Notices de présentation des supports en unités de compte des contrats AGIPI

ÉPARGNE-RETRAITE

Juin 2020

AGIPI

Notices de présentation
des supports en unités de compte des contrats AGIPI

Supports en unités de compte accessibles dans tous les types de gestion

Support	Société de gestion	Code ISIN	Catégorie	page
Agipi Obligations Inflation	AXA INVESTMENT MANAGERS	FR0010606681	obligataires	2
Agipi Obligations Monde	AXA INVESTMENT MANAGERS	FR0012749893	obligataires	4
Agipi Ambition	AXA INVESTMENT MANAGERS	FR0000299240	diversifiés	6
Agipi Convictions	ARCHITAS	FR0011355510	diversifiés	8
Agipi Immobilier	AXA INVESTMENT MANAGERS	FR0011545680	diversifiés	10
Agipi Actions Emergents	BFT INVESTMENT MANAGERS	FR0010996611	actions	12
Agipi Actions Europe	AXA INVESTMENT MANAGERS	FR0010606673	actions	14
Agipi Actions Monde	AXA INVESTMENT MANAGERS	FR0000283749	actions	16
Agipi Grandes Tendances	BFT INVESTMENT MANAGERS	FR0010492405	actions	18
Agipi Innovation	AXA INVESTMENT MANAGERS	FR0007024245	actions	20
Agipi Monde Durable	BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT	FR0010500603	actions	22

Supports en unités de compte complémentaires accessibles uniquement en gestion pilotée

Support	Société de gestion	Code ISIN	Catégorie	page
Amundi Responsible investing - European Crédit SRI	AMUNDI ASSET MANAGEMENT	FR0010749853	obligataires	24
AXA Euro Crédit C	AXA INVESTMENT MANAGERS	FR0000288664	obligataires	26
AXA IM FIIS US Corpor Bonds	AXA INVESTMENT MANAGERS	LU0546066993	obligataires	28
AXA Label Euro Oblig A	AXA INVESTMENT MANAGERS	FR0010979922	obligataires	30
AXA WF Euro Bonds AC	AXA INVESTMENT MANAGERS	LU0072814717	obligataires	32
AXA WF Euro Cdt Sho Dur A-C	AXA INVESTMENT MANAGERS	LU0251661756	obligataires	34
AXA WF Planet Bonds AC	AXA INVESTMENT MANAGERS	LU1280195881	obligataires	36
AXA WF Europe HY Bd A-C EUR	AXA INVESTMENT MANAGERS	LU0800573858	obligataires	38
AXA Sélection Oblig Monde	ARCHITAS	FR0013417482	obligataires	40
AXA WF Euro Buy Maintain Cdt A	AXA FUNDS MANAGEMENT S.A.	LU1670744215	obligataires	42
AXA WF Global High Yield Bd AH	AXA FUNDS MANAGEMENT S.A.	LU0125750504	obligataires	44
BNP Paribas Sust Euro Cp Bd CL	BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT	LU0265288877	obligataires	46
Candriam Bonds Emg Markets CH	CANDRIAM INVESTORS GROUP	LU0594539719	obligataires	48
Candriam SRI Bd Gbl Hih Yld C	CANDRIAM INVESTORS GROUP	LU1644441120	obligataires	50
Candriam SRI bd EU Corp C-C	CANDRIAM INVESTORS GROUP	LU1313770452	obligataires	52
JPM EU Government Bond A	JP MORGAN ASSET MANAGEMENT	LU0363447680	obligataires	54
Mirova Euro Sus Cp Bd R EUR	MIROVA RESPONSIBLE INVESTING	LU0552643842	obligataires	56
Mirova Euro Green Sust Bd R/A	MIROVA RESPONSIBLE INVESTING	LU0914734701	obligataires	58
NN (L) Green Bond P	NN INVESTMENT PARTNERS	LU1586216068	obligataires	60
Robeco QI Gbl Dur DH EUR	ROBECO	LU0084302339	obligataires	62
AXA Sélection Diversifié ISR	ARCHITAS	FR0013417466	diversifiés	64
Sycomore LS Opportunities	SYCOMORE ASSET MANAGEMENT	FR0010120931	diversifiés	66

Support	Société de gestion	Code ISIN	Catégorie	page
Invesco Pan Europe Strd Eqty	INVESCO MANAGEMENT	LU0119750205	actions	68
Amundi Actions Europe ISR P	AMUNDI ASSET MANAGEMENT	FR0000991432	actions	70
Amundi Actions USA ISR P	AMUNDI ASSET MANAGEMENT	FR0010153320	actions	72
AXA Label Europe Act A EUR	AXA INVESTMENT MANAGERS	FR0010792465	actions	74
AXA WF Frm Eurozone A-C EUR	AXA INVESTMENT MANAGERS	LU0389656892	actions	76
Candriam SRI Eqty Emg Mkt C	CANDRIAM INVESTORS GROUP	LU1434523954	actions	78
AXA WF Frm Huma Cap A-C EUR	AXA INVESTMENT MANAGERS	LU0316218527	actions	80
Candriam SRI Eq World C-C	CANDRIAM INVESTORS GROUP	LU1434527435	actions	82
MFS Europe Small Cos A1 EUR	MFS INVESTMENT MANAGMENT COMPANY	LU0125944966	actions	84
Mirova Euro Sust Eq Fd R	MIROVA RESPONSIBLE INVESTING	LU0914731947	actions	86
Renaissance Europe C	COMGEST	FR0000295230	actions	88
Schroders Euro Equity A	SCHRODERS	LU0106235293	actions	90
Schroders QEP Gbl Quality	SCHRODERS	LU0323591833	actions	92
Sycomore Sélection Resp R	SYCOMORE ASSET MANAGEMENT	FR0011169341	actions	94
AB Sust Gbl Thematic A	ALLIANCE BERNSTEIN	LU0252218267	actions	96
AB Sust US Thematic AH	ALLIANCE BERNSTEIN	LU0520233601	actions	98
AXA Euro Valeurs Resp D	AXA INVESTMENT MANAGERS	FR0000982779	actions	100
AXA WF Fram Clean Economy AH	AXA INVESTMENT MANAGERS	LU1914342263	actions	102
AXA WF Fram Digital Economy AH	AXA INVESTMENT MANAGERS	LU1684369710	actions	104
AXA WF Fram Global Small Cap A	AXA INVESTMENT MANAGERS	LU0868490383	actions	106
AXA WF Fram Longevity Eco A	AXA INVESTMENT MANAGERS	LU0266013126	actions	108
AXA WF Fram Robotech A	AXA INVESTMENT MANAGERS	LU1536921650	actions	110
BGF World Technology A2	AXA INVESTMENT MANAGERS	LU0171310443	actions	112
Candriam Eq Oncology Impact C	CANDRIAM INVESTORS GROUP	LU1864484214	actions	114
DNCA Invest Beyond Inf Tran B	DNCA FINANCE	LU0309082799	actions	116
Ecofi Enjeux Futurs C	ECOFI INVESTISSEMENTS	FR0010592022	actions	118
Fidelity Gbl Demographics AH	FIL INVESTMENT MANAGEMENT	LU0528228074	actions	120
Fidelity Sust Water & Waste A	FIL INVESTMENT MANAGEMENT	LU1892829828	actions	122
Echiquier Positive Impact A	LA FINANCIERE DE L'ECHIQUIER	FR0010863688	actions	124
Mirova Actions Monde C	NATIXIS INVESTMENT MANAGERS INTERNATIONAL	FR0010091173	actions	126
OFI RS Europ Eq Pos Eco RC	OFI ASSET MANAGEMENT	LU1209226023	actions	128
OFI RS Europ Gth Clim Chg RC	OFI ASSET MANAGEMENT	FR0013267150	actions	130
Pictet-European Sust Eq P	PICTET ASSETMANAGEMENT	LU0144509717	actions	132
Pictet-Global Env Opp P	PICTET ASSETMANAGEMENT	LU0503631714	actions	134
RobecoSAM Gender Equ Impact B	GAM OLDING AG	LU1277652514	actions	136
RobecoSAM Smart Energy B	GAM OLDING AG	LU0175571735	actions	138
UBAM 30 Gbl Leaders Equity AC	UBP ASSET MANAGEMENT	LU0573559563	actions	140

Supports en unités de compte spécifiques disponibles à côté du type de gestion

Support	Société de gestion	Code ISIN	Catégorie	page
Agipi Régions Solidaire	AXA INVESTMENT MANAGERS	FR0013218302	diversifiés	142
AXA Selectiv' Immo	AXA INVESTMENT MANAGERS	FR0011129717	diversifiés	144

Information relative à la performance et les frais des actifs

146

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

FIXED INCOME

AGIPI Obligations Inflation

Catégorie d'actions : AGIPI Obligations Inflation Capitalisation EUR (ISIN : FR0010606681)
Cet OPCVM est géré par AXA IM Paris, filiale du Groupe AXA IM

Objectif et politique d'investissement

L'OPCVM est classé dans la catégorie suivante : «Obligations et autres titres de créance libellés en Euro».

Objectif de gestion

L'objectif de l'OPCVM est la recherche de performance à moyen terme en investissant principalement dans des obligations de la zone euro indexées à l'inflation.

Politique d'investissement

L'OPCVM est activement géré afin de capturer les opportunités sur le marché des obligations libellées en euros indexées à l'inflation. Après avoir réalisé des analyses macroéconomiques et microéconomiques, l'OPCVM met en œuvre les stratégies suivantes :

- le positionnement sur la courbe de taux indexée à l'inflation (la courbe de taux indexée à l'inflation illustre la relation entre la maturité et le taux d'un titre obligataire)
- la gestion de la duration des obligations indexées à l'inflation (la duration mesure en nombre d'années la sensibilité d'un portefeuille aux variations des taux d'intérêts)
- la prise de position en fonction des anticipations d'inflation
- et l'allocation géographique

Le gérant pourra ou non investir dans des titres composant l'indicateur de référence à sa libre discrétion et sans contrainte particulière.

L'OPCVM investit principalement en obligations et titres de créances émis ou garantis par des Etats ou des émetteurs privés, libellés en euro et, dont les notations sont comprises entre AAA et BBB- sur l'échelle Standard & Poor's (ou équivalente chez toute autre agence de notation), étant entendu que la sélection des instruments de crédit ne se fonde pas mécaniquement et exclusivement sur le critère de leur notation, mais repose également sur d'autres critères d'analyse du gérant, tel qu'une analyse interne du risque de crédit ou de marché. L'OPCVM peut également investir dans des instruments de titrisation.

L'OPCVM applique la Politique d'AXA IM sur les normes Environnementales, Sociales et de Gouvernance (« Politique d'AXA IM sur les normes ESG»), qui sont disponibles sur le site internet : https://particuliers.axa-im.fr/fr/investissement-responsable.

L'OPCVM a une fourchette de sensibilité comprise entre 0 et +15 : en cas de variation à la hausse de 1% des taux d'intérêt, la valeur liquidative de l'OPCVM pourra diminuer jusqu'à 15%.

Dans la limite de 200% l'actif net de l'OPCVM, la stratégie d'investissement peut être réalisée par des investissements en direct ou via des dérivés. L'OPCVM peut utiliser des dérivés également pour se couvrir.

Indicateur de référence

L'indice Barclays Euro Inflation 1 - 5 ans Série L, coupons réinvestis, établi par Barclays Capital, représente les titres obligataires gouvernementaux, libellés en euro, indexés à l'inflation de la zone euro. Cet indice s'intéresse aux obligations de maturité de 1 à 5 ans avec un rating minimum égal à BBB- (Série L) selon l'échelle Standard & Poor's (ou équivalent chez Moody's et Fitch). La composition de l'indice est disponible sur le site: www.barcap.com/indices.

Devise de l'OPCVM

Devise de référence de l'OPCVM : Euro.

Durée de placement recommandée

Cet OPCVM pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 3 ans.

Modalités de souscription/rachat

Les ordres de souscription et de rachat doivent parvenir auprès du dépositaire, chaque jour ouvré avant 12h00 (heure de Paris) et sont exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative. L'attention des actionnaires est attirée sur l'existence potentielle de délais de traitement supplémentaires du fait de l'existence d'intermédiaires tels que le conseiller financier ou le distributeur.
La valeur liquidative de cet OPCVM est calculée sur une base quotidienne.

Profil de risque et de rendement

Risque plus faible ← → **Risque plus élevé**

Rendement potentiellement plus faible — Rendement potentiellement plus élevé

1	**2**	3	4	5	6	7

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Pourquoi l'OPCVM est-il dans cette catégorie ?

L'OPCVM n'est pas garanti en capital. Il est investi sur des marchés et/ou utilise des techniques ou instruments, soumis à de faibles variations dans des conditions normales de marché, mais pouvant néanmoins engendrer des pertes.

L'indicateur de risque de l'OPCVM est représentatif de son exposition aux marchés obligataires libéllés en Euro.

Risques importants non pris en compte par l'indicateur de risque

Risque de contrepartie: risque d'insolvabilité ou de défaillance d'une contrepartie de l'OPCVM, pouvant conduire à un défaut de paiement ou de livraison.

Risque de crédit: risque que les émetteurs des instruments de dette détenus par l'OPCVM puissent faire défaut ou voir leur qualité de crédit se dégrader, pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Impact de certaines techniques de gestion telles que l'utilisation de produits dérivés: le recours à ces techniques peut entraîner un levier ayant pour conséquence une amplification de l'impact des mouvements de marché sur l'OPCVM et peut engendrer des risques de pertes importantes et une baisse de la valeur liquidative.

FIXED INCOME
AGIPI Obligations Inflation

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	5.00%
Frais de sortie	5.00%
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital (pour les souscriptions: avant que celui-ci ne soit investi / pour les rachats: avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué).	
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	0.44%
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Aucune

Les frais d'entrée et de sortie affichés sont des frais maximum. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Les frais courants sont fondés sur les dépenses de la période des 12 derniers mois se terminant en décembre 2019. Ce pourcentage peut varier d'une année sur l'autre. Il exclut :

- les commissions de performance
- les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre OPCVM. Certaines stratégies d'investissement entraînant une rotation du portefeuille régulière génèrent des coûts supplémentaires de transaction

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez vous référer à la section « frais » du prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site internet www.axa-im.com.

Performances passées

AGIPI Obligations Inflation Capitalisation EUR (ISIN : FR0010606681)

Indicateur de référence

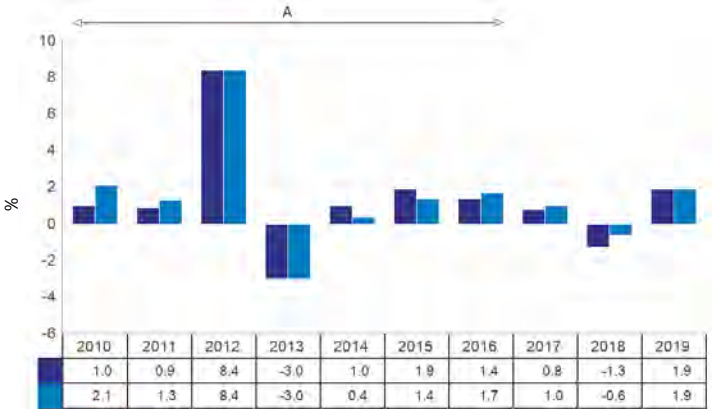

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
	1.0	0.9	8.4	-3.0	1.0	1.9	1.4	0.8	-1.3	1.9
	2.1	1.3	8.4	-3.0	0.4	1.4	1.7	1.0	-0.6	1.9

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Les performances présentées sont nettes de frais. Les frais d'entrée et de sortie ne sont pas inclus dans les performances.

L'OPCVM a été créé le 25/04/2003.

Les performances passées sont calculées en Euro et sont exprimées en pourcentage de la valeur liquidative de l'OPCVM à chaque fin d'année.

A compter du 24 avril 2017, les sommes distribuables sont affectées en actions de capitalisation.

A: Affectation des sommes distribuables: Distribution.

Informations pratiques

Dépositaire :

BNP-Paribas Securities Services, Grands Moulins de Pantin
9, rue du Débarcadère - 93500 Pantin

Informations supplémentaires :

Plus d'informations concernant cet OPCVM, tels que le dernier prospectus, ainsi que le rapport annuel ou semi-annuel sont disponibles gratuitement auprès de la société de gestion ou bien sur le site www.axa-im.com.

Des détails sur la politique de rémunération actuelle de la société de gestion sont disponibles à l'adresse https://www.axa-im.com/en/remuneration. Ils incluent la description du mode d'attribution de la rémunération et des avantages aux employés ainsi que le comité de rémunération. La société de gestion peut en fournir une copie papier sur demande.

Lieu et modalités d'obtention de la valeur liquidative :

La dernière valeur liquidative de l'OPCVM est disponible sur simple demande auprès d'AXA Investment Managers Paris ou sur son site www.axa-im.com.

Fiscalité :

L'OPCVM est soumis au régime fiscal de la France. Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de titres de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM ou de votre conseiller habituel.

Déclaration de responsabilité :

La responsabilité d'AXA Investment Managers Paris ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.
L'OPCVM n'est pas ouvert aux Investisseurs US visés dans le prospectus.

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

FIXED INCOME

AGIPI Obligations Monde

Catégorie d'actions : AGIPI Obligations Monde Capitalisation EUR (ISIN : FR0012749893)
Cet OPCVM est géré par AXA IM Paris, filiale du Groupe AXA IM

Objectif et politique d'investissement

L'OPCVM est classé dans la catégorie suivante: « Obligations et autres titres de créance internationaux ».
L'OPCVM AGIPI Obligations Monde est nourricier de l'OPCVM AXA World Funds – Global Strategic Bonds (l'OPCVM maître de droit luxembourgeois). A ce titre, AGIPI Obligations Monde est investi en totalité et en permanence dans la classe M de l'OPCVM maître, hors liquidités qui resteront accessoires.

Rappel de l'objectif de gestion et de la politique d'investissement de l'OPCVM maître :

Objectif de gestion

L'OPCVM a pour objectif de réaliser des performances en investissant dans des obligations d'Etat et d'entreprises et des instruments du marché monétaire émis dans le monde entier sur une période de moyen terme.
L'attention des actionnaires est attirée sur le fait que la performance d'AGIPI Obligations Monde sera inférieure à la performance d'AXA Worlds Funds - Global Strategic Bonds, en raison des frais propres à l'OPCVM AGIPI Obligations Monde.

Politique d'investissement

L'OPCVM est géré de manière active, sans référence à un indice de référence, afin de saisir les opportunités des obligations d'entreprise et d'Etat internationales émises dans le monde entier.
Les décisions de placement suivantes sont prises après une analyse approfondie des facteurs macroéconomiques et microéconomiques régissant ce marché :
- allocation d'actifs parmi les différents types d'obligations
- positionnement en duration (la duration mesure, en nombre d'années, la sensibilité du portefeuille aux variations de taux d'intérêt)
- allocation géographique
- sélection des émetteurs

L'OPCVM investit dans des titres de créance (de qualité "investment grade" et/ou à haut rendement), y compris des obligations indexées sur l'inflation et des instruments du marché monétaire émis par des gouvernements et des entreprises situés n'importe où dans le monde, même sur les marchés émergents.
L'OPCVM pourra investir moins de 20% de ses actifs dans des actifs émis par des véhicules de titrisation ou leur équivalent (tels que des titres garantis à des actifs (ABS), des Collateralised Debt Obligations (CDO), des Collateralised Loan Obligations (CLO) ou des actifs similaires).
L'OPCVM peut investir jusqu'à 5% de son actif net dans des obligations Contingent Convertible (« CoCos »).
Le Compartiment applique la politique d'AXA Investment Managers en matière de standards Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (« Standards ESG ») disponible sur www.axa-im.com/en/responsible-investing, selon laquelle le Gestionnaire Financier vise à intégrer les Standards ESG au processus d'investissement en appliquant des exclusions sectorielles spécifiques telles que le tabac et les armes au phosphore blanc, et en excluant les investissements dans des titres émis par des sociétés en grave violation des principes du Pacte Mondial des Nations Unies et affichant les scores ESG les plus faibles tels que décrit dans la politique. Le Gestionnaire Financier applique obligatoirement en permanence les Standards ESG lors du processus de sélection des titres, à l'exception des produits dérivés et des OPC sous-jacents éligibles.
Dans la limite de 200% de son actif net, l'OPCVM peut utiliser des investissements directs et/ou des instruments dérivés pour réaliser sa stratégie d'investissement. Des instruments dérivés peuvent également être utilisés à des fins de couverture.
La Classe d'actions vise à couvrir le risque de change découlant de l'écart entre la devise de référence du compartiment et la devise de cette Classe d'actions en utilisant des instruments dérivés tout en conservant la politique d'investissement décrite ci-dessus.

Indicateur de référence

Au regard de la stratégie d'investissement utilisée, aucun indicateur de référence n'est pertinent pour cet OPCVM. Par conséquent, le processus de gestion ne peut pas être lié à un indice et l'utilisation d'un indicateur de référence pourrait susciter une mauvaise compréhension de la part des actionnaires.

Devise de l'OPCVM

Devise de référence de l'OPCVM nourricier : Euro.
Devise de référence de l'OPCVM maître : USD.

Durée de placement recommandée

Cet OPCVM pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 3 ans.

Modalités de souscription/rachat

Les ordres de souscription et de rachat doivent parvenir auprès du dépositaire, chaque jour ouvré avant 12H00 (heure de Paris). Ces ordres seront exécutés sur la base de la valeur liquidative calculée le deuxième jour ouvré suivant. L'attention des actionnaires est attirée sur l'existence potentielle de délais de traitement supplémentaires du fait de l'existence d'intermédiaires tels que le conseiller financier ou le distributeur.
La valeur liquidative de cet OPCVM est calculée sur une base quotidienne. Elle est établie lors des jours de bourse hors jours fériés légaux en France, au Luxembourg, aux Etats – Unis et au Royaume – Uni. Le calendrier boursier de référence est celui de NYSE Euronext (Paris) et tient aussi compte du calendrier de valorisation de l'OPCVM maître.
Les dispositions en matière de souscription/rachat de l'OPCVM maître sont disponibles dans le prospectus de celui-ci.

Montant minimum de souscription initial 100 Euros.

Profil de risque et de rendement

Risque plus faible ← → **Risque plus élevé**

Rendement potentiellement plus faible — Rendement potentiellement plus élevé

1	2	**3**	4	5	6	7

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Pourquoi l'OPCVM est-il dans cette catégorie ?

L'OPCVM n'est pas garanti en capital. Il est investi sur des marchés et/ou utilise des techniques ou instruments, soumis à des variations à la hausse comme à la baisse pouvant engendrer des gains ou des pertes.

L'indicateur de risque de l'OPCVM est représentatif de son exposition aux marchés obligataires internationaux.

Risques importants non pris en compte par l'indicateur de risque

L'OPCVM AGIPI Obligations Monde est nourricier de l'OPCVM AXA World Funds – Global Strategic Bonds (l'OPCVM maître). A ce titre, il supporte les mêmes risques additionnels que son maître , à savoir :

Risque de contrepartie : risque de faillite, d'insolvabilité ou de défaillance d'une contrepartie de l'OPCVM, pouvant entraîner un défaut de paiement ou de livraison.

Risque opérationnel : risque que les processus opérationnels, incluant ceux liés à la conservation des actifs, puissent échouer, ce qui engendrerait des pertes.

Risque de crédit : risque que les émetteurs de titres de créance détenus par l'OPCVM ne s'acquittent pas de leurs obligations ou voient leur note de crédit abaissée, ce qui entraînerait une baisse de la valeur liquidative.

Impact de certaines techniques de gestion telles que l'utilisation de produits dérivés: le recours à ces techniques peut entraîner un levier ayant pour conséquence une amplification de l'impact des mouvements de marché sur l'OPCVM et peut engendrer des risques de pertes importantes et une baisse de la valeur liquidative.

FIXED INCOME

AGIPI Obligations Monde

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des actions, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	5.00%
Frais de sortie	5.00%
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital (pour les souscriptions: avant que celui-ci ne soit investi / pour les rachats: avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué).	
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	1.19%
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Aucune

Les frais d'entrée et de sortie affichés sont des frais maximum. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Les frais courants sont fondés sur les dépenses de la période des 12 derniers mois se terminant en décembre 2019. Ce pourcentage peut varier d'une année sur l'autre. Il exclut :

- les commissions de performance
- les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre OPCVM. Certaines stratégies d'investissement entraînant une rotation du portefeuille régulière génèrent des coûts supplémentaires de transaction

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez vous référer à la section « frais » du prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site internet www.axa-im.com.

Performances passées

AGIPI Obligations Monde Capitalisation EUR (ISIN : FR0012749893)

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Les performances présentées sont nettes de frais. Les frais d'entrée et de sortie ne sont pas inclus dans les performances.

L'OPCVM a été créé le 06/07/2015.

Les performances passées sont calculées en Euro et sont exprimées en pourcentage de la valeur liquidative de l'OPCVM à chaque fin d'année.

A compter du 24 avril 2017, les sommes distribuables sont affectées en actions de capitalisation.

A: Affectation des sommes distribuables : Distribution.

Informations pratiques

Dépositaire :

BNP-Paribas Securities Services, Grands Moulins de Pantin
9, rue du Débarcadère - 93500 Pantin

L'OPCVM nourricier est établi en France ; l'OPCVM maître est établi au Luxembourg.

Informations supplémentaires relatives à l'OPCVM nourricier :

Plus d'informations concernant l'OPCVM nourricier, tels que le dernier prospectus, ainsi que le rapport annuel ou semi-annuel sont disponibles gratuitement en français auprès de la société de gestion, ou bien sur le site www.axa-im.com.
Des détails sur la politique de rémunération actuelle de la société de gestion sont disponibles à l'adresse https://www.axa-im.com/en/remuneration. Ils incluent la description du mode d'attribution de la rémunération et des avantages aux employés ainsi que le comité de rémunération. La société de gestion peut en fournir une copie papier sur demande.

Informations supplémentaires relatives à l'OPCVM maître :

Plus d'informations concernant l'OPCVM maître, tels que le dernier prospectus, ainsi que le rapport annuel ou semi-annuel sont librement disponibles en français auprès de AXA Funds Management S.A. (49, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg), ou bien sur le site www.axa-im.com.

Lieu et modalités d'obtention de la valeur liquidative :

La dernière valeur liquidative de l'OPCVM est disponible sur simple demande auprès d'AXA Investment Managers Paris ou sur son site www.axa-im.com.

Fiscalité :

L'OPCVM nourricier est soumis au régime fiscal de la France. L'OPCVM maître est soumis au régime fiscal du Luxembourg. Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de titres de l'OPCVM nourricier peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner auprès du commercialisateur de l'OPCVM ou de votre conseiller habituel.

Déclaration de responsabilité :

La responsabilité d'AXA Investment Managers Paris ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM. L'OPCVM n'est pas ouvert aux Investisseurs US visés dans le prospectus.

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs du FIA. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce FIA et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

MULTI ASSET CLIENT SOLUTIONS

AGIPI Ambition

Catégorie d'actions : AGIPI Ambition Capitalisation EUR (ISIN : FR0000299240)
Ce FIA est géré par AXA IM Paris, filiale du Groupe AXA IM
Fonds d'investissement à vocation générale - FIA soumis au droit français

Objectif et politique d'investissement

Objectif de gestion

L'objectif de l'OPC est la recherche de performance corrélée aux marchés financiers par la mise en œuvre d'une gestion dynamique et discrétionnaire reposant sur une allocation tactique des investissements fondée sur la sélection d'une ou plusieurs classes d'actifs, un ou plusieurs marchés et styles de gestion.

Politique d'investissement

La stratégie d'investissement consiste en une gestion active et discrétionnaire afin de bénéficier d'opportunités de marché parmi différentes classes d'actifs, notamment sur les marchés obligataires et actions. L'allocation tactique des investissements repose sur l'analyse de l'environnement économique et financier, les perspectives de gestion définies en fonction des risques/rendements attendus, une construction de portefeuille, et la sélection de sociétés selon des critères qualitatifs et quantitatifs. Les investissements se feront essentiellement par la sélection d'autres OPC français ou européens coordonnés.
L'OPC peut s'exposer en totalité, en direct ou via des OPC, sur les marchés des actions internationales principalement membres de l'OCDE. L'investissement en actions de petites capitalisations ne peut excéder 20% de l'actif de l'OPC.
L'OPC peut s'exposer en totalité, en direct ou via des OPC, dans des titres de créance internationaux d'émetteurs privés ou publics principalement des pays membres de l'OCDE, libellés en euro ou autre devise, sans notation minimale définie (dont des obligations convertibles et/ou titres issus de la titrisation).
L'OPC a une fourchette de sensibilité comprise entre 0 et 7 : en cas de variation à la hausse de 1% des taux d'intérêt, la valeur liquidative de l'OPC pourra diminuer jusqu'à 7%.
Dans la limite de 200% l'actif net de l'OPC, la stratégie d'investissement peut être réalisée par des investissements en direct ou via des dérivés. L'OPC peut utiliser des dérivés également pour se couvrir.

Indicateur de référence

L'indicateur de référence composite est le suivant : 30% de l'indice MSCI zone Euro, 20% de l'indice MSCI Monde ex EMU, 25 % Barclays Capital Global Aggregate – OECD Currencies (hedge en Euro), et 25% de l'indice Citigroup Eurobig 5-7.
Les indices MSCI zone Euro et MSCI Monde ex EMU, dividendes nets réinvestis, sont des indices boursiers établis par Morgan Stanley Capital International regroupant les plus grandes capitalisations mondiales.
L'indice Barclays Capital Global Aggregate OECD Currencies (hedge en euro), coupons réinvestis, correspond à l'indice établi par Barclays Capital s'intéressant à des obligations mondiales gouvernementales et privées émises dans des devises de pays membres de l'OCDE avec une couverture de change en euro.
L'indice Citigroup Eurobig 5-7 ans, établi par Citigroup, coupons réinvestis, reflète la typologie réelle des émetteurs du marché obligataire de la zone euro et est composé d'obligations à maturité moyenne (5 à 7 ans). La composition des indices est disponible sur les sites suivants: www.msci.com, www.barcap.com/indices et www.yieldbook.com.
La gestion de l'OPC n'étant pas indicielle, la performance de l'OPC pourra s'éloigner sensiblement de l'indicateur de référence qui n'est qu'un indicateur de comparaison.

Devise de l'OPC

Devise de référence de l'OPC : Euro

Durée de placement recommandée

Cet OPC pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 4 ans.

Modalités de souscription/rachat

Les ordres de souscription et de rachat doivent parvenir auprès du dépositaire, chaque jour ouvré avant 10h30 (heure de Paris) et sont exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative. L'attention des actionnaires est attirée sur l'existence potentielle de délais de traitement supplémentaires du fait de l'existence d'intermédiaires tels que le conseiller financier ou le distributeur.
La valeur liquidative de cet OPC est calculée sur une base quotidienne.

Profil de risque et de rendement

Risque plus faible ← → **Risque plus élevé**

Rendement potentiellement plus faible — Rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	**4**	5	6	7

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du FIA.

La catégorie de risque associée à ce FIA n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Pourquoi le FIA est-il dans cette catégorie ?

Le FIA n'est pas garanti en capital. Il est investi sur des marchés et/ou utilise des techniques ou instruments, soumis à des variations à la hausse comme à la baisse pouvant engendrer des gains ou des pertes.

L'indicateur de risque du FIA est représentatif de son exposition diversifiée aux marchés actions, obligataires et monétaires.

Risques importants non pris en compte par l'indicateur de risque

Risque de liquidité : risque de rencontrer des difficultés à acheter ou vendre les actifs du FIA.

Risque de crédit : risque que les émetteurs des instruments de dette détenus par le FIA puissent faire défaut ou voir leur qualité de crédit se dégrader, pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Impact de certaines techniques de gestion telles que l'utilisation de produits dérivés: le recours à ces techniques peut entraîner un levier ayant pour conséquence une amplification de l'impact des mouvements de marché sur le FIA et peut engendrer des risques de pertes importantes et une baisse de la valeur liquidative.

MULTI ASSET CLIENT SOLUTIONS

AGIPI Ambition

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du FIA y compris les coûts de commercialisation et de distribution des actions, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	5.00%
Frais de sortie	5.00%
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital (pour les souscriptions: avant que celui-ci ne soit investi / pour les rachats: avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué).	
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	1.64%
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Aucune

Les frais d'entrée et de sortie affichés sont des frais maximum. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Les frais courants sont fondés sur les dépenses de la période des 12 derniers mois se terminant en décembre 2019. Ce pourcentage peut varier d'une année sur l'autre. Il exclut :

- les commissions de performance
- les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par le FIA lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre OPC. Certaines stratégies d'investissement entraînant une rotation du portefeuille régulière génèrent des coûts supplémentaires de transaction

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez vous référer à la section « frais » du prospectus de ce FIA, disponible sur le site internet www.axa-im.com.

Performances passées

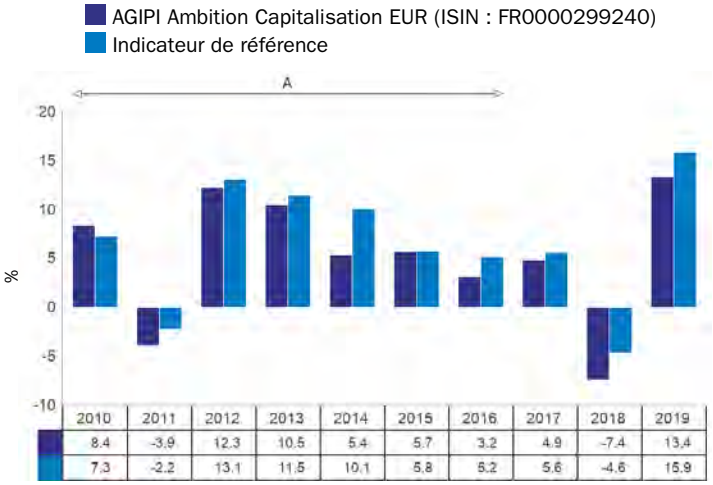

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Les performances présentées sont nettes de frais. Les frais d'entrée et de sortie ne sont pas inclus dans les performances.

Le FIA a été créé le 26/10/1994.

Les performances passées sont calculées en Euro et sont exprimées en pourcentage de la valeur liquidative du FIA à chaque fin d'année.

A compter du 24 avril 2017, les sommes distribuables sont affectées en actions de capitalisation.

A: Affectation des sommes distribuables : Distribution.

Informations pratiques

Dépositaire :

BNP-Paribas Securities Services, Grands Moulins de Pantin
9, rue du Débarcadère - 93500 Pantin

Informations supplémentaires :

Plus d'informations concernant ce FIA, tels que le dernier prospectus, ainsi que le rapport annuel ou semi-annuel sont disponibles gratuitement auprès de la société de gestion ou bien sur le site www.axa-im.com.

Lieu et modalités d'obtention de la valeur liquidative :

La dernière valeur liquidative du FIA est disponible sur simple demande auprès d'AXA Investment Managers Paris ou sur son site www.axa-im.com.

Fiscalité :

Le FIA est soumis au régime fiscal de la France. Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de titres du FIA peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur du FIA ou de votre conseiller habituel.

Déclaration de responsabilité :

La responsabilité d'AXA Investment Managers Paris ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du FIA.
Le FIA n'est pas ouvert aux Investisseurs US visés dans le prospectus.

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce FIA. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce FIA et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

SICAV AGIPI CONVICTIONS

Classe d'action: Capitalisation / Distribution (ISIN FR0011355510)
Ce FIA soumis au droit français est géré par ARCHITAS France (société appartenant au groupe AXA)

Objectif et politique d'investissement

Objectif de gestion
L'objectif de gestion de la SICAV est de rechercher une performance positive via une sélection d'OPCVM ou de FIA dont l'univers d'investissement correspondra aux actions et obligations internationales.

Indicateur de référence
La progression de la valeur liquidative pourra être comparée *a posteriori* à un indicateur de référence composé des indices suivants : MSCI WORLD (EUR) (code Bloomberg : MSDEWIN Index) (dividendes nets réinvestis) à 50% et BLOOMBERG BARCLAYS GLOBAL AGGREGATE (EUR) (code Bloomberg : LEGATRUU Index) (coupons réinvestis) à 50%.
La gestion de la SICAV n'étant pas indicielle, la performance de la SICAV pourra s'éloigner de l'indicateur de référence qui n'est qu'un indicateur de performance.

Politique d'investissement
La gestion de la SICAV s'articulera autour de trois poches : la poche taux, la poche actions et la poche de diversification.

Poche actions : Elle permettra à la SICAV de s'exposer aux marchés actions, et représentera de 0% à 100% de l'actif net. La poche actions sera investie par le biais d'OPCVM ou de FIA, sur des émetteurs situés dans l'Union Européenne, l'EEE et les pays de l'OCDE, ainsi que sur les marchés émergents. La SICAV pourra intervenir sur tous types de secteurs d'activité, ainsi que sur tous types de capitalisation (grandes, moyennes, petites).

Poche taux : La poche taux sera investie en obligations, titres de créance et instruments du marché monétaire, de tous type de notation et émis par tous types d'émetteur et représentera de 0 à 100% de l'actif net.

La SICAV pourra être exposée aux obligations, titres de créance et instruments du marché monétaire de type :

- « Investment Grade » (titres de bonne qualité), par le biais de titres en direct et d'OPCVM ou de FIA.
- spéculatif (obligations de types « High Yield » ou équivalente pour le marché monétaire), ou à des émissions réalisées en dehors de l'OCDE, sans limitation, par le biais d'OPCVM ou de FIA.

La poche taux sera gérée dans une fourchette de duration aux taux d'intérêt pouvant évoluer entre 0 et 10.

Poche de diversification : Elle permettra de s'exposer à des stratégies de diversification, jusqu'à 100% de l'actif net, par le biais d'OPCVM ou de FIA. Les principales stratégies de diversification seront de type matières premières (OPCVM ou FIA intervenant sur des indices de futures de matières premières) ou rendement absolu. Le détail des stratégies de diversification figure dans le prospectus de la SICAV.

La SICAV n'aura pas recours aux instruments financiers à terme.
La SICAV peut être exposée, directement ou indirectement, au risque de change jusqu'à 100% de son actif net.

La sélection des OPCVM ou FIA sous-jacents est réalisée au terme d'un processus d'investissement basé sur des critères qualitatifs et quantitatifs.

Modalités de souscription/rachat
L'investisseur peut obtenir le remboursement de ses parts sur demande avec une fréquence quotidienne. Les ordres de souscription et de rachat sont reçus par le dépositaire chaque jour avant 9h00 et sont exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative, calculée quotidiennement sur les cours de clôture du jour.

Affectation des sommes distribuables
Les sommes distribuables de la SICAV sont capitalisées et/ou distribuées.

Durée de placement recommandée
Recommandation : cette SICAV pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans moins de 8 ans.

Profil de risque et de rendement

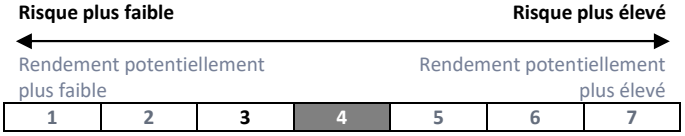

Pourquoi le FIA est-il dans cette catégorie?
La SICAV est classée dans la catégorie 4, ce qui reflète son exposition aux marchés actions et obligataires internationaux, notamment son exposition, même indirecte, à des émissions provenant de pays émergents, ainsi que l'utilisation de stratégies de diversification.
Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourrait ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de la SICAV.

Il n'est pas certain que la catégorie de risque et de rendement affichée demeure inchangée et le classement de la SICAV est susceptible d'évoluer dans le temps.

La catégorie la plus basse n'est pas synonyme d'investissement sans risques.

La SICAV n'offre aucune garantie ou protection du capital.

Risques importants non pris en compte par l'indicateur de risque

Risque de contrepartie : risque que la contrepartie à une opération ou à un contrat puisse faillir à ses obligations avant que l'opération ait été réglée de manière définitive.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de la SICAV y compris les coûts de commercialisation et de distribution des actions. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	5,00%
Frais de sortie	Néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi, ou ne vous soit remboursé.	

Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	2,18%

Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Aucune

Les frais d'entrée et de sortie affichés sont des frais maximum. Dans certains cas l'investisseur paie moins. L'investisseur pourra obtenir de son conseiller ou de son distributeur financier la communication du montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Les frais courants sont fondés sur les dépenses de la période des 12 derniers mois se terminant en juin 2019. Ce pourcentage peut varier d'une année sur l'autre. Il exclut :

- les commissions de performance ;
- les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par la SICAV lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre OPCVM ou FIA. Certaines stratégies d'investissement entraînant une rotation du portefeuille régulière génèrent des coûts supplémentaires de transaction.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous référer à la section « Frais » du prospectus de cette SICAV, disponible sur demande à l'adresse électronique suivante : serviceclients.france@architas.com

Performances passées

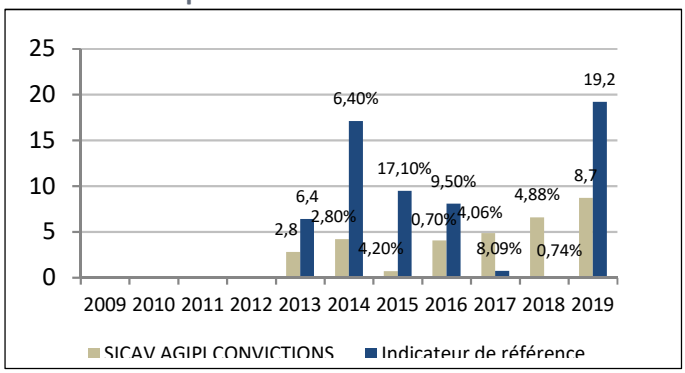

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Les données présentées incluent l'ensemble des frais présentés dans la partie « Frais », à l'exception des frais d'entrée et de sortie.

La SICAV a été créée le 20 décembre 2012.

Les performances passées sont calculées en euro et sont exprimées en pourcentage de la valeur liquidative de la SICAV à chaque fin d'année.

Informations pratiques

Dépositaire :
BNP Paribas Securities Services, Grands Moulins de Pantin
9, rue du Débarcadère - 93500 Pantin

Informations supplémentaires :
Vous pouvez obtenir de plus amples informations concernant ce FCP (notamment prospectus, rapport annuel ou semestriel et valeur liquidative) sur simple demande adressée à ARCHITAS France Tour Majunga, 9ème étage, 6 place de la Pyramide 92908 Paris La Défense Cedex serviceclients.france@architas.com

Fiscalité :
Le FIA est soumis au régime fiscal de la France. Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de titres de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur du FIA ou de votre conseiller habituel

Déclaration de responsabilité :
La responsabilité d'ARCHITAS France ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du FIA.

Ce FIA est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).
ARCHITAS France (société appartenant au groupe AXA) est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 07/02/2020.

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

REAL ASSETS

AGIPI Immobilier

Catégorie d'actions : AGIPI Immobilier Capitalisation EUR (ISIN : FR0011545680)
Cet OPCVM est géré par AXA REIM SGP, filiale du Groupe AXA IM

Objectif et politique d'investissement

Objectif de gestion

L'objectif de l'OPCVM est la recherche de performance en investissant majoritairement sur les marchés d'actions, obligations du secteur immobilier mondial par la mise en oeuvre d'une gestion dynamique et discrétionnaire.

Politique d'investissement

La stratégie d'investissement consiste à rechercher, dans le cadre d'une gestion active et discrétionnaire, des opportunités de marché parmi différentes classes d'actifs du secteur immobilier, notamment sur les marchés actions, obligations et monétaires. L'OPCVM n'ayant pas d'indicateur de référence, le gérant n'aura aucune contrainte particulière d'investissement lié à un éventuel indice.
Le secteur immobilier regroupe les sociétés se livrant à des activités immobilières telles que la location, l'achat, la vente, le courtage et le développement de biens immobiliers.
L'allocation tactique des investissements entre les classes d'actifs du secteur immobilier repose sur l'analyse de l'environnement économique et financier, les perspectives de gestion définies en fonction des risques/rendements attendus, une construction de portefeuille, et la sélection de sociétés selon des critères qualitatifs et quantitatifs.
L'OPCVM sera investi majoritairement (pour 50% au moins de son actif) sur les classes d'actifs (actions/obligations) du secteur immobilier mondial, en instruments du marché monétaire et/ou dans la limite de 10% de son actif sur les marchés actions hors du secteur immobilier.
L'OPCVM peut s'exposer, en direct ou via des OPCVM et/ou FIA et/ou fonds d'investissement, jusqu'à 75% de son actif sur les marchés actions internationaux.
L'OPCVM peut s'exposer, en direct ou via des OPCVM et/ou FIA et/ou fonds d'investissement, jusqu'à 100% de son actif sur les marchés obligations, titres de créance internationaux et instruments du marché monétaire, dont au moins 50% avec une notation au minimum de BBB- (chez Standard & Poor's ou équivalent chez les autres agences de notation), ces titres relevant de la catégorie « Investment grade ». Le reste pourra avoir une notation strictement inférieure à BBB- (chez Standard & Poor's ou équivalent chez les autres agences de notation), ces titres qui relevent de la catégorie des titres à haut rendement ou non notés, peuvent présenter des caractéristiques spéculatives.
Pour ce qui concerne les titres de taux dans lesquelles l'OPCVM est investi, le gérant mène sa propre analyse de crédit pour sélectionner les titres. Ainsi, la décision d'acquérir ou de céder un titre ne se fonde pas mécaniquement et exclusivement sur le critère de leur notation, mais repose également sur d'autres critères d'analyse du gérant, tel qu'une analyse interne du risque de crédit ou de marché.
La partie obligataire de l'OPCVM a une fourchette de sensibilité comprise entre 0 et 6 : en cas de variation à la hausse de 1% des taux d'intérêt, la poche obligataire de l'OPCVM pourra diminuer jusqu'à 6%.

Dans la limite de 200% de l'actif net de l'OPCVM, la stratégie d'investissement peut être réalisée par des investissements en direct ou via des dérivés. L'OPCVM peut utiliser des dérivés également pour se couvrir.

Devise de l'OPCVM

Devise de référence de l'OPCVM : Euro.

Durée de placement recommandée

Cet OPCVM pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans.

Modalités de souscription/rachat

Les ordres de souscription et de rachat doivent parvenir auprès du dépositaire, chaque jour ouvré avant 10h30 (heure de Paris) et sont exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative. L'attention des actionnaires est attirée sur l'existence potentielle de délais de traitement supplémentaires du fait de l'existence d'intermédiaires tels que le conseiller financier ou le distributeur.
La valeur liquidative de cet OPCVM est calculée sur une base quotidienne.

Profil de risque et de rendement

Risque plus faible ← → **Risque plus élevé**

Rendement potentiellement plus faible — Rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	**4**	5	6	7

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Pourquoi l'OPCVM est-il dans cette catégorie ?

L'OPCVM n'est pas garanti en capital. Il est investi sur des marchés et/ou utilise des techniques ou instruments, soumis à des variations à la hausse comme à la baisse pouvant engendrer des gains ou des pertes.

L'indicateur de risque de l'OPCVM est représentatif de son exposition diversifiée aux marchés actions, obligataires et monétaires

Risques importants non pris en compte par l'indicateur de risque

Risque de liquidité : risque de rencontrer des difficultés à acheter ou vendre les actifs de l'OPCVM.

Risque de crédit : risque que les émetteurs des instruments de dette détenus par l'OPCVM puissent faire défaut ou voir leur qualité de crédit se dégrader, pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Impact de certaines techniques de gestion telles que l'utilisation de produits dérivés: le recours à ces techniques peut entraîner un levier ayant pour conséquence une amplification de l'impact des mouvements de marché sur l'OPCVM et peut engendrer des risques de pertes importantes et une baisse de la valeur liquidative.

REAL ASSETS
AGIPI Immobilier

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des actions, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	5.00%
Frais de sortie	5.00%
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital (pour les souscriptions: avant que celui-ci ne soit investi / pour les rachats: avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué).	
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	1.68%
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Aucune

Les frais d'entrée et de sortie affichés sont des frais maximum. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Les frais courants sont fondés sur les dépenses de la période des 12 derniers mois se terminant en décembre 2019. Le rapport annuel de l'OPCVM donnera le montant exact des frais encourus.

Ce pourcentage peut varier d'une année sur l'autre. Il exclut:

- les commissions de performance
- les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre OPCVM et/ou FIA et/ou fonds d'investissement.
  Les frais d'entrée affichés sont des frais maximum. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée.

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez vous référer à la section « frais » du prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site internet www.axa-reimsgp.fr.

Performances passées

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Les performances présentées sont nettes de frais. Les frais d'entrée et de sortie ne sont pas inclus dans les performances.

L'OPCVM a été créé le 09/10/2013.

Les performances passées sont calculées en Euro et sont exprimées en pourcentage de la valeur liquidative de l'OPCVM à chaque fin d'année.

A compter du 24 avril 2017, les sommes distribuables sont affectées en actions de capitalisation.

A: Affectation des sommes distribuables : Distribution.

En date d'effet du 1er avril 2020, l'OPCVM sera géré par la société de gestion AXA REIM SGP en remplacement d'AXA IM Paris.

Informations pratiques

Dépositaire :

BNP-Paribas Securities Services, Grands Moulins de Pantin
9, rue du Débarcadère - 93500 Pantin

Informations supplémentaires :

Plus d'informations concernant cet OPCVM, tels que le dernier prospectus, ainsi que le rapport annuel ou semi-annuel sont disponibles gratuitement auprès de la société de gestion ou bien sur le site www.axa-reimsgp.fr.
Des détails sur la politique de rémunération actuelle de la société de gestion sont disponibles à l'adresse https://www.axa-im.com/en/remuneration. Ils incluent la description du mode d'attribution de la rémunération et des avantages aux employés ainsi que le comité de rémunération. La société de gestion peut en fournir une copie papier sur demande.

Lieu et modalités d'obtention de la valeur liquidative :

La dernière valeur liquidative de l'OPCVM est disponible sur simple demande auprès d'AXA REIM SGP ou sur son site www.axa-reimsgp.fr.

Fiscalité :

L'OPCVM est soumis au régime fiscal de la France. Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de titres de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM ou de votre conseiller habituel.

Déclaration de responsabilité :

La responsabilité d'AXA REIM SGP ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM. L'OPCVM n'est pas ouvert aux Investisseurs US visés dans le prospectus.

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPC. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPC et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

AGIPI ACTIONS EMERGENTS

Code ISIN : (C/D) FR0010996611

Fonds d'Investissement à Vocation Générale (FIVG) soumis au droit français

Cette SICAV est gérée par BFT Investment Managers, société de Amundi

Objectifs et politique d'investissement

Classification AMF ("Autorité des Marchés Financiers") : Actions internationales
En souscrivant à AGIPI ACTIONS EMERGENTS , vous investissez dans une sélection d'OPC actions, dont l'univers de gestion est centré sur les pays émergents.
L'objectif de gestion est de rechercher, sur un horizon d'investissement d'au moins 8 ans, une performance via une sélection d'OPC actions, dont l'univers de gestion est centré sur les pays émergents.
L'OPC n'est pas corrélé à un indice de référence. Néanmoins, sa performance peut être comparée a posteriori à celle de l'indicateur MSCI Emerging Markets en Euro : indice représentatif des actions de pays émergents.
L'indice MSCI est calculé par Morgan Stanley Capital International. Il est converti en euro, dividendes nets réinvestis.
Pour y parvenir, l'équipe de gestion sélectionne des titres sur la base d'analyses macro-économiques, qualitative et quantitative.
L'OPC a vocation à être investi jusqu'à 100% de son actif en OPC actions internationales, de toutes tailles de capitalisation et de toutes zones géographiques.
L'exposition maximale de l'OPC aux marchés émergents est à 100% de l'actif.

Les investissements en produits de taux sont limités à 40% de l'actif. Tous produits de taux sont autorisés (titres de créances émis par des entités publiques et / ou privées et instruments du marché monétaire, OPC obligataires, diversifiés ou monétaires…) sur tout marché réglementé de l'OCDE.
Ils peuvent être émis par des entités publiques et / ou privées, sans répartition prédéfinie en matière de secteur ou de nature des instruments. Ces titres obligataires seront sélectionnés selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la Société de gestion. La gestion pourra recourir, de façon non exclusive et non mécanique, à des titres ayant une notation, à l'acquisition, allant de AAA à BBB- sur l'échelle de notation de Standard & Poor's ou de notation équivalente par des agences de notation agréés.
La gestion active de cette SICAV peut entrainer des frais de transaction significatifs qui auront un impact sur la performance.
Le résultat net de la SICAV est réinvesti ou redistribué sur décision de la de la SICAV et les plus-values nettes réalisées de la SICAV sont réinvesties ou redistribuées sur décision de la SICAV.
Vous pouvez demander le remboursement de vos actions chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne.
Recommandation : cette SICAV pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 8 ans.

Profil de risque et de rendement

à risque plus faible, à risque plus élevé,

rendement potentiellement plus faible — rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	**6**	7

Le niveau de risque de cet OPC reflète principalement le risque du marché des actions de pays émergents sur lequel il est investi.
Les données historiques utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque numérique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur.
La catégorie de risque associée à cette SICAV n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.
La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».
Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de liquidité : dans le cas particulier où les volumes d'échange sur les marchés financiers sont très faibles, toute opération d'achat ou vente sur ces derniers peut entraîner d'importantes variations du marché.
- Risque de contrepartie : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.
- L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du portefeuille.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de la SICAV y compris les coûts de commercialisation et de distribution des actions, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	5,00 %
Frais de sortie	5,00 %
Ces taux correspondent au pourcentage maximal pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi (entrée) ou ne vous soit remboursé (sortie).	
Frais prélevés par la SICAV sur une année	
Frais courants	2,04 % de l'actif net moyen
Frais prélevés par la SICAV dans certaines circonstances	
Commission de performance	Néant

Les **frais d'entrée et de sortie** affichés sont des frais maximum. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs - vous pouvez obtenir plus d'information auprès de votre conseiller financier.

Les **frais courants** sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent, clos le 31 mai 2019. Ce pourcentage peut varier d'une année sur l'autre. Il exclut :

- les commissions de surperformance,
- les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par la SICAV lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre OPC.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous référer à la rubrique « **frais et commissions** » du prospectus, disponible sur simple demande auprès du Service Client de la société de gestion.

Performances passées

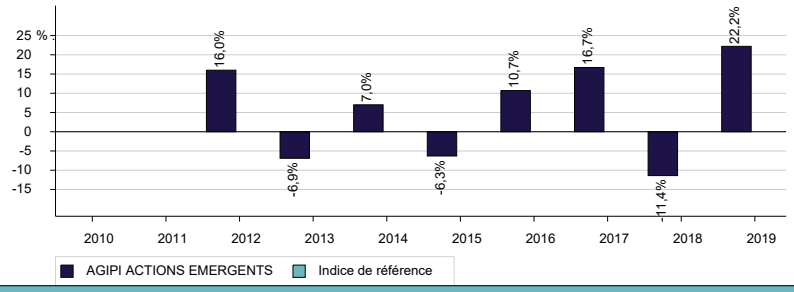

Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances futures.

Les performances annualisées présentées dans ce diagramme sont calculées revenus nets réinvestis et après déduction de tous les frais prélevés par la SICAV.

La SICAV a été créée le 14 février 2011.

La devise de référence est l'euro (EUR).

Informations pratiques

Souscripteurs concernés : Tous souscripteurs

Nom du dépositaire : BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES.

Le dernier prospectus et les derniers documents d'information périodique réglementaires, ainsi que toutes autres informations pratiques, sont disponibles gratuitement auprès de la société de gestion.

La valeur liquidative est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion et du dépositaire.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de titres de la SICAV peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de la SICAV.

La responsabilité de BFT Investment Managers ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus.

Cette SICAV est agréé(e) en France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers (AMF).

La société de gestion BFT Investment Managers est agréée en France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers (AMF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 5 février 2020.

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

FRAMLINGTON EQUITIES

AGIPI Actions Europe

Catégorie d'actions : AGIPI Actions Europe Capitalisation EUR (ISIN : FR0010606673)
Cet OPCVM est géré par AXA IM Paris, filiale du Groupe AXA IM

Objectif et politique d'investissement

L'OPCVM est classé dans la catégorie suivante: « Actions internationales ».

Objectif de gestion

L'objectif de l'OPCVM est la recherche de performance à long terme du capital, mesurée en Euro, en investissant sur les marchés internationaux des actions.

Politique d'investissement

L'OPCVM est activement géré afin de capturer les opportunités sur les marchés internationaux des actions. Le gérant pourra ou non investir dans des titres composant l'indicateur de référence à sa libre discrétion et sans contrainte particulière.
Les décisions d'investissement se fondent sur une combinaison d'analyses spécifiques macroéconomiques, sectorielles et d'entreprises. Le processus de sélection des actions se base principalement sur une analyse rigoureuse du modèle économique des sociétés, de la qualité de gestion, des perspectives de croissance et du profil général de rendement-risque.
L'OPCVM peut investir jusqu'à 100% de son actif en actions de toutes capitalisations et de tous secteurs économiques dont 50% au moins en actions, titres et valeurs assimilées de l'Union Européenne négociées sur un marché réglementé européen et éligibles aux contrats d'assurance « DSK ».
L'OPCVM peut également investir jusqu'à 40% de son actif dans des titres de créance et instruments du marché monétaire émis ou garantis par des états ou des émetteurs publics ou privés membres ou non de l'OCDE et dont les notations sont comprises entre AAA et BBB- selon l'échelle Standard & Poor's (ou équivalente chez toute autre agence de notation), étant entendu que la décision d'acquérir ou de céder un titre ne se fonde pas mécaniquement et exclusivement sur le critère de leur notation, mais repose également sur d'autres critères d'analyse du gérant, tel qu'une analyse interne du risque de crédit ou de marché.
L'OPCVM applique la Politique d'AXA IM sur les normes Environnementales, Sociales et de Gouvernance (« Politique d'AXA IM sur les normes ESG»), qui sont disponibles sur le site internet : https://particuliers.axa-im.fr/fr/investissement-responsable.

Dans la limite de 200% de l'actif net de l'OPCVM, la stratégie d'investissement peut être réalisée par des investissements en direct ou via des dérivés. L'OPCVM peut utiliser des dérivés également pour se couvrir.

Indicateur de référence

L'indice MSCI Europe Total Return Net. L'indice MSCI Europe, dividendes nets réinvestis, établi par Morgan Stanley Capital International, est représentatif de la performance des marchés des actions de pays développés dont la Suisse et la Norvège. La composition de cet indice est disponible sur le site: www.msci.com
La gestion de l'OPCVM n'étant pas indicielle, sa performance pourra s'éloigner sensiblement de l'indicateur de référence qui n'est qu'un indicateur de comparaison.

Devise de l'OPCVM

Devise de référence de l'OPCVM : Euro.

Durée de placement recommandée

Cet OPCVM pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 8 ans.

Modalités de souscription/rachat

Les ordres de souscription et de rachat doivent parvenir auprès du dépositaire, chaque jour ouvré avant 12h00 (heure de Paris) et sont exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative. L'attention des actionnaires est attirée sur l'existence potentielle de délais de traitement supplémentaires du fait de l'existence d'intermédiaires tels que le conseiller financier ou le distributeur.
La valeur liquidative de cet OPCVM est calculée sur une base quotidienne.

Profil de risque et de rendement

Risque plus faible ← → **Risque plus élevé**

Rendement potentiellement plus faible — Rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	**5**	6	7

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Pourquoi l'OPCVM est-il dans cette catégorie?

L'OPCVM n'est pas garanti en capital. Il est investi sur des marchés et/ou utilise des techniques ou instruments, soumis à des variations à la hausse comme à la baisse pouvant engendrer des gains ou des pertes.

L'indicateur de risque de l'OPCVM est représentatif de son exposition aux marchés actions internationales.

Risques importants non pris en compte par l'indicateur de risque

Risque de contrepartie: risque d'insolvabilité ou de défaillance d'une contrepartie de l'OPCVM, pouvant conduire à un défaut de paiement ou de livraison.

Impact de certaines techniques de gestion telles que l'utilisation de produits dérivés: le recours à ces techniques peut entraîner un levier ayant pour conséquence une amplification de l'impact des mouvements de marché sur l'OPCVM et peut engendrer des risques de pertes importantes et une baisse de la valeur liquidative.

FRAMLINGTON EQUITIES

AGIPI Actions Europe

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des actions, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	5.00%
Frais de sortie	5.00%
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital (pour les souscriptions: avant que celui-ci ne soit investi / pour les rachats: avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué).	
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	1.38%
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Aucune

Les frais d'entrée et de sortie affichés sont des frais maximum. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Les frais courants sont fondés sur les dépenses de la période des 12 derniers mois se terminant en décembre 2019. Ce pourcentage peut varier d'une année sur l'autre. Il exclut :

- les commissions de performance
- les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre OPCVM. Certaines stratégies d'investissement entraînant une rotation du portefeuille régulière génèrent des coûts supplémentaires de transaction

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez vous référer à la section « frais » du prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site internet www.axa-im.com.

Performances passées

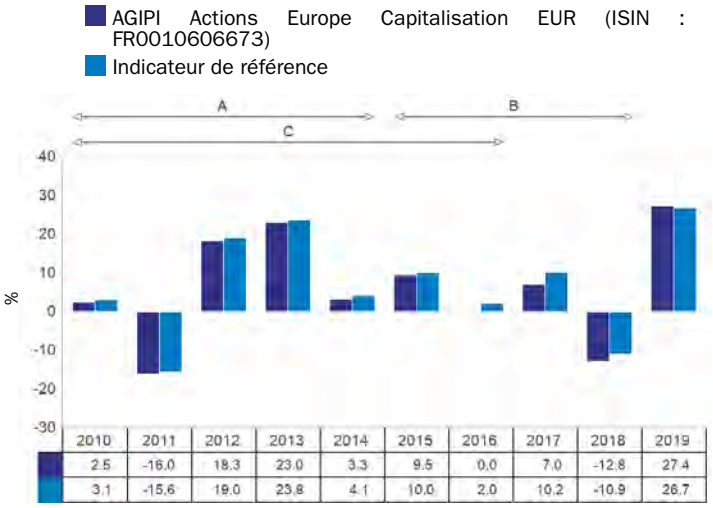

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
	2.5	-16.0	18.3	23.0	3.3	9.5	0.0	7.0	-12.8	27.4
	3.1	-15.6	19.0	23.8	4.1	10.0	2.0	10.2	-10.9	26.7

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Les performances présentées sont nettes de frais. Les frais d'entrée et de sortie ne sont pas inclus dans les performances.

L'OPCVM a été créé le 29/07/1998.

Les performances passées sont calculées en Euro et sont exprimées en pourcentage de la valeur liquidative de l'OPCVM à chaque fin d'année.

A compter du 24 avril 2017, les sommes distribuables sont affectées en actions de capitalisation.

A: Les performances passées ont été réalisées dans des conditions qui ne sont plus d'actualité.

B: A partir du 30/09/2015, la stratégie d'investissement et le profil de risques de l'OPCVM ont été modifiés et l'indicateur de référence est désormais le MSCI Europe.

C: Affectation des sommes distribuables: Distribution.

Informations pratiques

Dépositaire :

BNP-Paribas Securities Services, Grands Moulins de Pantin
9, rue du Débarcadère - 93500 Pantin

Informations supplémentaires :

Plus d'informations concernant cet OPCVM, tels que le dernier prospectus, ainsi que le rapport annuel ou semi-annuel sont disponibles gratuitement auprès de la société de gestion.

Des détails sur la politique de rémunération actuelle de la société de gestion sont disponibles à l'adresse https://www.axa-im.com/en/remuneration. Ils incluent la description du mode d'attribution de la rémunération et des avantages aux employés ainsi que le comité de rémunération. La société de gestion peut en fournir une copie papier sur demande.

Lieu et modalités d'obtention de la valeur liquidative :

La dernière valeur liquidative de l'OPCVM est disponible sur simple demande auprès d'AXA Investment Managers Paris ou sur son site www.axa-im.com.

Fiscalité :

L'OPCVM est soumis au régime fiscal de la France. Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de titres de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM ou de votre conseiller habituel.

Déclaration de responsabilité :

La responsabilité d'AXA Investment Managers Paris ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.
L'OPCVM n'est pas ouvert aux Investisseurs US visés dans le prospectus.

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

FRAMLINGTON EQUITIES

AGIPI Actions Monde

Catégorie d'actions : AGIPI Actions Monde Capitalisation EUR (ISIN : FR0000283749)
Cet OPCVM est géré par AXA IM Paris, filiale du Groupe AXA IM

Objectif et politique d'investissement

L'OPCVM est classé dans la catégorie suivante: « Actions internationales ».

Objectif de gestion

L'objectif de l'OPCVM est la recherche de performance à long terme du capital, mesurée en Euro, en investissant sur les marchés internationaux des actions.

Politique d'investissement

L'OPCVM est activement géré afin de capturer les opportunités sur les marchés internationaux des actions. Le gérant pourra ou non investir dans des titres composant l'indicateur de référence à sa libre discrétion et sans contrainte particulière.
Les décisions d'investissement se fondent sur une combinaison d'analyses spécifiques macroéconomiques, sectorielles et d'entreprises. Le processus de sélection des actions se base principalement sur une analyse rigoureuse du modèle économique des sociétés, de la qualité de gestion, des perspectives de croissance et du profil général de rendement-risque.
L'OPCVM peut investir jusqu'à 100% de son actif en actions et titres assimilés de toutes capitalisations et de tous les secteurs économiques sur les marchés de pays membres de l'OCDE ou hors OCDE.
L'OPCVM peut également investir jusqu'à 40% de son actif dans des titres de créance et instruments du marché monétaire émis ou garantis par des états ou des émetteurs publics ou privés membres ou non de l'OCDE et dont les notations sont comprises entre AAA et BBB- sur l'échelle Standard & Poor's (ou équivalente chez toute autre agence de notation), étant entendu que la décision d'acquérir ou de céder un titre ne se fonde pas mécaniquement et exclusivement sur le critère de leur notation, mais repose également sur d'autres critères d'analyse du gérant, tel qu'une analyse interne du risque de crédit ou de marché.
L'OPCVM applique la Politique d'AXA IM sur les normes Environnementales, Sociales et de Gouvernance (« Politique d'AXA IM sur les normes ESG»), qui sont disponibles sur le site internet : https://particuliers.axa-im.fr/fr/investissement-responsable.
Dans la limite de 200% de l'actif net de l'OPCVM, la stratégie d'investissement peut être réalisée par des investissements en direct ou via des dérivés. L'OPCVM peut utiliser des dérivés également pour se couvrir.

Indicateur de référence

L'indice MSCI World Total Return Net (MSCI World Index).
L'indice MSCI World, dividendes nets réinvestis, établis par Morgan Stanley Capital International, est représentatif de la performance des marchés internationaux des actions de pays membres de l'OCDE, de Hong-Kong et de Singapour, hors OCDE.
Pour des informations complémentaires vous pouvez vous connecter sur le site: www.msci.com
La gestion de l'OPCVM n'étant pas indicielle, sa performance pourra s'éloigner sensiblement de l'indicateur de référence qui n'est qu'un indicateur de comparaison.

Devise de l'OPCVM

Devise de référence de l'OPCVM : Euro.

Durée de placement recommandée

Cet OPCVM pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 8 ans.

Modalités de souscription/rachat

Les ordres de souscription et de rachat doivent parvenir auprès du dépositaire, chaque jour ouvré avant 12h00 (heure de Paris) et sont exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative. L'attention des actionnaires est attirée sur l'existence potentielle de délais de traitement supplémentaires du fait de l'existence d'intermédiaires tels que le conseiller financier ou le distributeur.
La valeur liquidative de cet OPCVM est calculée sur une base quotidienne.

Profil de risque et de rendement

Risque plus faible ← → **Risque plus élevé**

Rendement potentiellement plus faible — Rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	**5**	6	7

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Pourquoi l'OPCVM est-il dans cette catégorie?

L'OPCVM n'est pas garanti en capital. Il est investi sur des marchés et/ou utilise des techniques ou instruments, soumis à des variations à la hausse comme à la baisse pouvant engendrer des gains ou des pertes.

L'indicateur de risque de l'OPCVM est représentatif de son exposition aux marchés actions internationales.

Risques importants non pris en compte par l'indicateur de risque

Risque de contrepartie : risque d'insolvabilité ou de défaillance d'une contrepartie de l'OPCVM, pouvant conduire à un défaut de paiement ou de livraison.

Impact de certaines techniques de gestion telles que l'utilisation de produits dérivés: le recours à ces techniques peut entraîner un levier ayant pour conséquence une amplification de l'impact des mouvements de marché sur l'OPCVM et peut engendrer des risques de pertes importantes et une baisse de la valeur liquidative.

FRAMLINGTON EQUITIES

AGIPI Actions Monde

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des actions, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	5.00%
Frais de sortie	5.00%
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital (pour les souscriptions: avant que celui-ci ne soit investi / pour les rachats: avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué).	
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	1.08%
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Aucune

Les frais d'entrée et de sortie affichés sont des frais maximum. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Les frais courants sont fondés sur les dépenses de la période des 12 derniers mois se terminant en décembre 2019. Ce pourcentage peut varier d'une année sur l'autre. Il exclut :

- les commissions de performance
- les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre OPCVM. Certaines stratégies d'investissement entraînant une rotation du portefeuille régulière génèrent des coûts supplémentaires de transaction

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez vous référer à la section « frais » du prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site internet www.axa-im.com.

Performances passées

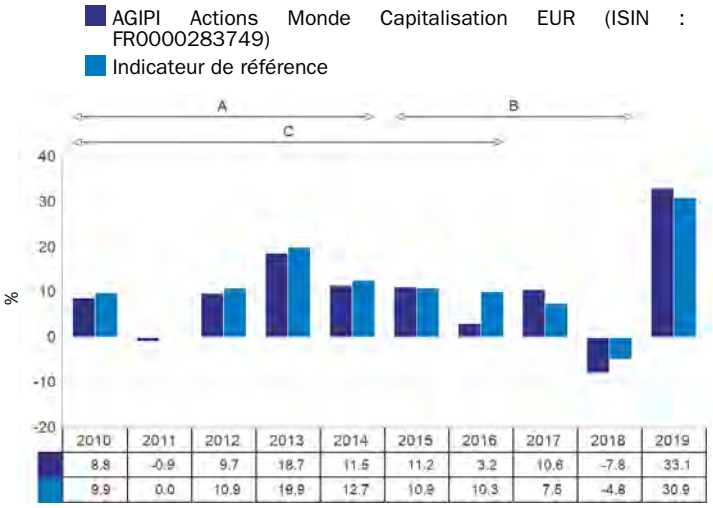

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
	8.8	-0.9	9.7	18.7	11.5	11.2	3.2	10.6	-7.8	33.1
	9.9	0.0	10.9	19.9	12.7	10.9	10.3	7.5	-4.8	30.9

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Les performances présentées sont nettes de frais. Les frais d'entrée et de sortie ne sont pas inclus dans les performances.

L'OPCVM a été créé le 31/03/1997.

Les performances passées sont calculées en Euro et sont exprimées en pourcentage de la valeur liquidative de l'OPCVM à chaque fin d'année.

A compter du 24 avril 2017, les sommes distribuables sont affectées en actions de capitalisation.

A: Les performances passées ont été réalisées dans des conditions qui ne sont plus d'actualité.

B: A partir du 30/09/2015, la stratégie d'investissement et le profil de risques de l'OPCVM ont été modifiés et l'indicateur de référence est désormais le MSCI Europe.

C: Affectation des sommes distribuables: Distribution.

Informations pratiques

Dépositaire :

BNP-Paribas Securities Services, Grands Moulins de Pantin
9, rue du Débarcadère - 93500 Pantin

Informations supplémentaires :

Plus d'informations concernant cet OPCVM, tels que le dernier prospectus, ainsi que le rapport annuel ou semi-annuel sont disponibles gratuitement auprès de la société de gestion ou bien sur le site www.axa-im.com.

Des détails sur la politique de rémunération actuelle de la société de gestion sont disponibles à l'adresse https://www.axa-im.com/en/remuneration. Ils incluent la description du mode d'attribution de la rémunération et des avantages aux employés ainsi que le comité de rémunération. La société de gestion peut en fournir une copie papier sur demande.

Lieu et modalités d'obtention de la valeur liquidative :

La dernière valeur liquidative de l'OPCVM est disponible sur simple demande auprès d'AXA Investment Managers Paris ou sur son site www.axa-im.com.

Fiscalité :

L'OPCVM est soumis au régime fiscal de la France. Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de titres de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM ou de votre conseiller habituel.

Déclaration de responsabilité :

La responsabilité d'AXA Investment Managers Paris ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM. L'OPCVM n'est pas ouvert aux Investisseurs US visés dans le prospectus.

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPC. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPC et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

AGIPI GRANDES TENDANCES

Code ISIN : (C/D) FR0010492405

Fonds d'Investissement à Vocation Générale (FIVG) soumis au droit français

Cette SICAV est gérée par BFT Investment Managers, société de Amundi

Objectifs et politique d'investissement

Classification AMF ("Autorité des Marchés Financiers") : Actions internationales
En souscrivant à AGIPI GRANDES TENDANCES, vous investissez dans une sélection d'OPC actions intervenant sur l'ensemble des zones géographiques, sans répartition par pays prédéterminée.
L'objectif est, sur un horizon de placement de 8 ans, de profiter de la valorisation d'une sélection d'OPC dont l'univers de gestion est centré sur des entreprises dont les perspectives de bénéfices et de chiffres d'affaires sont fortement influencées par les grandes tendances mondiales à long terme notamment économiques, sociales, démographiques ou technologiques.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion sélectionne des titres sur la base d'analyses macro-économiques, qualitative et quantitative.
L'OPC a vocation à être investi jusqu'à 100% de son actif en OPC actions internationales, de toutes tailles de capitalisation et de toutes zones géographiques. L'exposition de l'OPC aux marchés émergents est limitée à 30% de l'actif.

Les investissements en produits de taux sont limités à 40% de l'actif. Ils peuvent être émis par des entités publiques et / ou privées, sans répartition prédéfinie en matière de secteur ou de nature des instruments. Ces titres obligataires seront sélectionnés selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la Société de gestion. La gestion pourra recourir, de façon non exclusive et non mécanique, à des titres ayant une notation, à l'acquisition, allant de AAA à BBB- sur l'échelle de notation de Standard & Poor's ou de notation équivalente par des agences de notation agréés.

Le résultat net de la SICAV est réinvesti ou redistribué sur décision de la de la SICAV et les plus-values nettes réalisées de la SICAV sont réinvesties ou redistribuées sur décision de la SICAV.
Vous pouvez demander le remboursement de vos actions chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne.
Recommandation : cette SICAV pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 8 ans.

Profil de risque et de rendement

à risque plus faible, à risque plus élevé,

rendement potentiellement plus faible rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	**6**	7

Le niveau de risque de ce fonds reflète principalement le risque du secteur du marché actions sur lequel il est investi.
Les données historiques utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque numérique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur.
La catégorie de risque associée à cette SICAV n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.
La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».
Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de liquidité : dans le cas particulier où les volumes d'échange sur les marchés financiers sont très faibles, toute opération d'achat ou vente sur ces derniers peut entraîner d'importantes variations du marché.
- Risque de contrepartie : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.
- L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du portefeuille.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de la SICAV y compris les coûts de commercialisation et de distribution des actions, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	5,00 %
Frais de sortie	5,00 %
Ces taux correspondent au pourcentage maximal pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi (entrée) ou ne vous soit remboursé (sortie).	
Frais prélevés par la SICAV sur une année	
Frais courants	2,39 % de l'actif net moyen
Frais prélevés par la SICAV dans certaines circonstances	
Commission de performance	Néant

Les **frais d'entrée et de sortie** affichés sont des frais maximum. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs - vous pouvez obtenir plus d'information auprès de votre conseiller financier.

Les **frais courants** sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent, clos le 28 juin 2019. Ce pourcentage peut varier d'une année sur l'autre. Il exclut :

- les commissions de surperformance,
- les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par la SICAV lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre OPC.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous référer à la rubrique « **frais et commissions** » du prospectus, disponible sur simple demande auprès du Service Client de la société de gestion.

Performances passées

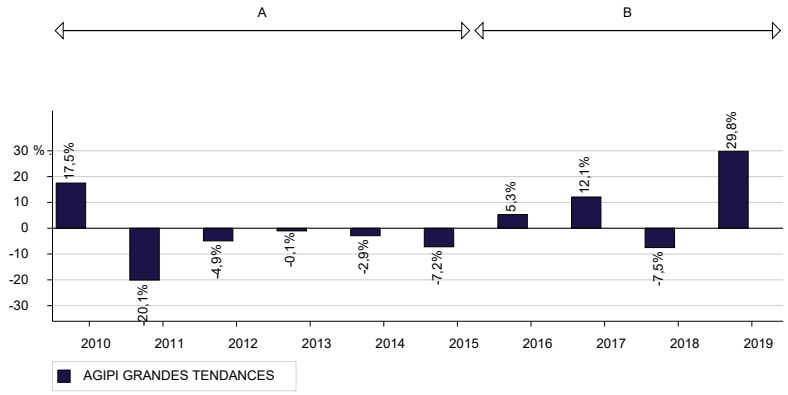

A : Durant cette période, l'allocation thématique de la SICAV est centrée sur les secteurs mondiaux des ressources naturelles, de l'énergies, des énergies renouvelables et de l'environnement.
B : Durant cette période, l'allocation thématique de la SICAV est centrée sur les entreprises qui devraient tirer profit de l'évolution de grandes tendances mondiales à long terme.

Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances futures.
Les performances annualisées présentées dans ce diagramme sont calculées revenus nets réinvestis et après déduction de tous les frais prélevés par la SICAV.
La SICAV a été créée le 22 août 2007.
La devise de référence est l'euro (EUR).

Les performances antérieures au 30/09/2015 ont été réalisées dans des circonstances qui ne sont plus d'actualité.

Informations pratiques

Nom du dépositaire : BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES.
Le dernier prospectus et les derniers documents d'information périodique réglementaires, ainsi que toutes autres informations pratiques, sont disponibles gratuitement auprès de la société de gestion.

La valeur liquidative est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion et du dépositaire.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de titres de la SICAV peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de la SICAV.
La responsabilité de BFT Investment Managers ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus.

Cette SICAV est agréé(e) en France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers (AMF).

La société de gestion BFT Investment Managers est agréée en France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers (AMF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 28 octobre 2019

INFORMATIONS CLES POUR L'INVESTISSEUR (DICI)

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

AGIPI INNOVATION
FONDS COMMUN DE PLACEMENT A RISQUES (FCPR)
Code ISIN : FR0007024245
Non coordonné soumis au droit français (*ci-après le* ***« Fonds »)***
Société de gestion : AXA Investment Managers Paris

• Objectif et politique d'investissement

Objectif de Gestion
Le Fonds a pour objet la constitution d'un portefeuille diversifié de participations par la réalisation, pour au moins 50% de son actif, d'opérations d'investissements en titre de capital ou donnant accès au capital de sociétés non cotées actives dans différents secteurs d'activités industrielles ou de services.

Politique d'investissement
Le Fonds investira principalement de façon minoritaire, aux côtés d'opérateur du métier, dans des sociétés européennes de taille et de maturité diversifiées (chiffre d'affaires généralement compris entre 7,5 millions et plusieurs milliards d'euros). Le Fonds pourra également investir dans d'autres fonds sélectionnés en fonction de la qualité des équipes de gestion de ces fonds. Ces fonds peuvent être gérés par des sociétés du groupe AXA.

Le Fonds axera sa stratégie sur la réalisation d'opérations de capital-développement dans des sociétés ou dans des FCPR qui répondront aux critères exposés ci-dessus.

Le Fonds pourra par ailleurs et à titre accessoire intervenir sur d'autres secteurs du capital-investissement tels que le capital-amorçage, le capital-retournement ou le capital-transmission ou participer à des opérations de pré-introduction en bourse dans des sociétés opérant dans tous secteurs d'activités.

Le Fonds pourra également investir à titre accessoire :
- en valeurs mobilières émises par des sociétés françaises ou de la zone euro cotées sur des marchés réglementés (titres de capital et titres donnant accès au capital, obligations, obligations convertibles, bons, comptes courants d'associés) ;
- en parts ou actions d'OPCVM monétaires ou obligataires ainsi qu'en certificats de dépôt et dépôt à terme.

Enfin, le Fonds pourra investir dans des instruments financiers à terme, dans le cadre d'une politique de couverture du risque de change. La décision de constituer une couverture sera prise pour des périodes de temps limitées, après une étude d'opportunité mettant en relief le coût et la nature de la couverture.

Le résultat net de chaque exercice du Fonds ainsi que les produits de cession peuvent être, à la discrétion de la Société de gestion, distribués en tout ou partie ou capitalisés.

Le Fonds a été créé le 29 juillet 1998 pour une durée initiale de dix (10) ans, sauf en cas de dissolution anticipée telle que visée à l'article 27 du Règlement. La durée de vie du Fonds a été prorogée jusqu'au 29 novembre 2013.

• Profil de risque et de rendement

Indicateur de risque du Fonds

A risque plus faible — A risque plus élevé

Rendement potentiellement plus faible — Rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7

Le Fonds présentant un risque très élevé de perte en capital, la case 7 apparait comme la plus pertinente pour matérialiser le degré de ce risque (notamment lié aux investissements non cotés).

Les risques importants du Fonds sont par ailleurs :

Risques de perte en capital : Le Fonds a vocation à financer en fonds propres des entreprises. La performance du Fonds est donc directement liée à la performance des entreprises dans lesquelles il est investi, laquelle est soumise à de nombreux aléas tels que : retournement du secteur d'activité, récession de la zone géographique, modification substantielle apportée à l'environnement juridique et fiscal, évolution défavorable des taux de change, etc.

Risques d'illiquidité des actifs du Fonds : Le Fonds est un fonds de capital-investissement qui pourra être investi dans des titres non cotés sur un marché d'instruments financiers. Ces titres sont peu ou pas liquides. Par suite, et bien que le Fonds aura pour objectif d'organiser la cession de ses participations dans les meilleures conditions, il ne peut être exclu que le Fonds éprouve des difficultés à céder de telles participations dans les délais et à un niveau de prix souhaités. Cela est susceptible de se traduire par une baisse corrélative de la valeur liquidative du Fonds.

Risques de crédit : La part du Fonds investie dans les instruments de taux et d'obligations sera soumise à un risque de crédit, en cas de dégradation ou de défaillance d'un émetteur, ce qui peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du Fonds.

Risque opérationnel : Le Fonds est géré par une société de gestion, laquelle peut représenter un risque opérationnel en cas d'inadéquation de ses processus internes, de ses contrôles ou d'événements externes. Il en est de même pour le dépositaire ou tout autre prestataire du Fonds.

• Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du FCPR agréé y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts ; ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais, commissions et partage des plus-values
Répartition des taux de frais annuels moyens (TFAM) maximaux
gestionnaire et distributeur par catégorie agrégée de frais

Le Taux de Frais Annuel Moyen (TFAM) gestionnaire et distributeur supporté par le souscripteur est égal au ratio calculé en moyenne annuelle sur une période de neuf ans entre :
– le total des frais et commissions prélevés tout au long de la vie du Fonds y compris ses éventuelles prorogations, telles qu'elles sont prévues dans son règlement ;
– et le montant des souscriptions initiales totales.

Ce tableau présente les valeurs maximales que peuvent atteindre les décompositions, entre gestionnaire et distributeur, de ce TFAM.
Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts ; ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Catégorie agrégée de frais	Taux de frais annuels moyens (TFAM) maximum (1)	
	TFAM gestionnaire et distributeur maximum	Dont TFAM distributeur maximum
a) Droits d'entrée et de sortie (2)	0,34%	0%
b) Frais récurrents de gestion et de fonctionnement maximum (3)	2,1%	0%
c) Frais de constitution du Fonds (4)	0%	0%
d) Frais de fonctionnement non récurrents liés à l'acquisition, au suivi et à la cession des participations (5)	0,03%	0%
e) Frais de gestion indirects (6)	2,87%	0%
TOTAL	5,42%	0%

(1) La politique de gestion des frais n'a pas vocation à évoluer en fin de vie du Fonds.
(2) Les droits d'entrée sont payés par le souscripteur
(3) Les frais récurrents de gestion et de fonctionnement du Fonds comprennent notamment la rémunération de la Société de gestion, du Dépositaire, des Commissaires aux Comptes, etc.
(4) Les frais de constitution du Fonds correspondent aux frais et charges supportés par le Fonds pour la création, l'organisation et la promotion du Fonds (frais juridiques, frais de marketing, etc.)
(5) Les frais non récurrents de fonctionnement liés à l'acquisition, au suivi et à la cession des participations sont tous les frais à la charge du Fonds liés à ses activités d'investissement. Ces frais recouvrent les frais et honoraires d'audit, d'études et de conseils relatifs à l'acquisition, la cession de titres et au suivi des participations, etc.
(6) La Société de Gestion du Fonds ne prélève pas de frais de gestion indirects. Les frais de gestion indirects sont les frais de gestion à la charge du Fonds liés aux investissements dans d'autres OPCVM et fonds d'investissement.

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez-vous référer aux pages 22 à 23 du Règlement du Fonds, disponible sur le site Internet : www.axa-im.com.

Modalités spécifiques de partage de la plus-value (« Carried interest »)

DESCRIPTION DES PRINCIPALES RÈGLES DE PARTAGE DE LA PLUS-VALUE (« Carried interest »)	ABRÉVIATION ou formule de calcul	VALEUR
Pourcentage des produits et plus-values nets de charges du Fonds attribuées aux parts dotées de droits différentiés dès lors que le nominal des parts aura été remboursé au souscripteur	PVD	0 %
Pourcentage minimal du montant des souscriptions initiales totales que les titulaires de parts dotées de droits différenciés doivent souscrire pour bénéficier du pourcentage (PVD)	SM	0%
Conditions de rentabilité du Fonds qui doit être atteint pour que les titulaires de parts dotées de droits différenciés puissent bénéficier du pourcentage ci-dessus mentionné : % du nominal remboursé au souscripteur.	RM	0%

Commission normalisée, selon trois scénarios de performance, entre le montant des parts ordinaires souscrites par le souscripteur, les frais de gestion et de distribution et le coût pour le souscripteur du « Carried interest ».

Rappel de l'horizon temporel utilisé pour la simulation : durée de vie du Fonds (y compris prorogations réalisées), soit 14 ans.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE (évolution de l'actif net du Fonds depuis la souscription, en % de la valeur initiale)	MONTANTS TOTAUX, SUR TOUTE LA DURÉE DE VIE DU FONDS (y compris prorogations) pour un montant initiale de parts ordinaires souscrites de 1.000 € dans le Fonds			
	Montant initial des parts ordinaires souscrites	Frais de gestion et de distribution (hors droits d'entrée)	Impact du « Carried Interest »	Total des distributions au bénéfice du souscripteur de parts lors de la liquidation (nettes de frais)
Scénario pessimiste : 50 %	1.000 €	272 €	0 €	228 €
Scénario moyen : 150 %	1.000 €	440 €	0 €	1060 €
Scénario optimiste : 250 %	1.000 €	608 €	0 €	1609 €

Attention, les scénarios ne sont donnés qu'à titre indicatif et leur présentation ne constitue en aucun cas une garantie sur leur réalisation effective. Ils résultent d'une simulation réalisée selon les normes réglementaires prévues à l'article 5 de l'arrêté du 10 avril 2012, pris pour l'application du décret n°2012-465 du 10 avril 2012 relatif à l'encadrement et à la transparence des frais et commissions prélevés directement ou indirectement par les fonds et sociétés mentionnés à l'article 199 terdecies-0 A du CGI et 885-0 V bis du CGI.

• Informations pratiques

Nom du dépositaire : BNP Paribas Securities Services
Lieu et modalités d'obtention d'information sur le Fonds :
Le Règlement, le dernier rapport annuel, la dernière composition de l'actif sont ou seront disponibles sur simple demande écrite du porteur adressée à la Société de gestion dans un délai de 8 jours à compter de la réception de la demande. Sur demande, ces documents pourront lui être adressés sous format électronique. Le Règlement du Fonds et le DICI sont téléchargeables sur le site www.axa-im.com.
Lieu et modalités d'obtention de la Valeur liquidative : Pour toute question, s'adresser à la Société de Gestion.
La Société de gestion établit la Valeur liquidative des parts du Fonds quotidiennement. La Valeur liquidative des parts la plus récente est communiquée à tous les Porteurs de parts qui en font la demande, dans les 8 jours suivant leur demande.
Fiscalité : Le Fonds a vocation à permettre aux porteurs de parts de catégorie A de bénéficier sous certaines conditions **d'une part** d'une réduction d'impôt de solidarité sur la fortune (« **ISF** ») conformément aux dispositions de l'article 885-0 V bis du CGI, ou d'une réduction d'impôt sur le revenu (« **IR** ») conformément aux dispositions de l'article 199 terdecies-0 A du CGI ou des deux (étant précisé qu'une même souscription ne permet de prétendre au bénéfice que d'un seul dispositif de réduction) **et d'autre part** d'une exonération d'IR sur les produits et plus-values que le Fonds pourrait distribuer aux porteurs de parts de catégorie A (et de l'éventuelle plus-value qu'ils pourraient réaliser sur la cession des parts du Fonds) conformément aux dispositions des articles 150-0 A et 163 quinquies B du CGI. Le bénéfice de la réduction d'IR est notamment conditionné à l'engagement du porteur de Parts A de conserver les parts du Fonds pendant au moins 5 ans suivant leur date de souscription.
Le bénéfice de la réduction d'ISF est quant à lui notamment conditionné à l'engagement du porteur de parts de conserver les parts du Fonds jusqu'au 31 décembre de la 5e année suivant celle de la souscription. Une note fiscale distincte, non visée par l'AMF, décrivant les conditions à respecter pour bénéficier des avantages fiscaux est disponible sur simple demande adressée à la Société de gestion.

Informations contenues dans le DICI :
La responsabilité de la Société de gestion ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du Règlement du Fonds.
Les termes précédés d'une majuscule sont définis dans le Règlement du Fonds.
Le Fonds est agréé par l'AMF et réglementé par l'AMF.
La Société de gestion, AXA Investment Managers Paris, Cœur Défense - Tour B – La défense 4, 100 esplanade du Général de Gaulle, 92932 Paris La Défense Cedex, est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers.
Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour du 1er juillet 2013.

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce FIA. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce FIA et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

AGIPI MONDE DURABLE (FR0010500603)

FIA soumis au droit français

BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT France, une société de gestion appartenant au groupe BNP Paribas.

Objectifs et politique d'investissement

Objectif de gestion : De classification Actions internationales, la SICAV a pour objectif d'obtenir une performance supérieure à l'indicateur de référence composite 50% MSCI WORLD NR (EUR) + 50% FTSE Environmental Opportunities All-Shares sur un horizon d'investissement minimum de 8 ans. Elle est gérée selon une approche d'investissement socialement responsable (ISR).

Caractéristiques essentielles de la SICAV :

La SICAV est gérée selon la philosophie d'investissement ISR qui vise à satisfaire un objectif financier, tout en définissant comme critère primordial la préservation de l'intérêt général tant sur le plan social, économique qu'environnemental. Le processus d'investissement de la SICAV met en place une analyse des critères portant sur l'environnement, le social et la gouvernance d'entreprise. Ce processus permet de rechercher les entreprises les mieux placées de par leur comportement ou leur produits.

La recherche interne consiste à analyser un univers d'investissement initial comportant environ 1 000 actions mondiales selon des critères financiers (tel que l'évaluation des fondamentaux) et un critère ISR obligatoire (basé sur la notation environnementale, social et de gouvernance d'entreprise) _ la liste des valeurs éligibles est actualisée en continu.

L'investissement de la SICAV conjuguera à la fois l'approche «Best in class» (qui permet d'investir aussi bien dans les grandes sociétés que dans les moyennes ou dans celles à fort potentiel de croissance), et une approche d'investissement de type «bottom-up» (permettant de prendre des décisions de long terme liées à des thématiques diversifiées pour profiter de sources de valeur ajoutée différentes et décorrélées).

Le portefeuille de la SICAV est composé, à hauteur de 75% minimum de son actif net, d'actions et autres titres pouvant donner accès au capital ou aux droits de vote de sociétés ayant leur siège social dans un des pays composant l'indicateur de référence.

La SICAV peut investir jusqu'à 10% de son actif net en titres de sociétés de pays émergents. Dans ce cadre, le portefeuille de la SICAV comprend des actions de sociétés de petites, de moyennes et de grandes capitalisations, issues de tous secteurs d'activité.

Si les conditions de marché l'imposent et/ou dans l'attente d'une opportunité d'investissement en actions, la partie du portefeuille non exposée aux titres de capital peut être constituée de titres de créance et instruments du marché monétaire, dans la limite de 25% de l'actif net.

Le gérant peut utiliser les instruments dérivés négociés sur les marchés à terme réglementés ou de gré à gré français ou étrangers, de couvrir et/ou exposer le portefeuille au risque de taux, le risque actions et/ou couvrir le risque de change.

Le risque de change pourra aller jusqu'à 100% de l'actif net.

Les demandes de rachat sont reçues tous les jours à tout moment et centralisées par BNP Paribas Securities Services au plus tard à 11 heures (heure de Paris). Elles sont exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative, soit à cours inconnu, réglées dans les 5 jours suivant la date de calcul de la valeur liquidative.

Affectation du résultat net et des plus-values nettes réalisées : Capitalisation.

Pour obtenir plus de détails, il est conseillé de se reporter au prospectus de la SICAV.

Autres informations :

Cette SICAV pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 8 ans.

Profil de risque et de rendement

Risque plus faible — Risque plus élevé

Rendement potentiellement plus faible — Rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	**5**	6	7

- Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de la SICAV;
- La catégorie de risque associée à cette SICAV n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps;
- La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».
- L'investissement dans des instruments de type actions justifie la catégorie de risque. Ceux-ci sont sujets à d'importantes fluctuations de cours souvent amplifiées à court terme.

Risque(s) important(s) non pris en compte dans l'indicateur dont la réalisation peut entrainer une baisse de la valeur liquidative :
Pour obtenir plus de détails, il est conseillé de se reporter au prospectus.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de la SICAV y compris les coûts de commercialisation et de distribution des actions, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	Non acquis à l'OPC :5,00%
Frais de sortie	Non acquis à l'OPC :5,00%
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.	
Frais prélevés par la SICAV sur une année	
Frais courants	1,85%(*)
Frais prélevés par la SICAV dans certaines circonstances	
Commission de performance	Néant

Les frais d'entrée et de sortie sont des maxima. Dans certains cas, ces frais sont moindres. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Les frais d'entrée et de sortie ne s'appliquent pas dans le cadre des contrats d'assurance vie souscrits par l'AGIPI auprès d'AXA.

(*) Le pourcentage de frais courants se fonde sur les frais annualisés précédemment facturés à la SICAV. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Il ne comprend pas :

- les commissions de surperformance ;
- les frais d'intermédiation, excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par la SICAV lorsqu'elle achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous référer à la rubrique "Frais et commissions" du prospectus de la SICAV, disponible à cette adresse : www.bnpparibas-am.com.

Performances passées

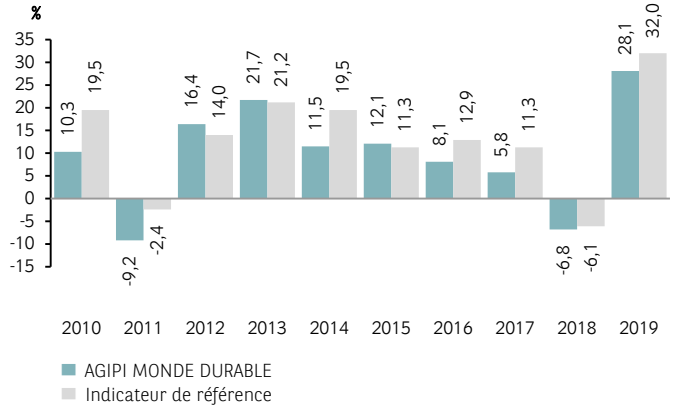

- Les performances passées ne sont pas un indicateur des performances futures ;
- Les performances sont calculées nettes de frais de gestion ;
- La SICAV a été créée le 12 septembre 2007 ;
- Les performances passées ont été évaluées en Euro.

Informations pratiques

- Dépositaire : BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES
- La valeur liquidative de la SICAV est disponible à cette adresse: www.bnpparibas-am.com.
- Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention d'actions de cette SICAV peuvent être soumis à imposition. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès d'un conseiller fiscal.
- Cette SICAV est spécifiquement destinée à servir de support à des contrats d'assurance vie du groupe AXA libellés en unités de compte, souscrits par l'association AGIPI.
- Le prospectus et les derniers documents annuels et périodiques de la SICAV, rédigés en français, sont adressés gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de: BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT France - Service Client - TSA 47000 - 75318 Paris cedex 09 France.
- La responsabilité de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT France ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de la SICAV.

Cette SICAV est agréée en France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers.
Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 11 février 2020.

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPC. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPC et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT SRI un compartiment de la SICAV AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING

Classe P - Code ISIN : (C) FR0010749853

Cette SICAV est gérée par Amundi Asset Management, société de Amundi

Objectifs et politique d'investissement

Classification AMF ("Autorité des Marchés Financiers") : OPCVM Obligations et autres titres de créance libellés en euro.

En souscrivant à AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT SRI - P, vous investissez principalement dans des titres obligataires privés libellés en euro, en tenant compte notamment de critères "socialement responsables".

L'objectif de gestion est, sur l'horizon de placement recommandé, de surperformer l'indice Barclays Euro Aggregate Corporate (cours de clôture et coupons réinvestis), après prise en compte des frais courants,tout en intégrant des critères ESG dans le processus de sélection et d'analyse des titres du compartiment.

Cet indice est composé de titres obligataires émis en Euro par des émetteurs privés (industriels, financiers et utilities) appartenant à la catégorie de notation investment grade. La nationalité de l'émetteur n'est pas un critère discriminant.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion intègre des critères ESG (Environnement, Social, Gouvernance) combinés avec une gestion active reposant sur un processus d'investissement rigoureux, basé sur 2 axes de performance: la gestion du risque de taux (analyse économique et sectorielle) et la gestion du risque de crédit (sélection des émetteurs et des titres). A titre indicatif, les critères ESG peuvent être la consommation d'énergie et l'émission de gaz à effet de serre pour la dimension environnementale, les droits de l'Homme, la santé ou la sécurité pour la dimension sociale, ou encore la politique de rémunération et l'éthique globale pour la dimension de la gouvernance.

Le compartiment est investi au minimum à 90% de son actif en obligations privées ou publiques de la zone OCDE et libellées en euros, dont 50 % minimum émis par des émetteurs privés. Le compartiment pourra investir dans des obligations libellées dans des devises autres que l'euro et dont le risque de change sera couvert. Ces titres seront de bonne qualité selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de la Société de gestion. La gestion pourra recourir, de façon non exclusive et non mécanique, à des titres bénéficiant d'une notation allant de AAA à BBB- selon l'échelle Standard & Poor's ou équivalent.

L'analyse extra-financière aboutit à une notation ESG de chaque émetteur sur une échelle allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note). Au minimum 90% des titres en portefeuille bénéficient d'une note ESG. De plus, le fonds pratique une stratégie ISR fondée sur une combinaison d'approches : normative (exclusion des émetteurs aux pratiques ESG les plus contestables notés G) et Best-in-Class (sélection des émetteurs aux meilleures pratiques ESG notés A, B, C et D et exclusion des émetteurs E et F) . Par ailleurs, en plus des exclusions légales, par exemple les entreprises impliquées dans la production ou la distribution de mines antipersonnel et des bombes à sous-munitions interdites par les conventions d'Ottawa et d'Oslo, Amundi exclut de l'univers d'investissement les États qui violent systématiquement et volontairement les droits de l'homme et qui se rendent coupables des plus grands crimes (crimes de guerre et crimes contre l'humanité). Sont également exclus les émetteurs qui réalisent sensiblement plus de 50 % de leur chiffre d'affaires dans l'extraction du charbon. En outre, une politique d'engagement actif est menée afin de promouvoir le dialogue avec les émetteurs et les accompagner dans l'amélioration de leur pratique ESG. Dans le cadre d'une gestion socialement responsable, cette démarche vise à concilier la recherche de performance avec le développement des pratiques socialement responsables et à réaliser une appréciation plus globale des risques et des opportunité s sectorielles propres à chaque émetteur.

La fourchette de sensibilité est de 2 à 8.

L'OPC est géré activement et vise à obtenir une performance supérieure à celle de son indice de référence. Sa gestion est discrétionnaire : il est principalement exposé aux émetteurs de l'indice de référence et peut être exposé à des émetteurs non inclus dans cet indice. La stratégie de gestion intègre un suivi de l'écart du niveau de risque du portefeuille par rapport à celui de l'indice. Un écart modéré par rapport au niveau de risque de cet indice est anticipé.

Le résultat net et les plus-values nettes réalisées par le compartiment sont systématiquement réinvestis chaque année.

Vous pouvez demander le remboursement de vos actions chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne.

La société de gestion pourra mettre en place un dispositif de plafonnement des rachats dans les conditions fixées au paragraphe « Dispositif de plafonnement des rachats » du prospectus.

Recommandation : ce compartiment pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 3 ans.

Profil de risque et de rendement

à risque plus faible, à risque plus élevé,

rendement potentiellement plus faible — rendement potentiellement plus élevé

1	2	**3**	4	5	6	7

Le niveau de risque de ce compartiment reflète principalement le risque du marché des obligations publiques et privées en euro sur lequel il est investi.

Les données historiques utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque numérique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cette SICAV n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit : il représente le risque de dégradation soudaine de la qualité de signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance.
- Risque de liquidité : dans le cas particulier où les volumes d'échange sur les marchés financiers sont très faibles, toute opération d'achat ou vente sur ces derniers peut entraîner d'importantes variations du marché.
- Risque de contrepartie : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.
- L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut avoir un impact négatif sur la valeur liquidative du portefeuille.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des actions, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	1,00 %
Frais de sortie	Néant
Ces taux correspondent au pourcentage maximal pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi (entrée) ou ne vous soit remboursé (sortie).	
Frais prélevés par la SICAV sur une année	
Frais courants	1,36 % de l'actif net moyen
Frais prélevés par la SICAV dans certaines circonstances	
Commission de performance	Néant

Les **frais d'entrée et de sortie** affichés sont des frais maximum. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs - vous pouvez obtenir plus d'information auprès de votre conseiller financier.

Les **frais courants** sont fondés sur les chiffres de l'exercice en cours. Ce pourcentage peut varier d'une année sur l'autre. Il exclut :

- les commissions de surperformance,
- les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre OPCVM.

Le pourcentage des frais courants présenté ci-contre est une estimation. Pour chaque exercice, le rapport annuel de l'OPCVM donnera le montant exact des frais encourus.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous référer à la rubrique « **frais et commission** » du prospectus de cet OPCVM, disponible sur simple demande auprès de la société de gestion.

Performances passées

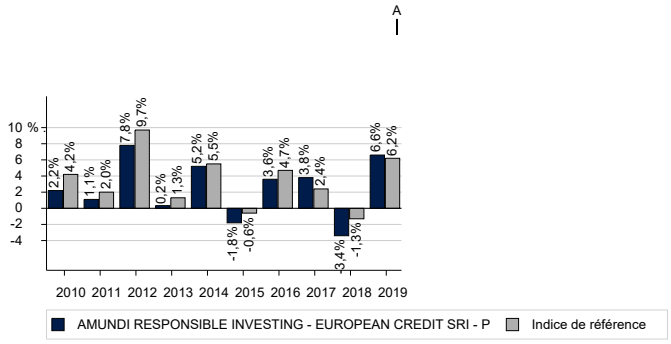

A : Reprise de l'historique de performance du FCP Amundi Credit Euro ISR - P

Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances futures.

Les performances annualisées présentées dans ce diagramme sont calculées après déduction de tous les frais prélevés par la SICAV.

La SICAV a été créée le 4 janvier 2018 et sa classe AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT SRI - P le 6 novembre 2019..

La devise de référence est l'euro (EUR).

Informations pratiques

Nom du dépositaire : CACEIS Bank.

Le dernier prospectus et les derniers documents d'information périodique réglementaires, ainsi que toutes autres informations pratiques, sont disponibles gratuitement auprès de la société de gestion.

Cet OPCVM étant composé de compartiments, son dernier rapport annuel aggrégé est également disponible auprès de la société de gestion.

La valeur liquidative est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion, sur son site internet www.amundi.com, sur les sites internet des établissements commercialisateurs, et publiée dans plusieurs quotidiens nationaux et régionaux ainsi que dans des périodiques.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de titres de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM.

L'OPCVM n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de "U.S. Person" est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

La responsabilité de Amundi Asset Management ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

L'OPCVM propose d'autres parts ou actions pour des catégories d'investisseurs définies dans son prospectus.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 23 mars 2020.

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

FIXED INCOME

AXA Euro Crédit

Catégorie d'actions : AXA Euro Crédit Capitalisation EUR (ISIN : FR0000288664)
Cet OPCVM est géré par AXA IM Paris, filiale du Groupe AXA IM

Objectif et politique d'investissement

L'OPCVM est classé dans la catégorie suivante : «Obligations et autres titres de créance libellés en Euro». L'OPCVM AXA Euro Crédit est nourricier de l'OPCVM AXA World Funds - Euro Sustainable Credit (l'OPCVM maître). A ce titre, AXA Euro Crédit est investi en totalité et en permanence dans la classe M de l'OPCVM maître, hors liquidités qui resteront accessoires.

Rappel de l'objectif de gestion et de la politique d'investissement de l'OPCVM maître :

Objectif de gestion

L'OPCVM vise à générer un revenu et une croissance de votre investissement, mesurés en EUR, à partir d'un portefeuille d'obligations géré activement, investi dans des titres durables (c'est-à-dire des titres d'émetteurs dont le Gestionnaire Financier estime qu'ils font preuve d'une gouvernance efficace et d'une meilleure gestion des questions environnementales et sociales. L'attention des actionnaires est attirée sur le fait que la performance d'AXA Euro Crédit sera inférieure à la performance d'AXA World Funds - Euro Sustainable Credit, en raison des frais propres à l'OPCVM AXA Euro Crédit.

Politique d'investissement

L'OPCVM vise à atteindre son objectif à travers des investissements dans des titres durables en intégrant des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (« ESG ») d'exclusion contraignants et en positionnant positivement le portefeuille vers des investissements dans des sociétés affichant des scores ESG supérieurs à la moyenne. L'OPCVM maintiendra une note ESG moyenne pondérée par les actifs supérieure à la note ESG de l'indice de référence ICE BofAML Euro Corporate 1-10 Yrs (l' « Indice de Référence »), hors liquidités détenues, devises et produits dérivés, conformément à la méthodologie décrite dans le code de transparence de l'OPCVM disponible sur le site https://www.axa-im.com/fund-centre. L'OPCVM est géré activement par rapport à l'Indice de Référence afin de saisir les opportunités du marché des obligations d'entreprises et des emprunts d'État en euro. L'OPCVM investit au moins 50 % de son actif net dans des titres de créance à taux fixe et variable de qualité « Investment grade » libellés en EUR et faisant partie des composantes de l'Indice de Référence. En fonction de ses convictions d'investissement et après une analyse macroéconomique et microéconomique approfondie du marché, le Gestionnaire Financier peut prendre un positionnement plus actif en termes de duration, d'allocation géographique et/ou de sélection sectorielle ou d'émetteur par rapport à l'Indice de Référence. L'écart par rapport à l'Indice de Référence devrait être significatif. Toutefois, dans certaines conditions de marché (forte volatilité du marché du crédit, turbulences, ...), le positionnement de l'OPCVM sur les indicateurs ci-dessus peut être proche de l'Indice de Référence. Les décisions d'investissement suivantes sont prises à la suite d'une analyse approfondie des facteurs macroéconomiques et microéconomiques régissant ce marché : - allocation sectorielle - allocation géographique - positionnement sur la courbe de crédit (la courbe de crédit illustre le rapport entre l'échéance et le rendement du crédit) - sélection des émetteurs - sélection des instruments. L'OPCVM applique la politique d'AXA Investment Managers en matière de standards Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (« Standards ESG ») disponible sur www.axa-im.com/en/responsible-investing, selon laquelle le Gestionnaire Financier vise à intégrer les Standards ESG dans le processus d'investissement en appliquant des exclusions sectorielles spécifiques telles que le tabac et les armes au phosphore blanc, et en excluant les investissements dans des titres émis par des sociétés en violation grave des principes du Pacte Mondial des Nations Unies et affichant les scores ESG les plus faibles tels que décrits dans la politique. Le Gestionnaire Financier applique obligatoirement à tout moment les Standards ESG dans le processus de sélection des titres, à l'exception des instruments dérivés et des OPC sous-jacents éligibles. L'OPCVM investit : - au moins deux tiers de ses actifs dans des emprunts d'Etat et des obligations d'entreprises libellées en euros notés "investment grade" à leur date d'acquisition (la moyenne arithmétique des notes disponibles de Standard & Poor's, Moody's et Fitch sera prise en compte) - jusqu'à un tiers de ses actifs dans des instruments du marché monétaire. L'OPCVM n'investira pas dans des titres notés CCC+ ou en deçà par Standard & Poor's ou assortis d'une note équivalente attribuée par Moody's ou Fitch (la note de crédit la plus basse sera prise en compte) ou, dans le cas des titres non notés, présumés être d'une qualité similaire par le gestionnaire d'investissement dans l'intérêt des actionnaires de l'OPCVM. En cas d'abaissement de la note de crédit d'une obligation en deçà de B- par Standard & Poor's ou en deçà d'une note de crédit équivalente par Moody's ou Fitch (la note de crédit la plus basse sera prise en compte) ou, dans le cas des obligations non notées , présumées être d'une qualité similaire par le gestionnaire d'investissement, lesdites obligations seront vendues dans un délai de six mois. La sélection des instruments de crédit ne repose pas exclusivement et mécaniquement sur leur notation de crédit rendue publique, mais également sur une analyse indépendante des risques de crédit et des risques de marché. Les décisions d'achat ou de vente d'actifs sont prises sur la base de critères complémentaires définis par le gestionnaire d'investissement. L'OPCVM investit au moins 10 % de son actif net dans des obligations vertes, des obligations sociales et des obligations durables. L'OPCVM peut investir jusqu'à 10 % de son actif net dans des obligations de type Contingent Convertible (« CoCo »). Dans la limite de 200 % de son actif net, l'OPCVM peut utiliser des investissements directs et/ou des produits dérivés, en particulier des Credit Default Swaps (CDS), pour atteindre son objectif d'investissement. Des produits dérivés peuvent également être utilisés à des fins de couverture.

Indicateur de référence

L'indice de référence 100% BofA Merrill Lynch EMU Corporate 1-10 Years, coupons nets réinvestis, établi par Merrill Lynch, est représentatif des emprunts obligataires d'émetteurs privés, libellés en Euro. Cet indice s'intéresse aux obligations de maturités de 1 à 10 ans émises sur les marchés de la zone euro. Pour des informations complémentaires vous pouvez vous connecter sur le site: www.ml.com. La gestion de l'OPCVM n'étant pas indicielle, sa performance pourra s'éloigner sensiblement de l'indicateur de référence qui n'est qu'un indicateur de comparaison.

Devise de l'OPCVM

Devise de référence de l'OPCVM nourricier et de l'OPCVM maître : l'euro.

Durée de placement recommandée

Cet OPCVM pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 2 ans.

Modalités de souscription/rachat

Les ordres de souscription, de rachats et d'échange entre les actions C et D doivent parvenir auprès du dépositaire, chaque jour ouvré avant 12h00 (heure de Paris) et sont exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative. L'attention des actionnaires est attirée sur l'existence potentielle de délais de traitement supplémentaires du fait de l'existence d'intermédiaires tels que le conseiller financier ou le distributeur. La valeur liquidative est calculée sur une base quotidienne . Elle est établie lors des jours de bourse hors jours fériés légaux en France ou au Luxembourg. Le calendrier de référence est celui de NYSE Euronext et tient aussi compte du calendrier de l'OPCVM maître. Les dispositions en matière de souscription/rachat de l'OPCVM maître sont disponibles dans le prospectus de celui-ci.

Profil de risque et de rendement

Risque plus faible ← → **Risque plus élevé**

Rendement potentiellement plus faible — Rendement potentiellement plus élevé

1	**2**	3	4	5	6	7

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM. La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Pourquoi l'OPCVM est-il dans cette catégorie ?

L'OPCVM n'est pas garanti en capital. Il est investi sur des marchés et/ou utilise des techniques ou instruments, soumis à de faibles variations dans des conditions normales de marché, mais pouvant néanmoins engendrer des pertes. L'indicateur de risque de l'OPCVM est représentatif de son exposition aux marchés obligataires libéllés en Euro.

Risques importants non pris en compte par l'indicateur de risque

Risque de crédit : risque que les émetteurs de titres de créance détenus par l'OPCVM ne s'acquittent pas de leurs obligations ou voient leur note de crédit abaissée, ce qui entraînerait une baisse de la valeur liquidative. Risque de liquidité : risque de faible niveau de liquidité dans certaines conditions de marché pouvant conduire l'OPCVM à faire face à des difficultés de valorisation, d'achat ou de vente de tout ou partie de ses actifs et ayant un impact potentiel sur sa valeur liquidative. L'OPCVM AXA Euro Crédit est nourricier de l'OPCVM AXA World Funds – Euro Sustainable Credit (l'OPCVM maître). A ce titre, il supporte les mêmes risques additionnels que son maître, à savoir :Risque de contrepartie : risque de faillite, d'insolvabilité ou de défaillance d'une contrepartie de l'OPCVM, pouvant entraîner un défaut de paiement ou de livraison.

Certaines techniques de gestion comportent des risques spécifiques tels que risques de liquidité, de crédit, de contrepartie, risques liés aux sous-

FIXED INCOME
AXA Euro Crédit

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	3.00%
Frais de sortie	Aucun
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi.	
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	0.76%
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Aucune

Les frais d'entrée et de sortie affichés sont des frais maximum. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Les frais courants sont fondés sur les dépenses de la période des 12 derniers mois se terminant en décembre 2019. Ce pourcentage peut varier d'une année sur l'autre. Il exclut :

- les commissions de performance
- les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre OPCVM. Certaines stratégies d'investissement entraînant une rotation du portefeuille régulière génèrent des coûts supplémentaires de transaction

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez vous référer à la section « frais » du prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site internet www.axa-im.com.

Performances passées

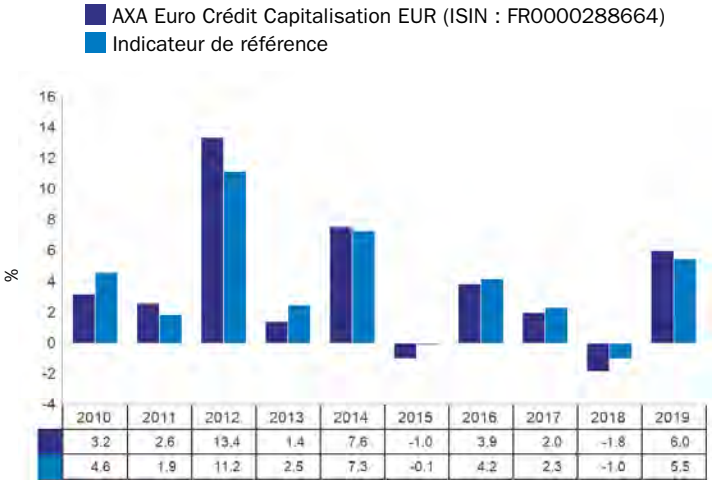

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Les performances présentées sont nettes de frais. Les frais d'entrée et de sortie ne sont pas inclus dans les performances.

L'OPCVM a été créé le 09/05/1988 et la catégorie d'actions a été lancée en 1988.

Les performances passées sont calculées en Euro et sont exprimées en pourcentage de la valeur liquidative de l'OPCVM à chaque fin d'année.

Les données de performance publiées jusqu'à décembre 2014 concernent AXA Euro Crédit avant sa transformation en nourricier (intervenue le 17 décembre 2014): les performances de l'année 2014, publiées en 2015 (le 17/02/2015), tiennent donc compte des performances de l'OPCVM avant sa mutation.

Informations pratiques

Dépositaire :

BNP-Paribas Securities Services, Grands Moulins de Pantin
9, rue du Débarcadère - 93500 Pantin

L'OPCVM nourricier est établi en France ; l'OPCVM maître est établi au Luxembourg.

Informations supplémentaires relatives à l'OPCVM nourricier :

Plus d'informations concernant l'OPCVM nourricier, tels que le dernier prospectus, ainsi que le rapport annuel ou semi-annuel sont disponibles gratuitement en français auprès de la société de gestion, ou bien sur le site www.axa-im.com.
Des détails sur la politique de rémunération actuelle de la société de gestion sont disponibles à l'adresse https://www.axa-im.com/en/remuneration. Ils incluent la description du mode d'attribution de la rémunération et des avantages aux employés ainsi que le comité de rémunération. La société de gestion peut en fournir une copie papier sur demande.

Informations supplémentaires relatives à l'OPCVM maître :

Plus d'informations concernant l'OPCVM maître, tels que le dernier prospectus, ainsi que le rapport annuel ou semi-annuel sont librement disponibles en français auprès de AXA Funds Management S.A. (49, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg), ou bien sur le site www.axa-im.com.

Lieu et modalités d'obtention de la valeur liquidative :

La dernière valeur liquidative de l'OPCVM est disponible sur simple demande auprès d'AXA Investment Managers Paris ou sur son site www.axa-im.com.

Fiscalité :

L'OPCVM nourricier est soumis au régime fiscal de la France. L'OPCVM maître est soumis au régime fiscal du Luxembourg. Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de titres de l'OPCVM nourricier peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner auprès du commercialisateur de l'OPCVM ou de votre conseiller habituel.

Déclaration de responsabilité :

La responsabilité d'AXA Investment Managers Paris ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM. L'OPCVM n'est pas ouvert aux Investisseurs US visés dans le prospectus.

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

FIXED INCOME

AXA IM Fixed Income Investment Strategies - US Corporate Intermediate Bonds

Un compartiment de AXA IM Fixed Income Investment Strategies
Classe d'actions : AXA IM Fixed Income Investment Strategies - US Corporate Intermediate Bonds F (Hedged) Capitalisation EUR (ISIN : LU0546066993)
Ce compartiment est géré par AXA Funds Management S.A., filiale de AXA IM Groupe

Objectif et politique d'investissement

Objectif d'investissement

Le Compartiment entend générer des revenus et une croissance du capital en investissant principalement à moyen terme dans des titres de créance d'entreprises de qualité « investment grade » et libellés en dollars US.

Politique d'investissement

Le Compartiment est géré de manière active. Son objectif est de saisir les opportunités sur le marché américain des obligations de qualité « investment grade », en investissant principalement dans des titres faisant partie de l'univers de l'indice Bloomberg Barclays US Corporate Intermediate (l'« Indice de Référence »). Dans le cadre du processus d'investissement, le Gestionnaire financier bénéficie d'un large pouvoir discrétionnaire sur la composition du portefeuille du Compartiment et peut, en fonction de ses convictions d'investissement, exposer le Compartiment à des entreprises, pays ou secteurs qui ne sont pas inclus dans l'Indice de Référence ou prendre un positionnement différent de celui de l'Indice de Référence en termes de duration, d'allocation géographique et/ou de sélection des secteurs ou des émetteurs, bien que les composantes de l'Indice de Référence soient généralement représentatives du portefeuille du Compartiment. Ainsi, l'écart par rapport à l'Indice de Référence peut s'avérer significatif.
Les décisions d'investissement suivantes sont prises à la suite d'une analyse approfondie des facteurs macroéconomiques et microéconomiques régissant ce marché :
- sélection des émetteu s
- allocation sectoriell
- positionnement sur la courbe de crédit (la courbe de crédit illustre le rapport entre l'échéance et le rendement du crédit)
- sélection des inst uments

Le Compartiment investit essentiellement dans des obligations libellées en USD émises par des entreprises, des États ou des organismes publics.
Le Compartiment peut également investir à titre accessoire dans des titres dont la notation est inférieure à « investment grade » au moment de leur acquisition.
Les titres de qualité Investment Grade seront notés au minimum BBB- par Standard & Poor's ou l'équivalent par Moody's ou Fitch, ou seront considérés comme étant de qualité équivalente par le Gestionnaire financier en l'absence de note. Les titres de qualité Sub-Investment Grade seront notés entre BB+ et B- par Standard & Poor's ou l'équivalent par Moody's ou Fitch, ou seront considérés comme étant de qualité équivalente par le Gestionnaire financier en l'absence de note.
En cas d'abaissement de leur note en dessous de B- par Standard & Poor's ou l'équivalent par Moody's ou Fitch, ou si considérés comme étant de qualité équivalente par le Gestionnaire financier en l'absence de note, les titres seront vendus dans un délai de 6 mois.
Si deux agences de notation attribuent des notes différentes à un même titre, la note la plus basse des deux sera retenue et si plus de deux agences de notation affectent des notes différentes, la deuxième note la plus élevée sera prise en compte.
Le Compartiment peut également détenir des instruments du marché monétaire.
Dans la limite de 200 % de son actif net, le Compartiment peut utiliser des investissements directs et/ou des instruments dérivés, en particulier des « credit default swaps » (CDS), pour atteindre son objectif d'investissement. Des produits dérivés peuvent également être utilisés à des fins de couverture.

L'objectif de la Classe de Parts est la couverture du risque de change découlant de l'écart entre la devise de référence du Compartiment et la devise de cette Classe de Parts via le recours à des instruments dérivés, tout en conservant l'allocation définie au titre de la Politique d'investissement du Compartiment.

Politique de distribution

Dans le cas des classes d'actions de capitalisation (Cap), le dividende est réinvesti.

Devise du compartiment

La devise de référence du Compartiment est USD.

Horizon d'investissement

Ce Compartiment peut ne pas être adapté aux investisseurs qui envisagent de retirer leur capital avant 2 ans.

Souscription et Rachat

Les ordres de souscription, de conversion ou de rachat doivent être reçus par l'Agent de Registre et de Transfert chaque Jour de Valorisation au plus tard à 10h00 (heure du Luxembourg). Ces ordres seront traités sur la base de la Valeur Liquidative calculée ce même Jour de Valorisation. Nous attirons l'attention des investisseurs sur la possibilité d'un délai de traitement supplémentaire dû à l'éventuelle participation d'intermédiaires tels que des Conseillers Financiers ou des distributeurs.
La Valeur Liquidative de ce Compartiment est calculée quotidiennement.

Profil de risque et de rendement

Risque plus faible ← → **Risque plus élevé**

Rendement potentiellement plus faible — Rendement potentiellement plus élevé

1	2	**3**	4	5	6	7

La catégorie de risque est calculée sur la base des performances historiques et ne constitue pas nécessairement un indicateur fiable du futur profil de risque du Compartiment.

La catégorie de risque indiquée n'est pas garantie et peut évoluer avec le temps.

La catégorie la plus faible n'est pas synonyme d'absence de risque.

Pourquoi le Compartiment est-il dans cette catégorie ?

Le Compartiment n'est pas garanti en capital. Le Compartiment investit sur les marchés financiers et utilise des techniques et des instruments qui sont sujets à des variations, ce qui peut engendrer des gains ou des pertes.

Risques additionnels

Risque de contrepartie : risque de faillite, d'insolvabilité ou de défaillance d'une contrepartie du Compartiment, pouvant entraîner un défaut de paiement ou de livraison.

Risque opérationnel : risque que les processus opérationnels, incluant ceux liés à la conservation des actifs, puissent échouer, ce qui engendrerait des pertes.

Risque de liquidité : risque de faible niveau de liquidité dans certaines conditions de marché pouvant conduire le Compartiment à faire face à des difficultés de valorisation, d'achat ou de vente de tout ou partie de ses actifs et ayant un impact potentiel sur sa valeur liquidative.

Risque de crédit : risque que les émetteurs de titres de créance détenus par le Compartiment ne s'acquittent pas de leurs obligations ou voient leur note de crédit abaissée, ce qui entraînerait une baisse de la Valeur liquidative.

Impact des techniques telles que les produits dérivés : certaines stratégies de gestion comportent des risques spécifiques, tels que le risque de liquidité, le risque de crédit, le risque de contrepartie, le risque légal, le risque de valorisation, le risque opérationnel et les risques liés aux actifs sous-jacents. L'utilisation de telles stratégies peut également induire un effet de levier, qui peut accroître l'effet des mouvements du marché sur le Compartiment et engendrer un risque de pertes importantes.

FIXED INCOME

AXA IM Fixed Income Investment Strategies - US Corporate Intermediate Bonds

Frais

Les frais dont vous vous acquittez sont destinés à couvrir les coûts d'exploitation du fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	3.00%
Frais de sortie	Aucun
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.	
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	0.96%
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Aucune

Les frais d'entrée et de sortie indiqués constituent des maximums. Dans certains cas, il peut arriver que vous ayez moins à payer ; vous pouvez obtenir le montant effectif de ces frais auprès de votre conseiller financier.

Les frais courants se basent sur les dépenses encourues pendant la période de douze mois close fin décembre 2019. Ils sont ajustés en fonction des modifications budgétaires mises en place pour 2019. Ces frais peuvent varier d'une année à l'autre. Ils excluent :

- les commissions de performance
- les frais de transaction, excepté dans le cas de frais d'entrée / de sortie payés par le Compartiment lors de l'achat ou la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez consulter la section « Frais » du prospectus, disponible sur le site www.axa-im.com.

Performances passées

AXA IM FIIS US Corporate Intermediate Bonds F (H) Capitalisation EUR (ISIN : LU0546066993)

100% Bloomberg Barclays US Corporate Intermediate Hedged EUR

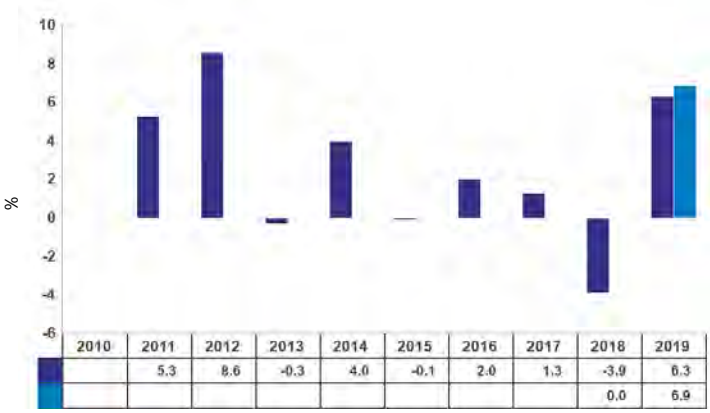

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
		5.3	8.6	-0.3	4.0	-0.1	2.0	1.3	-3.9	6.3
									0.0	6.9

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Les performances passées sont indiquées après déduction des frais courants. Tous frais d'entrée / de sortie sont exclus du calcul.

Le Compartiment a été lancé le 17/05/2004 et la part en 2010.

Les performances passées ont été calculées en EUR et sont exprimées en pourcentage d'évolution de la Valeur liquidative du Compartiment à la fin de chaque année.

La performance du Compartiment n'est pas alignée sur celle de l'indice de référence.
Pour les différentes classes d'actions du Compartiment, la performance de l'indice de référence est indiquée dans la section « Performances passées ». Elle est soit convertie dans le devise de la classe d'actions correspondante, soit couverte contre la devise de référence du Compartiment s'il s'agit de classes d'actions couvertes (« indice de référence couvert »). Lorsque l'indice de référence couvert n'est pas disponible, l'indice de référence est indiqué dans la devise de référence du Compartiment. La performance de l'indice de référence indiqué peut donc être différente de celle de la classe d'actions correspondante du fait que l'écart de performance inhérent à l'activité de couverture du risque de change n'est pas pris en compte dans l'indice de référence.

Informations pratiques

Dépositaire :

State Street Bank International GmbH, Luxembourg Branch
49, Avenue J.F. Kennedy
L-1855 Luxembourg

Autres informations :

De plus amples informations sur ce Compartiment, telles que le prospectus complet ainsi que les derniers rapports annuels et semestriels, peuvent être obtenues gratuitement en anglais, allemand, français, espagnol et italien auprès de la Société de gestion du Compartiment, de l'agent administratif central, des distributeurs du Compartiment, ou en ligne sur www.axa-im.com. D'autres classes de parts sont disponibles pour ce Compartiment. Pour plus d'informations sur les autres classes d'actions, veuillez consulter le prospectus, disponible sur www.axa-im.com.
Le détail de la politique de remuneration actualisée de la société est publié en ligne à l'adresse https://www.axa-im.com/en/remuneration. Cette politique inclut la description de la manière dont les rémunérations et avantages sont octroyés aux salariés, et des informations sur le comité de rémunération. La société en fournira gratuitement un exemplaire imprimé sur demande.

Publication de la Valeur liquidative :

La Valeur liquidative par part est disponible sur www.axa-im.com ainsi qu'au siège social de la Société de gestion.

Législation fiscale :

Le Compartiment est soumis aux lois et réglementations fiscales en vigueur au Luxembourg. En fonction de votre propre pays de résidence, ceci pourrait avoir un impact sur vos investissements. Pour de plus amples détails, veuillez consulter un Conseiller fiscal.

Déclaration de responsabilité :

AXA Funds Management S.A. ne peut être tenu responsable que sur la base d'informations contenues dans ce document qui s'avéreraient erronées, inexactes ou incohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Compartiment.

Transfert entre Compartiments :

Les porteurs de parts peuvent souscrire à toute part de tout Compartiment à convertir en classes d'actifs de tout autre Compartiment, sous réserve que les conditions d'accès à la part, au type ou sous-type d'actifs cible soient remplies à l'égard de ce Compartiment, sur la base de leur Valeur liquidative respective calculée le Jour de Valorisation applicable suivant la réception de la demande de conversion.
Les coûts de rachat et de souscription liés à la conversion peuvent être imputés au porteur de parts, comme indiqué dans le prospectus.
Pour plus d'informations sur la façon de changer de compartiment, veuillez consulter le prospectus, section transfert entre Compartiments, disponible sur www.axa-im.com.

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

FIXED INCOME

Label Euro Obligations

Catégorie d'actions : Label Euro Obligations A EUR (ISIN : FR0010979922)
Cet OPCVM est géré par AXA IM Paris, filiale du Groupe AXA IM

Objectif et politique d'investissement

L'OPCVM est classé dans la catégorie suivante : «Obligations et autres titres de créance libellés en Euro».

Objectif d'investissement

L'objectif de l'OPCVM est la recherche d'une performance annualisée après déduction des frais de gestion réels supérieure à l'indice FTSE EuroBIG All Maturities Total Return Gross en investissant dans des obligations libellées en euro émises ou garanties par un émetteur de la zone OCDE (dont la zone euro).

Politique d'investissement

L'OPCVM est activement géré afin de capturer les opportunités sur le marché obligataire (incluant les actifs de titrisation) mesurées en euro répondant à des critères socialement responsables et émis ou garantis par un émetteur de la zone OCDE (dont la zone euro) ou par un organisme supranational possédant une garantie assimilée ou par des entreprises privées de la zone OCDE (dont la zone euro).
L'OPCVM est géré selon une approche active et fondamentale axée sur les émetteurs performants qui respectent les règles essentielles du développement durable.
Après avoir réalisé des analyses macroéconomiques et microéconomiques, l'OPCVM met en œuvre les stratégies suivantes :
- la prise de position en duration (la duration mesure en nombre d'années la sensibilité d'un portefeuille aux variations des taux d'intérêt)
- le positionnement sur la courbe de taux (la courbe de taux illustre la relation entre la maturité et le taux d'un titre obligataire)
- l'allocation géographique
- la sélection des émetteurs

L'équipe de gestion pourra ou non investir dans des titres composant l'indicateur de référence à sa libre discrétion et sans contrainte particulière.
L'OPCVM applique la Politique d'AXA IM sur les normes Environnementales, Sociales et de Gouvernance (« Politique d'AXA IM sur les normes ESG»), qui sont disponibles sur le site internet : https://particuliers.axa-im.fr/fr/investissement-responsable
La notation des titres de créance est principalement comprise entre AAA et BBB- sur l'échelle Standard & Poor's ou équivalent, étant entendu que la sélection des instruments de crédit ne se fonde pas mécaniquement et exclusivement sur le critère de leur notation mais repose également sur d'autres critères d'analyse du gérant, tel qu'une analyse interne du risque de crédit ou de marché.
L'OPCVM a une fourchette de sensibilité comprise entre 2 et 8 : en cas de variation à la hausse de 1% des taux d'intérêt, la valeur liquidative de l'OPCVM pourra diminuer de 2% à 8%.
Dans la limite de 200% de l'actif net de l'OPCVM, la stratégie d'investissement peut être mise en œuvre par des investissements en direct ou via des dérivés. L'OPCVM peut utiliser des dérivés également pour se couvrir.

Indicateur de référence

L'indice FTSE EuroBIG All Maturities Total Return Gross, établi par le London Stock Exchange Plc, est représentatif des titres obligataires d'Etats et privés, libellés en euro, de toutes maturités.

Pour des informations complémentaires, vous pouvez vous connecter sur le site: www.yieldbook.com.

La gestion de l'OPCVM n'étant pas indicielle, sa performance pourra s'éloigner sensiblement de l'indicateur de référence qui n'est qu'un indicateur de comparaison.

Devise de l'OPCVM

Devise de référence de l'OPCVM : Euro.

Durée de placement recommandée

Cet OPCVM pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 3 ans.

Modalités de souscription/rachat

Les ordres de souscription et de rachat doivent parvenir auprès du dépositaire, chaque jour ouvré avant 14h00 (heure de Paris) et sont exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative. L'attention des porteurs de parts est attirée sur l'existence potentielle de délais de traitement supplémentaires du fait de l'existence d'intermédiaires tels que le conseiller financier ou le distributeur.
La valeur liquidative de cet OPCVM est calculée sur une base quotidienne.
Minimum de souscription initiale : 1 part

Profil de risque et de rendement

Risque plus faible ← → **Risque plus élevé**

Rendement potentiellement plus faible — Rendement potentiellement plus élevé

1	2	**3**	4	5	6	7

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Pourquoi le Compartiment est-il dans cette catégorie ?

L'OPCVM n'est pas garanti en capital. Il est investi sur des marchés et/ou utilise des techniques ou instruments, soumis à des variations à la hausse comme à la baisse pouvant engendrer des gains ou des pertes.

L'indicateur de risque de l'OPCVM est représentatif de son exposition aux marchés obligataires libéllés en Euro.

Risques importants non pris en compte par l'indicateur de risque

Risque de contrepartie : risque d'insolvabilité ou de défaillance d'une contrepartie de l'OPCVM, pouvant conduire à un défaut de paiement ou de livraison.

Risque de crédit : risque que les émetteurs des instruments de dette détenus par l'OPCVM puissent faire défaut ou voir leur qualité de crédit se dégrader, pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Impact de certaines techniques de gestion telles que la gestion de dérivés: certaines techniques de gestion comportent des risques spécifiques tels que risques de liquidité, de crédit, de contrepartie, risques liés aux sous-jacents, risques juridiques, de valorisation et opérationnels.
Le recours à ces techniques peut également entraîner/impliquer un levier ayant pour conséquence une amplification des mouvements de marché sur l'OPCVM et pouvant engendrer des risques de pertes importantes.

FIXED INCOME
Label Euro Obligations

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	4.50%
Frais de sortie	Aucun
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital (pour les souscriptions: avant que celui-ci ne soit investi/pour les rachats: avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué).	
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	1.00%
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Aucune

Les frais d'entrée et de sortie affichés sont des frais maximum. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Les frais courants sont fondés sur les dépenses de la période des 12 derniers mois se terminant en décembre 2019. Ce pourcentage peut varier d'une année sur l'autre. Il exclut :

- les commissions de performance
- les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts ou des actions d'un autre OPC. Certaines stratégies d'investissement entraînant une rotation du portefeuille régulière génèrent des coûts supplémentaires de transaction

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez vous référer à la section « frais » du prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site internet www.axa-im.com.

Performances passées

Label Euro Obligations A EUR (ISIN : FR0010979922)
Indicateur de référence

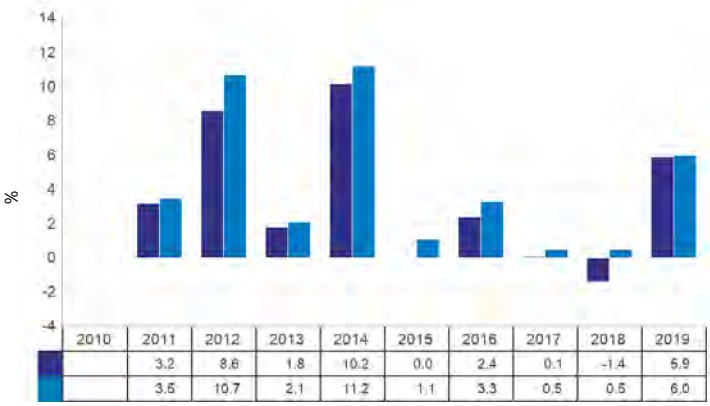

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
		3.2	8.8	1.8	10.2	0.0	2.4	0.1	-1.4	5.9
		3.5	10.7	2.1	11.2	1.1	3.3	0.5	0.5	6.0

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Les performances présentées sont nettes de frais. Les frais d'entrée et de sortie ne sont pas inclus dans les performances.

L'OPCVM a été créé le 25/07/2002 et la catégorie de parts a été lancée en 2010.

Les performances passées sont calculées en Euro et sont exprimées en pourcentage de la valeur liquidative de l'OPCVM à chaque fin d'année.

Les performances passées réalisées avant le 23/12/2014 (date d'agrément AMF), ont été réalisées dans des circonstances qui ne sont plus d'actualité.

Informations pratiques

Dépositaire :

BNP-Paribas Securities Services, Grands Moulins de Pantin
9, rue du Débarcadère - 93500 Pantin

Informations supplémentaires :

Plus d'informations concernant cet OPCVM, tels que le dernier prospectus, ainsi que le rapport annuel ou semi-annuel sont disponibles gratuitement auprès de la société de gestion ou bien sur le site www.axa-im.com.

Des détails sur la politique de rémunération actuelle de la société de gestion sont disponibles à l'adresse https://www.axa-im.com/en/remuneration. Ils incluent la description du mode d'attribution de la rémunération et des avantages aux employés ainsi que le comité de rémunération. La société de gestion peut en fournir une copie papier sur demande.

Lieu et modalités d'obtention de la valeur liquidative :

La dernière valeur liquidative de l'OPCVM est disponible sur simple demande auprès d'AXA Investment Managers Paris ou sur son site www.axa-im.com.

Fiscalité :

L'OPCVM est soumis au régime fiscal de la France. Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de titres de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM ou de votre conseiller habituel.

Déclaration de responsabilité :

La responsabilité d'AXA Investment Managers Paris ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM. L'OPCVM n'est pas ouvert aux Investisseurs US visés dans le prospectus.

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

FIXED INCOME

AXA World Funds - Euro Bonds

Un compartiment de AXA World Funds SICAV
Classe d'actions : AXA World Funds - Euro Bonds A Capitalisation EUR (ISIN : LU0072814717)
Ce compartiment est géré par AXA Funds Management S.A., filiale de AXA IM Groupe

Objectif et politique d'investissement

Objectif d'investissement

Le Compartiment vise à générer des revenus et des plus-values en investissant dans des emprunts d'État et des obligations d'entreprise de qualité investment grade libellés en EUR à moyen terme.

Politique d'investissement

Le Compartiment est géré de manière active en référence à l'indice FTSE EUROBIG EUR (l'« Indice de Référence ») afin de saisir les opportunités qui se présentent sur le marché des obligations d'entreprises et d'État européennes. Le Compartiment investit au moins un tiers de son actif net dans les composantes de l'Indice de Référence. En fonction de ses convictions d'investissement et après une analyse macroéconomique et microéconomique exhaustive du marché, le Gestionnaire financier peut adopter un positionnement plus dynamique en termes de duration (la duration mesure, en nombre d'années, la sensibilité du portefeuille aux variations des taux d'intérêt), d'allocation géographique et/ou de sélection des secteurs ou des émetteurs par rapport à l'Indice de Référence. Ainsi, l'écart par rapport à l'Indice de référence devrait être significatif. Toutefois, dans certaines conditions de marché (volatilité élevée du marché du crédit, turbulences, etc.), le positionnement du Compartiment sur les indicateurs ci-dessus peut être proche de l'Indice de Référence.
Les décisions d'investissement suivantes sont prises à la suite d'une analyse approfondie des facteurs macroéconomiques et microéconomiques régissant ce marché :
- allocation sectorielle
- allocation géographique
- positionnement sur la courbe de crédit (la courbe de crédit illustre le rapport entre l'échéance et le rendement du crédit)
- sélection des émetteurs
- sélection des instruments
Le Compartiment investit en permanence au moins deux tiers de ses actifs dans des emprunts d'État et des titres de créance négociables d'entreprise de qualité Investment Grade ou Sub-Investment Grade libellés en euros.

Le Compartiment investira principalement dans des titres de créance négociables de qualité « investment grade » émis par des entreprises et des entités gouvernementales.

Les titres de qualité Investment Grade seront notés au minimum BBB- par Standard & Poor's ou l'équivalent par Moody's ou Fitch, ou seront considérés comme étant de qualité équivalente par le Gestionnaire financier en l'absence de note. Les titres de qualité Sub-Investment Grade seront notés entre BB+ et B- par Standard & Poor's ou l'équivalent par Moody's ou Fitch, ou seront considérés comme étant de qualité équivalente par le Gestionnaire financier en l'absence de note. En cas d'abaissement de leur note en dessous de B- par Standard & Poor's ou l'équivalent par Moody's ou Fitch, ou si considérés comme étant de qualité équivalente par le Gestionnaire financier en l'absence de note, les titres seront vendus dans un délai de 6 mois. Si deux agences de notation attribuent des notes différentes à un même titre, la note la plus basse des deux sera retenue et si plus de deux agences de notation affectent des notes différentes, la deuxième note la plus élevée sera prise en compte.

La sélection des instruments de crédit ne repose pas exclusivement et systématiquement sur leur note de crédit rendue publique ; elle peut également se fonder sur une analyse interne du crédit ou du risque de marché. La décision d'acheter ou de vendre des actifs s'appuie aussi sur d'autres critères d'analyse du Gestionnaire financier. Le Compartiment applique la politique de normes environnementales, sociales et de gouvernance d'AXA Investment Managers (« Normes ESG ») disponible sur le site www.axa-im.com/en/responsible-investing en vertu de laquelle le Gestionnaire financier vise à intégrer les normes ESG dans le processus d'investissement en appliquant des exclusions sectorielles spécifiques telles que le tabac et les armes au phosphore blanc et en excluant les investissements dans des titres émis par des sociétés en violation grave des principes du Pacte mondial des Nations Unies et qui présentent les notes ESG les plus basses décrites dans la politique. Le Gestionnaire financier applique à tout moment les Normes ESG dans le processus de sélection de titres, à l'exception des produits dérivés et des OPC éligibles sous-jacents.
Le Compartiment peut investir jusqu'à 5 % de son actif net dans des obligations Contingent Convertible (« CoCos »).
La sélection des instruments de crédit ne repose pas exclusivement et mécaniquement sur leur notation de crédit rendue publique, mais également sur une analyse indépendante des risques de crédit et des risques de marché. Les décisions d'achat ou de vente d'actifs sont prises sur la base de critères complémentaires définis par le gestionnaire d'investissement.

Dans la limite de 200% de son actif net, le Compartiment peut utiliser des investissements directs et/ou des produits dérivés, en particulier des Swaps de défaut de crédit, pour réaliser sa stratégie d'investissement. Des instruments dérivés peuvent également être utilisés à des fins de couverture.

Politique de distribution

Dans le cas des classes d'actions de capitalisation (Cap), le dividende est réinvesti.

Devise du compartiment

La devise de référence du Compartiment est EUR.

Horizon d'investissement

Ce Compartiment peut ne pas être adapté aux investisseurs qui envisagent de retirer leur capital avant 3 ans.

Souscription et Rachat

Les ordres de souscription, de conversion ou de rachat doivent être reçus par l'Agent de Registre et de Transfert tout Jour de Valorisation au plus tard à 15h00 (heure du Luxembourg). Ces ordres seront traités sur la base de la Valeur Liquidative calculée ce même Jour de Valorisation. Nous attirons l'attention des investisseurs sur la possibilité d'un délai de traitement supplémentaire dû à l'éventuelle participation d'intermédiaires tels que des Conseillers Financiers ou des distributeurs.
La Valeur Liquidative de ce Compartiment est calculée quotidiennement.

Profil de risque et de rendement

Risque plus faible ← → **Risque plus élevé**

Rendement potentiellement plus faible — Rendement potentiellement plus élevé

1	2	**3**	4	5	6	7

La catégorie de risque est calculée sur la base de données historiques et ne constitue pas nécessairement un indicateur fiable du futur profil de risque du Compartiment.

La catégorie de risque indiquée n'est pas garantie et peut évoluer avec le temps.

La catégorie la plus faible n'est pas synonyme d'absence de risque.

Pourquoi le Compartiment est-il dans cette catégorie ?

Le Compartiment n'est pas garanti en capital. Le Compartiment investit sur les marchés financiers et utilise des techniques et des instruments qui sont sujets à des variations, ce qui peut engendrer des gains ou des pertes.

Risques additionnels

Risque de contrepartie : risque de faillite, d'insolvabilité ou de défaillance d'une contrepartie du Compartiment, pouvant entraîner un défaut de paiement ou de livraison.

Risque de crédit : risque que les émetteurs de titres de créance détenus par le Compartiment ne s'acquittent pas de leurs obligations ou voient leur note de crédit abaissée, ce qui entraînerait une baisse de la Valeur liquidative.

Impact des techniques telles que les produits dérivés : certaines stratégies de gestion comportent des risques spécifiques, tels que le risque de liquidité, le risque de crédit, le risque de contrepartie, le risque légal, le risque de valorisation, le risque opérationnel et les risques liés aux actifs sous-jacents. L'utilisation de telles stratégies peut également induire un effet de levier, qui peut accroître l'effet des mouvements du marché sur le Compartiment et engendrer un risque de pertes importantes.

FIXED INCOME

AXA World Funds - Euro Bonds

Frais

Les frais dont vous vous acquittez sont destinés à couvrir les coûts d'exploitation du fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	3.00%
Frais de sortie	Aucun
Le pourcentage indiqué est le maximun pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi.	
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	0.99%
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Aucune

Les frais d'entrée et de sortie indiqués constituent des maximums. Dans certains cas, il peut arriver que vous ayez moins à payer ; vous pouvez obtenir le montant effectif de ces frais auprès de votre conseiller financier.

Les frais courants se basent sur les dépenses encourues pendant la période de douze mois close fin décembre 2019. Ils sont ajustés en fonction des modifications budgétaires mises en place pour 2019. Ces frais peuvent varier d'une année à l'autre. Ils excluent :

- les commissions de performance
- les frais de transaction, excepté dans le cas de frais d'entrée / de sortie payés par le Compartiment lors de l'achat ou la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez consulter la section « Frais » du prospectus, disponible sur le site www.axa-im.com.

Performances passées

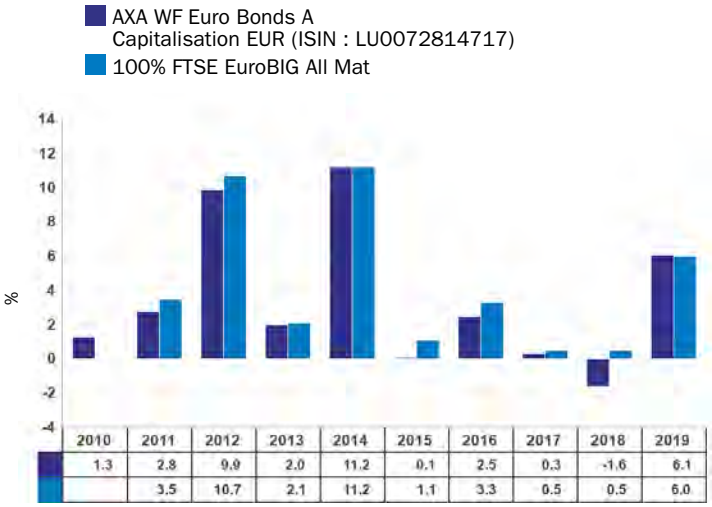

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Les performances passées sont indiquées après déduction des frais courants. Tous frais d'entrée / de sortie sont exclus du calcul.

Le Compartiment a été lancé le 22/01/1997 et la classe d'actions en 1997.

Les performances passées ont été calculées en EUR et sont exprimées en pourcentage d'évolution de la Valeur liquidative du Compartiment à la fin de chaque année.

La performance du Compartiment n'est pas alignée sur celle de l'indice de référence.
Pour les différentes classes d'actions du Compartiment, la performance de l'indice de référence est indiquée dans la section « Performances passées ». Elle est soit convertie dans le devise de la classe d'actions correspondante, soit couverte contre la devise de référence du Compartiment s'il s'agit de classes d'actions couvertes (« indice de référence couvert »). Lorsque l'indice de référence couvert n'est pas disponible, l'indice de référence est indiqué dans la devise de référence du Compartiment. La performance de l'indice de référence indiqué peut donc être différente de celle de la classe d'actions correspondante du fait que l'écart de performance inhérent à l'activité de couverture du risque de change n'est pas pris en compte dans l'indice de référence.

Informations pratiques

Dépositaire :

State Street Bank International GmbH, Luxembourg Branch
49, Avenue J.F. Kennedy
L-1855 Luxembourg

Autres informations :

De plus amples informations sur ce Compartiment, telles que le prospectus complet ainsi que les derniers rapports annuels et semestriels, peuvent être obtenues gratuitement en anglais, allemand, français, espagnol et italien auprès de la Société de gestion du Compartiment, de l'agent administratif central, des distributeurs du Compartiment, ou en ligne sur www.axa-im.com. D'autres classes d'actifs sont disponibles pour ce Compartiment. Pour plus d'informations sur les autres classes d'actions, veuillez consulter le prospectus, disponible sur www.axa-im.com.
Le détail de la politique de rémunération actualisée de la société est publié en ligne à l'adresse https://www.axa-im.com/en/remuneration. Cette politique inclut la description de la manière dont les rémunérations et avantages sont octroyés aux salariés, et des informations sur le comité de rémunération. La société en fournira gratuitement un exemplaire imprimé sur demande.

Publication de la Valeur liquidative :

La Valeur liquidative par action est disponible sur www.axa-im.com ainsi qu'au siège social de la Société de gestion.

Législation fiscale :

Le Compartiment est soumis aux lois et réglementations fiscales en vigueur au Luxembourg. En fonction de votre propre pays de résidence, ceci pourrait avoir un impact sur vos investissements. Pour de plus amples détails, veuillez consulter un Conseiller fiscal.

Déclaration de responsabilité :

AXA Funds Management S.A. ne peut être tenu responsable que sur la base d'informations contenues dans ce document qui s'avéreraient erronées, inexactes ou incohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Compartiment.

Transfert entre Compartiments :

Les actionnaires peuvent souscrire à toute classe d'actions de tout Compartiment à convertir en classes d'actions de tout autre Compartiment, sous réserve que les conditions d'accès à la classe, au type ou sous-type d'actifs cible soient remplies à l'égard de ce Compartiment, sur la base de leur Valeur liquidative respective calculée le Jour de Valorisation suivant la réception de la demande de conversion.
Les coûts de rachat et de souscription liés à la conversion peuvent être imputés à l'actionnaire, tel qu'indiqué dans le prospectus.
Pour plus d'informations sur la façon de changer de compartiment, veuillez consulter le prospectus, section transfert entre Compartiments, disponible sur www.axa-im.com.

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

FIXED INCOME

AXA World Funds - Euro Credit Short Duration

Un compartiment de AXA World Funds SICAV
Classe d'actions : AXA World Funds - Euro Credit Short Duration A Capitalisation EUR (ISIN : LU0251661756)
Ce compartiment est géré par AXA Funds Management S.A., filiale de AXA IM Groupe

Objectif et politique d'investissement

Objectif d'investissement

L'objectif d'investissement du Compartiment est de réaliser des performances en investissant dans des obligations d'entreprises et des emprunts d'État de qualité investment grade libellés en EUR à moyen terme.

Politique d'investissement

Le Compartiment est géré de manière dynamique en référence à l'indice ICE BofAML Euro Corporate 1-3 Yrs (l'« Indice de Référence ») afin de saisir les opportunités sur le marché des obligations d'entreprises et d'État européennes « investment grade ». Le Compartiment investit au moins un tiers de son actif net dans les composantes de l'Indice de Référence. En fonction de ses convictions d'investissement et après une analyse macroéconomique et microéconomique exhaustive du marché, le Gestionnaire financier peut adopter un positionnement plus actif en termes de duration (la duration mesure, en nombre d'années, la sensibilité du portefeuille aux variations des taux d'intérêt), d'allocation géographique et/ou de sélection des secteurs ou des émetteurs par rapport à l'Indice de Référence. Ainsi, l'écart par rapport à l'Indice de Référence devrait être significatif. Toutefois, dans certaines conditions de marché (volatilité élevée du marché du crédit, turbulences, etc.), le positionnement du Compartiment sur les indicateurs ci-dessus peut être proche de l'Indice de Référence.
Les décisions d'investissement suivantes sont prises à la suite d'une analyse approfondie des facteurs macroéconomiques et microéconomiques régissant ce marché :
- allocation sectorielle
- allocation géographique
- sélection des émetteurs
- sélection des instruments

Le Compartiment investit au moins deux tiers de ses actifs dans des obligations d'entreprises, d'État ou d'organismes publics libellées en euros :
- notées « investment grade » (la moyenne arithmétique des notes disponibles de Standard & Poor's, Moody's et Fitch sera prise en compte)

Le Compartiment n'investira pas dans des titres notés CCC+ ou en dessous par Standard & Poor's ou l'équivalent par Moody's ou Fitch (la note la plus basse sera retenue) ou considérés comme de qualité équivalente par le gestionnaire financier en l'absence de note dans le meilleur intérêt des Actionnaires du Compartiment. En cas d'abaissement de la note de crédit d'une obligation en deçà de B- par Standard & Poor's ou en deçà d'une note de crédit équivalente par Moody's ou Fitch (la note de crédit la plus basse sera prise en compte), ou dans le cas des obligations non notées, présumées être d'une qualité similaire par le gestionnaire financier, lesdites obligations seront vendues dans un délai de six mois.

La sélection des instruments de crédit ne repose pas exclusivement et systématiquement sur leur note de crédit rendue publique ; elle peut également se fonder sur une analyse interne du crédit ou du risque de marché. La décision d'acheter ou de vendre des actifs s'appuie aussi sur d'autres critères d'analyse du Gestionnaire financier.

Le Compartiment peut également investir jusqu'à un tiers de son actif net dans des Instruments de marché monétaire.
Le Compartiment peut investir jusqu'à 10 % de son actif net dans des obligations Contingent Convertible (« CoCos »).
Dans la limite de 200% de son actif net, le Compartiment peut utiliser des investissements directs et/ou des produits dérivés, en particulier des Swaps de défaut de crédit, pour atteindre son objectif d'investissement. Des instruments dérivés peuvent également être utilisés à des fins de couverture.

Le Compartiment sera géré avec une sensibilité aux variations de taux d'intérêt comprise entre 0 et 4. Si les taux d'intérêt augmentent de 1%, la Valeur liquidative du Compartiment peut diminuer jusqu'à 4%.

Politique de distribution

Dans le cas des classes d'actions de capitalisation (Cap), le dividende est réinvesti.

Devise du compartiment

La devise de référence du Compartiment est EUR.

Horizon d'investissement

Ce Compartiment peut ne pas être adapté aux investisseurs qui envisagent de retirer leur capital avant 18 mois.

Souscription et Rachat

Les ordres de souscription, de conversion ou de rachat doivent être reçus par l'Agent de Registre et de Transfert tout Jour de Valorisation au plus tard à 15h00 (heure du Luxembourg). Ces ordres seront traités sur la base de la Valeur Liquidative calculée ce même Jour de Valorisation. Nous attirons l'attention des investisseurs sur la possibilité d'un délai de traitement supplémentaire dû à l'éventuelle participation d'intermédiaires tels que des Conseillers Financiers ou des distributeurs.
La Valeur Liquidative de ce Compartiment est calculée quotidiennement.

Profil de risque et de rendement

Risque plus faible ← → **Risque plus élevé**

Rendement potentiellement plus faible — Rendement potentiellement plus élevé

1	**2**	3	4	5	6	7

La catégorie de risque est calculée sur la base de données historiques et ne constitue pas nécessairement un indicateur fiable du futur profil de risque du Compartiment.

La catégorie de risque indiquée n'est pas garantie et peut évoluer avec le temps.

La catégorie la plus faible n'est pas synonyme d'absence de risque.

Pourquoi le Compartiment est-il dans cette catégorie ?

Le Compartiment n'est pas garanti en capital. Le Compartiment investit sur les marchés financiers et utilise des techniques et des instruments qui sont sujets à de faibles variations dans des conditions normales de marché, mais ces variations peuvent toutefois engendrer des pertes.

Risques additionnels

Risque de contrepartie : risque de faillite, d'insolvabilité ou de défaillance d'une contrepartie du Compartiment, pouvant entraîner un défaut de paiement ou de livraison.

Risque de liquidité : risque de faible niveau de liquidité dans certaines conditions de marché pouvant conduire le Compartiment à faire face à des difficultés de valorisation, d'achat ou de vente de tout ou partie de ses actifs et ayant un impact potentiel sur sa valeur liquidative.

Risque de crédit : risque que les émetteurs de titres de créance détenus par le Compartiment ne s'acquittent pas de leurs obligations ou voient leur note de crédit abaissée, ce qui entraînerait une baisse de la Valeur liquidative.

Impact des techniques telles que les produits dérivés : certaines stratégies de gestion comportent des risques spécifiques, tels que le risque de liquidité, le risque de crédit, le risque de contrepartie, le risque légal, le risque de valorisation, le risque opérationnel et les risques liés aux actifs sous-jacents. L'utilisation de telles stratégies peut également induire un effet de levier, qui peut accroître l'effet des mouvements du marché sur le Compartiment et engendrer un risque de pertes importantes.

FIXED INCOME

AXA World Funds - Euro Credit Short Duration

Frais

Les frais dont vous vous acquittez sont destinés à couvrir les coûts d'exploitation du fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	3.00%
Frais de sortie	Aucun
Le pourcentage indiqué est le maximun pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi.	
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	0.88%
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Aucune

Les frais d'entrée et de sortie indiqués constituent des maximums. Dans certains cas, il peut arriver que vous ayez moins à payer ; vous pouvez obtenir le montant effectif de ces frais auprès de votre conseiller financier.

Les frais courants se basent sur les dépenses encourues pendant la période de douze mois close fin décembre 2019. Ils sont ajustés en fonction des modifications budgétaires mises en place pour 2019. Ces frais peuvent varier d'une année à l'autre. Ils excluent :

- les commissions de performance
- les frais de transaction, excepté dans le cas de frais d'entrée / de sortie payés par le Compartiment lors de l'achat ou la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez consulter la section « Frais » du prospectus, disponible sur le site www.axa-im.com.

Performances passées

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Les performances passées sont indiquées après déduction des frais courants. Tous frais d'entrée / de sortie sont exclus du calcul.

Le Compartiment a été lancé le 06/09/2005 et la classe d'actions en 2006.

Les performances passées ont été calculées en EUR et sont exprimées en pourcentage d'évolution de la Valeur liquidative du Compartiment à la fin de chaque année.

La performance du Compartiment n'est pas alignée sur celle de l'indice de référence.
Pour les différentes classes d'actions du Compartiment, la performance de l'indice de référence est indiquée dans la section « Performances passées ». Elle est soit convertie dans le devise de la classe d'actions correspondante, soit couverte contre la devise de référence du Compartiment s'il s'agit de classes d'actions couvertes (« indice de référence couvert »). Lorsque l'indice de référence couvert n'est pas disponible, l'indice de référence est indiqué dans la devise de référence du Compartiment. La performance de l'indice de référence indiqué peut donc être différente de celle de la classe d'actions correspondante du fait que l'écart de performance inhérent à l'activité de couverture du risque de change n'est pas pris en compte dans l'indice de référence.

Informations pratiques

Dépositaire :

State Street Bank International GmbH, Luxembourg Branch
49, Avenue J.F. Kennedy
L-1855 Luxembourg

Autres informations :

De plus amples informations sur ce Compartiment, telles que le prospectus complet ainsi que les derniers rapports annuels et semestriels, peuvent être obtenues gratuitement en anglais, allemand, français, espagnol et italien auprès de la Société de gestion du Compartiment, de l'agent administratif central, des distributeurs du Compartiment, ou en ligne sur www.axa-im.com. D'autres classes d'actifs sont disponibles pour ce Compartiment. Pour plus d'informations sur les autres classes d'actions, veuillez consulter le prospectus, disponible sur www.axa-im.com.
Le détail de la politique de rémunération actualisée de la société est publié en ligne à l'adresse https://www.axa-im.com/en/remuneration. Cette politique inclut la description de la manière dont les rémunérations et avantages sont octroyés aux salariés, et des informations sur le comité de rémunération. La société en fournira gratuitement un exemplaire imprimé sur demande.

Publication de la Valeur liquidative :

La Valeur liquidative par action est disponible sur www.axa-im.com ainsi qu'au siège social de la Société de gestion.

Législation fiscale :

Le Compartiment est soumis aux lois et réglementations fiscales en vigueur au Luxembourg. En fonction de votre propre pays de résidence, ceci pourrait avoir un impact sur vos investissements. Pour de plus amples détails, veuillez consulter un Conseiller fiscal.

Déclaration de responsabilité :

AXA Funds Management S.A. ne peut être tenu responsable que sur la base d'informations contenues dans ce document qui s'avéreraient erronées, inexactes ou incohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Compartiment.

Transfert entre Compartiments :

Les actionnaires peuvent souscrire à toute classe d'actions de tout Compartiment à convertir en classes d'actions de tout autre Compartiment, sous réserve que les conditions d'accès à la classe, au type ou sous-type d'actifs cible soient remplies à l'égard de ce Compartiment, sur la base de leur Valeur liquidative respective calculée le Jour de Valorisation suivant la réception de la demande de conversion.
Les coûts de rachat et de souscription liés à la conversion peuvent être imputés à l'actionnaire, tel qu'indiqué dans le prospectus.
Pour plus d'informations sur la façon de changer de compartiment, veuillez consulter le prospectus, section transfert entre Compartiments, disponible sur www.axa-im.com.

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

FIXED INCOME

AXA World Funds - Global Green Bonds

Un compartiment de AXA World Funds SICAV
Classe d'actions : AXA World Funds - Global Green Bonds A Capitalisation EUR (ISIN : LU1280195881)
Ce compartiment est géré par AXA Funds Management S.A., filiale de AXA IM Groupe

Objectif et politique d'investissement

Objectif d'investissement

Le Compartiment vise à générer des revenus et des plus-values en investissant dans des emprunts d'État ou d'entreprise de qualité investment grade à moyen terme.

Politique d'investissement

Le Compartiment est géré de manière active en référence à l'indice BofA Merrill Lynch Green Bond Hedged Euro (l'« Indice de Référence ») afin de saisir les opportunités qu'offrent les marchés des emprunts d'État, des obligations émises par des institutions – telles que les obligations supranationales, d'organismes gouvernementaux et quasi souveraines – et des obligations d'entreprise de qualité « investment grade ». Le Compartiment investit au moins un tiers de son actif net dans les composantes de l'Indice de Référence. En fonction de ses convictions d'investissement et après une analyse macroéconomique et microéconomique exhaustive du marché, le Gestionnaire financier peut adopter un positionnement plus actif en termes de duration (la duration mesure, en nombre d'années, la sensibilité du portefeuille aux variations des taux d'intérêt), d'allocation géographique et/ou de sélection des secteurs ou des émetteurs par rapport à l'Indice de Référence. Ainsi, l'écart par rapport à l'Indice de Référence devrait être significatif. Toutefois, dans certaines conditions de marché (volatilité élevée du marché du crédit, turbulences, etc.), le positionnement du Compartiment sur les indicateurs ci-dessus peut être proche de l'Indice de Référence. Les décisions d'investissement suivantes sont prises à la suite d'une analyse approfondie des facteurs macroéconomiques et microéconomiques régissant ce marché :
- positionnement en duration (la duration mesure, en nombre d'années, la sensibilité du portefeuille aux variations des taux d'intérêt)
- positionnement sur la courbe des taux (la courbe des taux illustre le rapport entre l'échéance et le rendement d'une obligation)
- allocation géographique
- sélection des émetteurs. Le Compartiment investit principalement dans des obligations vertes (dont le produit est réinvesti dans des projets environnementaux). Les titres de créance négociables sont pour la plupart notés « investment grade ». Le Compartiment se réserve le droit d'investir jusqu'à 30 % de son actif net dans des titres spéculatifs (sub-investment grade). Les titres de qualité Investment Grade seront notés au minimum BBB- par Standard & Poor's ou l'équivalent par Moody's ou Fitch, ou seront considérés comme étant de qualité équivalente par le Gestionnaire financier en l'absence de note. Les titres de qualité Sub-Investment Grade seront notés entre BB+ et B- par Standard & Poor's ou l'équivalent par Moody's ou Fitch, ou seront considérés comme étant de qualité équivalente par le Gestionnaire financier en l'absence de note. En cas d'abaissement de leur note en dessous de B- par Standard & Poor's ou l'équivalent par Moody's ou Fitch, ou si considérés comme étant de qualité équivalente par le Gestionnaire financier en l'absence de note, les titres seront vendus dans un délai de 6 mois. Si deux agences de notation attribuent des notes différentes à un même titre, la note la plus basse des deux sera retenue et si plus de deux agences de notation affectent des notes différentes, la deuxième note la plus élevée sera prise en compte. La sélection des instruments de crédit ne repose pas exclusivement et systématiquement sur leur note de crédit rendue publique ; elle peut également se fonder sur une analyse interne du crédit ou du risque de marché. La décision d'acheter ou de vendre des actifs s'appuie aussi sur d'autres critères d'analyse du Gestionnaire financier.

La sélection des instruments de crédit ne repose pas exclusivement et mécaniquement sur leur notation de crédit rendue publique, mais également sur une analyse indépendante des risques de crédit et des risques de marché. Les décisions d'achat ou de vente d'actifs sont également prises sur la base de critères complémentaires définis par le Gestionnaire. Le Compartiment investit :
- au moins deux tiers de son actif total dans des instruments de taux (y compris des titres adossés à des actifs) émis n'importe où dans le monde ;
- jusqu'à un tiers de son actif dans des instruments du marché monétaire ;
- jusqu'à un quart de son actif dans des obligations convertibles ; et
- jusqu'à un quart de son actif dans des obligations indexées sur l'inflation.

L'exposition des actifs du Compartiment libellés dans une devise autre que l'euro peut être couverte contre l'euro. Le Compartiment peut investir jusqu'à 5 % de son actif net dans des obligations Contingent Convertible (« CoCos »). Dans la limite de 200 % de son actif net, le Compartiment peut utiliser des investissements directs et/ou des produits dérivés, en particulier des Swaps de défaut de crédit, pour réaliser sa stratégie d'investissement. Des instruments dérivés peuvent également être utilisés à des fins de couverture.

Politique de distribution

Dans le cas des classes d'actions de capitalisation (Cap), le dividende est réinvesti.

Devise du compartiment

La devise de référence du Compartiment est EUR.

Horizon d'investissement

Ce Compartiment peut ne pas être adapté aux investisseurs qui envisagent de retirer leur capital avant 3 ans.

Souscription et Rachat

Les ordres de souscription, de conversion ou de rachat doivent être reçus par l'Agent de Registre et de Transfert tout Jour de Valorisation au plus tard à 15h00 (heure du Luxembourg). Ces ordres seront traités sur la base de la Valeur Liquidative calculée ce même Jour de Valorisation. Nous attirons l'attention des investisseurs sur la possibilité d'un délai de traitement supplémentaire dû à l'éventuelle participation d'intermédiaires tels que des Conseillers Financiers ou des distributeurs. La Valeur Liquidative de ce Compartiment est calculée quotidiennement.

Profil de risque et de rendement

Risque plus faible ← → **Risque plus élevé**

Rendement potentiellement plus faible — Rendement potentiellement plus élevé

1	2	**3**	4	5	6	7

La catégorie de risque est calculée sur la base de données historiques et ne constitue pas nécessairement un indicateur fiable du futur profil de risque du Compartiment.

La catégorie de risque indiquée n'est pas garantie et peut évoluer avec le temps.

La catégorie la plus faible n'est pas synonyme d'absence de risque.

Pourquoi le Compartiment est-il dans cette catégorie ?

Le Compartiment n'est pas garanti en capital. Le Compartiment investit sur les marchés financiers et utilise des techniques et des instruments qui sont sujets à des variations, ce qui peut engendrer des gains ou des pertes.

Risques additionnels

Risque de contrepartie : risque de faillite, d'insolvabilité ou de défaillance d'une contrepartie du Compartiment, pouvant entraîner un défaut de paiement ou de livraison.

Risque géopolitique : les investissements dans des titres émis ou cotés dans différents pays peuvent impliquer l'application de normes et de réglementations différentes. Ces investissements peuvent être affectés par l'évolution des taux de change, des lois ou restrictions applicables à ces investissements, de la réglementation sur le contrôle des changes ou de la volatilité des cours.

Risque de liquidité : risque de faible niveau de liquidité dans certaines conditions de marché pouvant conduire le Compartiment à faire face à des difficultés de valorisation, d'achat ou de vente de tout ou partie de ses actifs et ayant un impact potentiel sur sa valeur liquidative.

Risque de crédit : risque que les émetteurs de titres de créance détenus par le Compartiment ne s'acquittent pas de leurs obligations ou voient leur note de crédit abaissée, ce qui entraînerait une baisse de la Valeur liquidative.

Risque de change : le fonds détient des investissements libellés dans des devises autres que sa devise de référence. Par conséquent, les variations des taux de change peuvent entraîner une hausse ou une baisse de la valeur des investissements (et des revenus qui en découlent), affectant la valeur du fonds.

FIXED INCOME

AXA World Funds - Global Green Bonds

Frais

Les frais dont vous vous acquittez sont destinés à couvrir les coûts d'exploitation du fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	3.00%
Frais de sortie	Aucun
Le pourcentage indiqué est le maximun pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi.	
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	1.00%
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Aucune

Les frais d'entrée et de sortie indiqués constituent des maximums. Dans certains cas, il peut arriver que vous ayez moins à payer ; vous pouvez obtenir le montant effectif de ces frais auprès de votre conseiller financier.

Les frais courants se basent sur les dépenses encourues pendant la période de douze mois close fin décembre 2019. Ils sont ajustés en fonction des modifications budgétaires mises en place pour 2019. Ces frais peuvent varier d'une année à l'autre. Ils excluent :

- les commissions de performance
- les frais de transaction, excepté dans le cas de frais d'entrée / de sortie payés par le Compartiment lors de l'achat ou la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez consulter la section « Frais » du prospectus, disponible sur le site www.axa-im.com.

Performances passées

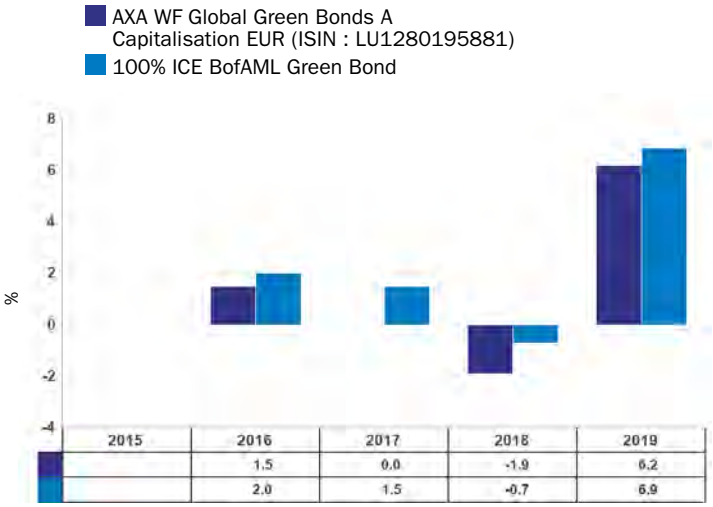

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Les performances passées sont indiquées après déduction des frais courants. Tous frais d'entrée / de sortie sont exclus du calcul.

Le Compartiment a été lancé le 05/11/2015 et la classe d'actions en 2015.

Les performances passées ont été calculées en EUR et sont exprimées en pourcentage d'évolution de la Valeur liquidative du Compartiment à la fin de chaque année.

La performance du Compartiment n'est pas alignée sur celle de l'indice de référence.
Pour les différentes classes d'actions du Compartiment, la performance de l'indice de référence est indiquée dans la section « Performances passées ». Elle est soit convertie dans le devise de la classe d'actions correspondante, soit couverte contre la devise de référence du Compartiment s'il s'agit de classes d'actions couvertes (« indice de référence couvert »). Lorsque l'indice de référence couvert n'est pas disponible, l'indice de référence est indiqué dans la devise de référence du Compartiment. La performance de l'indice de référence indiqué peut donc être différente de celle de la classe d'actions correspondante du fait que l'écart de performance inhérent à l'activité de couverture du risque de change n'est pas pris en compte dans l'indice de référence.

Informations pratiques

Dépositaire :

State Street Bank International GmbH, Luxembourg Branch
49, Avenue J.F. Kennedy
L-1855 Luxembourg

Autres informations :

De plus amples informations sur ce Compartiment, telles que le prospectus complet ainsi que les derniers rapports annuels et semestriels, peuvent être obtenues gratuitement en anglais, allemand, français, espagnol et italien auprès de la Société de gestion du Compartiment, de l'agent administratif central, des distributeurs du Compartiment, ou en ligne sur www.axa-im.com. D'autres classes d'actifs sont disponibles pour ce Compartiment. Pour plus d'informations sur les autres classes d'actions, veuillez consulter le prospectus, disponible sur www.axa-im.com.
Le détail de la politique de rémunération actualisée de la société est publié en ligne à l'adresse https://www.axa-im.com/en/remuneration. Cette politique inclut la description de la manière dont les rémunérations et avantages sont octroyés aux salariés, et des informations sur le comité de rémunération. La société en fournira gratuitement un exemplaire imprimé sur demande.

Publication de la Valeur liquidative :

La Valeur liquidative par action est disponible sur www.axa-im.com ainsi qu'au siège social de la Société de gestion.

Législation fiscale :

Le Compartiment est soumis aux lois et réglementations fiscales en vigueur au Luxembourg. En fonction de votre propre pays de résidence, ceci pourrait avoir un impact sur vos investissements. Pour de plus amples détails, veuillez consulter un Conseiller fiscal.

Déclaration de responsabilité :

AXA Funds Management S.A. ne peut être tenu responsable que sur la base d'informations contenues dans ce document qui s'avéreraient erronées, inexactes ou incohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Compartiment.

Transfert entre Compartiments :

Les actionnaires peuvent souscrire à toute classe d'actions de tout Compartiment à convertir en classes d'actions de tout autre Compartiment, sous réserve que les conditions d'accès à la classe, au type ou sous-type d'actifs cible soient remplies à l'égard de ce Compartiment, sur la base de leur Valeur liquidative respective calculée le Jour de Valorisation suivant la réception de la demande de conversion.
Les coûts de rachat et de souscription liés à la conversion peuvent être imputés à l'actionnaire, tel qu'indiqué dans le prospectus.
Pour plus d'informations sur la façon de changer de compartiment, veuillez consulter le prospectus, section transfert entre Compartiments, disponible sur www.axa-im.com.

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

FIXED INCOME

AXA World Funds - European High Yield Bonds

Un compartiment de AXA World Funds SICAV
Classe d'actions : AXA World Funds - European High Yield Bonds A Capitalisation EUR (ISIN : LU0800573858)
Ce compartiment est géré par AXA Funds Management S.A., filiale de AXA IM Groupe

Objectif et politique d'investissement

Objectif d'investissement

L'objectif du Compartiment est de générer un niveau élevé de revenus en investissant dans des obligations de sociétés européennes et des obligations émises par les gouvernements européens.

Politique d'investissement

Le Compartiment est géré de manière active. Son objectif est de saisir les opportunités sur le marché des obligations d'État et d'entreprises européennes, en investissant principalement dans des titres faisant partie de l'univers de l'indice ICE BofAML European Currency High Yield BB-B Rated Constrained Hedged EUR (l'« Indice de Référence »). Dans le cadre du processus d'investissement, le Gestionnaire financier bénéficie d'un large pouvoir discrétionnaire sur la composition du portefeuille du Compartiment et peut, en fonction de ses convictions d'investissement, exposer le Compartiment à des entreprises, pays ou secteurs qui ne sont pas inclus dans l'Indice de Référence ou prendre un positionnement différent de celui de l'Indice de Référence en termes de duration, d'allocation géographique et/ou de sélection des secteurs ou des émetteurs, bien que les composantes de l'Indice de Référence soient généralement représentatives du portefeuille du Compartiment. Ainsi, l'écart par rapport à l'Indice de Référence peut s'avérer significatif.
Les décisions de placement suivantes sont prises après une analyse approfondie des facteurs macroéconomiques et microéconomiques régissant ce marché :
- sélection des émetteurs
- allocation sectorielle
- positionnement sur la courbe de crédit (la courbe de crédit illustre le rapport entre l'échéance et le rendement)

Le Compartiment investit principalement dans des obligations à haut rendement à taux fixe ou taux variable libellées dans des devises européennes et émises par des entreprises des secteurs public et privé. Ces obligations à haut rendement sont généralement notées moins de BBB par Standard & Poor's (ou se sont vues accorder une note équivalente par Moody's ou autre agence de notation).
La sélection des instruments de crédit ne repose pas exclusivement et systématiquement sur leur note de crédit rendue publique ; elle peut également se fonder sur une analyse interne du crédit ou du risque de marché. La décision d'acheter ou de vendre des actifs s'appuie aussi sur d'autres critères d'analyse du Gestionnaire financier.
Le Compartiment peut investir jusqu'à 10 % de son actif net dans des obligations contingentes convertibles ou Contingent Convertible (« CoCos »).
Dans la limite de 200 % de son actif net, le Compartiment peut utiliser des investissements directs et/ou des produits dérivés, en particulier des Swaps de défaut de crédit, pour atteindre son objectif d'investissement. Des produits dérivés peuvent également être utilisés à des fins de couverture.

Politique de distribution

Dans le cas des classes d'actions de capitalisation (Cap), le dividende est réinvesti.

Devise du compartiment

La devise de référence du Compartiment est EUR.

Horizon d'investissement

Ce Compartiment peut ne pas être adapté aux investisseurs qui envisagent de retirer leur capital avant 5 ans.

Souscription et Rachat

Les ordres de souscription, de conversion ou de rachat doivent être reçus par l'Agent de Registre et de Transfert tout Jour de Valorisation au plus tard à 15h00 (heure du Luxembourg). Ces ordres seront traités sur la base de la Valeur Liquidative calculée ce même Jour de Valorisation. Nous attirons l'attention des investisseurs sur la possibilité d'un délai de traitement supplémentaire dû à l'éventuelle participation d'intermédiaires tels que des Conseillers Financiers ou des distributeurs.
La Valeur Liquidative de ce Compartiment est calculée quotidiennement.

Profil de risque et de rendement

Risque plus faible ← → **Risque plus élevé**

Rendement potentiellement plus faible — Rendement potentiellement plus élevé

1	2	**3**	4	5	6	7

La catégorie de risque est calculée sur la base de données historiques et ne constitue pas nécessairement un indicateur fiable du futur profil de risque du Compartiment.

La catégorie de risque indiquée n'est pas garantie et peut évoluer avec le temps.

La catégorie la plus faible n'est pas synonyme d'absence de risque.

Pourquoi le Compartiment est-il dans cette catégorie ?

Le Compartiment n'est pas garanti en capital. Le Compartiment investit sur les marchés financiers et utilise des techniques et des instruments qui sont sujets à des variations, ce qui peut engendrer des gains ou des pertes.

Risques additionnels

Risque de contrepartie : risque de faillite, d'insolvabilité ou de défaillance d'une contrepartie du Compartiment, pouvant entraîner un défaut de paiement ou de livraison.

Risque géopolitique : les investissements dans des titres émis ou cotés dans différents pays peuvent impliquer l'application de normes et de réglementations différentes. Ces investissements peuvent être affectés par l'évolution des taux de change, des lois ou restrictions applicables à ces investissements, de la réglementation sur le contrôle des changes ou de la volatilité des cours.

Risque de liquidité : risque de faible niveau de liquidité dans certaines conditions de marché pouvant conduire le Compartiment à faire face à des difficultés de valorisation, d'achat ou de vente de tout ou partie de ses actifs et ayant un impact potentiel sur sa valeur liquidative.

Risque de crédit : risque que les émetteurs de titres de créance détenus par le Compartiment ne s'acquittent pas de leurs obligations ou voient leur note de crédit abaissée, ce qui entraînerait une baisse de la Valeur liquidative.

Impact des techniques telles que les produits dérivés : certaines stratégies de gestion comportent des risques spécifiques, tels que le risque de liquidité, le risque de crédit, le risque de contrepartie, le risque légal, le risque de valorisation, le risque opérationnel et les risques liés aux actifs sous-jacents. L'utilisation de telles stratégies peut également induire un effet de levier, qui peut accroître l'effet des mouvements du marché sur le Compartiment et engendrer un risque de pertes importantes.

FIXED INCOME

AXA World Funds - European High Yield Bonds

Frais

Les frais dont vous vous acquittez sont destinés à couvrir les coûts d'exploitation du fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	3.00%
Frais de sortie	Aucun
Le pourcentage indiqué est le maximun pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi.	
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	1.45%
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Aucune

Les frais d'entrée et de sortie indiqués constituent des maximums. Dans certains cas, il peut arriver que vous ayez moins à payer ; vous pouvez obtenir le montant effectif de ces frais auprès de votre conseiller financier.

Les frais courants se basent sur les dépenses encourues pendant la période de douze mois close fin décembre 2019. Ils sont ajustés en fonction des modifications budgétaires mises en place pour 2019. Ces frais peuvent varier d'une année à l'autre. Ils excluent :

- les commissions de performance
- les frais de transaction, excepté dans le cas de frais d'entrée / de sortie payés par le Compartiment lors de l'achat ou la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez consulter la section « Frais » du prospectus, disponible sur le site www.axa-im.com.

Performances passées

AXA WF European High Yield Bonds A Capitalisation EUR (ISIN : LU0800573858)

100% ICE BofAML European Currency High Yield BB-B Rated Constrained Hedged EUR

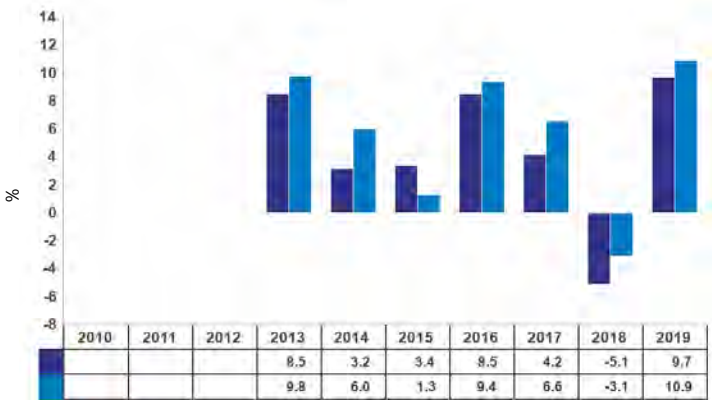

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Les performances passées sont indiquées après déduction des frais courants. Tous frais d'entrée / de sortie sont exclus du calcul.

Le Compartiment a été lancé le 30/10/2012 et la classe d'actions en 2012.

Les performances passées ont été calculées en EUR et sont exprimées en pourcentage d'évolution de la Valeur liquidative du Compartiment à la fin de chaque année.

La performance du Compartiment n'est pas alignée sur celle de l'indice de référence.
Pour les différentes classes d'actions du Compartiment, la performance de l'indice de référence est indiquée dans la section « Performances passées ». Elle est soit convertie dans le devise de la classe d'actions correspondante, soit couverte contre la devise de référence du Compartiment s'il s'agit de classes d'actions couvertes (« indice de référence couvert »). Lorsque l'indice de référence couvert n'est pas disponible, l'indice de référence est indiqué dans la devise de référence du Compartiment. La performance de l'indice de référence indiqué peut donc être différente de celle de la classe d'actions correspondante du fait que l'écart de performance inhérent à l'activité de couverture du risque de change n'est pas pris en compte dans l'indice de référence.

Informations pratiques

Dépositaire :

State Street Bank International GmbH, Luxembourg Branch
49, Avenue J.F. Kennedy
L-1855 Luxembourg

Autres informations :

De plus amples informations sur ce Compartiment, telles que le prospectus complet ainsi que les derniers rapports annuels et semestriels, peuvent être obtenues gratuitement en anglais, allemand, français, espagnol et italien auprès de la Société de gestion du Compartiment, de l'agent administratif central, des distributeurs du Compartiment, ou en ligne sur www.axa-im.com. D'autres classes d'actifs sont disponibles pour ce Compartiment. Pour plus d'informations sur les autres classes d'actions, veuillez consulter le prospectus, disponible sur www.axa-im.com.
Le détail de la politique de rémunération actualisée de la société est publié en ligne à l'adresse https://www.axa-im.com/en/remuneration. Cette politique inclut la description de la manière dont les rémunérations et avantages sont octroyés aux salariés, et des informations sur le comité de rémunération. La société en fournira gratuitement un exemplaire imprimé sur demande.

Publication de la Valeur liquidative :

La Valeur liquidative par action est disponible sur www.axa-im.com ainsi qu'au siège social de la Société de gestion.

Législation fiscale :

Le Compartiment est soumis aux lois et réglementations fiscales en vigueur au Luxembourg. En fonction de votre propre pays de résidence, ceci pourrait avoir un impact sur vos investissements. Pour de plus amples détails, veuillez consulter un Conseiller fiscal.

Déclaration de responsabilité :

AXA Funds Management S.A. ne peut être tenu responsable que sur la base d'informations contenues dans ce document qui s'avéreraient erronées, inexactes ou incohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Compartiment.

Transfert entre Compartiments :

Les actionnaires peuvent souscrire à toute classe d'actions de tout Compartiment à convertir en classes d'actions de tout autre Compartiment, sous réserve que les conditions d'accès à la classe, au type ou sous-type d'actifs cible soient remplies à l'égard de ce Compartiment, sur la base de leur Valeur liquidative respective calculée le Jour de Valorisation suivant la réception de la demande de conversion.
Les coûts de rachat et de souscription liés à la conversion peuvent être imputés à l'actionnaire, tel qu'indiqué dans le prospectus.
Pour plus d'informations sur la façon de changer de compartiment, veuillez consulter le prospectus, section transfert entre Compartiments, disponible sur www.axa-im.com.

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider, en connaissance de cause, d'investir ou non.

AXA SÉLECTION OBLIGATIONS MONDE

Action de Capitalisation EUR (ISIN FR0013417482)
Un compartiment de la SICAV AXA SÉLECTION, OPCVM soumis au droit français
Ce Compartiment est géré par ARCHITAS France (société appartenant au groupe AXA)

Objectif et Stratégie d'investissement

Objectif de gestion

Le Compartiment a pour objectif de s'exposer aux marchés obligataires mondiaux sur une durée de placement recommandée d'au moins 3 ans via une sélection d'OPCVM et FIA gérés activement ou passivement qui investissent eux-mêmes dans des obligations, autres titres de créance et instruments du marché monétaire internationaux, et principalement sur le marché des obligations vertes.

Au moins 90% de l'actif net est composé d'OPCVM et FIA qui investissent au minimum à 50% dans des Obligations Vertes (« green bonds »). Une obligation verte est une obligation dont le produit de l'émission est utilisé exclusivement pour financer ou refinancer, partiellement ou en totalité, des projets verts nouveaux et/ou en cours et qui concourent à un bénéfice environnemental.

Elles peuvent financer, par exemple, l'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments, les solutions de transport à faible intensité carbone, les énergies renouvelables et les réseaux intelligents, la préservation des ressources vivantes, la dépollution.

Du fait de son Objectif de gestion et de la Stratégie d'investissement poursuivie, il ne peut être choisi d'indice de référence pertinent pour ce Compartiment.

Stratégie d'investissement

La sélection discrétionnaire d'OPCVM et de FIA est la principale source de valeur ajoutée d'ARCHITAS France dans le cadre de la gestion de Compartiments dont l'Objectif de gestion a été défini préalablement. Elle repose sur le choix d'une pluralité de gestionnaires ainsi que sur l'identification de multiples stratégies d'investissements au sein de la classe d'actifs obligations internationales.

Cette sélection discrétionnaire se fonde sur un processus en trois étapes mené par la société de gestion : (i) une étape d'identification des OPCVM et FIA correspondant à l'Objectif de gestion, (ii) une étape d'analyse quantitative et qualitative des sous-jacents et (iii) la sélection des sous-jacents issus des deux premières étapes afin de constituer un portefeuille conforme à l'Objectif de gestion. Dans ce processus d'investissement, la société de gestion va s'assurer que les gérants des OPCVM et FIA sous-jacents s'attachent à vérifier que les émissions obligataires respectent des critères d'utilisation des fonds, de sélection et évaluation des projets, de gestion des fonds et de reporting d'après les critères des *Green Bond Principles*.

Le Compartiment pourra s'exposer sur toutes les zones géographiques sans contrainte : Europe, USA et Asie. Les OPCVM et FIA sélectionnés pourront être exposés en obligations, autres titres de créance et instruments du marché monétaire d'émetteurs publics ou privés et sans contrainte de notation.

Le Compartiment pourra être exposé jusqu'à 100% de son actif en parts et/ou actions d'OPCVM de droit français ou étranger qui ne peuvent investir plus de 10% de leur actif en parts ou actions d'autres OPCVM ou FIA.

Le Compartiment pourra également s'exposer dans la limite de 30% de son actif en parts ou actions de FIA français ou étrangers respectant les 4 critères de l'article R.214-13 du Code Monétaire et financier.

Modalités de souscription/rachat

Les ordres de souscription et de rachat sont reçus par le dépositaire chaque jour avant 10h30 et sont exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative, calculée quotidiennement sur les cours de clôture du jour.

Affectation des sommes distribuables

Le Compartiment capitalise l'intégralité de ses sommes distribuables (résultat net et plus-values nettes réalisées). Le coût des opérations de portefeuille est financé sur les actifs du fonds, en sus des frais visés dans la partie « Frais » du présent document.

Durée de placement recommandée

Recommandation : ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport au bout d'une durée inférieure à 3 ans.

Profil de risque et de rendement

Risque plus faible — **Risque plus élevé**

Rendement potentiellement plus faible — Rendement potentiellement plus élevé

1	2	**3**	4	5	6	7

Le Compartiment est classé dans la catégorie 3, ce qui reflète son exposition aux marchés d'obligations internationales.

Il n'est pas certain que la catégorie de risque et de rendement affichée demeure inchangée et le classement du Compartiment est susceptible d'évoluer dans le temps.

La catégorie la plus basse n'est pas synonyme d'investissement sans risque. Le Compartiment n'offre aucune garantie ou protection du capital.

Risques importants pour le Compartiment non pris en compte par l'indicateur :

Risque de crédit : En cas de dégradation de la qualité des émetteurs, ou si l'émetteur n'est plus en mesure de faire face à ses échéances, la valeur des instruments de taux peut baisser, entrainant ainsi la baisse de la valeur liquidative.

Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Compartiment.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du Compartiment y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	Maximum 3%
Frais de sortie	Aucun

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi, ou ne vous soit remboursé.

Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	1,35%

Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Aucune

Les frais d'entrée et de sortie affichés sont des frais maximum.

Dans certains cas, les frais payés par l'investisseur peuvent être inférieurs. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

L'attention de l'investisseur est appelée sur le fait que le chiffre des « frais courants » se fonde sur les frais estimés à la date d'agrément. Ces frais sont susceptibles de varier d'un exercice à l'autre. Il exclut :

- les commissions de performance ;
- les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par le Compartiment lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre OPCVM ou FIA. Certaines stratégies d'investissement entraînant une rotation du portefeuille régulière génèrent des coûts supplémentaires de transaction.

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez vous référer à la section « frais » du prospectus de ce Compartiment disponible sur demande à l'adresse électronique suivante : serviceclients.france@architas.com

Performances passées

Il n'existe pas suffisamment de données historiques pour fournir aux investisseurs une indication de la performance passée.

Les performances ne seront affichées qu'à l'issue de la première année civile complète.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Les performances calculées prennent en compte l'ensemble des frais présentés dans la partie « Frais », à l'exception des frais d'entrée et de sortie.

Les performances passées sont calculées en euro et sont exprimées en pourcentage d'évolution de la valeur liquidative du Compartiment. Elles sont calculées dividendes et coupons nets réinvestis.

La gestion du Compartiment est réalisée par ARCHITAS France (société du groupe AXA).

Informations pratiques

Dépositaire :
BNP-Paribas Securities Services, Grands Moulins de Pantin
9, rue du Débarcadère - 93500 Pantin

Informations supplémentaires sur le Compartiment et l'OPCVM :
Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur l'OPCVM et le Compartiment (le prospectus, les statuts ainsi que le dernier rapport annuel ou semestriel et la dernière valeur liquidative) sur simple demande à l'adresse électronique suivante dans un délai de 8 jours : serviceclients.france@architas.com

L'information est fournie gratuitement en langue française.

Fiscalité :
La législation fiscale de l'Etat membre d'origine peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur. L'OPCVM est soumis au régime fiscal de la France. Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de titres de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM ou de votre conseiller habituel.

Politique de rémunération actualisée :
Les détails de la politique de rémunération actualisée sont disponibles sur le site internet d'ARCHITAS France :
https://www.architas.com.

Déclaration de responsabilité :
La responsabilité d'ARCHITAS France ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Compartiment.

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

ARCHITAS France (société appartenant au groupe AXA) est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 01/07/2019.

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

FIXED INCOME

AXA World Funds - Euro Buy and Maintain Credit

Un compartiment de AXA World Funds SICAV
Classe d'actions : AXA World Funds - Euro Buy and Maintain Credit A Capitalisation EUR (ISIN : LU1670744215)
Ce compartiment est géré par AXA Funds Management S.A., filiale de AXA IM Groupe

Objectif et politique d'investissement

Objectif d'investissement

Le Compartiment vise à générer des revenus et une croissance du capital en investissant dans des obligations d'entreprise de qualité investment grade libellées en euro émises dans le monde entier sur le moyen terme.

Politique d'investissement

Le Compartiment est géré de façon dynamique afin de saisir de manière économique la prime de crédit qu'offre le marché des obligations d'entreprises, en investissant au moins un tiers de son actif net dans des titres faisant partie de l'univers de l'indice BofA Merrill Lynch Emu Corporate (l'« Indice de Référence »). Dans le cadre du processus d'investissement, le Gestionnaire financier bénéficie d'un large pouvoir discrétionnaire sur la composition du portefeuille du Compartiment et peut, en fonction de ses convictions d'investissement, exposer le Compartiment à des entreprises, des pays ou des secteurs qui ne sont pas inclus dans l'Indice de référence ou prendre un positionnement différent de celui de l'Indice de référence en termes de duration, d'allocation géographique et/ou de sélection des secteurs ou des émetteurs, bien que les composantes de l'Indice de Référence soient généralement représentatives du portefeuille du Compartiment. Ainsi, l'écart par rapport à l'Indice de Référence peut s'avérer significatif. Les décisions d'investissement suivantes sont prises après une analyse approfondie des facteurs macroéconomiques et microéconomiques régissant ce marché :
- allocation sectorielle - allocation géographique - positionnement sur la courbe de crédit (la courbe de crédit illustre le rapport entre l'échéance et le rendement du crédit) - sélection des émetteurs - sélection des instruments. Fondé sur des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance d'entreprise (Investissement Responsable), le processus de sélection de titres repose sur une analyse rigoureuse du modèle économique, de la qualité des dirigeants, des perspectives de croissance, de l'appréciation de leur conformité aux critères d'Investissement Responsable et de leur profil de risque et de rendement. Le Compartiment investit : - principalement dans des obligations d'entreprises ou gouvernementales, de qualité Investment Grade à la date de leur acquisition (la moyenne arithmétique des notes disponibles de Standard & Poor's, Moody's et Fitch sera prise en compte) émises dans le monde entier, libellées principalement en euro ; - en cas d'abaissement de la note de crédit d'une obligation détenue en portefeuille, jusqu'à 5 % de son actif net dans des titres de qualité Sub-Investment Grade notés entre BB+ et B- (la moyenne arithmétique des notes disponibles de Standard & Poor's, Moody's et Fitch sera prise en compte) ou, en l'absence de note, considérés comme étant de qualité équivalente par le Gestionnaire financier dans l'intérêt des actionnaires du Compartiment. Le Compartiment n'investira pas dans des titres notés CCC+ ou en dessous par Standard & Poor's ou l'équivalent par Moody's ou Fitch (la note la plus basse sera retenue) ou considérés comme de qualité équivalente par le gestionnaire financier en l'absence de note dans l'intérêt des Actionnaires du Compartiment. En cas d'abaissement de la note de crédit d'une obligation en deçà de B- par Standard & Poor's ou en deçà d'une note de crédit équivalente par Moody's ou Fitch (la note de crédit la plus basse sera prise en compte), ou dans le cas des obligations non notées, présumées être d'une qualité similaire par le gestionnaire financier dans l'intérêt des Actionnaires du Compartiment, lesdites obligations seront vendues dans un délai de six mois. Le Compartiment peut investir dans des Instruments du marché monétaire.

La sélection des instruments de crédit ne repose pas exclusivement et systématiquement sur leur note de crédit rendue publique ; elle peut également se fonder sur une analyse interne du crédit ou du risque de marché. La décision d'acheter ou de vendre des actifs s'appuie aussi sur d'autres critères d'analyse du Gestionnaire financier. Le Compartiment adopte une approche d'investissement socialement responsable en appliquant une méthodologie Best-in-Class selon laquelle le Gestionnaire financier applique à tout moment des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans le processus de sélection des titres, à l'exception des produits dérivés et des OPC éligibles sous-jacents. L'univers d'investissement éligible est donc réduit et défini selon les critères ESG, le périmètre des titres éligibles ESG étant revu tous les 6 mois au minimum, tel que décrit dans le code de transparence du Compartiment disponible sur le site https://www.axa-im.com/fund-centre. En outre, le Compartiment applique également la politique de normes environnementales, sociales et de gouvernance d'AXA Investment Managers (« Normes ESG ») disponible sur le site www.axa-im.com/en/responsible-investing en vertu de laquelle le Gestionnaire financier vise à intégrer les normes ESG dans le processus d'investissement en appliquant des exclusions sectorielles spécifiques telles que le tabac et les armes au phosphore blanc et en excluant les investissements dans des titres émis par des sociétés en violation grave des principes du Pacte mondial des Nations Unies et qui présentent les notes ESG les plus basses décrites dans la politique. Le Gestionnaire financier applique à tout moment les Normes ESG dans le processus de sélection de titres, à l'exception des produits dérivés et des OPC éligibles sous-jacents. Le Compartiment peut investir jusqu'à 5 % de son actif net dans des obligations de type Contingent Convertible (« CoCos »). Dans la limite de 200 % de son actif net, le Compartiment peut utiliser des investissements directs et/ou des produits dérivés pour atteindre son objectif d'investissement. Des produits dérivés peuvent également être utilisés à des fins de couverture.

Politique de distribution

Dans le cas des classes d'actions de capitalisation (Cap), le dividende est réinvesti.

Devise du compartiment

La devise de référence du Compartiment est EUR.

Horizon d'investissement

Ce Compartiment peut ne pas être adapté aux investisseurs qui envisagent de retirer leur capital avant 5 ans.

Souscription et Rachat

Les ordres de souscription, de conversion ou de rachat doivent être reçus par l'Agent de Registre et de Transfert tout Jour de Valorisation au plus tard à 15h00 (heure du Luxembourg). Ces ordres seront traités sur la base de la Valeur Liquidative calculée ce même Jour de Valorisation. Nous attirons l'attention des investisseurs sur la possibilité d'un délai de traitement supplémentaire dû à l'éventuelle participation d'intermédiaires tels que des Conseillers Financiers ou des distributeurs. La Valeur Liquidative de ce Compartiment est calculée quotidiennement.

Profil de risque et de rendement

Risque plus faible ← → **Risque plus élevé**

Rendement potentiellement plus faible — Rendement potentiellement plus élevé

1	**2**	3	4	5	6	7

La catégorie de risque est calculée sur la base de données historiques et ne constitue pas nécessairement un indicateur fiable du futur profil de risque du Compartiment.

La catégorie de risque indiquée n'est pas garantie et peut évoluer avec le temps.

La catégorie la plus faible n'est pas synonyme d'absence de risque.

Pourquoi le Compartiment est-il dans cette catégorie ?

Le Compartiment n'est pas garanti en capital. Le Compartiment investit sur les marchés financiers et utilise des techniques et des instruments qui sont sujets à de faibles variations dans des conditions normales de marché, mais ces variations peuvent toutefois engendrer des pertes.

Risques additionnels

Risque de contrepartie : risque de faillite, d'insolvabilité ou de défaillance d'une contrepartie du Compartiment, pouvant entraîner un défaut de paiement ou de livraison.

Risque de liquidité : risque de faible niveau de liquidité dans certaines conditions de marché pouvant conduire le Compartiment à faire face à des difficultés de valorisation, d'achat ou de vente de tout ou partie de ses actifs et ayant un impact potentiel sur sa valeur liquidative.

Risque de crédit : risque que les émetteurs de titres de créance détenus par le Compartiment ne s'acquittent pas de leurs obligations ou voient leur note de crédit abaissée, ce qui entraînerait une baisse de la Valeur liquidative.

Impact des techniques telles que les produits dérivés : certaines stratégies de gestion comportent des risques spécifiques, tels que le risque de liquidité, le risque de crédit, le risque de contrepartie, le risque légal, le risque de valorisation, le risque opérationnel et les risques liés aux actifs sous-jacents. L'utilisation de telles stratégies peut également induire un effet de levier, qui peut accroître l'effet des mouvements du marché sur le Compartiment et engendrer un risque de pertes importantes.

FIXED INCOME

AXA World Funds - Euro Buy and Maintain Credit

Frais

Les frais dont vous vous acquittez sont destinés à couvrir les coûts d'exploitation du fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	3.00%
Frais de sortie	Aucun
Le pourcentage indiqué est le maximun pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi.	
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	0.51%
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Aucune

Les frais d'entrée et de sortie indiqués constituent des maximums. Dans certains cas, il peut arriver que vous ayez moins à payer ; vous pouvez obtenir le montant effectif de ces frais auprès de votre conseiller financier.

Les frais courants se basent sur les dépenses encourues pendant la période de douze mois close fin décembre 2019. Ils sont ajustés en fonction des modifications budgétaires mises en place pour 2019. Ces frais peuvent varier d'une année à l'autre. Ils excluent :

- les commissions de performance
- les frais de transaction, excepté dans le cas de frais d'entrée / de sortie payés par le Compartiment lors de l'achat ou la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez consulter la section « Frais » du prospectus, disponible sur le site www.axa-im.com.

Performances passées

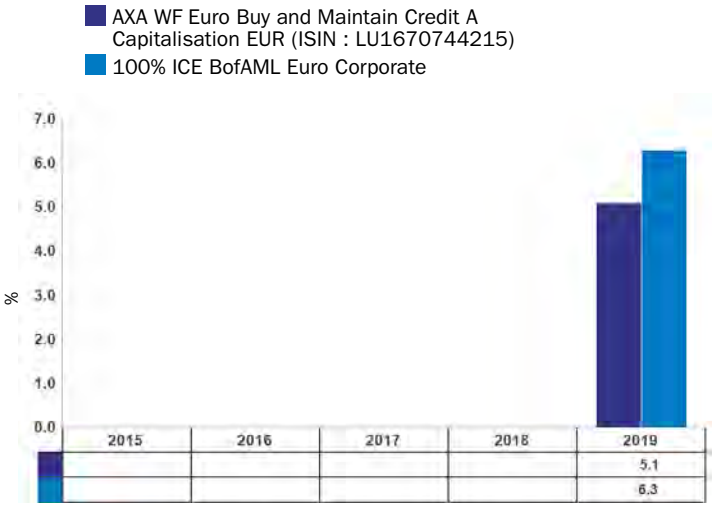

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Les performances passées sont indiquées après déduction des frais courants. Tous frais d'entrée / de sortie sont exclus du calcul.

Le Compartiment a été lancé le 08/01/2015 et la classe d'actions en 2018.

Les performances passées ont été calculées en EUR et sont exprimées en pourcentage d'évolution de la Valeur liquidative du Compartiment à la fin de chaque année.

La performance du Compartiment n'est pas alignée sur celle de l'indice de référence.
Pour les différentes classes d'actions du Compartiment, la performance de l'indice de référence est indiquée dans la section « Performances passées ». Elle est soit convertie dans le devise de la classe d'actions correspondante, soit couverte contre la devise de référence du Compartiment s'il s'agit de classes d'actions couvertes (« indice de référence couvert »). Lorsque l'indice de référence couvert n'est pas disponible, l'indice de référence est indiqué dans la devise de référence du Compartiment. La performance de l'indice de référence indiqué peut donc être différente de celle de la classe d'actions correspondante du fait que l'écart de performance inhérent à l'activité de couverture du risque de change n'est pas pris en compte dans l'indice de référence.

Informations pratiques

Dépositaire :

State Street Bank International GmbH, Luxembourg Branch
49, Avenue J.F. Kennedy
L-1855 Luxembourg

Autres informations :

De plus amples informations sur ce Compartiment, telles que le prospectus complet ainsi que les derniers rapports annuels et semestriels, peuvent être obtenues gratuitement en anglais, allemand, français, espagnol et italien auprès de la Société de gestion du Compartiment, de l'agent administratif central, des distributeurs du Compartiment, ou en ligne sur www.axa-im.com. D'autres classes d'actifs sont disponibles pour ce Compartiment. Pour plus d'informations sur les autres classes d'actions, veuillez consulter le prospectus, disponible sur www.axa-im.com.
Le détail de la politique de rémunération actualisée de la société est publié en ligne à l'adresse https://www.axa-im.com/en/remuneration. Cette politique inclut la description de la manière dont les rémunérations et avantages sont octroyés aux salariés, et des informations sur le comité de rémunération. La société en fournira gratuitement un exemplaire imprimé sur demande.

Publication de la Valeur liquidative :

La Valeur liquidative par action est disponible sur www.axa-im.com ainsi qu'au siège social de la Société de gestion.

Législation fiscale :

Le Compartiment est soumis aux lois et réglementations fiscales en vigueur au Luxembourg. En fonction de votre propre pays de résidence, ceci pourrait avoir un impact sur vos investissements. Pour de plus amples détails, veuillez consulter un Conseiller fiscal.

Déclaration de responsabilité :

AXA Funds Management S.A. ne peut être tenu responsable que sur la base d'informations contenues dans ce document qui s'avéreraient erronées, inexactes ou incohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Compartiment.

Transfert entre Compartiments :

Les actionnaires peuvent souscrire à toute classe d'actions de tout Compartiment à convertir en classes d'actions de tout autre Compartiment, sous réserve que les conditions d'accès à la classe, au type ou sous-type d'actifs cible soient remplies à l'égard de ce Compartiment, sur la base de leur Valeur liquidative respective calculée le Jour de Valorisation suivant la réception de la demande de conversion.
Les coûts de rachat et de souscription liés à la conversion peuvent être imputés à l'actionnaire, tel qu'indiqué dans le prospectus.
Pour plus d'informations sur la façon de changer de compartiment, veuillez consulter le prospectus, section transfert entre Compartiments, disponible sur www.axa-im.com.

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

FIXED INCOME

AXA World Funds - Global High Yield Bonds

Un compartiment de AXA World Funds SICAV
Classe d'actions : AXA World Funds - Global High Yield Bonds A (Hedged) Capitalisation EUR (ISIN : LU0125750504)
Ce compartiment est géré par AXA Funds Management S.A., filiale de AXA IM Groupe

Objectif et politique d'investissement

Objectif d'investissement

L'objectif d'investissement du Compartiment est d'abord de générer d'importants revenus puis d'assurer une croissance du capital en investissant à long terme dans des obligations d'entreprises internationales à haut rendement.

Politique d'investissement

Le Compartiment est géré de manière active afin de saisir les opportunités sur le marché international des obligations d'entreprises à haut rendement, en investissant principalement dans des titres faisant partie de l'univers de l'indice ICE BofAML Global High Yield Hedged USD (l'« Indice de Référence »). Dans le cadre du processus d'investissement, le Gestionnaire financier bénéficie d'un large pouvoir discrétionnaire sur la composition du portefeuille du Compartiment et peut, en fonction de ses convictions d'investissement, exposer le Compartiment à des entreprises, pays ou secteurs qui ne sont pas inclus dans l'Indice de Référence ou prendre un positionnement différent de celui de l'Indice de Référence en termes de duration, d'allocation géographique et/ou de sélection des secteurs ou des émetteurs, bien que les composantes de l'Indice de Référence soient généralement représentatives du portefeuille du Compartiment. Ainsi, l'écart par rapport à l'Indice de Référence peut s'avérer significatif.
Les décisions d'investissement suivantes sont prises à la suite d'une analyse approfondie des facteurs macroéconomiques et microéconomiques régissant ce marché :
- allocation sectorielle
- allocation géographique
- positionnement sur la courbe de crédit (la courbe de crédit illustre le rapport entre l'échéance et le rendement du crédit)
- sélection des émetteurs
- sélection des instruments
Le Compartiment investit principalement dans des obligations à haut rendement à taux fixe ou variable émises essentiellement par des entreprises privées américaines ou européennes. Ces obligations à haut rendement sont généralement assorties d'une note inférieure à BBB- selon Standard & Poor's ou d'une note équivalente (selon Moody's ou toute autre agence de notation) ou ne sont pas notées.
La sélection des instruments de crédit ne repose pas exclusivement et systématiquement sur leur note de crédit rendue publique ; elle peut également se fonder sur une analyse interne du crédit ou du risque de marché. La décision d'acheter ou de vendre des actifs s'appuie aussi sur d'autres critères d'analyse du Gestionnaire financier.
Le Compartiment peut investir jusqu'à 10 % de son actif net dans des obligations contingentes convertibles ou Contingent Convertible (« CoCos »).
Dans la limite de 200 % de son actif net, le Compartiment peut utiliser des investissements directs et/ou des produits dérivés, y compris des Credit Default Swaps (CDS), pour atteindre son objectif d'investissement. Des produits dérivés peuvent également être utilisés à des fins de couverture. L'utilisation d'instruments dérivés à des fins d'investissement est limitée à 50 % de l'actif net du Compartiment.

L'objectif de la Classe d'Actions est la couverture du risque de change découlant de l'écart entre la devise de référence du Compartiment et la devise de cette Classe d'Actions via le recours à des instruments dérivés, tout en conservant l'allocation définie au titre de la Politique d'investissement du Compartiment.

Politique de distribution

Dans le cas des classes d'actions de capitalisation (Cap), le dividende est réinvesti.

Devise du compartiment

La devise de référence du Compartiment est USD.

Horizon d'investissement

Ce Compartiment peut ne pas être adapté aux investisseurs qui envisagent de retirer leur capital avant 7 ans.

Souscription et Rachat

Les ordres de souscription, de conversion ou de rachat doivent être reçus par l'Agent de Registre et de Transfert tout Jour de Valorisation au plus tard à 15h00 (heure du Luxembourg). Ces ordres seront traités sur la base de la Valeur Liquidative calculée ce même Jour de Valorisation. Nous attirons l'attention des investisseurs sur la possibilité d'un délai de traitement supplémentaire dû à l'éventuelle participation d'intermédiaires tels que des Conseillers Financiers ou des distributeurs.
La Valeur Liquidative de ce Compartiment est calculée quotidiennement.

Profil de risque et de rendement

Risque plus faible ← → **Risque plus élevé**

Rendement potentiellement plus faible — Rendement potentiellement plus élevé

1	2	**3**	4	5	6	7

La catégorie de risque est calculée sur la base de données historiques et ne constitue pas nécessairement un indicateur fiable du futur profil de risque du Compartiment.

La catégorie de risque indiquée n'est pas garantie et peut évoluer avec le temps.

La catégorie la plus faible n'est pas synonyme d'absence de risque.

Pourquoi le Compartiment est-il dans cette catégorie ?

Le Compartiment n'est pas garanti en capital. Le Compartiment investit sur les marchés financiers et utilise des techniques et des instruments qui sont sujets à des variations, ce qui peut engendrer des gains ou des pertes.

Risques additionnels

Risque de contrepartie : risque de faillite, d'insolvabilité ou de défaillance d'une contrepartie du Compartiment, pouvant entraîner un défaut de paiement ou de livraison.

Risque opérationnel : risque que les processus opérationnels, incluant ceux liés à la conservation des actifs, puissent échouer, ce qui engendrerait des pertes.

Risque de liquidité : risque de faible niveau de liquidité dans certaines conditions de marché pouvant conduire le Compartiment à faire face à des difficultés de valorisation, d'achat ou de vente de tout ou partie de ses actifs et ayant un impact potentiel sur sa valeur liquidative.

Risque de crédit : risque que les émetteurs de titres de créance détenus par le Compartiment ne s'acquittent pas de leurs obligations ou voient leur note de crédit abaissée, ce qui entraînerait une baisse de la Valeur liquidative.

Impact des techniques telles que les produits dérivés : certaines stratégies de gestion comportent des risques spécifiques, tels que le risque de liquidité, le risque de crédit, le risque de contrepartie, le risque légal, le risque de valorisation, le risque opérationnel et les risques liés aux actifs sous-jacents. L'utilisation de telles stratégies peut également induire un effet de levier, qui peut accroître l'effet des mouvements du marché sur le Compartiment et engendrer un risque de pertes importantes.

FIXED INCOME

AXA World Funds - Global High Yield Bonds

Frais

Les frais dont vous vous acquittez sont destinés à couvrir les coûts d'exploitation du fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	3.00%
Frais de sortie	Aucun
Le pourcentage indiqué est le maximun pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi.	
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	1.52%
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Aucune

Les frais d'entrée et de sortie indiqués constituent des maximums. Dans certains cas, il peut arriver que vous ayez moins à payer ; vous pouvez obtenir le montant effectif de ces frais auprès de votre conseiller financier.

Les frais courants se basent sur les dépenses encourues pendant la période de douze mois close fin décembre 2019. Ils sont ajustés en fonction des modifications budgétaires mises en place pour 2019. Ces frais peuvent varier d'une année à l'autre. Ils excluent :

- les commissions de performance
- les frais de transaction, excepté dans le cas de frais d'entrée / de sortie payés par le Compartiment lors de l'achat ou la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez consulter la section « Frais » du prospectus, disponible sur le site www.axa-im.com.

Performances passées

AXA WF Global High Yield Bonds A (H) Capitalisation EUR (ISIN : LU0125750504)

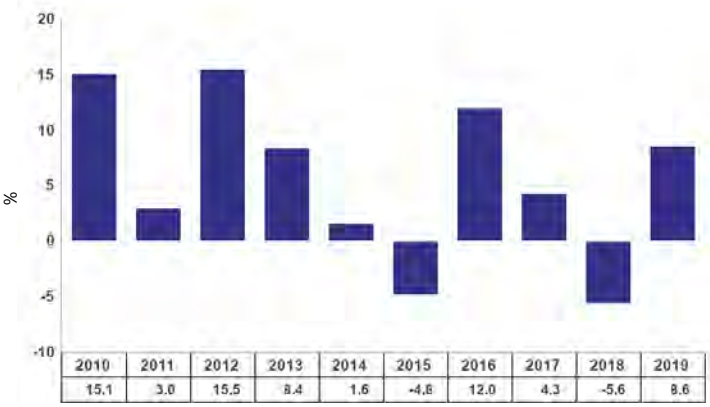

2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
15.1	3.0	15.5	8.4	1.6	-4.8	12.0	4.3	-5.6	8.6

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Les performances passées sont indiquées après déduction des frais courants. Tous frais d'entrée / de sortie sont exclus du calcul.

Le Compartiment a été lancé le 12/03/2001 et la classe d'actions en 2001.

Les performances passées ont été calculées en EUR et sont exprimées en pourcentage d'évolution de la Valeur liquidative du Compartiment à la fin de chaque année.

La performance du Compartiment n'est pas alignée sur celle de l'indice de référence.

Pour les différentes classes d'actions du Compartiment, la performance de l'indice de référence est indiquée dans la section « Performances passées ». Elle est soit convertie dans le devise de la classe d'actions correspondante, soit couverte contre la devise de référence du Compartiment s'il s'agit de classes d'actions couvertes (« indice de référence couvert »). Lorsque l'indice de référence couvert n'est pas disponible, l'indice de référence est indiqué dans la devise de référence du Compartiment. La performance de l'indice de référence indiqué peut donc être différente de celle de la classe d'actions correspondante du fait que l'écart de performance inhérent à l'activité de couverture du risque de change n'est pas pris en compte dans l'indice de référence.

Informations pratiques

Dépositaire :

State Street Bank International GmbH, Luxembourg Branch
49, Avenue J.F. Kennedy
L-1855 Luxembourg

Autres informations :

De plus amples informations sur ce Compartiment, telles que le prospectus complet ainsi que les derniers rapports annuels et semestriels, peuvent être obtenues gratuitement en anglais, allemand, français, espagnol et italien auprès de la Société de gestion du Compartiment, de l'agent administratif central, des distributeurs du Compartiment, ou en ligne sur www.axa-im.com. D'autres classes d'actifs sont disponibles pour ce Compartiment. Pour plus d'informations sur les autres classes d'actions, veuillez consulter le prospectus, disponible sur www.axa-im.com.
Le détail de la politique de rémunération actualisée de la société est publié en ligne à l'adresse https://www.axa-im.com/en/remuneration. Cette politique inclut la description de la manière dont les rémunérations et avantages sont octroyés aux salariés, et des informations sur le comité de rémunération. La société en fournira gratuitement un exemplaire imprimé sur demande.

Publication de la Valeur liquidative :

La Valeur liquidative par action est disponible sur www.axa-im.com ainsi qu'au siège social de la Société de gestion.

Législation fiscale :

Le Compartiment est soumis aux lois et réglementations fiscales en vigueur au Luxembourg. En fonction de votre propre pays de résidence, ceci pourrait avoir un impact sur vos investissements. Pour de plus amples détails, veuillez consulter un Conseiller fiscal.

Déclaration de responsabilité :

AXA Funds Management S.A. ne peut être tenu responsable que sur la base d'informations contenues dans ce document qui s'avéreraient erronées, inexactes ou incohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Compartiment.

Transfert entre Compartiments :

Les actionnaires peuvent souscrire à toute classe d'actions de tout Compartiment à convertir en classes d'actions de tout autre Compartiment, sous réserve que les conditions d'accès à la classe, au type ou sous-type d'actifs cible soient remplies à l'égard de ce Compartiment, sur la base de leur Valeur liquidative respective calculée le Jour de Valorisation suivant la réception de la demande de conversion.
Les coûts de rachat et de souscription liés à la conversion peuvent être imputés à l'actionnaire, tel qu'indiqué dans le prospectus.
Pour plus d'informations sur la façon de changer de compartiment, veuillez consulter le prospectus, section transfert entre Compartiments, disponible sur www.axa-im.com.

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Sustainable Euro Corporate Bond, un compartiment de la SICAV BNP Paribas Funds, en abrégé BNP Paribas

Classe "Classic Capitalisation" - ISIN code LU0265288877
Ce fonds est géré par BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Luxembourg, qui fait partie du Groupe BNP Paribas.

Objectifs et politique d'investissement

Le Fonds cherche à accroître la valeur de ses actifs à moyen terme en investissant dans des obligations notées « investment grade », quelle que soit la devise dans laquelle elles sont libellées, émises par des sociétés européennes ou des sociétés exerçant leurs activités dans l'Union européenne ou au Royaume-Uni, et appliquant des critères de développement durable (responsabilité sociale et/ou responsabilité environnementale et/ou gouvernance d'entreprise).

Après couverture, l'exposition du compartiment à des devises autres que l'EUR ne dépassera pas 5 %.

Il est activement géré et, en tant que tel, peut investir dans des titres qui ne sont pas intégrés dans l'indice, le Bloomberg Barclays Euro Aggregate Corporate (RI).

L'équipe d'investissement applique également la Politique d'investissement durable de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT, qui tient compte des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans les investissements du Fonds.

Les revenus sont réinvestis de manière systématique.

Les investisseurs peuvent demander le rachat de leurs parts sur une base quotidienne (les jours ouvrés bancaires au Luxembourg).

Profil de risque et de rendement

Risque plus faible — Risque plus élevé

Rendement potentiellement plus faible — Rendement potentiellement plus élevé

1	2	**3**	4	5	6	7

- Les données historiques pourraient ne pas constituer une indication fiable pour le futur.
- La catégorie de risque d'un fonds constitue un indicateur et non un objectif ni une garantie. Elle est susceptible d'évoluer dans le temps.
- La catégorie la plus basse n'indique pas un placement sans risque.
- Pourquoi le fonds relève-t-il de cette catégorie précise ?

  La catégorie de risque se justifie par l'investissement effectué principalement dans des Instruments de taux d'intérêt. L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait qu'une augmentation des taux d'intérêt a pour conséquence une diminution de la valeur des investissements en obligations et instruments de créance et plus habituellement des instruments à revenu fixe.
- Plus le risque est élevé, plus l'horizon d'investissement recommandé sera long.

D'autres risques importants pour le fonds, mais qui ne sont pas adéquatement pris en considération par l'indicateur, sont exposés ci-dessous :

- Risque de crédit: risque de dégradation de la signature d'un émetteur ou sa défaillance pouvant entrainer une baisse de la valeur des instruments financiers qui lui sont associés.
- Risque de liquidité: Ce risque résulte de la difficulté de vendre un titre à sa juste valeur et dans un laps de temps raisonnable du fait d'un manque d'acheteurs.

Pour de plus amples informations concernant les risques, veuillez consulter la section « Risques d'investissement » du prospectus du Fonds, qui est disponible sur www.bnpparibas-am.com.

Frais

Les frais que vous acquittez couvrent les coûts d'exploitation du fonds, y compris les frais de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	3,00%
Frais de sortie	Néant
Il s'agit du montant maximum pouvant être prélevé sur votre capital (avant que celui-ci ne soit investi ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué).	
Frais prélevés sur le fonds chaque année	
Frais courants	1,10%
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Néant

Les **frais d'entrée** indiqués correspondent aux montants maximums pouvant être prélevés. Ils pourront dans certains cas être inférieurs, renseignez-vous auprès de votre conseiller financier.

Le montant des **frais courants** communiqué ici est une estimation. En raison d'une modification récente de la structure des frais, une estimation est utilisée, plutôt qu'un chiffre ex-post.

Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Il ne comprend pas:

- Les frais de transaction du portefeuille, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par le Fonds à l'achat ou à la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif.

En cas de conversion, une commission maximale de 1,50% pourra être facturée aux investisseurs.

Pour en savoir plus sur les frais et commissions, veuillez consulter la section « Frais et commissions » du prospectus du Fonds, disponible à l'adresse www.bnpparibas-am.com.

Performances passées

- Les chiffres relatifs aux performances sont indiqués par classes d'actions, dont la VNI a été calculée en permanence pendant la période du 1er janvier au 31 décembre.
- Les résultats du passé ne constituent pas un indicateur pour l'avenir.
- Les frais courants du fonds sont compris dans le calcul des performances passées. Les frais d'entrée/sortie et les commissions de conversion sont exclus du calcul des performances passées.
- La classe d'action a été lancée en 2006.
- Les performances passées ont été calculées en EUR
- Les rendements sont basés sur la valeur nette d'inventaire après réinvestissement des revenus distribuables.

Informations pratiques

- Dépositaire : BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES-LUXEMBOURG BRANCH
- Des informations supplémentaires concernant le Fonds, incluant les valeurs liquidatives, le dernier prospectus, les derniers rapports annuels et semestriels peuvent être obtenus gratuitement, en français, auprès de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Luxembourg, ou sur le site www.bnpparibas-am.com.
- La législation fiscale luxembourgeoise peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur.
- Les détails de la politique de rémunération actualisée, y compris une description de la manière dont les rémunérations et les avantages sont calculés, l'identité des personnes responsables de l'attribution des rémunérations et des avantages, y compris la composition du comité de rémunération, sont disponibles sur le site internet http://www.bnpparibas-am.com/fr/politique-de-remuneration/ et un exemplaire sur papier sera mis à disposition sur demande.
- BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Luxembourg ne peut être engagée que sur la base des déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du fonds.
- Les investisseurs peuvent échanger des actions d'un compartiment contre des actions d'un autre compartiment de BNP Paribas Funds. Veuillez consulter le prospectus ou contacter votre conseiller financier pour plus de détails.

Ce fonds est agréé au Grand-Duché de Luxembourg et réglementé par la "Commission de Surveillance du Secteur Financier".
Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 19 février 2020.

INFORMATIONS CLÉS POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

CANDRIAM
A NEW YORK LIFE INVESTMENTS COMPANY

Candriam Bonds Emerging Markets, un compartiment de la SICAV Candriam Bonds

Classe Classique-H - Actions de Capitalisation : LU0594539719

Classique-H libellée en EUR, couverte contre l'USD

Autorité compétente: Commission de Surveillance du Secteur Financier

Société de gestion: Candriam Luxembourg

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Principaux actifs traités:

Obligations et autres titres de créance libellés principalement en devises de pays développés et accessoirement en devises locales émis par des émetteurs privés, émis ou garantis par les Etats émergents, des collectivités de droit public et des émetteurs semi-publics opérant dans les pays émergents.

Stratégie d'investissement:

Le fonds vise une croissance du capital en investissant dans les principaux actifs traités et à surperformer l'indice de référence.

Dans le cadre des limites imposées par l'objectif et la politique d'investissement du fonds, l'équipe de gestion effectue des choix discrétionnaires d'investissement dans le portefeuille, en fonction de ses analyses des caractéristiques et des perspectives d'évolution des actifs traités.

Cette classe d'actions couverte vise à réduire l'effet des fluctuations de taux de change entre la devise de référence du compartiment USD et l'EUR (la devise dans laquelle est libellée la classe d'actions couverte). Cela réduit, mais n'élimine pas complètement le risque de change.

Le fonds peut recourir aux produits dérivés, tant dans un but d'investissement que dans un but de couverture (se prémunir contre des évènements financiers futurs défavorables).

Valeur de référence: J.P. Morgan EMBI Global Diversified (Total Return)

Le fonds est géré de manière active et le processus d'investissement implique la référence à une valeur de référence (l'indice).

Définition de l'indice:

L'indice mesure la performance d'obligations souveraines et quasi-souveraines des marchés émergents, libellées en USD, au moyen d'un schéma de diversification qui permet une répartition plus égale des pondérations entre les pays de l'indice.

Utilisation de l'indice:

- en tant qu'univers d'investissement. En général, les émetteurs des instruments financiers présents dans le portefeuille du fonds font majoritairement partie de l'indice. Cependant, des investissements en-dehors de cet indice sont autorisés,
- dans la détermination des niveaux/paramètres de risque,
- à des fins de comparaison de performance,
- à des fins de calcul de commission de performance pour certaines classes d'actions.

Niveau de déviation de la composition du portefeuille par rapport à l'indice:

Le fonds étant géré activement, il n'a pas pour objectif d'investir dans tous les composants de l'indice, ni d'investir dans les mêmes proportions que les composants de cet indice.

Dans des conditions normales de marché, la tracking error attendue du fonds sera modérée à importante, à savoir comprise entre 0.75% et 3%.

Cette mesure est une estimation des écarts de performance du fonds par rapport à la performance de son indice. Plus la tracking error est importante, plus les déviations vis-à-vis de l'indice sont importantes. La tracking error réalisée dépend notamment des conditions de marché (volatilité et corrélations entre instruments financiers) et peut dès lors s'écarter de la tracking error attendue.

Remboursement des actions: Sur demande, chaque jour, au Luxembourg.

Affectation des résultats: Réinvestissement.

Recommandation: Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans les 4 ans.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

- Le niveau de risque mentionné reflète la volatilité de l'historique du fonds, éventuellement complété de celui de son cadre de référence. La volatilité indique dans quelle mesure la valeur du fonds peut fluctuer à la hausse comme à la baisse.
- Les données historiques ne présagent pas du profil de risque futur.
- La catégorie affichée pourra évoluer dans le temps.
- La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».
- Il n'existe ni garantie ni mécanisme de protection de capital.

L'investisseur doit être conscient des risques importants suivants qui ne sont pas nécessairement adéquatement pris en compte par l'indicateur :

- **Risque de crédit:** le fonds est soumis au risque de défaillance d'un émetteur dans sa capacité à honorer le paiement de coupons et/ou à rembourser le montant emprunté. Ce risque est d'autant plus important que le fonds peut intervenir sur la dette à haut rendement dont les émetteurs sont réputés à risque.
- **Risque de contrepartie:** le fonds pouvant utiliser des produits dérivés de gré à gré, ces produits peuvent représenter un risque de contrepartie, soit l'incapacité de celle-ci à honorer ses engagements à l'égard du fonds. Ce risque de contrepartie peut éventuellement être partiellement ou totalement couvert par la réception de sûretés.
- **Risque lié aux instruments financiers dérivés**: leur utilisation comporte un risque lié à leurs sous-jacents et peut accentuer des mouvements de baisse via l'effet levier qui en découle. En cas de stratégie de couverture, celle-ci peut ne pas être parfaite. Certains dérivés peuvent être complexes à valoriser dans des conditions de marché exceptionnelles.
- **Risques liés aux pays émergents:** les pays émergents peuvent présenter des incertitudes politiques, légales et fiscales ou d'autres événements pouvant impacter négativement les actifs du fonds. Les actifs traités sur ces pays présentent des mouvements de marché potentiellement plus rapides que sur les grandes places internationales et des écarts de cotation qui peuvent augmenter substantiellement dans certaines circonstances de marché. Ces actifs peuvent se révéler moins liquides, soit ne pas pouvoir être vendus rapidement à des prix raisonnables. Les variations des cours des monnaies de pays émergents peuvent être brusques et substantielles.
- **Risque de liquidité:** le fonds peut investir dans des valeurs et/ou des segments de marché qui peuvent s'avérer moins liquides, en particulier dans certaines circonstances de marché, avec pour conséquence que des titres ne puissent être liquidées rapidement à des prix raisonnables.

FRAIS

FRAIS PONCTUELS PRELEVES AVANT OU APRES INVESTISSEMENT	
Frais d'entrée	2.50%
Frais de sortie	Néant
Frais de conversion	Néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi.	
FRAIS PRELEVES PAR LE FONDS SUR UNE ANNEE	
Frais courants	1.26%
FRAIS PRELEVES PAR LE FONDS DANS CERTAINES CIRCONSTANCES	
Commission de performance	Néant

Les frais acquittés par les investisseurs servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution de ses actions, et réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais d'entrée et de sortie:

Les chiffres communiqués sont des maximums et dans certains cas, l'investisseur paie moins.

L'investisseur peut obtenir auprès de son conseiller ou de son distributeur la communication du montant effectif.

Frais courants:

Le chiffre communiqué se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos en décembre 2019, et peut varier d'une année à l'autre.

Il n'inclut ni la commission de performance, ni les coûts des opérations de portefeuille, exceptés ceux facturés par la banque dépositaire et les cas où des frais d'entrée/de sortie sont payés par le fonds lors de l'achat/vente de parts d'un autre fonds.

Plus de détails sur les frais sont disponibles aux sections correspondantes du prospectus accessible via www.candriam.com.

PERFORMANCES PASSEES

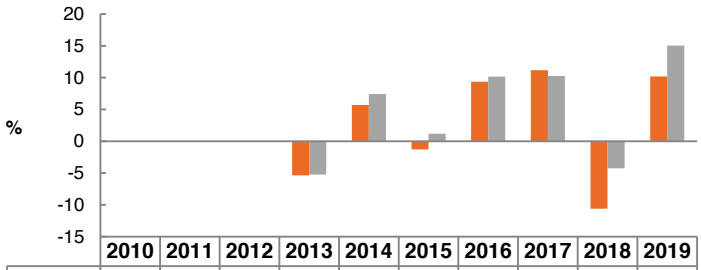

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Fonds				**-5,4**	**5,7**	**-1,3**	**9,4**	**11,2**	**-10,6**	**10,2**
Indice				**-5,3**	**7,4**	**1,2**	**10,2**	**10,3**	**-4,3**	**15,0**

Les performances passées ne présagent pas des performances futures.

Performances nettes annualisées, hors frais ponctuels.

Année de création de l'action: 2011.

Devise: EUR.

Indice: J.P. Morgan EMBI Global Diversified (Total Return) USD. L'indice est susceptible d'évoluer au cours du temps sans pour autant induire un changement important de stratégie. Ainsi, les performances affichées pour une ou plusieurs années pourraient différer de celles de l'indice actuel pour l'(es) année(s) correspondante(s).

Si pour une année postérieure à l'année de création il n'y a pas de performance renseignée, c'est qu'il existe trop peu de données pour fournir aux investisseurs des indications utiles sur cette performance.

INFORMATIONS PRATIQUES

Banque dépositaire: RBC Investor Services Bank S.A. .

Ce document décrit une catégorie d'actions d'un compartiment de Candriam Bonds. Le prospectus et les rapports périodiques sont établis pour l'ensemble des compartiments. Les autres catégories d'actions existantes sont listées dans le prospectus.

L'investisseur a le droit de demander la conversion de ses actions en actions d'une autre catégorie du même compartiment ou en actions d'une catégorie d'un autre compartiment du fonds en fonction des critères d'éligibilité et selon les modalités disponibles auprès de son intermédiaire financier.

Le compartiment ne répond que des dettes, engagements et obligations qui peuvent être mis à sa charge.

Des informations supplémentaires sur le fonds sont disponibles dans le prospectus et les rapports périodiques qui peuvent être obtenus sur demande, sans frais, au siège social de la Société de Gestion et consultés à tout moment sur le site internet www.candriam.com. Ces documents sont disponibles dans une des langues acceptées par l'autorité locale de chaque pays ou le fonds est autorisé à commercialiser ses actions ou dans une langue usuelle de la sphère financière internationale. Toute autre information pratique, notamment le dernier prix des actions est disponible aux endroits cités ci-dessus.

La législation fiscale de l'état membre d'origine du fonds peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur.

Les détails de la politique de rémunération actualisée, y compris la composition du comité de rémunération et une description de la manière dont les rémunérations et les avantages sont calculés, sont accessibles sur le site internet de Candriam via le lien https://www.candriam.com/siteassets/legal-and-disclaimer/external_disclosure_remuneration_policy.pdf.

Un exemplaire imprimé sera mis à disposition gratuitement sur demande.

La responsabilité de Candriam Luxembourg ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document et ses traductions qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus.

Ce fonds est agréé au Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier.
Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 19/02/2020.

INFORMATIONS CLÉS POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

CANDRIAM
A NEW YORK LIFE INVESTMENTS COMPANY

Candriam SRI Bond Global High Yield, un compartiment de la SICAV Candriam SRI

Classe C - Actions de Capitalisation : LU1644441120

Autorité compétente: Commission de Surveillance du Secteur Financier
Société de gestion: Candriam Luxembourg

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Principaux actifs traités:

Obligations et autres titres de créance dont l'émetteur ou l'émission sont notés au moins B-/B3 ou une note équivalente (c.-à-d. des émetteurs ou émissions considérés comme à haut risque) par une agence de notation reconnue ou considérés comme de catégorie de notation équivalente par la Société de Gestion (c.-à-d. une qualité de crédit évaluée par la Société de Gestion elle-même sur la base d'une analyse qualitative de l'instrument) au moment de leur acquisition.En l'absence de notation pour l'émission, la Société de Gestion se réserve le droit d'utiliser la notation de l'émetteur.

Stratégie d'investissement:

Le fonds cherche à atteindre une croissance de son capital en investissant dans les principaux actifs négociés et à surperformer l'indice de référence.

Dans la limite de l'objectif et de la politique d'investissement du fonds, l'équipe de gestion fait des choix d'investissement discrétionnaire dans le portefeuille en s'appuyant sur ses analyses des caractéristiques et des perspectives de croissance des actifs négociés.

Si un titre de créance voit sa note dégradée en deçà de B-/B3 ou n'est plus considéré comme de catégorie de notation équivalente par la Société de Gestion, il sera alors vendu dans les six mois.

La sélection des valeurs/émetteurs est basée sur des analyses économico/financières, ainsi que sur des considérations ESG ; les deux indiquant les risques et opportunités à long terme.

Les critères ESG sont analysés au travers d'une méthodologie développée par la Société de Gestion.

La stratégie d'investissement sélectionne des sociétés à partir de l'approche « best-in-class » de Candriam, qui analyse des sociétés émettrices dans chaque secteur selon deux angles distincts, mais liés :

1) l'analyse macroéconomique « top-down » : évaluation stratégique de la manière dont les activités des sociétés répondent aux principaux enjeux à long terme du développement durable, et

2) l'analyse microéconomique « bottom-up » : évaluation de la manière dont les sociétés gèrent les principales questions des parties prenantes qui sont spécifiques à leur secteur.

En outre, la stratégie exclut les sociétés qui :

1) ont violé de manière substantielle et répétée l'un des principes du Pacte mondial des Nations Unies relatifs aux droits de l'homme, aux normes internationales du travail, à l'environnement et à la lutte contre la corruption, ou

2) sont largement exposées à des activités controversées (telles que celles liées au tabac, au charbon thermique et à l'armement).La stratégie n'investit pas dans des sociétés qui fabriquent, utilisent ou possèdent des mines terrestres anti-personnelles, des bombes à sous-munitions et des armes chimiques, biologiques, au phosphore blanc ou nucléaires.

Ce processus d'analyse et de sélection s'accompagne d'une participation active et d'activités de gestion responsable (par exemple, dialogue actif avec les sociétés, initiatives de collaboration, etc.).

Pour plus d'informations, veuillez consulter le site Internet de la Société de Gestion et/ou le rapport annuel.

Les détails de la Politique sur les Activités Controversées de Candriam sont disponibles sur le site Internet de la Société de Gestion via le lien suivant :https://www.candriam.fr/fr/professional/market-insights/sri-publications/.

Le fonds peut recourir aux produits dérivés, tant dans un but d'investissement que dans un but de couverture (se prémunir contre des évènements financiers futurs défavorables).

Valeur de référence: ICE BofA BB-B Global High Yield Non-Financial Constrained Index Hedged EUR (Total Return)

Le fonds est activement géré et l'approche d'investissement implique le renvoi à un indice de référence.

Définition de l'indice de référence :L'indice mesure la performance des obligations d'entreprises non financières de qualité inférieure à « investment grade » (notées BB1 à B3) libellées en dollars américains, dollars canadiens, livres sterling et euros, émises dans les principaux marchés domestiques ou d'euro-obligations, et affichant une exposition aux émetteurs plafonnée à 2 %.

Utilisation de l'indice de référence :

- en tant qu'univers d'investissement.D'une manière générale, la majorité des émetteurs des instruments financiers du fonds font partie de l'indice de référence.Cela étant, les valeurs mobilières ne faisant pas partie de cet indice de référence sont admises,
- pour définir les niveaux/paramètres de risque,
- pour comparer des performances.

Degré d'écart entre la composition du portefeuille et celle de l'indice de référence :

Le fonds étant géré de manière active, son objectif n'est pas d'investir dans toutes les composantes de l'indice de référence, ni d'investir dans la même proportion dans ces composantes.Dans des conditions normales de marché, la « tracking error » du fonds sera de modérée à importante, soit comprise entre 0,75% et 3%.

Cette mesure est une estimation de l'écart entre la performance du fonds et celle de l'indice de référence.Plus la « tracking error » est importante, plus les écarts par rapport à l'indice de référence sont importants.La « tracking error » effective dépend notamment des conditions du marché (volatilité et corrélations entre les instruments financiers) et peut différer de la « tracking error » prévue.

Remboursement des actions: Sur demande, chaque jour, au Luxembourg.

Affectation des résultats: Réinvestissement.

Recommandation: Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans les 3 ans.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

Risque plus faible — Risque plus élevé

Rendement potentiellement plus faible — Rendement potentiellement plus élevé

1	2	**3**	4	5	6	7

- Le niveau de risque mentionné reflète la volatilité de l'historique du fonds, éventuellement complété de celui de son cadre de référence. La volatilité indique dans quelle mesure la valeur du fonds peut fluctuer à la hausse comme à la baisse.
- Les données historiques ne présagent pas du profil de risque futur.
- La catégorie affichée pourra évoluer dans le temps.
- La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».
- Il n'existe ni garantie ni mécanisme de protection de capital.

L'investisseur doit être conscient des risques importants suivants qui ne sont pas nécessairement adéquatement pris en compte par l'indicateur :

- **Risque de crédit:** le fonds est soumis au risque de défaillance d'un émetteur dans sa capacité à honorer le paiement de coupons et/ou à rembourser le montant emprunté. Ce risque est d'autant plus important que le fonds peut intervenir sur la dette à haut rendement dont les émetteurs sont réputés à risque.
- **Risque de contrepartie:** le fonds pouvant utiliser des produits dérivés de gré à gré, ces produits peuvent représenter un risque de contrepartie, soit l'incapacité de celle-ci à honorer ses engagements à l'égard du fonds. Ce risque de contrepartie peut éventuellement être partiellement ou totalement couvert par la réception de sûretés.
- **Risque lié aux instruments financiers dérivés**: leur utilisation comporte un risque lié à leurs sous-jacents et peut accentuer des mouvements de baisse via l'effet levier qui en découle. En cas de stratégie de couverture, celle-ci peut ne pas être parfaite. Certains dérivés peuvent être complexes à valoriser dans des conditions de marché exceptionnelles.
- **Risque de liquidité:** le fonds peut investir dans des valeurs et/ou des segments de marché qui peuvent s'avérer moins liquides, en particulier dans certaines circonstances de marché, avec pour conséquence que des titres ne puissent être liquidées rapidement à des prix raisonnables.

FRAIS

FRAIS PONCTUELS PRELEVES AVANT OU APRES INVESTISSEMENT	
Frais d'entrée	3.50%
Frais de sortie	Néant
Frais de conversion	Néant
FRAIS PRELEVES PAR LE FONDS SUR UNE ANNEE	
Frais courants	1.26%
FRAIS PRELEVES PAR LE FONDS DANS CERTAINES CIRCONSTANCES	
Commission de performance	Néant

Les frais acquittés par les investisseurs servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution de ses actions, et réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais d'entrée et de sortie:

Les chiffres communiqués sont des maximums et dans certains cas, l'investisseur paie moins.

L'investisseur peut obtenir auprès de son conseiller ou de son distributeur la communication du montant effectif.

Frais courants:

Le chiffre communiqué se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos en décembre 2019, et peut varier d'une année à l'autre.

Il n'inclut ni la commission de performance, ni les coûts des opérations de portefeuille, exceptés ceux facturés par la banque dépositaire et les cas où des frais d'entrée/de sortie sont payés par le fonds lors de l'achat/vente de parts d'un autre fonds.

Plus de détails sur les frais sont disponibles aux sections correspondantes du prospectus accessible via www.candriam.com.

PERFORMANCES PASSEES

	2015	2016	2017	2018	2019
Fonds				-3,6	9,2
Indice				-4,5	11,0

Les performances passées ne présagent pas des performances futures.

Performances nettes annualisées, hors frais ponctuels.

Année de création de l'action: 2017.

Devise: EUR.

Indice :ICE BofA BB-B Global High Yield Non-Financial Constrained Index Hedged EUR (Total Return).L'indice est susceptible d'évoluer au cours du temps sans pour autant induire un changement important de stratégie.Ainsi, les performances affichées pour une ou plusieurs années pourraient différer de celles de l'indice actuel pour la ou les années correspondantes.

INFORMATIONS PRATIQUES

Banque dépositaire: RBC Investor Services Bank S.A..

Ce document décrit une catégorie d'actions d'un compartiment de Candriam SRI. Le prospectus et les rapports périodiques sont établis pour l'ensemble des compartiments. Les autres catégories d'actions existantes sont listées dans le prospectus.

L'investisseur a le droit de demander la conversion de ses actions en actions d'une autre catégorie du même compartiment ou en actions d'une catégorie d'un autre compartiment du fonds en fonction des critères d'éligibilité et selon les modalités disponibles auprès de son intermédiaire financier.

Le compartiment ne répond que des dettes, engagements et obligations qui peuvent être mis à sa charge.

Des informations supplémentaires sur le fonds sont disponibles dans le prospectus et les rapports périodiques qui peuvent être obtenus sur demande, sans frais, au siège social de la Société de Gestion et consultés à tout moment sur le site internet www.candriam.com. Ces documents sont disponibles dans une des langues acceptées par l'autorité locale de chaque pays ou le fonds est autorisé à commercialiser ses actions ou dans une langue usuelle de la sphère financière internationale. Toute autre information pratique, notamment le dernier prix des actions est disponible aux endroits cités ci-dessus.

La législation fiscale de l'état membre d'origine du fonds peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur.

Les détails de la politique de rémunération actualisée, y compris la composition du comité de rémunération et une description de la manière dont les rémunérations et les avantages sont calculés, sont accessibles sur le site internet de Candriam via le lien https://www.candriam.com/siteassets/legal-and-disclaimer/external_disclosure_remuneration_policy.pdf.

Un exemplaire imprimé sera mis à disposition gratuitement sur demande.

La responsabilité de Candriam Luxembourg ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document et ses traductions qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus.

Ce fonds est agréé au Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier.
Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 19/02/2020.

INFORMATIONS CLÉS POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

CANDRIAM
A NEW YORK LIFE INVESTMENTS COMPANY

Candriam SRI Bond Euro Corporate, un compartiment de la SICAV Candriam SRI

Classe C - Actions de Capitalisation : LU1313770452

Autorité compétente: Commission de Surveillance du Secteur Financier
Société de gestion: Candriam Luxembourg

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Principaux actifs traités:

Les obligations et autres titres de créance libellés en euros, émis par des acteurs du secteur privé (sociétés) et notés au moins BBB-/Baa3 (ou une note équivalente) par une agence de notation (soit des émissions réputées de bonne qualité) ou considérés comme équivalents par la Société de Gestion.

Stratégie d'investissement:

Le fonds cherche à atteindre une croissance de son capital en investissant dans les principaux actifs négociés et à surperformer l'indice de référence.

Dans la limite de l'objectif et de la politique d'investissement du fonds, l'équipe de gestion fait des choix d'investissement discrétionnaire dans le portefeuille en s'appuyant sur ses analyses des caractéristiques et des perspectives de croissance des actifs négociés.

La sélection des valeurs/émetteurs est basée sur des analyses économico/financières, ainsi que sur des considérations ESG ; les deux indiquant les risques et opportunités à long terme.

Les critères ESG sont analysés au travers d'une méthodologie développée par la Société de Gestion.

La stratégie d'investissement sélectionne des sociétés à partir de l'approche « best-in-class » de Candriam, qui analyse des sociétés émettrices dans chaque secteur selon deux angles distincts, mais liés :

1) l'analyse macroéconomique « top-down » : évaluation stratégique de la manière dont les activités des sociétés répondent aux principaux enjeux à long terme du développement durable, et

2) l'analyse microéconomique « bottom-up » : évaluation de la manière dont les sociétés gèrent les principales questions des parties prenantes qui sont spécifiques à leur secteur.

En outre, la stratégie exclut les sociétés qui :

1) ont violé de manière substantielle et répétée l'un des principes du Pacte mondial des Nations Unies relatifs aux droits de l'homme, aux normes internationales du travail, à l'environnement et à la lutte contre la corruption, ou

2) sont largement exposées à des activités controversées (telles que celles liées au tabac, au charbon thermique et à l'armement).La stratégie n'investit pas dans des sociétés qui fabriquent, utilisent ou possèdent des mines terrestres anti-personnelles, des bombes à sous-munitions et des armes chimiques, biologiques, au phosphore blanc ou nucléaires.

Ce processus d'analyse et de sélection s'accompagne d'une participation active et d'activités de gestion responsable (par exemple, dialogue actif avec les sociétés, initiatives de collaboration, etc.).

Pour plus d'informations, veuillez consulter le site Internet de la Société de Gestion et/ou le rapport annuel.

Les détails de la Politique sur les Activités Controversées de Candriam sont disponibles sur le site Internet de la Société de Gestion via le lien suivant :https://www.candriam.fr/fr/professional/market-insights/sri-publications/.

Le fonds peut recourir aux produits dérivés, tant dans un but d'investissement que dans un but de couverture (se prémunir contre des évènements financiers futurs défavorables).

Valeur de référence: iBoxx EUR Corporates (Total Return)

Le fonds est activement géré et l'approche d'investissement implique le renvoi à un indice de référence.

Définition de l'indice de référence :L'indice mesure la performance des obligations d'entreprises de catégorie « investment grade » libellées en euros.

Utilisation de l'indice de référence :

- en tant qu'univers d'investissement.D'une manière générale, la majorité des émetteurs des instruments financiers du fonds font partie de l'indice de référence.Cela étant, les valeurs mobilières ne faisant pas partie de cet indice de référence sont admises,
- pour définir les niveaux/paramètres de risque,
- pour comparer des performances.

Degré d'écart entre la composition du portefeuille et celle de l'indice de référence :

Le fonds étant géré de manière active, son objectif n'est pas d'investir dans toutes les composantes de l'indice de référence, ni d'investir dans la même proportion dans ces composantes.Dans des conditions normales de marché, la « tracking error » du fonds sera de limitée à modérée, soit comprise entre 0,4 % et 1,5 %.

Cette mesure est une estimation de l'écart entre la performance du fonds et celle de l'indice de référence.Plus la « tracking error » est importante, plus les écarts par rapport à l'indice de référence sont importants.La « tracking error » effective dépend notamment des conditions du marché (volatilité et corrélations entre les instruments financiers) et peut différer de la « tracking error » prévue.

Remboursement des actions: Sur demande, chaque jour, au Luxembourg.

Affectation des résultats: Réinvestissement.

Recommandation: Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans les 3 ans.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

Risque plus faible — Risque plus élevé

Rendement potentiellement plus faible — Rendement potentiellement plus élevé

1	2	**3**	4	5	6	7

- Le niveau de risque mentionné reflète la volatilité de l'historique du fonds, éventuellement complété de celui de son cadre de référence. La volatilité indique dans quelle mesure la valeur du fonds peut fluctuer à la hausse comme à la baisse.
- Les données historiques ne présagent pas du profil de risque futur.
- La catégorie affichée pourra évoluer dans le temps.
- La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».
- Il n'existe ni garantie ni mécanisme de protection de capital.

L'investisseur doit être conscient des risques importants suivants qui ne sont pas nécessairement adéquatement pris en compte par l'indicateur :

- **Risque de crédit:** le fonds est soumis au risque de défaillance d'un émetteur dans sa capacité à honorer le paiement de coupons et/ou à rembourser le montant emprunté. Ce risque est d'autant plus important que le fonds peut intervenir sur la dette à haut rendement dont les émetteurs sont réputés à risque.
- **Risque lié aux instruments financiers dérivés**: leur utilisation comporte un risque lié à leurs sous-jacents et peut accentuer des mouvements de baisse via l'effet levier qui en découle. En cas de stratégie de couverture, celle-ci peut ne pas être parfaite. Certains dérivés peuvent être complexes à valoriser dans des conditions de marché exceptionnelles.
- **Risque de liquidité:** le fonds peut investir dans des valeurs et/ou des segments de marché qui peuvent s'avérer moins liquides, en particulier dans certaines circonstances de marché, avec pour conséquence que des titres ne puissent être liquidées rapidement à des prix raisonnables.

FRAIS

FRAIS PONCTUELS PRELEVES AVANT OU APRES INVESTISSEMENT	
Frais d'entrée	3.50%
Frais de sortie	Néant
Frais de conversion	Néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi.	
FRAIS PRELEVES PAR LE FONDS SUR UNE ANNEE	
Frais courants	0.81%
FRAIS PRELEVES PAR LE FONDS DANS CERTAINES CIRCONSTANCES	
Commission de performance	Néant

Les frais acquittés par les investisseurs servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution de ses actions, et réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais d'entrée et de sortie:

Les chiffres communiqués sont des maximums et dans certains cas, l'investisseur paie moins.

L'investisseur peut obtenir auprès de son conseiller ou de son distributeur la communication du montant effectif.

Frais courants:

Le chiffre communiqué se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos en décembre 2019, et peut varier d'une année à l'autre.

Il n'inclut ni la commission de performance, ni les coûts des opérations de portefeuille, exceptés ceux facturés par la banque dépositaire et les cas où des frais d'entrée/de sortie sont payés par le fonds lors de l'achat/vente de parts d'un autre fonds.

Plus de détails sur les frais sont disponibles aux sections correspondantes du prospectus accessible via www.candriam.com.

PERFORMANCES PASSEES

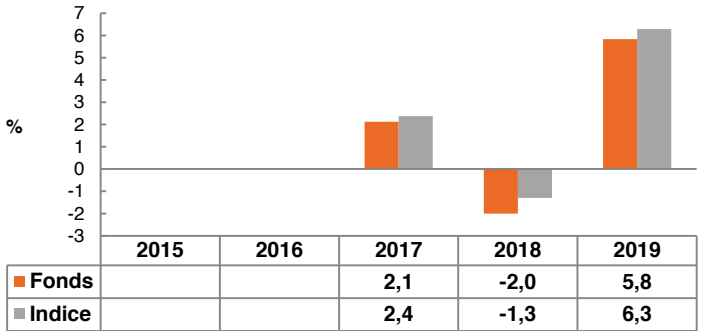

	2015	2016	2017	2018	2019
Fonds			2,1	-2,0	5,8
Indice			2,4	-1,3	6,3

Les performances passées ne présagent pas des performances futures.

Performances nettes annualisées, hors frais ponctuels.

Année de création de l'action: 2015.

Devise: EUR.

Indice :iBoxx EUR Corporates (Total Return).L'indice est susceptible d'évoluer au cours du temps sans pour autant induire un changement important de stratégie.Ainsi, les performances affichées pour une ou plusieurs années pourraient différer de celles de l'indice actuel pour la ou les années correspondantes.

Si pour une année postérieure à l'année de création il n'y a pas de performance renseignée, c'est qu'il existe trop peu de données pour fournir aux investisseurs des indications utiles sur cette performance.

INFORMATIONS PRATIQUES

Banque dépositaire: RBC Investor Services Bank S.A..

Ce document décrit une catégorie d'actions d'un compartiment de Candriam SRI. Le prospectus et les rapports périodiques sont établis pour l'ensemble des compartiments. Les autres catégories d'actions existantes sont listées dans le prospectus.

L'investisseur a le droit de demander la conversion de ses actions en actions d'une autre catégorie du même compartiment ou en actions d'une catégorie d'un autre compartiment du fonds en fonction des critères d'éligibilité et selon les modalités disponibles auprès de son intermédiaire financier.

Le compartiment ne répond que des dettes, engagements et obligations qui peuvent être mis à sa charge.

Des informations supplémentaires sur le fonds sont disponibles dans le prospectus et les rapports périodiques qui peuvent être obtenus sur demande, sans frais, au siège social de la Société de Gestion et consultés à tout moment sur le site internet www.candriam.com. Ces documents sont disponibles dans une des langues acceptées par l'autorité locale de chaque pays ou le fonds est autorisé à commercialiser ses actions ou dans une langue usuelle de la sphère financière internationale. Toute autre information pratique, notamment le dernier prix des actions est disponible aux endroits cités ci-dessus.

La législation fiscale de l'état membre d'origine du fonds peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur.

Les détails de la politique de rémunération actualisée, y compris la composition du comité de rémunération et une description de la manière dont les rémunérations et les avantages sont calculés, sont accessibles sur le site internet de Candriam via le lien https://www.candriam.com/siteassets/legal-and-disclaimer/external_disclosure_remuneration_policy.pdf.

Un exemplaire imprimé sera mis à disposition gratuitement sur demande.

La responsabilité de Candriam Luxembourg ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document et ses traductions qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus.

INFORMATIONS CLÉS POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

JPMorgan Funds — ISIN: LU0363447680

JPM EU Government Bond A (acc) - EUR

une Classe d'Actions de JPMorgan Funds – EU Government Bond Fund. Ce compartiment est géré par JPMorgan Asset Management (Europe) S.à r.l.

Objectifs, processus et politiques

OBJECTIF D'INVESTISSEMENT

Offrir un rendement comparable à celui de l'indice de référence en investissant essentiellement dans des emprunts d'Etat de l'UE.

Approche d'investissement

- Applique un processus d'investissement axé sur la recherche intégrée à l'échelle mondiale en vue d'analyser les facteurs fondamentaux, quantitatifs et techniques de différents pays, secteurs et émetteurs.
- Vise à identifier des sources diversifiées de rendement pour le portefeuille (y compris gestion de la duration, positionnement sur la courbe de rendement, inflation et positions croisées).
- Investit dans des emprunts d'Etat et quasi-souverains de l'UE.

Indice de référence de la Classe d'Actions J.P. Morgan EMU Government Investment Grade Bond Index (Total Return Gross)

Recours à un indice de référence et similitude

- Comparaison des performances.
- Base de calcul de la VaR relative.

Le Compartiment est géré activement. La majorité des émetteurs inclus dans le Compartiment sont susceptibles de faire partie de l'indice de référence, qui sert de base à la construction du portefeuille. Le Gestionnaire financier est toutefois autorisé à s'écarter dans une certaine mesure de la composition et du profil de risque de l'indice, dans le respect de paramètres indicatifs en matière de risque.

La composition et le profil de risque du Compartiment ressembleront à ceux de l'indice de référence, mais sa performance pourra différer de celle de ce dernier en raison des décisions du Gestionnaire financier.

POLITIQUES

Principale exposition Les actifs sont majoritairement investis dans des titres de créance émis ou garantis par des gouvernements de l'UE, y compris par des agences et gouvernements locaux garantis par de tels gouvernements, qui sont libellés en EUR ou dans d'autres devises de l'UE.

Produits dérivés *Utilisés à des fins :* de gestion efficace de portefeuille et de couverture. *Types :* voir tableau Utilisation des produits dérivés par le Compartiment à la section Utilisation des produits dérivés, instruments et techniques par les Compartiments du Prospectus. *SRT, y compris CFD :* néant. *Méthode de calcul de l'exposition globale :* VaR relative. *Niveau de levier escompté suite au recours aux produits dérivés :* 150%, à titre indicatif uniquement. Il se peut que le levier dépasse sensiblement ce niveau de manière ponctuelle.

Devises *Devise de référence du Compartiment :* EUR. *Devises de libellé des actifs :*toutes. *Approche en matière de couverture de risque :* couverture dans la Devise de référence généralement.

Rachats et liquidité Dans des conditions de marché normales, le Compartiment offrira une liquidité quotidienne et ses Actions pourront être rachetées sur simple demande.

Traitement des dividendes Cette Classe d'Actions ne distribue pas de dividendes. Les revenus engrangés sont retenus dans la VL.

Certains des termes utilisés dans le présent document sont expliqués dans le glossaire disponible sur notre site Internet à l'adresse www.jpmorganassetmanagement.lu

Profil de risque et de rendement

Risque plus faible — **Risque plus élevé**

Rendement potentiellement plus faible — Rendement potentiellement plus élevé

1	2	**3**	4	5	6	7

L'indicateur ci-dessus reflète la volatilité historique de la Valeur liquidative de la Classe d'Actions au cours des cinq dernières années et peut ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de ladite Classe.

La catégorie de rendement et de risque affichée n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas que l'investissement est sans risque.

Pourquoi le Compartiment est-il dans cette catégorie ? Cette Classe d'Actions est associée à la catégorie 3 car sa Valeur liquidative a enregistré des fluctuations de faible à moyenne amplitude par le passé.

AUTRES RISQUES IMPORTANTS :

Le Compartiment est exposé aux **Risques d'investissement** ainsi qu'aux **Autres risques liés** découlant des techniques et des titres auxquels il recourt pour atteindre son objectif.

Le tableau à droite présente les interrelations entre ces risques et les **Conséquences pour les actionnaires** susceptibles de résulter d'un investissement dans le Compartiment.

Il est également recommandé aux investisseurs de lire la section Description des risques du Prospectus pour une description complète de chaque risque.

Risques d'investissement *Risques liés aux titres et aux techniques du Compartiment*

Techniques	***Titres***	
Couverture de risque	Titres de créance - Emprunts d'Etat	- Dette investment grade

Autres risques liés *Autres risques auxquels le Compartiment est exposé du fait du recours aux techniques et aux titres susmentionnés*

Crédit	Taux d'intérêt
Liquidité	Marché
Devise	

Résultat pour les Actionnaires *Impact potentiel des risques susmentionnés*

Perte Les actionnaires sont susceptibles de perdre tout ou partie de leur argent.

Volatilité La valeur des actions du Compartiment peut fluctuer.

Non-réalisation de l'objectif du Compartiment.

Frais

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement		
Frais d'entrée	3,00 %	Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.
Frais de sortie	0,50 %	
Frais prélevés par le fonds sur une année		
Frais courants	0,61 %	Les frais courants sont une estimation calculée sur la base des frais escomptés. Ils comprennent une commission de prêt de titres. Pour chaque exercice financier, le rapport annuel de l'OPCVM donnera le montant des frais encourus.
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances		
Commission de performance	Néant	

- Les frais d'entrée et de sortie mentionnés correspondent à une valeur maximum et les investisseurs peuvent payer un montant moins élevé. Pour plus d'informations au sujet des frais, veuillez contacter votre conseiller financier ou le distributeur ou vous reporter à l'addendum du Prospectus correspondant à votre pays.
- Une commission de conversion plafonnée à 1% de la Valeur liquidative des Actions de la nouvelle Classe d'Actions pourra être appliquée.
- Les frais prélevés servent à couvrir les coûts d'exploitation de la Classe d'Actions, y compris les coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.
- Pour plus d'informations sur les frais, veuillez vous référer à la rubrique « Classes d'Actions et Frais » du Prospectus.

Performances passées

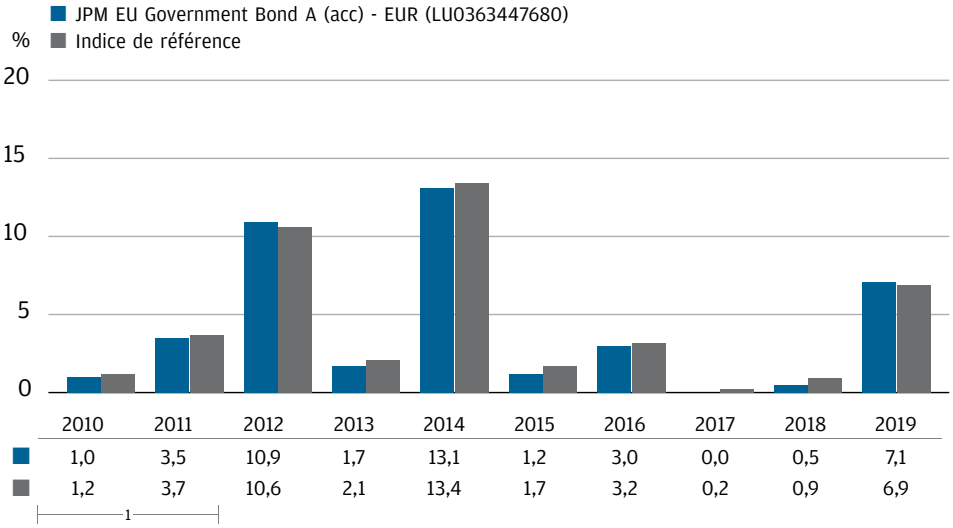

- Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.
- Les chiffres de performance, exprimés en EUR, incluent les taxes, frais courants et coûts de transaction au niveau du portefeuille mais pas les frais d'entrée et de sortie.
- L'absence d'indication relative à la performance passée signifie que les données disponibles pour l'année concernée étaient insuffisantes pour fournir une performance.
- Date de lancement du Compartiment : 2008.
- Date de lancement de la Classe d'Actions : 2008.

1 Un indice de référence différent a été employé au cours de cette période.

Informations pratiques

Dépositaire Le dépositaire désigné par le fonds est J.P. Morgan Bank Luxembourg S.A.

Informations complémentaires Vous pouvez obtenir gratuitement une copie du Prospectus et des derniers rapports annuel et semestriel en anglais, français, allemand, italien, portugais et espagnol ainsi que la dernière Valeur liquidative et les Prix de souscription et de rachat via internet (www.jpmorganassetmanagement.com), par e-mail adressé à fundinfo@jpmorgan.com ou par écrit auprès de JPMorgan Asset Management (Europe) S.à r.l., 6 route de Trèves, L-2633 Senningerberg, Grand-Duché de Luxembourg.

Politique de rémunération La Politique de rémunération de la Société de gestion est disponible sur le site http://www.jpmorganassetmanagement.lu/emea-remuneration-policy. Elle détaille la méthode de calcul de la rémunération et des avantages ainsi que les responsabilités et la composition du comité qui supervise et contrôle cette politique. Vous pouvez vous en procurer une copie gratuitement et sur simple demande auprès de la Société de gestion.

Fiscalité Le Compartiment est soumis au régime fiscal luxembourgeois. Cela peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur.

Mentions légales La responsabilité de JPMorgan Asset Management (Europe) S.à r.l. ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du Prospectus.

La SICAV JPMorgan Funds est constituée de différents Compartiments, chacun composé d'une ou plusieurs Classes d'Actions. Ce document correspond à une Classe d'Actions spécifique. Le Prospectus et les rapports annuel et semestriel sont établis pour la SICAV JPMorgan Funds dans son intégralité.

Le Compartiment fait partie de JPMorgan Funds. Conformément au droit luxembourgeois, chaque Compartiment n'est responsable que de ses propres engagements. Autrement dit, les actifs d'un Compartiment ne pourront servir à désintéresser un créditeur ou une quelconque autre partie au titre d'un autre Compartiment.

Conversion entre Compartiments Les investisseurs peuvent convertir leurs Actions en Actions d'une autre Classe d'Actions (à l'exception des Classes d'Actions T ou F) au sein du Compartiment ou d'un autre Compartiment de la SICAV JPMorgan Funds (à l'exception des Compartiments multi-gestionnaires), pour autant que les conditions d'éligibilité et de participation minimum soient respectées. Pour plus d'informations, veuillez vous reporter à la section « Investir dans les Compartiments » du Prospectus.

Politique de confidentialité Veuillez noter que si vous contactez J.P. Morgan Asset Management par téléphone, vos conversations sont susceptibles d'être enregistrées et contrôlées à des fins juridiques, de sécurité et de formation. Nous vous informons par ailleurs que les informations et les données que vous nous communiquerez ponctuellement peuvent être traitées par J.P. Morgan Asset Management, agissant en tant que contrôleur des données, conformément aux lois sur la protection des données en vigueur. Des informations supplémentaires sur les activités de traitement de J.P. Morgan Asset Management figurent dans la Politique de confidentialité EMOA, disponible à l'adresse www.jpmorgan.com/emea-privacy-policy. Une version papier de la Politique de confidentialité EMOA est disponible sur demande.

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de les lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

MIROVA EURO GREEN&SUSTAINABLE CORPORATE BOND FUND
est un compartiment de MIROVA FUNDS (la « SICAV »).

R/A (EUR) ISIN LU0552643842 - R/D (EUR) ISIN LU0552643925

Natixis Investment Managers International, filiale du Groupe BPCE, est la Société de gestion du Fonds.

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

L'objectif d'investissement du Compartiment est de surperformer l'indice Bloomberg Barclays Capital Euro Aggregate Corporate par le biais d'investissements principalement en corporate bonds libellées en euro, y compris les obligations vertes et sociales, satisfaisant aux critères ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) sur une durée minimale de placement recommandée de 3 ans. L'indice Bloomberg Barclays Capital Euro Aggregate Corporate est représentatif de l'univers des obligations à taux libellées en euro émises par des émetteurs privés et notées au moins BBB- ou Baa3.

La politique d'investissement repose sur une gestion active, l'Indicateur de Référence est utilisé uniquement à titre de comparaison. Le gérant est donc libre de choisir les titres qui composent le portefeuille dans le respect de la stratégie de gestion et des contraintes d'investissement.

La politique d'investissement du Compartiment est d'investir principalement dans des corporate bonds de type Investment Grade libellées en euro. Ce fonds activement géré se focalise sur une sélection de titres spécialisée cherchant de la performance via un processus de combinaison d'une analyse ESG avec une identification de valeur dans l'univers des entreprises. La Société de gestion se base sur l'analyse de crédit établie par son équipe interne et sa propre méthodologie.

Le Compartiment investit au moins 67 % de son actif en obligations et autres titres de créance libellés en euro et émis par des entreprises. Ces titres sont notés « Investment Grade », signifiant qu'ils étaient notés au minimum BBB- (S&P), BBB- (Fitch Ratings) ou Baa3 (Moody's) à l'acquisition. Le Compartiment peut également investir jusqu'à 33 % dans d'autres obligations y compris celles émises par des banques supranationales, des banques de développement, des agences, dans des « covered bonds », dans des obligations libellées dans d'autres devises que l'euro et dans des titres High Yield « titres à haut rendement » assorties d'une notation minimum de BB- (S&P ou Fitch Ratings) ou Ba3 (Moody's) et jusqu'à 20 % en instruments titrisés comme des Asset-Backed Securities (ABS) assortis d'une notation minimum de A (S&P ou Fitch Ratings) ou A3 (Moody's). Jusqu'à 20 % du Compartiment peuvent également être investis dans les instruments suivants : Des corporate bonds des marchés émergents, des obligations liées à l'inflation et des obligations non notées (assorties d'une notation interne d'au moins BB- ou Ba3 [Moody's]). Jusqu'à 10 % du Compartiment peuvent également être investis dans des obligations convertibles. Par ailleurs, le Compartiment peut également investir dans des obligations à taux fixe ou variable et des liquidités.

Le Compartiment peut utiliser des instruments dérivés à des fins de couverture et de gestion efficace du portefeuille.

Les revenus perçus par le Compartiment sont réinvestis pour les Actions de Capitalisation et distribués pour les Actions de Distribution.

Les actionnaires peuvent procéder au rachat des Actions sur simple demande chaque jour ouvrable en France et au Luxembourg à 13h30.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

Risque plus faible — Risque plus élevé

Rendement potentiellement plus faible — Rendement potentiellement plus élevé

Le Compartiment est classé sur l'échelle de l'indicateur synthétique de risque et de rendement en raison de son exposition au marché de titres à taux de la zone euro.

Les données historiques ne constituent pas forcément une indication fiable pour l'avenir.

La catégorie de risque indiquée n'est pas garantie et est susceptible d'évoluer dans le temps. Il n'y a pas de garantie de capital ou de protection sur la valeur du Compartiment.

La catégorie la plus basse n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

Les risques suivants peuvent ne pas être intégralement pris en compte par l'indicateur de risque et de rendement :

Risque de crédit : le risque de crédit résulte du risque de détérioration de la qualité d'un émetteur et/ou d'une émission, ce qui peut entraîner une baisse de la valeur du titre. Il peut aussi résulter d'un défaut de remboursement à l'échéance de la part d'un émetteur présent en portefeuille.

Les autres risques liés à l'investissement sont indiqués dans la section « Principaux risques » du Prospectus.

FRAIS DU FONDS

Frais ponctuels prélevés avant ou après votre investissement :	
Frais d'entrée	2,50 %
Frais de sortie	Néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. Veuillez consulter votre conseiller financier ou votre distributeur pour obtenir le montant effectif de ces frais.	
Frais prélevés par le Fonds sur une année :	
Frais courants	1,03 %
Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances :	
Commission de performance	Néant

Les frais que vous acquittez servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

Concernant les frais courants, le chiffre communiqué se fonde sur les frais de l'exercice clos en décembre 2019. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre.

Les frais courants ne comprennent pas les éléments suivants :

- Commissions de performance.
- Les frais de transaction du portefeuille, excepté dans le cas de frais d'entrée/de sortie payés par le Fonds lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre organisme de placement collectif.

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez vous reporter à la section « Frais et dépenses » du Prospectus, disponible sur www.im.natixis.com.

PERFORMANCES PASSÉES

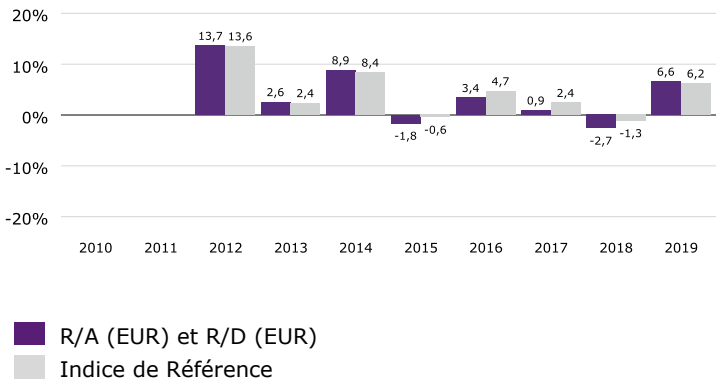

Le Compartiment a été créé en 2010.

Les Catégories d'actions R/A (EUR) et R/D (EUR) ont été créées en 2010.

Le graphique de performance présenté ne constitue pas une indication fiable des performances futures.

La performance annuelle est calculée après déduction des frais prélevés par le Compartiment.

Devise : Euro.

La performance du Compartiment n'est pas liée à celle de l'Indicateur de Référence. Ce dernier est destiné à servir de point de comparaison.

INFORMATIONS PRATIQUES

Les actifs du Compartiment sont détenus auprès de CACEIS Bank, Luxembourg Branch. Les actifs et les passifs de chaque compartiment sont ségrégués ; dès lors, les droits des investisseurs et des créditeurs concernant un compartiment sont limités aux actifs du compartiment en question, sauf s'il existe une disposition autre dans les statuts de la SICAV.

De plus amples informations sur le Compartiment, y compris le Prospectus actuel, les états financiers les plus récents, les derniers cours des actions du Compartiment, les autres catégories d'actions et les versions du présent document dans d'autres langues, sont disponibles gratuitement sur www.im.natixis.com ou au siège social de la Société de gestion.

De plus amples informations relatives à la politique de rémunération sont disponibles sur www.im.natixis.com et des copies papier sont disponibles sans frais et sur demande.

Fiscalité : Selon votre pays de résidence, cela peut avoir un impact sur votre investissement. Pour plus d'informations, veuillez contacter un conseiller.

La responsabilité de Natixis Investment Managers International ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du Prospectus du Compartiment.

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de les lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

MIROVA EURO GREEN&SUSTAINABLE BOND FUND
est un compartiment de MIROVA FUNDS (la « SICAV »).

R/A (EUR) ISIN LU0914734701 - R/D (EUR) ISIN LU0914734883

Natixis Investment Managers International, filiale du Groupe BPCE, est la Société de gestion du Fonds.

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

L'objectif d'investissement du Compartiment est de surperformer l'indice Bloomberg Barclays Capital Euro Aggregate 500 MM par le biais d'investissements dans un large éventail d'instruments à taux y compris les obligations vertes et sociales satisfaisant aux critères ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) sur une durée minimale de placement recommandée de 2 ans. L'indice Bloomberg Barclays Capital Euro Aggregate 500 MM est représentatif des crédits et des obligations d'État de type Investment Grade ainsi que des obligations d'agences et des « covered bonds » libellées en euro dont le volume des émissions en circulation est supérieur à 500 millions d'euros.

La politique d'investissement repose sur une gestion active, l'Indicateur de Référence est utilisé uniquement à titre de comparaison. Le gérant est donc libre de choisir les titres qui composent le portefeuille dans le respect de la stratégie de gestion et des contraintes d'investissement.

La politique d'investissement du Compartiment est d'investir dans des corporate bonds de type Investment Grade ou des titres de créance équivalents libellés en euro. La répartition des risques entre les classes d'actifs à taux (les obligations d'État, les obligations de crédit, les agences et les « covered bonds »...) constitue le cœur du processus d'investissement. La sensibilité (mesure du rapport entre la variation du prix et celle du taux d'intérêt) représente une source potentielle d'alpha et varie entre 0 et 10.

L'exposition du Compartiment aux obligations non libellées en euro et au risque de change ne doit pas dépasser 10 % de son actif net.

Le Compartiment peut utiliser des instruments dérivés à des fins de couverture et de gestion efficace du portefeuille.

Le Compartiment peut investir dans les classes d'actifs suivantes : obligations d'État, corporate bonds, « covered bonds », obligations d'agences et d'organisations supranationales, instruments du marché monétaire, obligations indexées sur l'inflation, obligations à taux variable, obligations de pays membres de l'OCDE non libellées en euro, obligations non libellées en euro. Le Compartiment peut investir jusqu'à 20 % de son actif net dans les classes d'actifs suivants : des obligations des marchés émergents, des corporate bonds High Yield « titres à haut rendement ».

Le Compartiment peut investir jusqu'à 10 % de ses actifs dans les classes d'actifs suivants : des obligations convertibles, des obligations non notées, des instruments titrisés.

Les revenus perçus par le Compartiment sont réinvestis pour les Actions de Capitalisation et distribués pour les Actions de Distribution.

Les actionnaires peuvent procéder au rachat des Actions sur simple demande chaque jour ouvrable en France et au Luxembourg à 13h30.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

Risque plus faible — Risque plus élevé

Rendement potentiellement plus faible — Rendement potentiellement plus élevé

Le Compartiment est classé sur l'échelle de l'indicateur synthétique de risque et de rendement en raison de son exposition au marché de titres à taux de la zone euro.

Les données historiques ne constituent pas forcément une indication fiable pour l'avenir.

La catégorie de risque indiquée n'est pas garantie et est susceptible d'évoluer dans le temps. Il n'y a pas de garantie de capital ou de protection sur la valeur du Compartiment.

La catégorie la plus basse n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

Les risques suivants peuvent ne pas être intégralement pris en compte par l'indicateur de risque et de rendement :

Risque de crédit : le risque de crédit résulte du risque de détérioration de la qualité d'un émetteur et/ou d'une émission, ce qui peut entraîner une baisse de la valeur du titre. Il peut aussi résulter d'un défaut de remboursement à l'échéance de la part d'un émetteur présent en portefeuille.

Les autres risques liés à l'investissement sont indiqués dans la section « Principaux risques » du Prospectus.

FRAIS DU FONDS

Frais ponctuels prélevés avant ou après votre investissement :	
Frais d'entrée	2,50 %
Frais de sortie	Néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. Veuillez consulter votre conseiller financier ou votre distributeur pour obtenir le montant effectif de ces frais.	
Frais prélevés par le Fonds sur une année :	
Frais courants	1,01 %
Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances :	
Commission de performance	Néant

Les frais que vous acquittez servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

Concernant les frais courants, le chiffre communiqué se fonde sur les frais de l'exercice clos en décembre 2019. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre.

Les frais courants ne comprennent pas les éléments suivants :

- Commissions de performance.
- Les frais de transaction du portefeuille, excepté dans le cas de frais d'entrée/de sortie payés par le Fonds lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre organisme de placement collectif.

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez vous reporter à la section « Frais et dépenses » du Prospectus, disponible sur www.im.natixis.com.

PERFORMANCES PASSÉES

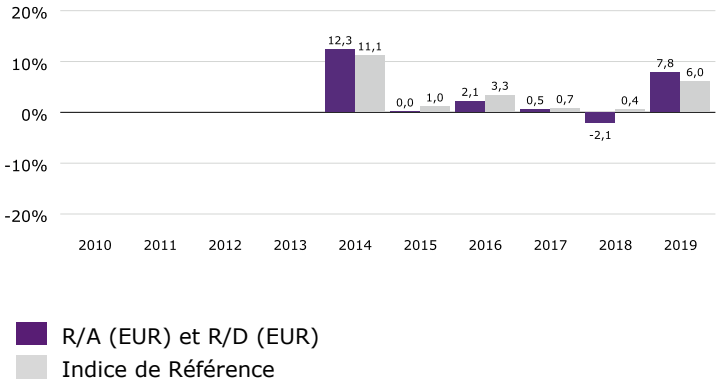

Le Compartiment a été créé en 2013.

Les Catégories d'actions R/A (EUR) et R/D (EUR) ont été créées en 2013.

Le graphique de performance présenté ne constitue pas une indication fiable des performances futures.

La performance annuelle est calculée après déduction des frais prélevés par le Compartiment.

Devise : Euro.

La performance du Compartiment n'est pas liée à celle de l'Indicateur de Référence. Ce dernier est destiné à servir de point de comparaison.

INFORMATIONS PRATIQUES

Les actifs du Compartiment sont détenus auprès de CACEIS Bank, Luxembourg Branch. Les actifs et les passifs de chaque compartiment sont ségrégués ; dès lors, les droits des investisseurs et des créditeurs concernant un compartiment sont limités aux actifs du compartiment en question, sauf s'il existe une disposition autre dans les statuts de la SICAV.

De plus amples informations sur le Compartiment, y compris le Prospectus actuel, les états financiers les plus récents, les derniers cours des actions du Compartiment, les autres catégories d'actions et les versions du présent document dans d'autres langues, sont disponibles gratuitement sur www.im.natixis.com ou au siège social de la Société de gestion.

De plus amples informations relatives à la politique de rémunération sont disponibles sur www.im.natixis.com et des copies papier sont disponibles sans frais et sur demande.

Fiscalité : Selon votre pays de résidence, cela peut avoir un impact sur votre investissement. Pour plus d'informations, veuillez contacter un conseiller.

La responsabilité de Natixis Investment Managers International ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du Prospectus du Compartiment.

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

NN (L) Green Bond - P Cap EUR

ISIN: LU1586216068

Un compartiment de NN (L)

Partie du NN Investment Partners B.V.

Objectifs et politique d'investissement

Le fonds investit principalement dans un portefeuille d'obligations vertes et d'instruments du marché monétaire de premier ordre (dont la notation va de AAA à BBB-), libellés principalement en euros. Les obligations vertes sont des instruments dont les revenus serviront à financer ou refinancer en tout ou partie des projets existants et/ou nouveaux bénéfiques à l'environnement. Le fonds peut investir jusqu'à 10 % de ses actifs nets dans des obligations comportant des risques accrus (assorties d'une notation inférieure à BBB-). Pour déterminer notre univers éligible, nous vérifions si les obligations sélectionnées respectent les Principes des obligations vertes définis par l'International Capital Market Association. La sélection est affinée au moyen de filtres d'exclusion. Sont exclus les émetteurs concernés par de graves controverses environnementales, sociales ou de gouvernance ou dont les notes ou politiques ESG sont médiocres. Notre objectif est de dépasser la valeur de référence Bloomberg Barclays MSCI Euro Green Bond Index sur une période de 5 ans. La valeur de référence constitue une large représentation de notre univers d'investissement. Le fonds peut également inclure des obligations ne relevant pas de l'univers de la valeur de référence. Notre gestion active du fonds place l'accent sur la sélection des obligations.

Nous associons nos analyses sur une sélection d'émetteurs d'obligations à une analyse de marché plus générale, ce qui nous permet d'optimiser notre portefeuille. Notre objectif est d'exploiter les différences d'évaluation entre les émetteurs d'obligations d'un même secteur et les différences d'évaluation entre des secteurs et des segments de qualité différente (notations). Le positionnement du fonds peut de ce fait sensiblement différer de celui de la valeur de référence. Le risque spécifique lié à l'émetteur étant un facteur de performance essentiel à prendre en considération, nous analysons de manière approfondie l'activité commerciale et les risques financiers de tous les émetteurs de la sphère des investissements envisageables. À des fins de gestion du risque, des limites de déviation des secteurs et des pays sont maintenues par rapport à la valeur de référence. Vous pouvez vendre votre participation dans le fonds chaque jour (ouvrable) où la valeur des parts est calculée, quotidiennement dans le cas présent. Le fonds n'a pas vocation à verser de dividende. Les bénéfices seront intégralement réinvestis.

Profil de risque et rendement

Risque plus faible - Rendement potentiellement plus faible						Risque plus élevé - Rendement potentiellement plus élevé
1	2	**3**	4	5	6	7

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur, ne constituent pas toujours une indication fiable du profil de risque futur. Il n'est pas certain que la catégorie de risque et de rendement demeure inchangée. Le classement du fonds est susceptible d'évoluer dans le temps. La plus basse catégorie n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

Le fonds est classé dans la catégorie 3 parce que selon nous, le niveau de risque afférent aux obligations utilisés pour atteindre les objectifs d'investissement est moyen. Différents facteurs exercent une influence sur les obligations. Ils incluent notamment l'évolution des marchés financiers et la situation économique des émetteurs, eux-mêmes tributaires de la situation de l'économie mondiale, en général, et du contexte politique et économique dans chaque pays. Le risque de crédit prévu des investissements sous-jacents, ou risque de défaut des émetteurs, est jugé moyen. Le risque de liquidité du fonds est jugé moyen. Des risques de liquidité apparaissent lorsqu'un investissement sous-jacent spécifique est difficile à vendre, ce qui peut compliquer le rachat de votre investissement par le fonds. Aucune garantie n'est donnée quant à la récupération de votre apport initial.

Frais

Tous les frais payés par l'investisseur servent à couvrir les frais courants du fonds, y compris les frais de commercialisation et de distribution. Ces frais diminuent le potentiel de croissance de vos investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement:

Frais d'entrée	3%
Frais de sortie	0
Frais de permutation	3%

C'est le montant maximum qui peut être déduit de votre capital avant placement ou avant versement du produit de votre investissement.

Frais prélevés par le fonds sur une année:

Frais courants	0,6%

Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances:

Commission de performance	0

Les frais d'entrée et de sortie indiqués correspondent à des valeurs maximum. Dans certains cas, le montant effectivement facturé peut s'avérer inférieur. Vous le saurez en consultant votre conseiller financier.
Le montant des frais courants indiqué repose sur les dépenses au titre de l'exercice clôturé le 12/2019. Ce chiffre peut varier d'une année à l'autre.
Il exclut:
• Commission de performance
• Frais de transactions du portefeuille, hormis dans l'hypothèse de frais d'entrée/de sortie payés par le fonds lors de l'achat ou de la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif
Vous trouverez des informations plus détaillées concernant les frais au chapitre "Commissions, frais et fiscalité" du prospectus, qui est disponible sur notre site https://www.nnip.com/library.

Performance passée

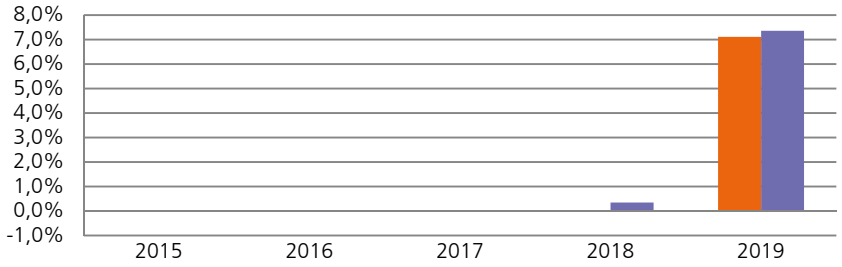

	2018	2019
Fonds	0,0%	7,1%
Indice de référence	0,3%	7,4%

- La performance passée n'est pas un indicateur fiable des résultats futurs.
- La performance passée tient compte des frais et commissions, à l'exception des frais d'entrée et de sortie ainsi que des frais de conversion.
- Ce compartiment a été lancé en 2016.
- La Classe d'actions a été lancé en 2017.
- La performance passée est calculée en EUR.

Informations pratiques

- Dépositaire du fonds : Brown Brothers Harriman (Luxembourg) S.C.A.
- Vous pouvez obtenir gratuitement des renseignements complémentaires sur le fonds, notamment les autres catégories d'actions, des exemplaires du prospectus ainsi que des rapports semestriels et annuels du fonds auprès de la société de gestion et sur le site Web https://www.nnip.com/library en anglais, allemand, français, néerlandais, espagnol, tchèque, italien, grec, slovaque, hongrois, portugais et roumain. La Société de gestion a adopté une politique de rémunération et produit un rapport détaillant les principes de rémunération généraux, la gouvernance ainsi que la rémunération du personnel identifié et les informations quantitatives pertinentes, qui, une fois disponible, peut être obtenu gratuitement sur demande auprès du siège social de la Société de gestion ou consulté sur le site Internet suivant : https://www.nnip.com/corporate/LU/en/About-us/Our-policies.htm.
- Le prix des actions/parts du fonds est calculé et publié en EUR. Les prix seront mis à disposition sur le site Web https://www.nnip.com.
- Ce fonds est soumis aux lois et règlementations fiscales du Luxembourg. Selon votre pays de résidence, ceci peut avoir une incidence sur votre situation fiscale personnelle.
- L'investisseur peut changer de compartiments à l'intérieur du NN (L) sous certaines conditions spécifiques. Des informations plus détaillées figurent dans le prospectus.
- La responsabilité de NN Investment Partners B.V. ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du fonds.

Les informations clés à l'attention de l'investisseur concernent un compartiment du fonds NN (L). Le prospectus et les rapports périodiques du fonds sont établis pour le fonds dans son intégralité, c'est-à-dire tous ses compartiments. Conformément à la loi luxembourgeoise du 17 décembre 2010 sur les organismes de placement collectif, le principe de la ségrégation de l'actif et du passif des compartiments du fonds est appliqué, ceux-ci pouvant être considérés comme des entités distinctes sur le plan des relations entre investisseurs et pouvant être liquidés séparément.

Ce fonds est autorisé au Luxembourg, sous la surveillance et la réglementation de la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF).
NN Investment Partners B.V. est agréé aux Pays-Bas et réglementé par l'Autoriteit Financiële Markten.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 19/02/2020.

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Robeco QI Global Dynamic Duration DH EUR (LU0084302339)

Classe d'actifs de Robeco QI Global Dynamic Duration, Sicav

Société de gestion: Robeco Luxembourg S.A.

Objectifs et politique d'investissement

Robeco QI Global Dynamic Duration est un fonds géré de manière active qui investit mondialement dans des obligations d'État de qualité Investment Grade. Le positionnement de duration du fonds est entièrement basé sur un modèle quantitatif. Le fonds utilise des contrats à terme sur obligations pour ajuster de manière dynamique la duration (sensibilité aux taux d'intérêt) du portefeuille. Les positions de duration sont basées sur notre modèle de duration propriétaire, qui prédit l'orientation des marchés obligataires en fonction des données des marchés financiers. Le fonds vise à offrir une protection contre la hausse des taux et à jouer les marchés obligataires à la hausse.

Tous les risques de change ont été couverts.

Benchmark: JPM GBI Global Investment Grade Index (hedged into EUR)

La majorité des obligations sélectionnées selon cette approche seront des composantes de l'indice de référence, mais des obligations ne faisant pas partie de l'indice de référence pourront également être sélectionnées. Le fonds peut dévier des pondérations de l'indice de référence. Le fonds a pour objectif de surperformer l'indice de référence sur le long terme, tout en contrôlant le risque relatif par le biais de l'application de limites (en termes de devises) dans la mesure de l'écart par rapport à l'indice de référence. Cela limitera par conséquent l'écart de performance relative par rapport à l'indice de référence.

Cette Part du fonds ne distribue pas de dividende.
Vous pouvez acheter ou vendre des parts du fonds à n'importe quelle date d'évaluation. Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans 3 years.

Profil de risque et de rendement

Les données historiques, telles qu'utilisées pour le calcul de l'indicateur synthétique, ne sont pas une indication fiable du futur profil de risque. Il n'est pas garanti que la catégorie risque et bénéfice indiquée reste inchangée. Elle peut varier au fil du temps. La catégorie la plus basse ne signifie pas un placement sans risque.

Les fonds obligataires sont en général moins volatils que ceux d'actions. En raison de son approche mondiale sur les marchés développés, ce fonds a une volatilité relativement faible bien qu'il investisse dans des dérivés le rendant plus sensible à de grandes variations dans l'évolution de sa valeur.

Les données suivantes sont jugées importantes pour ce fonds, et ne sont pas reflétées (adéquatement) par l'indicateur :

- Le produit utilise des instruments dérivés de change à des fins de couverture du risque de change. Une contrepartie dérivée du produit peut ne pas respecter ses engagements. Ce risque de contrepartie est (partiellement) limité par l'utilisation de garanties.
- Le fonds investit dans des titres de créance. Les émetteurs de titres de créance peuvent faillir à leurs obligations.
- L'exposition d'investissement du produit est obtenue en grande partie par le biais de dérivés. Une contrepartie dérivée du produit peut ne pas respecter ses engagements. Ce risque de contrepartie est (partiellement) limité par l'utilisation de garanties.
- Ces instruments dérivés peuvent présenter un effet de levier, ce qui augmentera la sensibilité du produit aux fluctuations de marché. Le risque est limité dans les conditions de gestion intégrale du risque du produit.

Pour un aperçu complet des risques relatifs à ce fonds, consultez le chapitre profil de risque qui figure dans le prospectus.

Frais

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Entry charge*	3,00%
Frais d'échange	1,00%
Frais de sortie	0,00%
Il s'agit du maximum qui peut être retiré de votre argent avant d'être investi.	

Frais prélevés sur le fonds sur une année	
Ongoing charges	0,91%

Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Aucun

Les charges sont utilisées pour payer les frais de gestion du fonds, dont les frais de marketing et de distribution. Les charges réduisent la croissance potentielle de l'investissement.

Les frais d'entrée et de sortie indiqués représentent les montants maximums pouvant être facturés. Contactez votre conseiller financier ou distributeur pour le montant réel des frais d'entrée ou de sortie. *En fonction du canal de distribution, il est possible que des frais supplémentaires soient facturés par le distributeur.

Le montant des frais courants est basé sur les charges du dernier exercice clôturé le 2019-12-31. Ce chiffre peut varier d'une année à l'autre et n'inclut pas de commissions de performance ni de frais de transaction, sauf dans le cas de frais d'entrée/sortie payés par le fonds au moment de l'achat ou de la vente de parts dans un autre organisme de placement collectif. Pour les fonds lancés ou les modifications de commission appliquées au cours de l'année civile, ce taux est estimé.

Pour plus d'information sur les méthodes de calcul des frais et de la commission de performance, veuillez vous référer à la rubrique Frais et charges du prospectus, disponible sur le site internet www.robeco.com

Performances passées

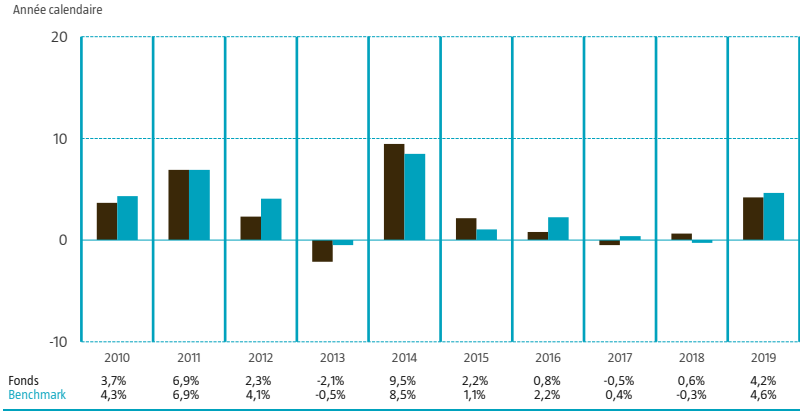

Devise: EUR
Date de première cotation: 1994-07-11
Les performances passées ne préjugent pas nécessairement des résultats futurs. Les frais courants sont inclus dans le calcul de la performance passée ; les frais d'entrée et d'échange sont exclus.

Informations pratiques

- Le dépositaire de la SICAV est J.P. Morgan Bank Luxembourg S.A.
- Le prospectus en anglais et le rapport annuel ou semestriel, ainsi que les informations concernant la politique de rémunération de la société de gestion peuvent être obtenus gratuitement sur www.robeco.com/luxembourg. Ce site Internet publie également les derniers cours et d'autres informations.
- La SICAV peut proposer d'autres Parts. Des informations sur ces Parts figurent à l'Annexe I du prospectus.
- La législation fiscale de l'État membre d'origine de la SICAV peut avoir un impact sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur.
- Robeco Luxembourg S.A. peut être tenue responsable uniquement sur la base de toute déclaration contenue dans le présent document et qui soit trompeuse, inexacte ou en contradiction avec les rubriques concernées du prospectus de la SICAV.

Ce fonds est agréé au Luxembourg et réglementé par la CSSF.
Robeco Luxembourg S.A.est agréée au Luxembourg et réglementée par la CSSF.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 2020-02-19

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider, en connaissance de cause, d'investir ou non.

AXA SÉLECTION DIVERSIFIÉ ISR

Action de Capitalisation EUR (ISIN FR0013417466)
Un compartiment de la SICAV AXA SÉLECTION, OPCVM soumis au droit français
Ce Compartiment est géré par ARCHITAS France (société appartenant au groupe AXA)

Objectif et Stratégie d'investissement

Objectif de gestion

Le Compartiment a pour objectif de proposer une allocation flexible du portefeuille entre classes d'actifs (Actions et Taux) sur une durée de placement recommandée d'au moins 5 ans via une sélection d'OPCVM et de FIA gérés activement et passivement et bénéficiant du label public d'Etat ISR pour au moins 90% d'entre eux. La réalisation de cet objectif sera recherchée notamment afin d'apporter des solutions aux enjeux de l'investissement socialement responsable.

Du fait de son Objectif de gestion et de la Stratégie d'investissement poursuivie, il ne peut être choisi d'indice de référence pertinent pour ce Compartiment.

Stratégie d'investissement

La gestion du risque de ce Compartiment se fera via une allocation flexible entre la poche actions et la poche obligataire

La sélection discrétionnaire d'OPCVM et de FIA est la principale source de valeur ajoutée d'ARCHITAS France dans le cadre de la gestion de Compartiments dont l'Objectif de gestion a été défini préalablement. Elle repose sur le choix d'une pluralité de gestionnaires ainsi que sur l'identification de multiples stratégies d'investissements liées à l'ISR (critères extra-financiers) dans l'ensemble des classes d'actifs actions et taux.

Cette sélection discrétionnaire se fonde sur un processus en trois étapes mené par la société de gestion : (i) une étape d'identification des OPCVM et FIA correspondant à l'Objectif de gestion et donc notamment via l'identification de sous-jacents ayant le label d'Etat ISR pour au moins 90% d'entre eux, (ii) une étape d'analyse quantitative et qualitative des sous-jacents et (iii) la sélection des sous-jacents issus des deux premières étapes afin de constituer un portefeuille conforme à l'Objectif de gestion.

Le Label ISR favorise l'investissement dans des sociétés qui respectent de hauts standards notamment en matière de protection de l'environnement, d'éthique des affaires, de protection des salariés et de lutte contre les discriminations.

La stratégie ISR appliquée à la sélection des OPCVM et FIA pourra différer de celle mise en place au niveau de ces sous-jacents sélectionnés, de ce fait, la sélection d'OPCVM et FIA ISR peut générer une absence de cohérence des politiques ISR parmi les sous-jacents.

Le Compartiment peut investir sur toutes les zones géographiques : Europe, USA, Asie et pays émergents. La poche exposée à des fonds actions sera comprise entre 50 et 100% et la poche exposée à des fonds obligataires entre 0 et 50%.

Le Compartiment pourra être exposé jusqu'à 100% de son actif en parts et/ou actions d'OPCVM de droit français ou étranger qui ne peuvent investir plus de 10% de leur actif en parts ou actions d'autres OPCVM ou FIA.

Le Compartiment pourra également s'exposer dans la limite de 30% de son actif en parts ou actions de FIA français ou étrangers respectant les 4 critères de l'article R.214-13 du Code Monétaire et financier.

Modalités de souscription/rachat

Les ordres de souscription et de rachat sont reçus par le dépositaire chaque jour avant 10h30 et sont exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative, calculée quotidiennement sur les cours de clôture du jour.

Affectation des sommes distribuables

Le Compartiment capitalise l'intégralité de ses sommes distribuables (résultat net et plus-values nettes réalisées). Le coût des opérations de portefeuille est financé sur les actifs du fonds, en sus des frais visés dans la partie « Frais » du présent document.

Durée de placement recommandée

Recommandation : ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport au bout d'une durée inférieure à 5 ans.

Profil de risque et de rendement

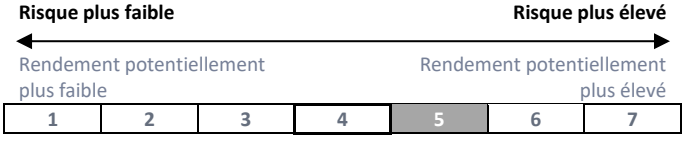

Le Compartiment est classé dans la catégorie 5, ce qui reflète son exposition aux marchés d'actions, de taux et d'obligations mondiaux.

Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Compartiment.

La catégorie la plus basse n'est pas synonyme d'investissement sans risque. Le Compartiment n'offre aucune garantie ou protection du capital.

Risques importants pour le Compartiment non pris en compte par l'indicateur :

Risque de crédit : En cas de dégradation de la qualité des émetteurs, ou si l'émetteur n'est plus en mesure de faire face à ses échéances, la valeur des instruments de taux peut baisser, entrainant ainsi la baisse de la valeur liquidative.

Risque de liquidité : risque lié à l'investissement dans des petites et moyennes capitalisations. Sur ces marchés, le volume des titres cotés en bourse est réduit, les mouvements de marché sont donc plus marqués, à la hausse comme à la baisse, et plus rapides que sur les grandes capitalisations.

Il n'est pas certain que la catégorie de risque et de rendement affichée demeure inchangée et le classement du Compartiment est susceptible d'évoluer dans le temps.

Informations clés pour l'investisseur

AXA SÉLECTION DIVERSIFIE ISR

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du Compartiment y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	Maximum 5,5%
Frais de sortie	Aucun

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi, ou ne vous soit remboursé.

Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	2,40%

Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Aucune

Les frais d'entrée et de sortie affichés sont des frais maximum.

Dans certains cas, les frais payés par l'investisseur peuvent être inférieurs. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

L'attention de l'investisseur est appelée sur le fait que le chiffre des « frais courants » se fonde sur les frais estimés à la date d'agrément. Ces frais sont susceptibles de varier d'un exercice à l'autre. Il exclut :

- les commissions de performance ;
- les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par le Compartiment lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre OPCVM ou FIA. Certaines stratégies d'investissement entraînant une rotation du portefeuille régulière génèrent des coûts supplémentaires de transaction.

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez vous référer à la section « frais » du prospectus de ce Compartiment disponible sur demande à l'adresse électronique suivante : serviceclients.france@architas.com

Performances passées

Il n'existe pas suffisamment de données historiques pour fournir aux investisseurs une indication de la performance passée.

Les performances ne seront affichées qu'à l'issue de la première année civile complète.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Les performances calculées prennent en compte l'ensemble des frais présentés dans la partie « Frais », à l'exception des frais d'entrée et de sortie.

Les performances passées sont calculées en euro et sont exprimées en pourcentage d'évolution de la valeur liquidative du Compartiment. Elles sont calculées dividendes et coupons nets réinvestis.

La gestion du Compartiment est réalisée par ARCHITAS France (société du groupe AXA).

Informations pratiques

Dépositaire :
BNP-Paribas Securities Services, Grands Moulins de Pantin
9, rue du Débarcadère - 93500 Pantin

Informations supplémentaires sur le Compartiment et l'OPCVM :
Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur l'OPCVM et le Compartiment (le prospectus, les statuts ainsi que le dernier rapport annuel ou semestriel et la dernière valeur liquidative) sur simple demande à l'adresse électronique suivante dans un délai de 8 jours : serviceclients.france@architas.com

L'information est fournie gratuitement en langue française.

Fiscalité :
La législation fiscale de l'Etat membre d'origine peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur. L'OPCVM est soumis au régime fiscal de la France. Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de titres de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM ou de votre conseiller habituel.

Politique de rémunération actualisée :
Les détails de la politique de rémunération actualisée sont disponibles sur le site internet d'ARCHITAS France :
https://www.architas.com.

Déclaration de responsabilité :
La responsabilité d'ARCHITAS France ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Compartiment.

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

ARCHITAS France (société appartenant au groupe AXA) est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 01/07/2019.

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

SYCOMORE LS OPPORTUNITIES (Part A)
ISIN FR0010120931

FCP géré par Sycomore Asset Management, UCITS V

OBJECTIF ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

L'objectif du FCP est de réaliser une performance annualisée nette de frais supérieure à l'indice ESTER capitalisé, au travers d'une gestion discrétionnaire allant d'une exposition opportuniste aux marchés d'actions ou de taux à une corrélation négative aux marchés d'actions, sur un horizon d'investissement minimum de cinq ans.

La stratégie d'investissement repose sur une combinaison de positions acheteuses et vendeuses sur les actions internationales, à l'intérieur d'une fourchette d'exposition globale du portefeuille aux actions allant de -50% à +150%, le portefeuille demeurant investi en permanence pour au moins 75% en instruments éligibles au plan d'épargne en actions (PEA). Le FCP pourra être exposé aux positions suivantes :

- Positions acheteuses sur actions internationales dont l'équipe de gestion considère qu'elles sont sous-évaluées par le marché, directement ou via des instruments financiers à terme négociés de gré à gré (« CFD ») ou sur des marchés réglementés (« futures »), ou des OPCVM procurant une exposition à ces mêmes marchés d'actions. L'exposition positive du portefeuille aux actions peut varier de 0% à 150%, traduisant une capacité de surexposition du portefeuille de 50%.
- Positions vendeuses sur actions internationales dont l'équipe de gestion considère qu'elles sont surévaluées par le marché, via des instruments financiers à terme négociés de gré à gré (« CFD ») ou sur des marchés réglementés (« futures »). L'exposition négative du portefeuille aux actions peut varier de 0% à -50%, traduisant une capacité de corrélation négative du portefeuille aux marchés d'actions de 50%.
- Positions monétaires, via des instruments du marché monétaire et/ou des OPCVM ayant pour objectif la délivrance d'une performance monétaire.
- Positions obligataires, via des obligations et autres instruments de dette (hors dérivés de crédit), les titres notés « haut rendement » (« high yield ») par les agences de notation S&P, Fitch Ratings et Moody's ne pouvant excéder 10% de l'actif net.

L'exposition cumulée directe ou indirecte à des instruments monétaires ou obligataires est limitée à 25% de l'actif net, tandis que l'exposition aux OPCVM est limitée à 10% et l'exposition aux marchés des pays émergents à 10%. Le portefeuille pourra être exposé à des devises autres que l'euro, et donc à un risque de change, dans la limite de 25% de l'actif net. Les titres intégrant des dérivés peuvent représenter jusqu'à 25% de l'actif net.

Indicateur de référence I ESTER capitalisé

Affectation des revenus I Capitalisation

Heure limite de centralisation des ordres de souscription / rachat I Le FCP capitalise (réinvestit) ses revenus. Les demandes de souscription– en nombre de parts ou en montant – et de rachat sont centralisées quotidiennement chez BNP Paribas Securities Services à 12 heures, chaque jour d'établissement de valeur liquidative (J), puis exécutées sur la base de la valeur liquidative calculée en J+1 à cours inconnu. Les règlements afférents interviennent le deuxième jour ouvré suivant (J+2).

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

A risque plus faible — *A risque plus élevé*

Rendement potentiellement plus faible — *Rendement potentiellement plus élevé*

L'indicateur de risque et de rendement de niveau 4 reflète principalement l'exposition du fonds aux marchés actions dans lesquels il est investi.

- Les données historiques utilisées pour calculer le niveau de risque pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de ce fonds.
- La catégorie la plus faible ne signifie pas "sans risque".
- La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

Les risques importants non pris en compte dans l'indicateur :

Risque de crédit I Du fait de la possibilité pour le FCP d'être exposé jusqu'à 25% à des instruments monétaires et/ou obligataires et/ou à des OPCVM monétaires. Il est possible que l'émetteur d'un titre de créance (Etat, société) ne soit plus à même de rembourser sa dette ou que sa notation soit dégradée et que cette situation entraîne une baisse de la valeur liquidative.

Garantie I Le Fonds n'est pas garanti en capital.

FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	5.00%
Frais de sortie	5.00%
Frais de conversion	Néant

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.

Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	1.53% *

Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	0,00%**

Méthode : 15.00% TTC au-delà de l'indice ESTER capitalisé, avec High Water Mark.

Les frais d'entrée et de sortie affichés communiqués sont des maxima ; dans certains cas l'investisseur paie moins. Il est possible d'obtenir de votre conseiller ou distributeur financier la communication du montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

***Les frais courants** sont fondés sur les frais de l'exercice précédent.
Ce pourcentage peut varier d'une année sur l'autre.
Il exclut :

- les commissions de surperformance,
- les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par le Fonds lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre OPC. Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous référer à la section « Frais et Commissions » du prospectus du FCP, disponible sur notre site internet www.sycomore-am.com.

** clos au 31/12/2019.

PERFORMANCES PASSEES

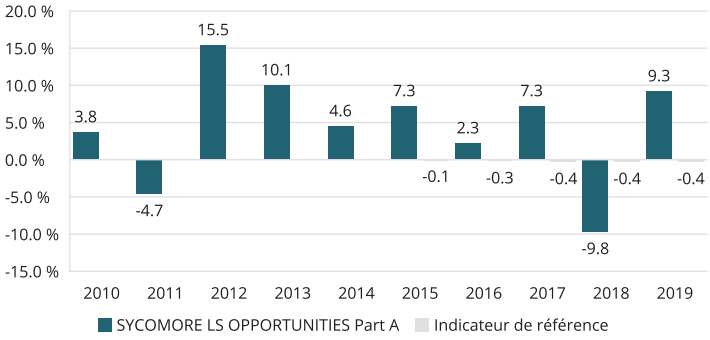

Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

Les performances présentées dans ce diagramme le sont toutes charges incluses.

Date de création du fonds I 2004

Date de lancement de la Part A I 11/10/2004

Devise de référence I Euro (EUR)

INFORMATIONS PRATIQUES

Dépositaire I BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES.

Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques, ainsi que toutes autres informations pratiques sont disponibles sur notre site internet www.sycomore-am.com ou sur simple demande écrite à : SYCOMORE AM - Service clients - 14, avenue Hoche, 75008 Paris, France.

La valeur liquidative est disponible sur www.sycomore-am.com ou sur simple demande écrite aux mêmes coordonnées.

Fiscalité I le FCP est éligible au dispositif fiscal français des plans d'épargne en actions (PEA). Selon votre régime fiscal, les plus-values et/ou revenus liés à la détention de parts de ce FCP peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès de votre conseil habituel ou du commercialisateur du FCP.

La responsabilité de SYCOMORE Asset Management ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou incohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du FCP.

Ce fonds est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF). SYCOMORE Asset Management est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers. Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 14/02/2020.

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Invesco Pan European Structured Equity Fund (le « Fonds »)
Un compartiment de Invesco Funds (le « Fonds à compartiments »)
Catégorie d'Actions A capitalisation - EUR (ISIN: LU0119750205) (la « Catégorie d'Actions »)

Le Fonds est géré par Invesco Management S.A., membre du Groupe Invesco.

Objectifs et politique d'investissement

- Le Fonds a pour objectif une appréciation à long terme du capital.
- Le Fonds entend investir principalement en actions de sociétés européennes.
- Le Fonds est géré sur la base de « méthodes quantitatives ». Les « méthodes quantitatives » sont définies comme les techniques mathématiques, logiques et statistiques appliquées à la sélection des titres.
- Le Fonds fait l'objet d'une gestion active et n'est pas soumis aux contraintes d'un indice de référence. La performance du Fonds peut être comparée à un indice de référence, à des fins de comparaison uniquement, lorsqu'un comparateur approprié existe (veuillez vous reporter à la section Performance passée ci-dessous où un indice de référence sera affiché le cas échéant).
- Vous pouvez acheter et vendre des actions du Fonds chaque Jour de Transaction tel que défini dans le Prospectus.
- Tout revenu découlant de votre investissement sera réinvesti.

Profil de risque et de rendement

Niveau de risque minimal — Niveau de risque maximal

Rendements généralement plus faibles — Rendements généralement plus élevés

1	2	3	4	**5**	6	7

- La Catégorie d'Actions se situe dans la catégorie de risque 5 du fait de ses fluctuations ou données simulées par le passé.
- La catégorie de risque associée à cette Catégorie d'Actions ayant été calculée sur la base des données passées, elle peut ne pas être une indication fiable de son profil de risque futur.
- La catégorie de risque est susceptible d'évoluer à l'avenir et n'est pas garantie.
- La catégorie la plus basse n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

Autres risques

- La valeur des investissements et les revenus qui en découlent peuvent diminuer comme augmenter et il est possible que vous ne récupériez pas la totalité du montant que vous avez investi.
- Les actions de sociétés sont généralement considérées comme des investissements à haut risque et peuvent faire fluctuer la valeur du Fonds sous l'effet de facteurs extérieurs.
- Le rendement de votre investissement peut être pénalisé par les fluctuations des taux de change.
- Le Fonds peut employer des produits dérivés (des instruments complexes) afin de réduire le risque global de ses investissements ou le coût d'investissement, sans que l'objectif visé soit toujours atteint.
- La Section 8 du Prospectus contient une description plus détaillée des facteurs de risque propres à ce Fonds.

Frais

Les frais que vous acquittez servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris ses coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	5.00%
Frais de sortie	Néant
Le montant des frais indiqué ci-dessus est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi.	
Frais prélevés sur la Catégorie d'actions sur une année	
Frais courants	1.57%
Frais prélevés sur la Catégorie d'actions dans certaines circonstances	
Commission de performance	Néant

- Les éventuels frais d'entrée indiqués sont les montants maximums pouvant être prélevés. Lorsque des frais sont mentionnés, vous pouvez dans certains cas payer moins ; renseignez-vous auprès de votre conseiller financier ou de votre distributeur.
- Les frais courants se fondent sur les dépenses annualisées pour la période close en août 2019. Ce montant peut varier d'un exercice à l'autre. Il ne tient pas compte des frais de transaction du portefeuille, sauf si le Fonds paie des frais d'entrée ou de sortie lorsqu'il achète ou vend des actions/parts d'un autre fonds.
- La conversion d'un fonds à un autre donnera lieu au paiement de frais de conversion de 1 % maximum.
- Pour plus d'informations sur les frais, veuillez vous référer à la Section 4, la Section 9 et l'Annexe A du Prospectus du Fonds.

Performances passées

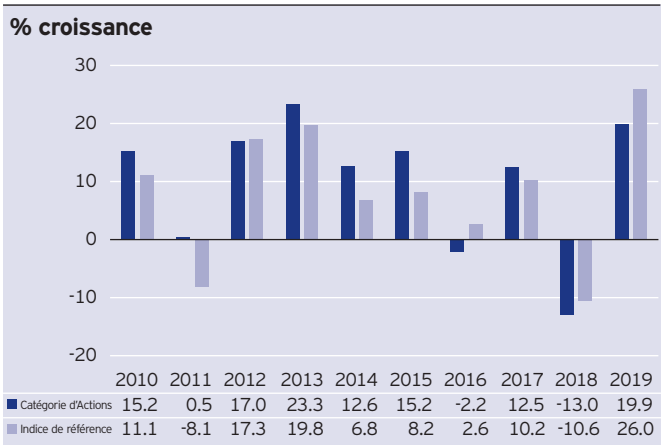

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Catégorie d'Actions	15.2	0.5	17.0	23.3	12.6	15.2	-2.2	12.5	-13.0	19.9
Indice de référence	11.1	-8.1	17.3	19.8	6.8	8.2	2.6	10.2	-10.6	26.0

- Date de lancement du Fonds : 06/11/2000.
- Date de lancement de la Catégorie d'Actions : 06/11/2000.
- La devise de référence du Fonds est EUR.
- Devise de calcul des performances passées de la Catégorie d'Actions : EUR.
- La performance est calculée déduction faite des frais courants et comprend les revenus bruts réinvestis. Les frais d'entrée et de sortie affichés sont exclus du calcul.
- Étant donné que le Fonds fait l'objet d'une gestion active, il n'est pas prévu que la performance de la Catégorie d'Actions réplique la performance de MSCI Europe Index (Net Total Return) (l'« Indice de référence »).
- Les performances passées ne constituent pas une indication fiable des performances futures.

Informations pratiques

- Dépositaire : The Bank of New York Mellon SA/NV, succursale de Luxembourg.
- La législation fiscale luxembourgeoise peut avoir une incidence sur votre situation fiscale personnelle et des implications fiscales peuvent exister dans votre pays de résidence et/ou d'origine.
- La responsabilité d'Invesco Management S.A. ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du Prospectus.
- Le Fonds à Compartiments est structuré autour de compartiments distincts. Les actifs et passifs de chaque compartiment sont séparés en vertu de la Loi luxembourgeoise. En conséquence, les actifs du Fonds ne seront pas disponibles pour honorer les engagements d'un autre compartiment du Fonds à Compartiments.
- Il vous est possible de procéder à une conversion entre ce Fonds et un autre sur demande, sous réserve d'acquitter des frais de conversion. Veuillez consulter la Section 5 du Prospectus pour de plus amples informations.
- D'autres catégories d'actions sont disponibles pour ce Fonds. De plus amples informations sont disponibles sur notre site Internet.
- Vous pouvez consulter les dernières valeurs liquidatives de la Catégorie d'Actions sur notre site Internet ainsi que sur les pages Reuters, Bloomberg et Morningstar.
- De plus amples informations sur la politique de rémunération de la Société de Gestion, Invesco Management S.A., y compris une description de la manière dont sont calculés les rémunérations et les avantages ainsi que l'identité des personnes responsables de leur attribution, ainsi que la composition du comité de rémunération, sont disponibles sur le site Internet de la Société de Gestion, sur www.invescomanagementcompany.lu et un exemplaire peut être obtenu sans frais auprès de la Société de Gestion.
- De plus amples détails figurent dans le Prospectus et les rapports annuel et semestriel qui peuvent être obtenus gratuitement auprès de l'Agent de traitement des données du Fonds, International Financial Data Services, Bishop's Square, Redmond's Hill, Dublin 2, Irlande, Téléphone +353 1 439 8100, Fax +353 1 439 8400, auprès de la Société de gestion, 37A Avenue JF Kennedy, L-1855 Luxembourg, par e-mail à l'adresse queries@dub.invesco.com ou sur notre site Internet : www.invesco.com. Le Prospectus est disponible en anglais, français, espagnol, italien et allemand, et les rapports sont disponibles en anglais et en allemand.

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

AMUNDI ACTIONS EUROPE ISR

Classe P - Code ISIN : (C/D) FR0000991432

OPCVM de droit français géré par Amundi Asset Management, société de Amundi

Objectifs et politique d'investissement

Classification de l'Autorité des Marchés Financiers : Actions internationales

En souscrivant à AMUNDI ACTIONS EUROPE ISR - P, vous investissez dans des actions des entreprises de l'Union Européenne en tenant compte de critères liés au développement durable.

L'objectif est de réaliser une performance supérieure ou égale à celle de son indice de référence, le MSCI Europe (dividendes réinvestis), représentatif des principales capitalisations boursières des pays de l'Union Européenne, après prise en compte des frais courants, tout en intégrant des critères ESG dans le processus de sélection et d'analyse des titres du fonds.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion oriente son portefeuille vers les actions des sociétés cotées de l'Union Européenne. Elle s'appuie, à ce titre, sur une analyse financière combinée à une analyse extra-financière basée sur des critères ESG (Environnement, Social, Gouvernance). A titre indicatif, les critères ESG sont la consommation d'énergie et l'émission de gaz à effet de serre pour la dimension environnementale, les droits de l'Homme, la santé ou la sécurité pour la dimension sociale, ou encore la politique de rémunération et l'éthique globale pour la dimension de la gouvernance. L'analyse extra-financière aboutit à une notation ESG de chaque émetteur sur une échelle allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note). Au minimum 90% des titres en portefeuille bénéficient d'une note ESG. De plus, le fonds pratique une stratégie ISR fondée sur une combinaison d'approches : normative (exclusion des émetteurs aux pratiques ESG les plus contestables notés G) et Best-in-Class (sélection des émetteurs aux meilleures pratiques ESG notés A, B, C et D et exclusion des émetteurs E et F). Par ailleurs, en plus des exclusions légales, par exemple les entreprises impliquées dans la production ou la distribution de mines antipersonnel et des bombes à sous-munitions interdites par les conventions d'Ottawa et d'Oslo, Amundi exclut de l'univers d'investissement les États qui violent systématiquement et volontairement les droits de l'homme et qui se rendent coupables des plus grands crimes (crimes de guerre et crimes contre l'humanité). Sont également exclus les émetteurs qui réalisent sensiblement plus de 50 % de leur chiffre d'affaires dans l'extraction du charbon. En outre, une politique d'engagement actif est menée afin de promouvoir le dialogue avec les émetteurs et les accompagner dans l'amélioration de leur pratique ESG. Ainsi, une gestion socialement responsable vise à concilier la recherche de performance avec le développement des pratiques socialement responsables et à réaliser une appréciation plus globale des risques et des opportunités sectorielles propres à chaque émetteur. Des produits monétaires et obligataires peuvent également être sélectionnés.

Des instruments financiers à terme ou des acquisitions et cessions temporaires de titres peuvent être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition.

AMUNDI ACTIONS EUROPE ISR - P est éligible au PEA.

L'OPC est géré activement. La construction du portefeuille est réalisée selon une approche systématique, visant à exclure les sociétés négativement notées sur la dimension ESG et à surpondérer les sociétés combinant des notations positives sur les deux dimensions ESG et financières. L'OPC est construit sous contrainte de déviations géographiques et sectorielles limitées et d'une Tracking Error ex ante (risque d'écart de performance entre le portefeuille et l'indice de référence, estimé par un modèle de risque) modérée, dans une fourchette de 1% à 3% en conditions normales de marché.

Le résultat net et les plus-values nettes réalisées du fonds sont réinvestis ou redistribués chaque année sur décision de la société de gestion.

Vous pouvez demander le remboursement de vos parts chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne.

Recommandation : ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans.

Profil de risque et de rendement

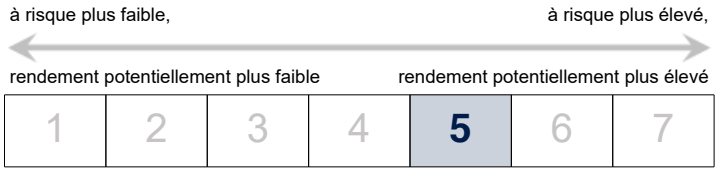

Le niveau de risque de ce FCP reflète principalement le risque du marché des actions européennes sur lequel il est investi.

Les données historiques utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque numérique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit : il représente le risque de dégradation soudaine de la qualité de signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance.
- Risque de liquidité : dans le cas particulier où les volumes d'échange sur les marchés financiers sont très faibles, toute opération d'achat ou vente sur ces derniers peut entraîner d'importantes variations du marché.
- Risque de contrepartie : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.
- L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut avoir un impact négatif sur la valeur liquidative de votre portefeuille.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	2,50 %
Frais de sortie	Néant
Ces taux correspondent au pourcentage maximal pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi (entrée) ou ne vous soit remboursé (sortie).	
Frais prélevés par le FCP sur une année	
Frais courants	1,39 % de l'actif net moyen
Frais prélevés par le FCP dans certaines circonstances	
Commission de performance	Néant

Les **frais d'entrée et de sortie** affichés sont des frais maximum. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs - vous pouvez obtenir plus d'information auprès de votre conseiller financier.

Les **frais courants** sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent, clos le 30 septembre 2019. Ce pourcentage peut varier d'une année sur l'autre. Il exclut :

- les commissions de surperformance,
- les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre OPC.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous référer à la rubrique « **frais et commissions** » du prospectus de cet OPCVM, disponible sur simple demande auprès de la société de gestion.

Performances passées

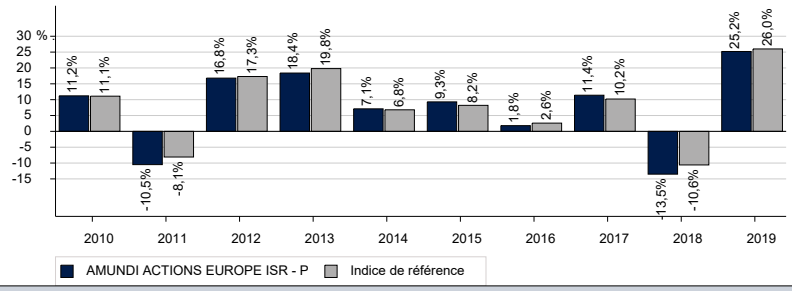

Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances futures.

Les performances annualisées présentées dans ce diagramme sont calculées revenus nets réinvestis et après déduction de tous les frais prélevés par le fonds.

Le fonds a été créé le 24 février 2003 et sa classe P le 24 février 2003.

La devise de référence est l'euro (EUR).

Informations pratiques

Nom du dépositaire : CACEIS Bank.

Informations supplémentaires relatives à l'OPCVM :

Le dernier prospectus et les derniers documents périodiques, ainsi que toutes autres informations pratiques, sont disponibles gratuitement auprès de la société de gestion.

Les détails actualisés de la politique de rémunération de la société de gestion sont disponibles sur son site internet ou gratuitement sur simple demande écrite auprès de celle-ci.

Cette politique décrit notamment les modalités de calcul des rémunérations et avantages de certaines catégories de salariés, les organes responsables de leur attribution ainsi que la composition du Comité de rémunération.

La valeur liquidative est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion, sur son site internet www.amundi.com, sur les sites internet des établissements commercialisateurs, et publiée dans plusieurs quotidiens nationaux et régionaux ainsi que dans des périodiques.

Fiscalité :

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de titres de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM.

Responsabilité :

La responsabilité de Amundi Asset Management ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

L'OPCVM n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de "U.S. Person" est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

L'OPCVM propose d'autres parts ou actions pour des catégories d'investisseurs définies dans son prospectus.

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers (AMF).

La société de gestion Amundi Asset Management est agréée en France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers (AMF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 23 mars 2020.

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

AMUNDI ACTIONS USA ISR

Classe P - Code ISIN : (C) FR0010153320

OPCVM de droit français géré par Amundi Asset Management, société de Amundi

Objectifs et politique d'investissement

Classification AMF ("Autorité des Marchés Financiers") : Actions internationales

En souscrivant à AMUNDI ACTIONS USA ISR - P, vous investissez dans les titres de sociétés américaines sélectionnées en tenant compte de critères liés au développement durable.

L'objectif de gestion est de réaliser sur 5 ans une performance supérieure ou égale à celle de son indice de référence, le S&P500 (exprimé en dollars - dividendes réinvestis), représentatif des principales capitalisation boursière des sociétés américaines, après prise en compte des frais courants, tout en intégrant des critères ESG dans le processus de sélection et d'analyse des titres du FCP.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion oriente son portefeuille vers les actions des sociétés cotées américaines. Elle s'appuie, à ce titre, sur une analyse financière combinée à une analyse extra-financière basée sur des critères ESG (Environnement, Social, Gouvernance). A titre indicatif, les critères ESG sont la consommation d'énergie et l'émission de gaz à effet de serre pour la dimension environnementale, les droits de l'Homme, la santé ou la sécurité pour la dimension sociale, ou encore la politique de rémunération et l'éthique globale pour la dimension de la gouvernance. L'analyse extra-financière aboutit à une notation ESG de chaque émetteur sur une échelle allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note). Au minimum 90% des titres en portefeuille bénéficient d'une note ESG. De plus, le fonds pratique une stratégie ISR fondée sur une combinaison d'approches : normative (exclusion des émetteurs aux pratiques ESG les plus contestables notés G) et Best-in-Class (sélection des émetteurs aux meilleures pratiques ESG notés A, B, C et D et exclusion des émetteurs E et F). Par ailleurs, en plus des exclusions légales, par exemple avec les entreprises impliquées dans la production ou la distribution de mines antipersonnel et des bombes à sous-munitions interdites par les conventions d'Ottawa et d'Oslo, Amundi exclut de l'univers d'investissement les États qui violent systématiquement et volontairement les droits de l'homme et qui se rendent coupables des plus grands crimes (crimes de guerre et crimes contre l'humanité). Sont également exclus les émetteurs qui réalisent sensiblement plus de 30 % de leur chiffre d'affaires dans l'extraction du charbon. En outre, une politique d'engagement actif est menée afin de promouvoir le dialogue avec les émetteurs et les accompagner dans l'amélioration de leur pratique ESG. Ainsi, une gestion socialement responsable vise à concilier la recherche de performance avec le développement des pratiques socialement responsables et à réaliser une appréciation plus globale des risques et des opportunités sectorielles propres à chaque émetteur. Des produits monétaires et obligataires peuvent également être sélectionnés.

Des instruments financiers à terme ou des acquisitions et cessions temporaires de titres peuvent être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition.

L'OPC est géré activement. La construction du portefeuille est réalisée selon une approche systématique, visant à exclure les sociétés négativement notées sur la dimension ESG et à surpondérer les sociétés combinant des notations positives sur les deux dimensions ESG et financières. L'OPC est construit sous contrainte de déviations géographiques et sectorielles limitées et d'une Tracking Error ex ante (risque d'écart de performance entre le portefeuille et l'indice de référence, estimé par un modèle de risque) modérée, dans une fourchette de 1% à 3% en conditions normales de marché.

Le résultat net et les plus-values nettes réalisées du fonds sont systématiquement réinvestis chaque année.

Vous pouvez demander le remboursement de vos parts chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne.

Recommandation : ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans.

Profil de risque et de rendement

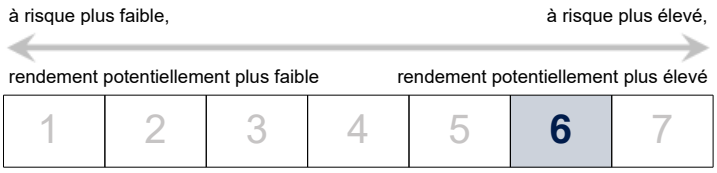

Le niveau de risque de ce FCP reflète principalement le risque du marché des actions internationales sur lequel il est investi.

Les données historiques utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque numérique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit : il représente le risque de dégradation soudaine de la qualité de signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance.
- Risque de liquidité : dans le cas particulier où les volumes d'échange sur les marchés financiers sont très faibles, toute opération d'achat ou vente sur ces derniers peut entraîner d'importantes variations du marché.
- Risque de contrepartie : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.
- L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du portefeuille.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	2,50 %
Frais de sortie	Néant
Ces taux correspondent au pourcentage maximal pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi (entrée) ou ne vous soit remboursé (sortie).	
Frais prélevés par le FCP sur une année	
Frais courants	1,70 % de l'actif net moyen
Frais prélevés par le FCP dans certaines circonstances	
Commission de performance	Néant

Les **frais d'entrée et de sortie** affichés sont des frais maximum. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs - vous pouvez obtenir plus d'information auprès de votre conseiller financier.

Les **frais courants** sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent, clos le 31 décembre 2018. Ce pourcentage peut varier d'une année sur l'autre. Il exclut :

- les commissions de surperformance,
- les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre OPC.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous référer à la rubrique « **frais et commissions** » du prospectus de cet OPCVM, disponible sur simple demande auprès de la société de gestion.

Performances passées

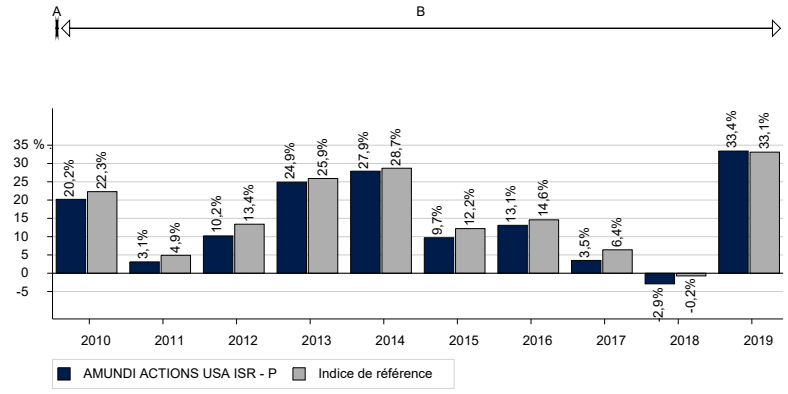

A : Durant cette période, l'OPCVM n'était pas géré selon une gestion ISR

B : Durant cette période, l'OPCVM adopte une gestion ISR

Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances futures.

Les performances annualisées présentées dans ce diagramme sont calculées après déduction de tous les frais prélevés par le fonds.

Le fonds a été créé le 23 mars 2005 et sa classe P le 23 mars 2005.

La devise de référence est l'euro (EUR).

Informations pratiques

Nom du dépositaire : CACEIS Bank.

Informations supplémentaires relatives à l'OPCVM :

Le dernier prospectus et les derniers documents périodiques, ainsi que toutes autres informations pratiques, sont disponibles gratuitement auprès de la société de gestion.

Les détails actualisés de la politique de rémunération de la société de gestion sont disponibles sur son site internet ou gratuitement sur simple demande écrite auprès de celle-ci.

Cette politique décrit notamment les modalités de calcul des rémunérations et avantages de certaines catégories de salariés, les organes responsables de leur attribution ainsi que la composition du Comité de rémunération.

La valeur liquidative est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion, sur son site internet www.amundi.com, sur les sites internet des établissements commercialisateurs, et publiée dans plusieurs quotidiens nationaux et régionaux ainsi que dans des périodiques.

Fiscalité :

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de titres de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM.

Responsabilité :

La responsabilité de Amundi Asset Management ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

L'OPCVM n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de "U.S. Person" est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

L'OPCVM propose d'autres parts ou actions pour des catégories d'investisseurs définies dans son prospectus.

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers (AMF).

La société de gestion Amundi Asset Management est agréée en France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers (AMF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 23 mars 2020.

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

FRAMLINGTON EQUITIES

Label Europe Actions

Catégorie d'actions : Label Europe Actions A EUR (ISIN : FR0010792465)
Cet OPCVM est géré par AXA IM Paris, filiale du Groupe AXA IM

Objectif et politique d'investissement

L'OPCVM est classé dans la catégorie suivante: « Actions internationales ».

Objectif d'investissement

L'objectif de l'OPCVM est la recherche de croissance à long terme du capital, mesurée en Euro, en investissant plus particulièrement sur les marchés actions internationales de sociétés satisfaisant aux critères d'investissement socialement responsable.

Politique d'investissement

L'OPCVM est activement géré dans le cadre d'une procédure d'Investissement Responsable (IR) afin de capturer les opportunités sur le marché des actions internationales.
En utilisant le filtre IR, les décisions d'investissement se fondent sur une combinaison d'analyses spécifiques macroéconomique, sectorielle et d'entreprise. Le processus de sélection des actions se base principalement sur une analyse rigoureuse du modèle économique des sociétés, de la qualité de gestion, des perspectives de croissance, du respect des critères d'Investissement Responsable (environnemental, social et de gouvernance) et du profil général de rendement-risque. L'OPCVM vise à sélectionner des émetteurs alliant rentabilité financière et mise en œuvre d'une politique socialement responsable.
L'OPCVM applique la Politique d'AXA IM sur les normes Environnementales, Sociales et de Gouvernance (« Politique d'AXA IM sur les normes ESG»), qui sont disponibles sur le site internet : https://particuliers.axa-im.fr/fr/investissement-responsable
L'OPCVM est en permanence exposé à hauteur de 60% minimum sur les marchés actions internationales, émises essentiellement dans l'OCDE. Il investira principalement dans des actions de moyenne et grande capitalisations de tout secteur économique.
L'OPCVM peut également investir jusqu'à 40% de son actif dans des obligations et titres de créance émis par des Etats ou des émetteurs privés et dans d'autres titres de créance négociables, des instruments du marché monétaire ainsi que dans des actifs issus de la titrisation.
Les instruments financiers sélectionnés par l'équipe de gestion sont principalement sélectionnés parmi ceux composant l'indicateur de référence. Toutefois, l'équipe de gestion pourra s'exposer accessoirement sur des instruments financiers ne composant pas l'indicateur de référence. Il est précisé que la volatilité de l'OPCVM et de l'indicateur de référence ne devrait pas s'éloigner de manière significative, le portefeuille investissant principalement dans des instruments financiers composant l'indicateur de référence comme indiqué précédemment.
La notation des titres de créance est principalement comprise entre AAA et BBB- sur l'échelle Standard & Poor's ou équivalent, étant entendu que la sélection des instruments de crédit ne se fonde pas mécaniquement et exclusivement sur le critère de leur notation mais repose également sur d'autres critères d'analyse du gérant, tel qu'une analyse interne du risque de crédit ou de marché.
Dans la limite de 200% de l'actif net de l'OPCVM, la stratégie d'investissement peut être réalisée par des investissements en direct ou via des dérivés. L'OPCVM peut utiliser des dérivés également pour se couvrir.

Indicateur de référence

L'indice MSCI Europe, dividendes nets réinvestis établi par Morgan Stanley Capital International est composé d'actions des plus grandes capitalisations des pays européens. La composition de l'indice est disponible sur le site: www.msci.com.

Devise de l'OPCVM

Devise de référence de l'OPCVM : Euro.

Durée de placement recommandée

Cet OPCVM pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 8 ans.

Modalités de souscription/rachat

Les ordres de souscription et de rachat doivent parvenir auprès du dépositaire, chaque jour ouvré avant 14h00 (heure de Paris) et sont exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative. L'attention des porteurs de parts est attirée sur l'existence potentielle de délais de traitement supplémentaires du fait de l'existence d'intermédiaires tels que le conseiller financier ou le distributeur.
La valeur liquidative de cet OPCVM est calculée sur une base quotidienne.

Profil de risque et de rendement

Risque plus faible ← → **Risque plus élevé**

Rendement potentiellement plus faible — Rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	**5**	6	7

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Pourquoi le Compartiment est-il dans cette catégorie ?

L'OPCVM n'est pas garanti en capital. Il est investi sur des marchés et/ou utilise des techniques ou instruments, soumis à des variations à la hausse comme à la baisse pouvant engendrer des gains ou des pertes.

L'indicateur de risque de l'OPCVM est représentatif de son exposition aux marchés actions internationales.

Risques importants non pris en compte par l'indicateur de risque

Risque de contrepartie : risque d'insolvabilité ou de défaillance d'une contrepartie de l'OPCVM, pouvant conduire à un défaut de paiement ou de livraison.

Risque de crédit : risque que les émetteurs des instruments de dette détenus par l'OPCVM puissent faire défaut ou voir leur qualité de crédit se dégrader, pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Impact de certaines techniques de gestion telles que la gestion de dérivés: certaines techniques de gestion comportent des risques spécifiques tels que risques de liquidité, de crédit, de contrepartie, risques liés aux sous-jacents, risques juridiques, de valorisation et opérationnels.

Le recours à ces techniques peut également entraîner/impliquer un levier ayant pour conséquence une amplification des mouvements de marché sur l'OPCVM et pouvant engendrer des risques de pertes importantes.

FRAMLINGTON EQUITIES

Label Europe Actions

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	4.50%
Frais de sortie	Aucun
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi.	
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	1.46%
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Aucune

Les frais d'entrée et de sortie affichés sont des frais maximum. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Les frais courants sont fondés sur les dépenses de la période des 12 derniers mois se terminant en décembre 2019. Ce pourcentage peut varier d'une année sur l'autre. Il exclut :

- les commissions de performance
- les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts ou des actions d'un autre OPC. Certaines stratégies d'investissement entraînant une rotation du portefeuille régulière génèrent des coûts supplémentaires de transaction

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez vous référer à la section « frais » du prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site internet www.axa-im.com.

Performances passées

Label Europe Actions A EUR (ISIN : FR0010792465)
Indicateur de référence

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
	9.0	-8.4	18.1	16.4	2.4	5.4	1.6	8.9	-9.4	26.4
	11.1	-8.1	17.3	19.8	6.8	8.2	2.6	10.2	-10.6	26.0

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Les performances présentées sont nettes de frais. Les frais d'entrée et de sortie ne sont pas inclus dans les performances.

L'OPCVM a été créé le 25/07/2002 et la catégorie de parts a été lancée en 2009.

Les performances passées sont calculées en Euro et sont exprimées en pourcentage de la valeur liquidative de l'OPCVM à chaque fin d'année.

Informations pratiques

Dépositaire :

BNP-Paribas Securities Services, Grands Moulins de Pantin
9, rue du Débarcadère - 93500 Pantin

Informations supplémentaires :

Plus d'informations concernant cet OPCVM, tels que le dernier prospectus, ainsi que le rapport annuel ou semi-annuel sont disponibles gratuitement auprès de la société de gestion ou bien sur le site www.axa-im.com.

Des détails sur la politique de rémunération actuelle de la société de gestion sont disponibles à l'adresse https://www.axa-im.com/en/remuneration. Ils incluent la description du mode d'attribution de la rémunération et des avantages aux employés ainsi que le comité de rémunération. La société de gestion peut en fournir une copie papier sur demande.

Lieu et modalités d'obtention de la valeur liquidative :

La dernière valeur liquidative de l'OPCVM est disponible sur simple demande auprès d'AXA Investment Managers Paris ou sur son site www.axa-im.com.

Fiscalité :

L'OPCVM est soumis au régime fiscal de la France. Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de titres de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM ou de votre conseiller habituel.

Déclaration de responsabilité :

La responsabilité d'AXA Investment Managers Paris ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM. L'OPCVM n'est pas ouvert aux Investisseurs US visés dans le prospectus.

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

FRAMLINGTON EQUITIES

AXA World Funds - Framlington Eurozone

Un compartiment de AXA World Funds SICAV
Classe d'actions : AXA World Funds - Framlington Eurozone A Capitalisation EUR (ISIN : LU0389656892)
Ce compartiment est géré par AXA Funds Management S.A., filiale de AXA IM Groupe

Objectif et politique d'investissement

Objectif d'investissement

Le Compartiment recherche une croissance à long terme du capital mesurée en euro en investissant dans des sociétés à petite, moyenne et grande capitalisation domiciliées dans la zone euro.

Politique d'investissement

Le Compartiment est géré de manière active. Son objectif est de saisir les opportunités sur le marché actions de la zone euro, en investissant principalement dans les actions d'entreprises faisant partie de l'univers de l'indice EURO STOXX Total Return Net (l'« Indice de Référence »). Dans le cadre du processus d'investissement, le Gestionnaire financier bénéficie d'un large pouvoir discrétionnaire sur la composition du portefeuille du Compartiment et peut, en fonction de ses convictions d'investissement, sous-pondérer ou surpondérer des pays, des secteurs ou des entreprises par rapport à la composition de l'Indice de Référence et/ou exposer le Compartiment à des entreprises, des pays ou des secteurs qui ne sont pas inclus dans l'Indice de référence, bien que les composantes de l'Indice de Référence soient généralement représentatives du portefeuille du Compartiment. Ainsi, l'écart par rapport à l'Indice de Référence peut s'avérer significatif.
Les décisions d'investissement se basent à la fois sur une analyse macroéconomique et sectorielle et sur la sélection de titres.
Le processus de sélection des actions repose essentiellement sur une analyse rigoureuse du modèle de croissance des sociétés, de la nature des actifs sous-jacents et de la qualité de leur bilan.
Le Compartiment investit :
- au moins 75 % de ses actifs dans des actions, des titres équivalents, des certificats d'investissement et des certificats coopératifs d'investissement émis par des sociétés domiciliées dans l'Espace économique européen (c'est-à-dire des titres ou droits éligibles au Plan d'épargne en actions – PEA) y compris au moins 60 % dans le marché de la zone euro ;
- moins de 25 % de ses actifs dans des actions émises par des sociétés situées en dehors de l'Espace économique européen ;
- moins de 25 % de ses actifs dans des instruments du marché monétaire ;
- jusqu'à 10 % de son actif dans des obligations convertibles et classiques.
Le Compartiment adopte une approche d'investissement socialement responsable en appliquant une méthodologie Best-in-Class selon laquelle le Gestionnaire financier applique à tout moment des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans le processus de sélection des titres, à l'exception des produits dérivés et des OPC éligibles sous-jacents. L'univers d'investissement éligible est donc réduit et défini selon les critères ESG, le périmètre des titres éligibles ESG étant revu tous les 6 mois au minimum, tel que décrit dans le code de transparence du Compartiment disponible sur le site https://www.axa-im.com/fund-centre.
En outre, le Compartiment applique également la politique de normes environnementales, sociales et de gouvernance d'AXA Investment Managers (« Normes ESG ») disponible sur le site www.axa-im.com/en/responsible-investing en vertu de laquelle le Gestionnaire financier vise à intégrer les normes ESG dans le processus d'investissement en appliquant des exclusions sectorielles spécifiques telles que le tabac et les armes au phosphore blanc et en excluant les investissements dans des titres émis par des sociétés en violation grave des principes du Pacte mondial des Nations Unies et qui présentent les notes ESG les plus basses décrites dans la politique. Le Gestionnaire financier applique à tout moment les Normes ESG dans le processus de sélection de titres, à l'exception des produits dérivés et des OPC éligibles sous-jacents.
Le Compartiment peut utiliser des investissements directs et/ou des produits dérivés pour réaliser sa stratégie d'investissement, dans la limite de 200 % de son actif net. Des produits dérivés peuvent également être utilisés à des fins de couverture.

Politique de distribution

Dans le cas des classes d'actions de capitalisation (Cap), le dividende est réinvesti.

Devise du compartiment

La devise de référence du Compartiment est EUR.

Horizon d'investissement

Ce Compartiment peut ne pas être adapté aux investisseurs qui envisagent de retirer leur capital avant 8 ans.

Souscription et Rachat

Les ordres de souscription, de conversion ou de rachat doivent être reçus par l'Agent de Registre et de Transfert tout Jour de Valorisation au plus tard à 15h00 (heure du Luxembourg). Ces ordres seront traités sur la base de la Valeur Liquidative calculée ce même Jour de Valorisation. Nous attirons l'attention des investisseurs sur la possibilité d'un délai de traitement supplémentaire dû à l'éventuelle participation d'intermédiaires tels que des Conseillers Financiers ou des distributeurs.
La Valeur Liquidative de ce Compartiment est calculée quotidiennement.

Profil de risque et de rendement

Risque plus faible ← → **Risque plus élevé**

Rendement potentiellement plus faible — Rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	**6**	7

La catégorie de risque est calculée sur la base de données historiques et ne constitue pas nécessairement un indicateur fiable du futur profil de risque du Compartiment.
La catégorie de risque indiquée n'est pas garantie et peut évoluer avec le temps.
La catégorie la plus faible n'est pas synonyme d'absence de risque.

Pourquoi le Compartiment est-il dans cette catégorie ?

Le Compartiment n'est pas garanti en capital. Le Compartiment investit sur les marchés financiers et utilise des techniques et des instruments qui peuvent être sujets à des variations soudaines et significatives, ce qui peut engendrer d'importants gains ou pertes.

Risques additionnels

Risque de contrepartie : risque de faillite, d'insolvabilité ou de défaillance d'une contrepartie du Compartiment, pouvant entraîner un défaut de paiement ou de livraison.

Risque de liquidité : risque de faible niveau de liquidité dans certaines conditions de marché pouvant conduire le Compartiment à faire face à des difficultés de valorisation, d'achat ou de vente de tout ou partie de ses actifs et ayant un impact potentiel sur sa valeur liquidative.

Risque de crédit : risque que les émetteurs de titres de créance détenus par le Compartiment ne s'acquittent pas de leurs obligations ou voient leur note de crédit abaissée, ce qui entraînerait une baisse de la Valeur liquidative.

Impact des techniques telles que les produits dérivés : certaines stratégies de gestion comportent des risques spécifiques, tels que le risque de liquidité, le risque de crédit, le risque de contrepartie, le risque légal, le risque de valorisation, le risque opérationnel et les risques liés aux actifs sous-jacents. L'utilisation de telles stratégies peut également induire un effet de levier, qui peut accroître l'effet des mouvements du marché sur le Compartiment et engendrer un risque de pertes importantes.

FRAMLINGTON EQUITIES

AXA World Funds - Framlington Eurozone

Frais

Les frais dont vous vous acquittez sont destinés à couvrir les coûts d'exploitation du fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	5.50%
Frais de sortie	Aucun
Le pourcentage indiqué est le maximun pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi.	
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	1.76%
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Aucune

Les frais d'entrée et de sortie indiqués constituent des maximums. Dans certains cas, il peut arriver que vous ayez moins à payer ; vous pouvez obtenir le montant effectif de ces frais auprès de votre conseiller financier.

Les frais courants se basent sur les dépenses encourues pendant la période de douze mois close fin décembre 2019. Ils sont ajustés en fonction des modifications budgétaires mises en place pour 2019. Ces frais peuvent varier d'une année à l'autre. Ils excluent :

- les commissions de performance
- les frais de transaction, excepté dans le cas de frais d'entrée / de sortie payés par le Compartiment lors de l'achat ou la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez consulter la section « Frais » du prospectus, disponible sur le site www.axa-im.com.

Performances passées

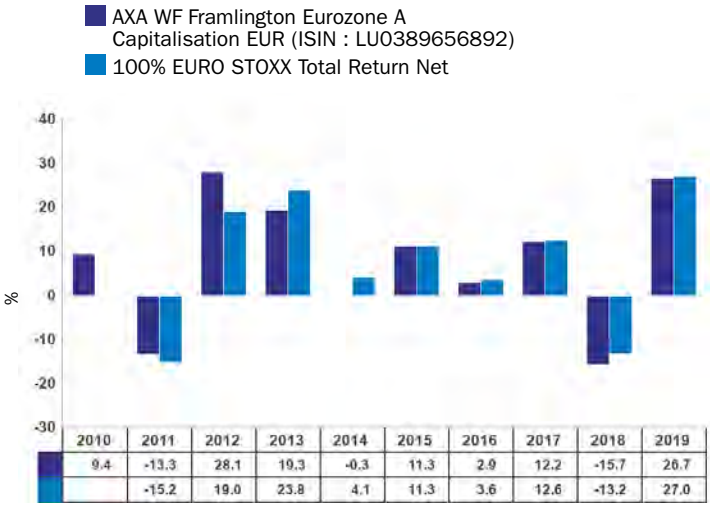

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Les performances passées sont indiquées après déduction des frais courants. Tous frais d'entrée / de sortie sont exclus du calcul.

Le Compartiment a été lancé le 15/10/2008 et la classe d'actions en 2009.

Les performances passées ont été calculées en EUR et sont exprimées en pourcentage d'évolution de la Valeur liquidative du Compartiment à la fin de chaque année.

La performance du Compartiment n'est pas alignée sur celle de l'indice de référence.
Pour les différentes classes d'actions du Compartiment, la performance de l'indice de référence est indiquée dans la section « Performances passées ». Elle est soit convertie dans le devise de la classe d'actions correspondante, soit couverte contre la devise de référence du Compartiment s'il s'agit de classes d'actions couvertes (« indice de référence couvert »). Lorsque l'indice de référence couvert n'est pas disponible, l'indice de référence est indiqué dans la devise de référence du Compartiment. La performance de l'indice de référence indiqué peut donc être différente de celle de la classe d'actions correspondante du fait que l'écart de performance inhérent à l'activité de couverture du risque de change n'est pas pris en compte dans l'indice de référence.

Informations pratiques

Dépositaire :

State Street Bank International GmbH, Luxembourg Branch
49, Avenue J.F. Kennedy
L-1855 Luxembourg

Autres informations :

De plus amples informations sur ce Compartiment, telles que le prospectus complet ainsi que les derniers rapports annuels et semestriels, peuvent être obtenues gratuitement en anglais, allemand, français, espagnol et italien auprès de la Société de gestion du Compartiment, de l'agent administratif central, des distributeurs du Compartiment, ou en ligne sur www.axa-im.com. D'autres classes d'actifs sont disponibles pour ce Compartiment. Pour plus d'informations sur les autres classes d'actions, veuillez consulter le prospectus, disponible sur www.axa-im.com.
Le détail de la politique de rémunération actualisée de la société est publié en ligne à l'adresse https://www.axa-im.com/en/remuneration. Cette politique inclut la description de la manière dont les rémunérations et avantages sont octroyés aux salariés, et des informations sur le comité de rémunération. La société en fournira gratuitement un exemplaire imprimé sur demande.

Publication de la Valeur liquidative :

La Valeur liquidative par action est disponible sur www.axa-im.com ainsi qu'au siège social de la Société de gestion.

Législation fiscale :

Le Compartiment est soumis aux lois et réglementations fiscales en vigueur au Luxembourg. En fonction de votre propre pays de résidence, ceci pourrait avoir un impact sur vos investissements. Pour de plus amples détails, veuillez consulter un Conseiller fiscal.

Déclaration de responsabilité :

AXA Funds Management S.A. ne peut être tenu responsable que sur la base d'informations contenues dans ce document qui s'avéreraient erronées, inexactes ou incohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Compartiment.

Transfert entre Compartiments :

Les actionnaires peuvent souscrire à toute classe d'actions de tout Compartiment à convertir en classes d'actions de tout autre Compartiment, sous réserve que les conditions d'accès à la classe, au type ou sous-type d'actifs cible soient remplies à l'égard de ce Compartiment, sur la base de leur Valeur liquidative respective calculée le Jour de Valorisation suivant la réception de la demande de conversion.
Les coûts de rachat et de souscription liés à la conversion peuvent être imputés à l'actionnaire, tel qu'indiqué dans le prospectus.
Pour plus d'informations sur la façon de changer de compartiment, veuillez consulter le prospectus, section transfert entre Compartiments, disponible sur www.axa-im.com.

INFORMATIONS CLÉS POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

CANDRIAM
A NEW YORK LIFE INVESTMENTS COMPANY

Candriam SRI Equity Emerging Markets, un compartiment de la SICAV Candriam SRI

Classe C - Actions de Capitalisation : LU1434523954

Autorité compétente: Commission de Surveillance du Secteur Financier
Société de gestion: Candriam Luxembourg

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Principaux actifs traités:

Actions de sociétés ayant leur siège social et/ou leurs activités principales dans les pays émergents.

Stratégie d'investissement:

Le fonds cherche à atteindre une croissance de son capital en investissant dans les principaux actifs négociés et à surperformer l'indice de référence.

Dans la limite de l'objectif et de la politique d'investissement du fonds, l'équipe de gestion fait des choix d'investissement discrétionnaire dans le portefeuille en s'appuyant sur ses analyses des caractéristiques et des perspectives de croissance des actifs négociés.

La sélection des valeurs est basée sur des analyses économico/financières, ainsi que sur des considérations ESG ; les deux indiquant les risques et opportunités à long terme.

Les critères ESG sont analysés au travers d'une méthodologie développée par la Société de Gestion.

La stratégie d'investissement sélectionne des sociétés :

1) sur la base d'une évaluation stratégique de la manière dont leurs activités répondent aux principaux enjeux à long terme du développement durable, et

2) qui adoptent des normes de gouvernance d'entreprise conformes ou supérieures à celles de leurs homologues du secteur.

En outre, la stratégie exclut les sociétés qui :

1) ont violé de manière substantielle et répétée l'un des principes du Pacte mondial des Nations Unies relatifs aux droits de l'homme, aux normes internationales du travail, à l'environnement et à la lutte contre la corruption, ou

2) sont largement exposées à des activités controversées (telles que celles liées au tabac, au charbon thermique et à l'armement).La stratégie n'investit pas dans des sociétés qui fabriquent, utilisent ou possèdent des mines terrestres anti-personnelles, des bombes à sous-munitions et des armes chimiques, biologiques, au phosphore blanc ou nucléaires.

Ce processus d'analyse et de sélection s'accompagne d'une participation active et d'activités de gestion responsable (par exemple, dialogue actif avec les sociétés, vote aux assemblées générales, initiatives de collaboration, etc.).

Pour plus d'informations, veuillez consulter le site Internet de la Société de Gestion et/ou le rapport annuel.

Les détails de la Politique sur les Activités Controversées de Candriam sont disponibles sur le site Internet de la Société de Gestion via le lien suivant :https://www.candriam.fr/fr/professional/market-insights/sri-publications/.

Le fonds peut recourir aux produits dérivés, tant dans un but d'investissement que dans un but de couverture (se prémunir contre des évènements financiers futurs défavorables).

Valeur de référence: MSCI Emerging Markets (Net Return)

Le fonds est activement géré et l'approche d'investissement implique le renvoi à un indice de référence.

Définition de l'indice de référence :L'indice mesure la performance du segment des moyennes et fortes capitalisations boursières dans les pays à marché émergent.

Utilisation de l'indice de référence :

- en tant qu'univers d'investissement.D'une manière générale, la majorité des instruments financiers du fonds font partie de l'indice de référence.Cela étant, les valeurs mobilières ne faisant pas partie de cet indice de référence sont admises,
- pour définir les niveaux/paramètres de risque,
- pour comparer des performances.

Degré d'écart entre la composition du portefeuille et celle de l'indice de référence :

Le fonds étant géré de manière active, son objectif n'est pas d'investir dans toutes les composantes de l'indice de référence, ni d'investir dans la même proportion dans ces composantes.Dans des conditions normales de marché, la « tracking error » du fonds sera de modérée à importante, soit comprise entre 2 % et 6 %.

Cette mesure est une estimation de l'écart entre la performance du fonds et celle de l'indice de référence.Plus la « tracking error » est importante, plus les écarts par rapport à l'indice de référence sont importants.La « tracking error » effective dépend notamment des conditions du marché (volatilité et corrélations entre les instruments financiers) et peut différer de la « tracking error » prévue.

Remboursement des actions: Sur demande, chaque jour, au Luxembourg.

Affectation des résultats: Réinvestissement.

Recommandation: Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans les 6 ans.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

Risque plus faible — Risque plus élevé

Rendement potentiellement plus faible — Rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	**6**	7

- Le niveau de risque mentionné reflète la volatilité de l'historique du fonds, éventuellement complété de celui de son cadre de référence. La volatilité indique dans quelle mesure la valeur du fonds peut fluctuer à la hausse comme à la baisse.
- Les données historiques ne présagent pas du profil de risque futur.
- La catégorie affichée pourra évoluer dans le temps.
- La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».
- Il n'existe ni garantie ni mécanisme de protection de capital.

L'investisseur doit être conscient des risques importants suivants qui ne sont pas nécessairement adéquatement pris en compte par l'indicateur :

- **Risques liés aux pays émergents:** les pays émergents peuvent présenter des incertitudes politiques, légales et fiscales ou d'autres événements pouvant impacter négativement les actifs du fonds. Les actifs traités sur ces pays présentent des mouvements de marché potentiellement plus rapides que sur les grandes places internationales et des écarts de cotation qui peuvent augmenter substantiellement dans certaines circonstances de marché. Ces actifs peuvent se révéler moins liquides, soit ne pas pouvoir être vendus rapidement à des prix raisonnables. Les variations des cours des monnaies de pays émergents peuvent être brusques et substantielles.
- **Risque de liquidité:** le fonds peut investir dans des valeurs et/ou des segments de marché qui peuvent s'avérer moins liquides, en particulier dans certaines circonstances de marché, avec pour conséquence que des titres ne puissent être liquidées rapidement à des prix raisonnables.
- **Risques liés aux actions A chinoises:** ce segment de marché spécifique est soumis à des restrictions d'accès fortes et évolutives, à une liquidité limitée et à des risques opérationnels et réglementaires en termes de négociation, liquidation et conservation des titres. Le risque spécifique à la devise Renminbi et les évolutions fiscales incertaines sont également à prendre en compte.

FRAIS

FRAIS PONCTUELS PRELEVES AVANT OU APRES INVESTISSEMENT	
Frais d'entrée	3.50%
Frais de sortie	Néant
Frais de conversion	Néant
FRAIS PRELEVES PAR LE FONDS SUR UNE ANNEE	
Frais courants	1.89%
FRAIS PRELEVES PAR LE FONDS DANS CERTAINES CIRCONSTANCES	
Commission de performance	Néant

Les frais acquittés par les investisseurs servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution de ses actions, et réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais d'entrée et de sortie:

Les chiffres communiqués sont des maximums et dans certains cas, l'investisseur paie moins.

L'investisseur peut obtenir auprès de son conseiller ou de son distributeur la communication du montant effectif.

Frais courants:

Le chiffre communiqué se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos en décembre 2019, et peut varier d'une année à l'autre.

Il n'inclut ni la commission de performance, ni les coûts des opérations de portefeuille, exceptés ceux facturés par la banque dépositaire et les cas où des frais d'entrée/de sortie sont payés par le fonds lors de l'achat/vente de parts d'un autre fonds.

Plus de détails sur les frais sont disponibles aux sections correspondantes du prospectus accessible via www.candriam.com.

PERFORMANCES PASSEES

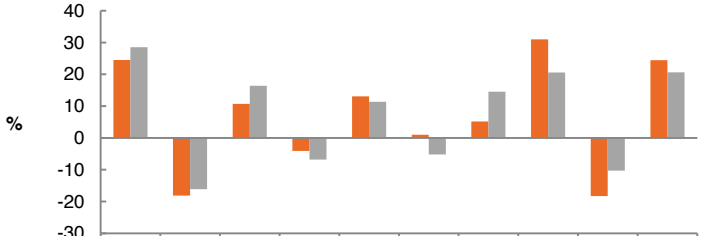

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Fonds	24,5	-18,1	10,7	-4,1	13,1	1,0	5,2	31,0	-18,3	24,4
Indice	28,5	-16,1	16,4	-6,8	11,4	-5,2	14,5	20,6	-10,3	20,6

Les performances passées ne présagent pas des performances futures.

Performances nettes annualisées, hors frais ponctuels.

Année de création de l'action: 2017.

Devise: EUR.

Indice :MSCI Emerging Markets (Net Return).L'indice est susceptible d'évoluer au cours du temps sans pour autant induire un changement important de stratégie.Ainsi, les performances affichées pour une ou plusieurs années pourraient différer de celles de l'indice actuel pour la ou les années correspondantes. Les performances affichées avant 2017 sont celles de Candriam Equities L Sustainable Emerging Markets C Cap.[LU0344046742], absorbé le 24/03/2017.

INFORMATIONS PRATIQUES

Banque dépositaire: RBC Investor Services Bank S.A..

Ce document décrit une catégorie d'actions d'un compartiment de Candriam SRI. Le prospectus et les rapports périodiques sont établis pour l'ensemble des compartiments. Les autres catégories d'actions existantes sont listées dans le prospectus.

L'investisseur a le droit de demander la conversion de ses actions en actions d'une autre catégorie du même compartiment ou en actions d'une catégorie d'un autre compartiment du fonds en fonction des critères d'éligibilité et selon les modalités disponibles auprès de son intermédiaire financier.

Le compartiment ne répond que des dettes, engagements et obligations qui peuvent être mis à sa charge.

Des informations supplémentaires sur le fonds sont disponibles dans le prospectus et les rapports périodiques qui peuvent être obtenus sur demande, sans frais, au siège social de la Société de Gestion et consultés à tout moment sur le site internet www.candriam.com. Ces documents sont disponibles dans une des langues acceptées par l'autorité locale de chaque pays ou le fonds est autorisé à commercialiser ses actions ou dans une langue usuelle de la sphère financière internationale. Toute autre information pratique, notamment le dernier prix des actions est disponible aux endroits cités ci-dessus.

La législation fiscale de l'état membre d'origine du fonds peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur.

Les détails de la politique de rémunération actualisée, y compris la composition du comité de rémunération et une description de la manière dont les rémunérations et les avantages sont calculés, sont accessibles sur le site internet de Candriam via le lien https://www.candriam.com/siteassets/legal-and-disclaimer/external_disclosure_remuneration_policy.pdf.

Un exemplaire imprimé sera mis à disposition gratuitement sur demande.

La responsabilité de Candriam Luxembourg ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document et ses traductions qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus.

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

FRAMLINGTON EQUITIES

AXA World Funds - Framlington Human Capital

Un compartiment de AXA World Funds SICAV
Classe d'actions : AXA World Funds - Framlington Human Capital A Capitalisation EUR (ISIN : LU0316218527)
Ce compartiment est géré par AXA Funds Management S.A., filiale de AXA IM Groupe

Objectif et politique d'investissement

Objectif d'investissement

Le Compartiment recherche une croissance à long terme du capital mesurée en euro en investissant dans des actions et instruments assimilés émis par des petites et moyennes entreprises qui semblent présenter, selon l'avis du gestionnaire financier, une performance supérieure à la moyenne dans le domaine de la gestion du capital humain et qui sont domiciliées ou cotées dans la zone géographique européenne.

Politique d'investissement

Le Compartiment est géré de manière active, par le biais d'un processus d'investissement responsable, afin de saisir les opportunités qui se présentent sur les marchés actions européens, en investissant principalement dans les actions d'entreprises faisant partie d'un indice de référence composé à 50 % du STOXX Europe Small 200 Total Return Net et à 50 % du STOXX Europe Mid 200 Total Return Net (l'« Indice de Référence »). Dans le cadre du processus d'investissement, le Gestionnaire financier bénéficie d'un large pouvoir discrétionnaire sur la composition du portefeuille du Compartiment et peut, en fonction de ses convictions d'investissement, sous-pondérer ou surpondérer des pays, des secteurs ou des entreprises par rapport à la composition de l'Indice de Référence et/ou exposer le Compartiment à des entreprises, des pays ou des secteurs qui ne sont pas inclus dans l'Indice de référence, bien que les composantes de l'Indice de Référence soient généralement représentatives du portefeuille du Compartiment. Ainsi, l'écart par rapport à l'Indice de Référence peut s'avérer significatif.
Au sein de l'univers d'investissement, défini sur la base de critères d'investissement responsable (facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance – en particulier les bonnes pratiques en matière de ressources humaines) par l'équipe dédiée à l'investissement responsable, le processus de sélection de titres repose sur une analyse rigoureuse du modèle économique, de la qualité de l'équipe de direction, des perspectives de croissance et du profil risque/rendement global des sociétés.
Le Compartiment investit essentiellement dans des actions de sociétés à petites et moyennes capitalisations domiciliées ou cotées dans la zone géographique européenne.
Le Compartiment peut investir :
- au maximum un tiers de son actif dans des instruments du marché monétaire ;
- jusqu'à 10 % de son actif dans des obligations convertibles et classiques.
Le Compartiment adopte une approche d'investissement socialement responsable en appliquant une méthodologie Best-in-Class selon laquelle le Gestionnaire financier applique à tout moment des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans le processus de sélection des titres, à l'exception des produits dérivés et des OPC éligibles sous-jacents. L'univers d'investissement éligible est donc réduit et défini selon les critères ESG, le périmètre des titres éligibles ESG étant revu tous les 6 mois au minimum, tel que décrit dans le code de transparence du Compartiment disponible sur le site https://www.axa-im.com/fund-centre.
Le Compartiment peut utiliser des investissements directs et/ou des produits dérivés pour réaliser sa stratégie d'investissement, dans la limite de 200 % de son actif net. Des produits dérivés peuvent également être utilisés à des fins de couverture.

Politique de distribution

Dans le cas des classes d'actions de capitalisation (Cap), le dividende est réinvesti.

Devise du compartiment

La devise de référence du Compartiment est EUR.

Horizon d'investissement

Ce Compartiment peut ne pas être adapté aux investisseurs qui envisagent de retirer leur capital avant 8 ans.

Souscription et Rachat

Les ordres de souscription, de conversion ou de rachat doivent être reçus par l'Agent de Registre et de Transfert tout Jour de Valorisation au plus tard à 15h00 (heure du Luxembourg). Ces ordres seront traités sur la base de la Valeur Liquidative calculée ce même Jour de Valorisation. Nous attirons l'attention des investisseurs sur la possibilité d'un délai de traitement supplémentaire dû à l'éventuelle participation d'intermédiaires tels que des Conseillers Financiers ou des distributeurs.
La Valeur Liquidative de ce Compartiment est calculée quotidiennement.

Profil de risque et de rendement

Risque plus faible ← → **Risque plus élevé**

Rendement potentiellement plus faible — Rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	**5**	6	7

La catégorie de risque est calculée sur la base de données historiques et ne constitue pas nécessairement un indicateur fiable du futur profil de risque du Compartiment.

La catégorie de risque indiquée n'est pas garantie et peut évoluer avec le temps.

La catégorie la plus faible n'est pas synonyme d'absence de risque.

Pourquoi le Compartiment est-il dans cette catégorie ?

Le Compartiment n'est pas garanti en capital. Le Compartiment investit sur les marchés financiers et utilise des techniques et des instruments qui sont sujets à des variations, ce qui peut engendrer des gains ou des pertes.

Risques additionnels

Risque de contrepartie : risque de faillite, d'insolvabilité ou de défaillance d'une contrepartie du Compartiment, pouvant entraîner un défaut de paiement ou de livraison.

Risque de crédit : risque que les émetteurs de titres de créance détenus par le Compartiment ne s'acquittent pas de leurs obligations ou voient leur note de crédit abaissée, ce qui entraînerait une baisse de la Valeur liquidative.

Impact des techniques telles que les produits dérivés : certaines stratégies de gestion comportent des risques spécifiques, tels que le risque de liquidité, le risque de crédit, le risque de contrepartie, le risque légal, le risque de valorisation, le risque opérationnel et les risques liés aux actifs sous-jacents. L'utilisation de telles stratégies peut également induire un effet de levier, qui peut accroître l'effet des mouvements du marché sur le Compartiment et engendrer un risque de pertes importantes.

FRAMLINGTON EQUITIES

AXA World Funds - Framlington Human Capital

Frais

Les frais dont vous vous acquittez sont destinés à couvrir les coûts d'exploitation du fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	5.50%
Frais de sortie	Aucun
Le pourcentage indiqué est le maximun pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi.	
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	2.02%
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Aucune

Les frais d'entrée et de sortie indiqués constituent des maximums. Dans certains cas, il peut arriver que vous ayez moins à payer ; vous pouvez obtenir le montant effectif de ces frais auprès de votre conseiller financier.

Les frais courants se basent sur les dépenses encourues pendant la période de douze mois close fin décembre 2019. Ils sont ajustés en fonction des modifications budgétaires mises en place pour 2019. Ces frais peuvent varier d'une année à l'autre. Ils excluent :

- les commissions de performance
- les frais de transaction, excepté dans le cas de frais d'entrée / de sortie payés par le Compartiment lors de l'achat ou la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez consulter la section « Frais » du prospectus, disponible sur le site www.axa-im.com.

Performances passées

AXA WF Framlington Human Capital A Capitalisation EUR (ISIN : LU0316218527)

50% STOXX Europe Small 200 Total Return Net + 50% STOXX Europe Mid 200 Total Return Net

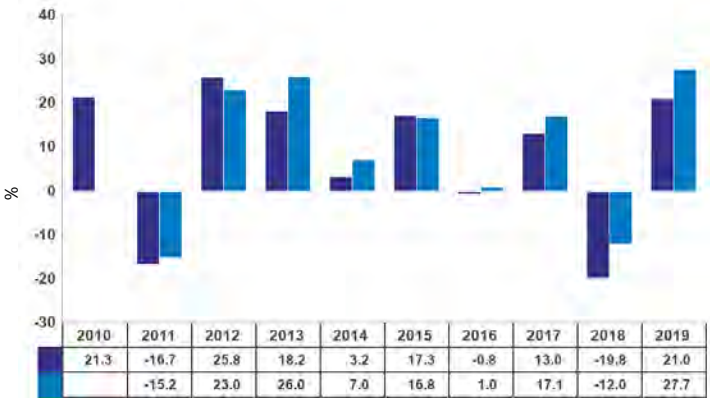

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
	21.3	-16.7	25.8	18.2	3.2	17.3	-0.8	13.0	-19.8	21.0
		-15.2	23.0	26.0	7.0	16.8	1.0	17.1	-12.0	27.7

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Les performances passées sont indiquées après déduction des frais courants. Tous frais d'entrée / de sortie sont exclus du calcul.

Le Compartiment a été lancé le 29/10/2007 et la classe d'actions en 2007.

Les performances passées ont été calculées en EUR et sont exprimées en pourcentage d'évolution de la Valeur liquidative du Compartiment à la fin de chaque année.

La performance du Compartiment n'est pas alignée sur celle de l'indice de référence.
Pour les différentes classes d'actions du Compartiment, la performance de l'indice de référence est indiquée dans la section « Performances passées ». Elle est soit convertie dans le devise de la classe d'actions correspondante, soit couverte contre la devise de référence du Compartiment s'il s'agit de classes d'actions couvertes (« indice de référence couvert »). Lorsque l'indice de référence couvert n'est pas disponible, l'indice de référence est indiqué dans la devise de référence du Compartiment. La performance de l'indice de référence indiqué peut donc être différente de celle de la classe d'actions correspondante du fait que l'écart de performance inhérent à l'activité de couverture du risque de change n'est pas pris en compte dans l'indice de référence.

Informations pratiques

Dépositaire :

State Street Bank International GmbH, Luxembourg Branch
49, Avenue J.F. Kennedy
L-1855 Luxembourg

Autres informations :

De plus amples informations sur ce Compartiment, telles que le prospectus complet ainsi que les derniers rapports annuels et semestriels, peuvent être obtenues gratuitement en anglais, allemand, français, espagnol et italien auprès de la Société de gestion du Compartiment, de l'agent administratif central, des distributeurs du Compartiment, ou en ligne sur www.axa-im.com. D'autres classes d'actifs sont disponibles pour ce Compartiment. Pour plus d'informations sur les autres classes d'actions, veuillez consulter le prospectus, disponible sur www.axa-im.com.
Le détail de la politique de rémunération actualisée de la société est publié en ligne à l'adresse https://www.axa-im.com/en/remuneration. Cette politique inclut la description de la manière dont les rémunérations et avantages sont octroyés aux salariés, et des informations sur le comité de rémunération. La société en fournira gratuitement un exemplaire imprimé sur demande.

Publication de la Valeur liquidative :

La Valeur liquidative par action est disponible sur www.axa-im.com ainsi qu'au siège social de la Société de gestion.

Législation fiscale :

Le Compartiment est soumis aux lois et réglementations fiscales en vigueur au Luxembourg. En fonction de votre propre pays de résidence, ceci pourrait avoir un impact sur vos investissements. Pour de plus amples détails, veuillez consulter un Conseiller fiscal.

Déclaration de responsabilité :

AXA Funds Management S.A. ne peut être tenu responsable que sur la base d'informations contenues dans ce document qui s'avéreraient erronées, inexactes ou incohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Compartiment.

Transfert entre Compartiments :

Les actionnaires peuvent souscrire à toute classe d'actions de tout Compartiment à convertir en classes d'actions de tout autre Compartiment, sous réserve que les conditions d'accès à la classe, au type ou sous-type d'actifs cible soient remplies à l'égard de ce Compartiment, sur la base de leur Valeur liquidative respective calculée le Jour de Valorisation suivant la réception de la demande de conversion.
Les coûts de rachat et de souscription liés à la conversion peuvent être imputés à l'actionnaire, tel qu'indiqué dans le prospectus.
Pour plus d'informations sur la façon de changer de compartiment, veuillez consulter le prospectus, section transfert entre Compartiments, disponible sur www.axa-im.com.

INFORMATIONS CLÉS POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

CANDRIAM
A NEW YORK LIFE INVESTMENTS COMPANY

Candriam SRI Equity World, un compartiment de la SICAV Candriam SRI

Classe C - Actions de Capitalisation : LU1434527435

Autorité compétente: Commission de Surveillance du Secteur Financier
Société de gestion: Candriam Luxembourg

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Principaux actifs traités:

Actions de sociétés ayant leur siège social et/ou leurs activités principales partout dans le monde.

Stratégie d'investissement:

Le fonds cherche à atteindre une croissance de son capital en investissant dans les principaux actifs négociés et à surperformer l'indice de référence.

Dans la limite de l'objectif et de la politique d'investissement du fonds, l'équipe de gestion fait des choix d'investissement basés sur des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) au moyen d'une analyse élaborée par la Société de Gestion.

La sélection des valeurs est basée sur des analyses économico/financières, ainsi que sur des considérations ESG ; les deux indiquant les risques et opportunités à long terme.

Les critères ESG sont analysés au travers d'une méthodologie développée par la Société de Gestion.

La stratégie d'investissement sélectionne des sociétés à partir de l'approche « best-in-class » de Candriam, qui analyse des sociétés émettrices dans chaque secteur selon deux angles distincts, mais liés :

1) l'analyse macroéconomique « top-down » : évaluation stratégique de la manière dont les activités des sociétés répondent aux principaux enjeux à long terme du développement durable, et

2) l'analyse microéconomique « bottom-up » : évaluation de la manière dont les sociétés gèrent les principales questions des parties prenantes qui sont spécifiques à leur secteur.

En outre, la stratégie exclut les sociétés qui :

1) ont violé de manière substantielle et répétée l'un des principes du Pacte mondial des Nations Unies relatifs aux droits de l'homme, aux normes internationales du travail, à l'environnement et à la lutte contre la corruption, ou

2) sont largement exposées à des activités controversées (telles que celles liées au tabac, au charbon thermique et à l'armement).La stratégie n'investit pas dans des sociétés qui fabriquent, utilisent ou possèdent des mines terrestres anti-personnelles, des bombes à sous-munitions et des armes chimiques, biologiques, au phosphore blanc ou nucléaires.

Ce processus d'analyse et de sélection s'accompagne d'une participation active et d'activités de gestion responsable (par exemple, dialogue actif avec les sociétés, vote aux assemblées générales, initiatives de collaboration, etc.).

Pour plus d'informations, veuillez consulter le site Internet de la Société de Gestion et/ou le rapport annuel.

Les détails de la Politique sur les Activités Controversées de Candriam sont disponibles sur le site Internet de la Société de Gestion via le lien suivant :https://www.candriam.fr/fr/professional/market-insights/sri-publications/.

Le fonds peut recourir aux produits dérivés, tant dans un but d'investissement que dans un but de couverture (se prémunir contre des évènements financiers futurs défavorables).

Valeur de référence: MSCI World (Net Return)

Le fonds est activement géré et l'approche d'investissement implique le renvoi à un indice de référence.

Définition de l'indice de référence :L'indice mesure la performance du segment des moyennes et fortes capitalisations boursières dans les pays à marché développé.

Utilisation de l'indice de référence :

- en tant qu'univers d'investissement.D'une manière générale, la majorité des instruments financiers du fonds font partie de l'indice de référence.Cela étant, les valeurs mobilières ne faisant pas partie de cet indice de référence sont admises,
- pour définir les niveaux/paramètres de risque,
- pour comparer des performances.

Degré d'écart entre la composition du portefeuille et celle de l'indice de référence :

Le fonds étant géré de manière active, son objectif n'est pas d'investir dans toutes les composantes de l'indice de référence, ni d'investir dans la même proportion dans ces composantes.Dans des conditions normales de marché, la « tracking error » du fonds sera de limitée à modérée, soit comprise entre 1% et 3,5%.

Cette mesure est une estimation de l'écart entre la performance du fonds et celle de l'indice de référence.Plus la « tracking error » est importante, plus les écarts par rapport à l'indice de référence sont importants.La « tracking error » effective dépend notamment des conditions du marché (volatilité et corrélations entre les instruments financiers) et peut différer de la « tracking error » prévue.

Remboursement des actions: Sur demande, chaque jour, au Luxembourg.

Affectation des résultats: Réinvestissement.

Recommandation: Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans les 6 ans.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

Risque plus faible — Risque plus élevé

Rendement potentiellement plus faible — Rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	**5**	6	7

- Le niveau de risque mentionné reflète la volatilité de l'historique du fonds, éventuellement complété de celui de son cadre de référence. La volatilité indique dans quelle mesure la valeur du fonds peut fluctuer à la hausse comme à la baisse.
- Les données historiques ne présagent pas du profil de risque futur.
- La catégorie affichée pourra évoluer dans le temps.
- La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».
- Il n'existe ni garantie ni mécanisme de protection de capital.

L'investisseur doit être conscient du risque important suivant qui n'est pas nécessairement adéquatement pris en compte par l'indicateur :

- **Risque de modèle:** la sélection des valeurs entrant dans la composition du fonds est essentiellement effectuée au moyen de modèles quantitatifs. Un risque existe que ceux-ci soient moins efficaces voire présentent des lacunes dans certaines circonstances spécifiques de marché.

FRAIS

FRAIS PONCTUELS PRELEVES AVANT OU APRES INVESTISSEMENT	
Frais d'entrée	3.50%
Frais de sortie	Néant
Frais de conversion	Néant
FRAIS PRELEVES PAR LE FONDS SUR UNE ANNEE	
Frais courants	1.86%
FRAIS PRELEVES PAR LE FONDS DANS CERTAINES CIRCONSTANCES	
Commission de performance	Néant

Les frais acquittés par les investisseurs servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution de ses actions, et réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais d'entrée et de sortie:

Les chiffres communiqués sont des maximums et dans certains cas, l'investisseur paie moins.

L'investisseur peut obtenir auprès de son conseiller ou de son distributeur la communication du montant effectif.

Frais courants:

Le chiffre communiqué se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos en décembre 2019, et peut varier d'une année à l'autre.

Il n'inclut ni la commission de performance, ni les coûts des opérations de portefeuille, exceptés ceux facturés par la banque dépositaire et les cas où des frais d'entrée/de sortie sont payés par le fonds lors de l'achat/vente de parts d'un autre fonds.

Plus de détails sur les frais sont disponibles aux sections correspondantes du prospectus accessible via www.candriam.com.

PERFORMANCES PASSEES

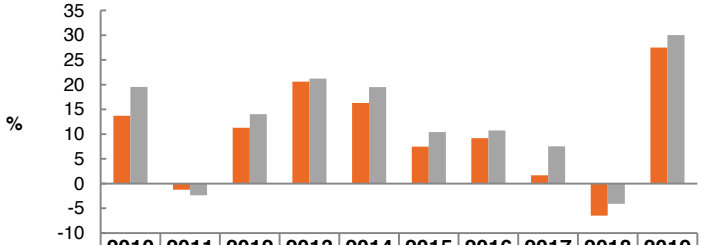

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Fonds	13,7	-1,2	11,3	20,6	16,3	7,5	9,2	1,7	-6,5	27,5
Indice	19,5	-2,4	14,0	21,2	19,5	10,4	10,7	7,5	-4,1	30,0

Les performances passées ne présagent pas des performances futures.

Performances nettes annualisées, hors frais ponctuels.

Année de création de l'action: 2017.

Devise: EUR.

Indice :MSCI World (Net Return).L'indice est susceptible d'évoluer au cours du temps sans pour autant induire un changement important de stratégie.Ainsi, les performances affichées pour une ou plusieurs années pourraient différer de celles de l'indice actuel pour la ou les années correspondantes. Les performances affichées avant 2017 sont celles de Candriam Equities L Sustainable World C Cap.[LU0113400328], absorbé le 24/03/2017.

INFORMATIONS PRATIQUES

Banque dépositaire: RBC Investor Services Bank S.A..

Ce document décrit une catégorie d'actions d'un compartiment de Candriam SRI. Le prospectus et les rapports périodiques sont établis pour l'ensemble des compartiments. Les autres catégories d'actions existantes sont listées dans le prospectus.

L'investisseur a le droit de demander la conversion de ses actions en actions d'une autre catégorie du même compartiment ou en actions d'une autre catégorie d'un autre compartiment du fonds en fonction des critères d'éligibilité et selon les modalités disponibles auprès de son intermédiaire financier.

Le compartiment ne répond que des dettes, engagements et obligations qui peuvent être mis à sa charge.

Des informations supplémentaires sur le fonds sont disponibles dans le prospectus et les rapports périodiques qui peuvent être obtenus sur demande, sans frais, au siège social de la Société de Gestion et consultés à tout moment sur le site internet www.candriam.com. Ces documents sont disponibles dans une des langues acceptées par l'autorité locale de chaque pays ou le fonds est autorisé à commercialiser ses actions ou dans une langue usuelle de la sphère financière internationale. Toute autre information pratique, notamment le dernier prix des actions est disponible aux endroits cités ci-dessus.

La législation fiscale de l'état membre d'origine du fonds peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur.

Les détails de la politique de rémunération actualisée, y compris la composition du comité de rémunération et une description de la manière dont les rémunérations et les avantages sont calculés, sont accessibles sur le site internet de Candriam via le lien https://www.candriam.com/siteassets/legal-and-disclaimer/external_disclosure_remuneration_policy.pdf.

Un exemplaire imprimé sera mis à disposition gratuitement sur demande.

La responsabilité de Candriam Luxembourg ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document et ses traductions qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus.

MFS MERIDIAN® FUNDS –

EUROPEAN SMALLER COMPANIES FUND (Catégorie A1EUR)

compartiment de MFS Meridian Funds

Ce compartiment est géré par MFS Investment Management Company (Lux) S.à r.l.

ISIN : LU0125944966

INFORMATIONS CLÉS POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce compartiment. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce compartiment et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

OBJECTIF ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Objectif

L'objectif du compartiment est l'appréciation du capital, mesurée en euros.

Politique d'investissement

Le compartiment investit principalement (au moins 70 %) en titres de capital de petites sociétés européennes. Les sociétés plus petites sont définies comme des émetteurs ayant des capitalisations boursières similaires à celles d'émetteurs compris dans l'Indice MSCI Europe Small Mid, l'indicateur de référence du compartiment, sur les 13 derniers mois au moment de l'achat. Certains pays d'Europe, principalement d'Europe de l'Est, sont actuellement considérés comme des économies émergentes. Le compartiment peut avoir recours à des produits dérivés à des fins de couverture et/ou d'investissement mais n'a pas principalement recours à des produits dérivés pour atteindre son objectif d'investissement.

L'indicateur de référence du compartiment est également indiqué à des fins de comparaison de performances. Bien que les investissements du compartiment seront généralement représentés dans l'indicateur de référence, les composants sont susceptibles d'être pondérés différemment de l'indicateur de référence et le compartiment est susceptible d'investir en dehors de celui-ci pour profiter des opportunités d'investissement attrayantes. Le compartiment est activement géré dans le cadre de son objectif et la stratégie d'investissement ne restreindra pas dans quelle mesure les titres en portefeuille peuvent dévier de l'indicateur de référence. Il est prévu que l'écart du fonds par rapport à l'indicateur de référence sera important.

Distributions

Les revenus ne sont pas distribués aux actionnaires, mais sont reflétés dans l'actif du compartiment.

Rachat des Actions

Vous pouvez céder vos actions chaque jour ouvré où les banques sont normalement ouvertes au Luxembourg et où la Bourse de New York est ouverte.

Conditions à prendre en compte

Les titres de capital représentent une participation, ou le droit d'acquérir une participation, dans une société ou autre émetteur.

Les produits dérivés sont des contrats financiers dont la valeur est basée sur la valeur d'un ou plusieurs indicateurs sous-jacents ou sur la différence entre des indicateurs sous-jacents.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

Ce système de notation est basé sur les variations des rendements de la catégorie sur les cinq dernières années. Dans le cas où un historique de performances de 5 ans n'est pas disponible, les données utilisées sont des rendements historiques représentatifs du compartiment, des rendements d'indices de référence ou des rendements d'une autre catégorie libellée dans la même devise, selon le cas. Les rendements passés peuvent ne pas constituer un indicateur fiable du profil de risque et de rendement futur de la catégorie et la notation peut évoluer avec le temps suivant les rendements plus récents. Un compartiment se trouvant dans la catégorie la plus basse n'est pas synonyme d'un investissement sans risque.

1	2	3	4	**5**	6	7

Risque plus faible — Rendements généralement plus faibles

Risque plus élevé — Rendements généralement plus élevés

Le compartiment est classé dans la catégorie 5 parce que son rendement a été historiquement soumis à des fluctuations moyennement élevées.

Risque des titres de capital : Les cours des titres de capital peuvent subir des variations importantes en réaction aux conditions des émetteurs, de marché, économiques, sectorielles, politiques et réglementaires. Ce risque peut être plus élevé lorsque le compartiment investit dans un pays ou une région spécifique ou investit dans des sociétés plus petites.

Risque de marchés émergents : Les marchés émergents peuvent être plus volatils et moins liquides que ceux des marchés plus développés.

Risque de change : Les fluctuations des taux de change peuvent avoir une incidence importante sur la valeur de votre placement et peuvent également avoir un impact sur la position financière des émetteurs dans lesquels le compartiment investit.

Risques de produits dérivés : Les instruments dérivés peuvent être extrêmement volatils et comporter un effet de levier. Les gains ou pertes résultant des instruments dérivés peuvent être beaucoup plus élevés que leur coût d'origine.

Risque divers

La notation ne reflète pas le risque que ces facteurs, ainsi que d'autres facteurs tels que les risques de liquidité, de contrepartie et opérationnels, évoluent avec le temps et puissent avoir à l'avenir un impact différent sur les rendements.

Il se peut que le compartiment n'atteigne pas son objectif et/ou que vous perdiez de l'argent sur votre placement dans le compartiment. Pour plus d'informations sur les risques du compartiment, veuillez vous reporter aux sections « Profils des Compartiments » et « Facteurs de risque » du prospectus.

CHARGES

Vous payez les coûts suivants pour la commercialisation, la distribution et l'exploitation du compartiment. Ces frais réduisent la valeur de votre placement.

Frais non récurrents prélevés avant ou après que vous investissez

Droits d'entrée.....Jusqu'à 6,00 %

Droits de sortie.....0,00 %

Il s'agit du montant maximum pouvant être prélevé sur votre argent avant qu'il soit investi ou avant que le produit de votre placement vous soit versé.

Frais prélevés sur le compartiment sur un an

Frais courants.....1,95 %

Frais prélevés sur le compartiment sous certaines conditions particulières

Commission de performance.....0,00 %

Les droits d'entrée et de sortie indiqués constituent les frais les plus élevés pouvant vous être facturés. Veuillez consulter votre intermédiaire financier pour connaître vos frais effectifs, qui pourraient être moins élevés.

Les frais courants indiqués ici sont basés sur les charges annualisées pour le semestre clos le 31 juillet 2019. Les frais courants peuvent varier d'un exercice à l'autre. Pour plus d'informations sur les charges du compartiment, veuillez vous reporter à la section « Profils des Compartiments » du prospectus, qui est disponible sur meridian.mfs.com.

PERFORMANCES PASSEES

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Les performances indiquées prennent en compte les frais courants, mais pas les droits d'entrée et de sortie, le cas échéant, et sont calculées en euros. La performance de l'indicateur de référence est également indiquée.

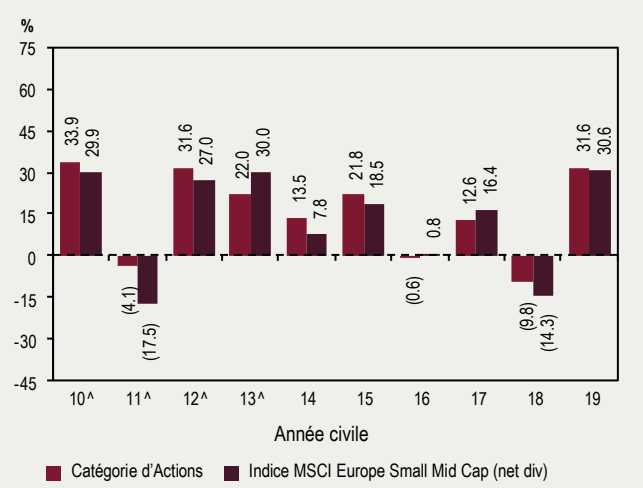

^ Les performances pour les périodes antérieures au 18 février 2013 correspondent à la performance du précédent indicateur de référence du compartiment, l'indice MSCI European Small Cap (net div).

Le compartiment a été lancé en 2001.

INFORMATIONS PRATIQUES

Dépositaire

State Street Bank International GmbH, succursale du Luxembourg, est le dépositaire.

Échanges entre Compartiments

Vous pouvez échanger vos actions contre des actions d'une autre catégorie du même compartiment ou d'un autre compartiment MFS Meridian Funds ayant la même structure de frais et commissions (et, dans certains cas, de catégories ayant une structure de frais et commissions différente). Les actions d'un même compartiment faisant l'objet d'un échange doivent être libellées dans la même devise.

Informations complémentaires

Vous pouvez obtenir, sans frais, des exemplaires en langue anglaise du prospectus et des rapports annuel et semestriel du compartiment auprès de MFS Meridian Funds, c/o State Street Bank International GmbH, succursale du Luxembourg, 49, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. D'autres informations concernant le compartiment, y compris les cours des actions, sont disponibles sur ***meridian.mfs.com*** ou dans la presse locale et/ou auprès de l'agent local du compartiment dans certains pays. Les informations concernant les autres catégories du compartiment offertes dans votre pays sont disponibles sur ***meridian.mfs.com*** ou auprès de votre intermédiaire financier. Les informations concernant la politique de rémunération, y compris une description du calcul des rémunérations et des bénéfices ainsi que la composition du comité de rémunération, sont disponibles sur ***meridian.mfs.com***. Un exemplaire papier peut être obtenu en anglais gratuitement auprès de MFS Investment Management Company (Lux) S.à r.l.

Notifications

Le compartiment est un compartiment de MFS Meridian Funds. L'actif et le passif de ce compartiment sont distincts de ceux des autres compartiments de MFS Meridian Funds. Le prospectus et les rapports périodiques sont préparés au nom de MFS Meridian Funds.

La responsabilité de MFS Meridian Funds ne peut être engagée qu'en raison d'une quelconque déclaration contenue dans le présent document qui serait trompeuse, inexacte ou qui entrerait en contradiction avec des parties pertinentes du prospectus du compartiment.

Impôts

La législation fiscale du Luxembourg ainsi que la législation fiscale de votre pays de résidence peuvent avoir un impact sur le régime fiscal de votre placement.

Le compartiment est agréé au Luxembourg et supervisé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier.

Ces informations clés pour l'investisseur sont exactes au 14 février 2020.

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de les lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

MIROVA EURO SUSTAINABLE EQUITY FUND
est un compartiment de MIROVA FUNDS (la « SICAV »).

R/A (EUR) ISIN LU0914731947 - R/D (EUR) ISIN LU0914732085

Natixis Investment Managers International, filiale du Groupe BPCE, est la Société de gestion du Fonds.

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

- L'objectif d'investissement du Compartiment est de surperformer l'indice MSCI EMU Dividendes Nets Réinvestis en euro sur la durée minimale de placement recommandée de 5 ans au travers de placements en actions d'entreprises dont les activités ont trait à des thèmes liés à l'investissement durable. L'indice MSCI EMU Dividendes Nets Réinvestis en euro représente les marchés d'actions de la zone euro.
- La politique d'investissement repose sur une gestion active, l'Indicateur de Référence est utilisé uniquement à titre de comparaison. Le gérant est donc libre de choisir les titres qui composent le portefeuille dans le respect de la stratégie de gestion et des contraintes d'investissement.
- L'Indicateur de Référence peut servir à déterminer la commission de performance qui pourra être prélevée.
- La politique d'investissement du Compartiment, conformément à la Directive OPCVM, consiste à investir dans des actions de sociétés de la zone euro dont les activités englobent la conception, la production, la promotion ou la commercialisation de technologies, services ou produits qui contribuent à la protection de l'environnement et à l'amélioration des conditions de vie. Elle privilégie les thèmes phares suivants de l'investissement durable : santé, énergie, gestion des ressources naturelles, consommation, construction et urbanisme, mobilité, technologies de l'information et finance.
- Le Compartiment peut investir au moins 80 % de son actif net dans des actions de la zone euro et jusqu'à 10 % de son actif net dans des instruments de liquidité et du marché monétaire. L'exposition du Compartiment au risque de change ne peut pas dépasser 10 % de son actif net.
- Le Compartiment peut utiliser des instruments dérivés à des fins de couverture et de gestion efficace du portefeuille.
- Les revenus perçus par le Compartiment sont réinvestis pour les Actions de Capitalisation et distribués pour les Actions de Distribution.
- Les actionnaires peuvent procéder au rachat des Actions sur simple demande chaque jour ouvrable au Luxembourg à 13h30.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

Risque plus faible — Risque plus élevé

Rendement potentiellement plus faible — Rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	**5**	6	7

- Le Compartiment est classé sur l'échelle de l'indicateur synthétique de risque et de rendement du fait de son exposition aux marchés d'actions de la zone euro.
- Les données historiques ne constituent pas forcément une indication fiable pour l'avenir.
- La catégorie de risque indiquée n'est pas garantie et est susceptible d'évoluer dans le temps. Il n'y a pas de garantie de capital ou de protection sur la valeur du Compartiment.
- La catégorie la plus basse n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

Les risques suivants peuvent ne pas être intégralement pris en compte par l'indicateur de risque et de rendement :

Néant

Les autres risques liés à l'investissement sont indiqués dans la section « Principaux risques » du Prospectus.

FRAIS DU FONDS

Frais ponctuels prélevés avant ou après votre investissement :	
Frais d'entrée	4,00 %
Frais de sortie	Néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. Veuillez consulter votre conseiller financier ou votre distributeur pour obtenir le montant effectif de ces frais.	
Frais prélevés par le Fonds sur une année :	
Frais courants	1,81 %
Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances :	
Commission de performance	20 % de la surperformance par rapport à l'indice de référence ; 0,46 % au titre de l'exercice précédent.

Les frais que vous acquittez servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

Concernant les frais courants, le chiffre communiqué se fonde sur les frais de l'exercice clos en décembre 2019. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre.

Les frais courants ne comprennent pas les éléments suivants :

- Commissions de performance.
- Les frais de transaction du portefeuille, excepté dans le cas de frais d'entrée/de sortie payés par le Fonds lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre organisme de placement collectif.

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez vous reporter à la section « Frais et dépenses » du Prospectus, disponible sur www.im.natixis.com.

PERFORMANCES PASSÉES

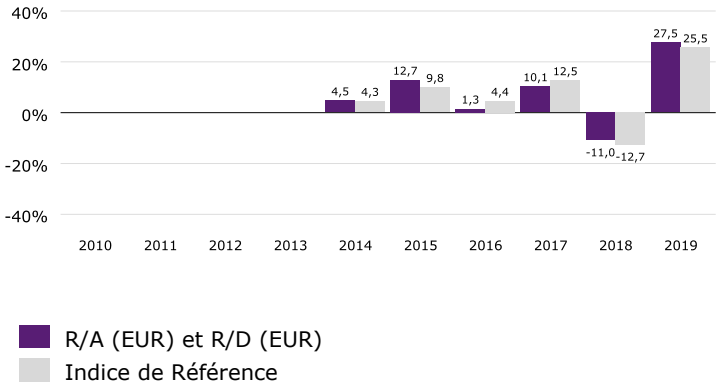

- Le Compartiment a été créé en 2013.
- Les Catégories d'actions R/A (EUR) et R/D (EUR) ont été créées en 2013.
- Le graphique de performance présenté ne constitue pas une indication fiable des performances futures.
- La performance annuelle est calculée après déduction des frais prélevés par le Compartiment.
- Devise : Euro.
- La performance du Compartiment n'est pas liée à celle de l'Indicateur de Référence. Ce dernier est destiné à servir de point de comparaison.

INFORMATIONS PRATIQUES

- Les actifs du Compartiment sont détenus auprès de CACEIS Bank, Luxembourg Branch. Les actifs et les passifs de chaque compartiment sont ségrégués ; dès lors, les droits des investisseurs et des créditeurs concernant un compartiment sont limités aux actifs du compartiment en question, sauf s'il existe une disposition autre dans les statuts de la SICAV.
- De plus amples informations sur le Compartiment, y compris le Prospectus actuel, les états financiers les plus récents, les derniers cours des actions du Compartiment, les autres catégories d'actions et les versions du présent document dans d'autres langues, sont disponibles gratuitement sur www.im.natixis.com ou au siège social de la Société de gestion.
- De plus amples informations relatives à la politique de rémunération sont disponibles sur www.im.natixis.com et des copies papier sont disponibles sans frais et sur demande.
- Fiscalité : Ce Compartiment est éligible au Plan d'Épargne en Action français. Selon votre pays de résidence, cela peut avoir un impact sur votre investissement. Pour plus d'informations, veuillez contacter un conseiller.
- La responsabilité de Natixis Investment Managers International ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du Prospectus du Compartiment.
- **Informations destinées aux investisseurs en Suisse:** Le représentant et service de paiement de la SICAV en Suisse est RBC Investor Services Bank S.A., Esch-sur-Alzette, succursale de Zurich, Bleicherweg 7, CH-8027 Zurich. Des exemplaires du prospectus, des statuts, des documents d'informations clés pour l'investisseur, ainsi que des rapports annuels et semestriels peuvent être obtenus gratuitement auprès du représentant.

Ce Fonds est agréé au Luxembourg et réglementé par la Commission de surveillance du secteur financier.
Natixis Investment Managers International est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers.
Les informations clés pour l'investisseur fournies ici sont exactes et à jour au 19 février 2020.

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cette SICAV. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cette SICAV et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

RENAISSANCE EUROPE

Action C (Capitalisation) FR0000295230

Cette SICAV est gérée par COMGEST S.A.

Objectifs et politique d'investissement

La classification AMF de la SICAV est : Actions internationales.
L'objectif de gestion de la SICAV est de rechercher une performance sans référence à un indice, dans une optique moyen/long terme au travers d'une sélection de titres basée sur des critères liés à l'entreprise et non aux marchés boursiers européens. Elle est investie à hauteur de 75% en titres éligible au Plan d'Epargne en Actions (PEA). La SICAV pourra être exposée à hauteur de 20% en titres de créance négociables, instruments monétaires, obligations et titres d'Etat orientés sur les marchés boursiers des pays de la Communauté Européenne.

La SICAV est gérée de façon active. Le gérant sélectionne les valeurs de façon discrétionnaire sans contrainte de répartition géographiques, sectorielles ou de capitalisation (grandes, moyennes, petites). Dans le but d'atteindre l'objectif ci-dessus la SICAV pourra également investir dans des instruments dérivés afin de couvrir son exposition aux risques actions et de change.
Affectation des sommes distribuables : Capitalisation du résultat net et des plus-values nettes réalisées.
L'investisseur peut demander le rachat de ses actions tous les jours selon les modalités décrites dans le prospectus.
Durée de placement recommandée : 5 ans.

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible, **A risque plus élevé,**

rendement potentiellement plus faible **rendement potentiellement plus élevé**

1	2	3	4	**5**	6	7

Cet indicateur représente la volatilité historique annuelle de la SICAV sur une période de 5 ans.

L'indicateur de risque de niveau 5 de la SICAV reflète l'exposition de son actif en actions. Il prend également en compte un risque de change pouvant être compris entre 0 et 50% de l'actif.

Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de la SICAV.
La catégorie de risque associée à cette SICAV n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.
La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le capital investi initialement n'est pas garanti.

Risque(s) important(s) pour la SICAV non pris en compte dans cet indicateur :

Néant.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de la SICAV, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des actions, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	3,00%
Frais de sortie	Néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.	
Frais prélevés par la SICAV sur une année	
Frais courants	1,82%
Frais prélevés par la SICAV dans certaines circonstances	
Commission de performance	Néant

Les frais d'entrée et de sortie affichés sont des taux maximum. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs.

Le montant des frais courants se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos au 31 décembre 2019. Ce pourcentage peut varier d'une année sur l'autre. Il exclut les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par la SICAV lorsqu'elle achète ou vend des parts ou actions d'un autre véhicule de gestion collective.

Pour plus d'information sur les frais de la SICAV, veuillez vous reporter au passage intitulé "Frais et commissions" du prospectus, disponible à l'adresse www.comgest.com.

Performances passées

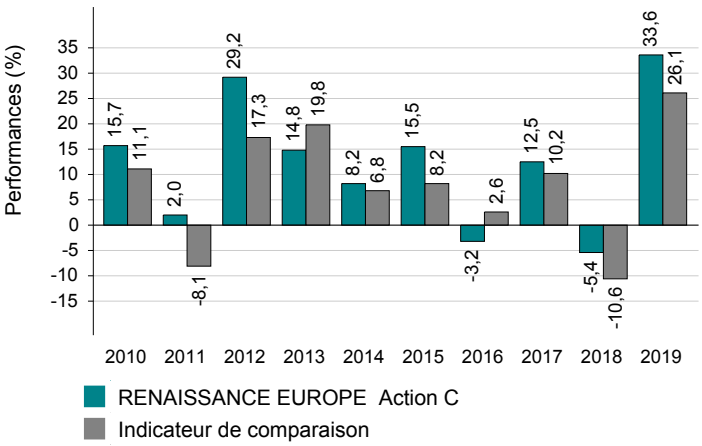

Les performances affichées dans le diagramme ne constituent pas une indication fiable des performances futures.

Les performances annualisées sont calculées après déduction de tous les frais prélevés par la SICAV.

Date de création de la SICAV : 15 février 1991
Date de création de l'action : 15 février 1991

Devise de référence : Euro.
Indicateur de comparaison : MSCI Europe.

Informations pratiques

Dépositaire : CACEIS Bank
Le dernier prospectus et les derniers documents d'informations périodiques réglementaires, ainsi que toutes autres informations pratiques sont disponibles en français gratuitement sur simple demande écrite auprès de COMGEST S.A., 17 square Edouard VII, 75009 Paris, France, ou à l'adresse électronique suivante : info@comgest.com.

Les informations relatives aux autres catégories d'actions existantes sont disponibles selon les mêmes modalités.

La valeur liquidative est disponible sur simple demande auprès de COMGEST S.A. et sur son site internet : www.comgest.com.
Les détails de la Politique de rémunération actuelle de Comgest S.A. sont disponibles à l'adresse suivante : www.comgest.com. Un exemplaire papier est mis à disposition sur simple demande écrite à l'adresse suivante : Comgest S.A. - 17 Square Edouard VII, 75009 Paris, France.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention d'actions de la SICAV peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès de votre conseiller financier.

La responsabilité de la SICAV ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de la SICAV.

Cette SICAV est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).
COMGEST S.A. est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 11 février 2020.

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

EURO Equity

un compartiment de la SICAV Schroder International Selection Fund

Catégorie A Capitalisation EUR (LU0106235293)

Ce fonds est géré par Schroder Investment Management (Europe) S.A., qui fait partie du Groupe Schroders.

Objectifs et politique d'investissement

Objectifs

Le fonds vise à dégager une croissance du capital supérieure à MSCI European Monetary Union (Net TR) index après déduction des frais sur une période de trois à cinq ans en investissant dans des actions de sociétés localisées dans des pays participant à l'Union monétaire européenne.

Politique d'investissement

Le fonds est géré de façon active et investit au moins 75 % de son actif dans des actions de sociétés qui sont domiciliées dans l'Espace économique européen (EEE). Le fonds investit en outre au moins les deux tiers de son actif dans des titres de sociétés de pays ayant pour monnaie l'euro.

Le compartiment est géré en référence à des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance importants. Ce qui signifie que des questions pouvant influencer la valeur d'une société comme le changement climatique, la performance environnementale, les normes de travail ou la composition du conseil doivent être prises en considération dans l'évaluation des sociétés.

Le compartiment investit dans des entreprises qui sont sous-évaluées par le marché aux yeux du gestionnaire d'investissement. Les décisions d'investissement reposent sur un examen approfondi de la santé financière et de la performance commerciale des entreprises, ainsi que sur des réunions avec la direction. La sélection des titres du portefeuille peut être déterminée, dans une moindre mesure, par des considérations macroéconomiques ou thématiques.

Le fonds peut également investir directement ou indirectement dans d'autres titres (y compris d'autres catégories d'actifs), pays, régions, secteurs ou devises, fonds d'investissement, warrants et placements sur le marché monétaire, et détenir des liquidités.

Le fonds peut utiliser des instruments dérivés dans le but de réduire les risques ou de gérer le fonds de manière plus efficace.

Indice de référence

Les performances du fonds seront évaluées par rapport à son objectif de référence, à savoir dépasser l'indice MSCI European Monetary Union (Net TR) et par rapport au secteur Morningstar Eurozone Large Cap Equity. La majorité des placements du fonds peuvent correspondre à des composantes de l'indice de référence cible. Le gestionnaire d'investissement investit de manière discrétionnaire et ses investissements ne se limitent pas aux placements conformes à la composition d'un indice de référence cible. Le gestionnaire d'investissement investira dans des entreprises ou des secteurs non inclus dans l'indice de référence cible afin de tirer parti de certaines opportunités d'investissement.

Fréquence des transactions

Vous pouvez demander le rachat de votre investissement. Le présent fonds fait l'objet de négociations quotidiennes.

Politique de distribution

Les revenus de cette catégorie d'actions perçus sur les investissements du fonds sont capitalisés, ce qui signifie qu'ils sont conservés au sein du fonds et que leur valeur est reflétée dans le prix de la catégorie d'actions.

Profil de risque et de rendement

À risque plus faible
Rendement potentiellement plus faible

À risque plus élevé
Rendement potentiellement plus élevé

L'indicateur de risque et de rendement

La catégorie de risque a été calculée à l'aide de données de performance historique et peut ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du fonds.

Rien ne garantit que la catégorie de risque du fonds restera figée ; elle peut évoluer dans le temps.

Un fonds se trouvant dans la catégorie la plus basse n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

Le fonds est classé dans cette catégorie dans la mesure où il peut prendre des risques plus élevés dans le cadre de la recherche de rendements plus élevés et son prix peut augmenter ou baisser en conséquence.

Facteurs de risque

Risque de change : le fonds peut perdre de la valeur en raison des fluctuations des taux de change.

Risque de liquidité : dans des conditions de marché difficiles, le fonds peut être dans l'incapacité de vendre un titre à sa vraie valeur ou de le vendre tout simplement. Ceci pourrait peser sur la performance et obliger le fonds à différer ou suspendre les rachats de ses actions.

Risque opérationnel : les processus opérationnels, notamment ceux liés à la garde des actifs, peuvent échouer. Cela peut entraîner des pertes pour le fonds.

Risque de performance : Les objectifs d'investissement expriment un résultat escompté mais rien ne permet de garantir qu'un tel résultat sera obtenu. Selon les conditions de marché et l'environnement macroéconomique, il peut devenir plus difficile d'atteindre les objectifs d'investissement.

Taux interbancaire offert : la transition des marchés financiers vers des taux de référence alternatifs, au détriment de l'utilisation des taux interbancaires offerts (TIO), peut avoir un impact sur la valorisation de certaines participations et perturber la liquidité de certains instruments. Cela peut avoir un impact sur les résultats d'investissement du fonds.

Risque lié aux instruments dérivés – Gestion efficace du portefeuille et objectifs d'investissement : les instruments dérivés peuvent être utilisés pour gérer efficacement le portefeuille. Un instrument dérivé peut ne pas se comporter comme prévu, entraîner des pertes plus importantes que le coût de l'instrument dérivé ainsi que des pertes pour le fonds. Le fonds peut également investir de manière significative dans des instruments dérivés, notamment en utilisant des techniques de vente à découvert et d'effet de levier dans le but de générer un rendement. Lorsque la valeur d'un actif change, la valeur d'un instrument dérivé basé sur cet actif peut évoluer de manière plus significative. Cela peut entraîner des pertes supérieures à celles d'un investissement dans l'actif sous-jacent.

Frais

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	5.00%
Frais de sortie	Aucun

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi.

Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	1.84%

Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances
Commission de performance
Aucun

Les frais que vous acquittez servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds, y compris ses coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

Les frais d' entrée et de sortie affichés correspondent à des maximums et dans certains cas, vous pouvez payer moins. Vous pouvez obtenir le montant effectif des frais d'entrée et de sortie auprès de votre conseiller financier.

Le montant des frais courants se fonde sur les frais de l'exercice précédent clos en décembre 2019 et peut varier d'un exercice à l'autre.

De plus amples informations sur les frais figurent à la Section 3 du prospectus du fonds.

Performances passées

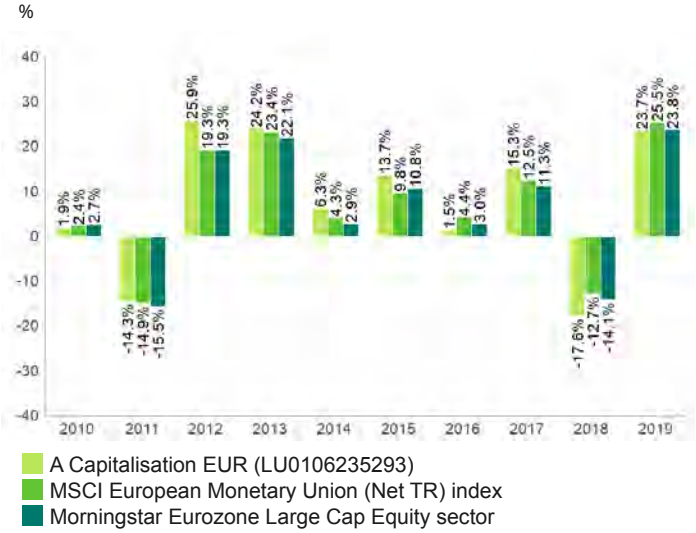

Les performances passées ne constituent pas une indication fiable des performances futures et peuvent ne pas se reproduire. La valeur des investissements peut fluctuer à la baisse comme à la hausse et il est possible que vous ne récupériez pas le montant que vous avez initialement investi.

Le diagramme montre les performances en euro après paiement des frais courants et des coûts des opérations de portefeuille. Les frais d'entrée sont exclus des calculs des performances passées.

Le fonds a été lancé le 21 septembre 1998.

Informations pratiques

Dépositaire : J. P. Morgan Bank Luxembourg S.A.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir des informations complémentaires concernant ce fonds, y compris le prospectus, le dernier rapport annuel, tout éventuel rapport semestriel ultérieur et le dernier cours des actions auprès de la société de gestion du fonds sise 5, rue Höhenhof, L-1736 Senningerberg, Luxembourg et sur le site **www.schroders.lu/kid.** Ces documents sont disponibles gratuitement en bulgare, en anglais, en français, en allemand, en grec, en hongrois, en italien, en polonais, en flamand, en néerlandais, en finnois, en portugais et en espagnol.

Législation fiscale : Le fonds est assujetti à l'impôt au Luxembourg, ce qui peut avoir une incidence sur votre situation fiscale personnelle.

Responsabilité : La responsabilité de Schroders Investment Management (Europe) S.A. ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du fonds.

Fonds à compartiments multiples : Ce fonds est un compartiment d'un fonds à compartiments multiples, dont le nom figure en haut du présent document. Le prospectus et les rapports périodiques sont préparés pour le fonds à compartiments multiples dans son ensemble. Pour protéger les investisseurs, l'actif et le passif de chaque compartiment sont ségrégués en vertu de dispositions légales de ceux des autres compartiments.

Échanges : Sous conditions, vous pouvez demander d'échanger votre investissement contre une autre catégorie d'actions au sein de ce fonds ou d'un autre fonds Schroder. Veuillez vous reporter au prospectus pour de plus amples informations.

Politique de rémunération : Un résumé de la politique de rémunération de Schroders ainsi que les publications associées figurent sur le site **www.schroders.com/remuneration-disclosures.** Des exemplaires papier sont disponibles gratuitement sur demande.
La politique comprend une description de la façon dont la rémunération et les avantages sont calculés et mentionne l'identité des personnes responsables de l'attribution de la rémunération et des avantages.

Glossaire : Vous pouvez trouver une explication de certains des termes utilisés dans le présent document sur le site **www.schroders.lu/kid/glossary.**

Indice de référence : L'indice de référence cible a été sélectionné parce qu'il est représentatif du type d'investissements dans lesquels le fonds est susceptible d'investir et qu'il constitue, par conséquent, un objectif approprié par rapport au rendement que le fonds vise à générer. L'indice de référence de comparaison a été retenu parce que le gestionnaire d'investissement estime qu'il représente une comparaison appropriée de la performance au vu de l'objectif et de la politique d'investissement du fonds.

Coûts de distribution : Le niveau des coûts de distribution dans certaines juridictions peut avoir une incidence sur la capacité du gestionnaire de placements à atteindre l'objectif de placement du fonds dans toutes les catégories d'actions après déduction des frais.

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

QEP Global Quality

un compartiment de la SICAV Schroder International Selection Fund

Catégorie A Capitalisation EUR (LU0323591833)

Ce fonds est géré par Schroder Investment Management (Europe) S.A., qui fait partie du Groupe Schroders.

Objectifs et politique d'investissement

La catégorie traduit également que cette catégorie d'actions est libellée dans une autre devise que la devise du fonds.

Objectifs

Le fonds vise à dégager des revenus et une croissance du capital supérieurs à MSCI AC World Net TR Index après déduction des frais sur une période de trois à cinq ans en investissant dans des actions de sociétés du monde entier.

Politique d'investissement

Le fonds est géré de façon active et investit au moins les deux tiers de son actif dans un portefeuille diversifié d'actions de sociétés du monde entier.

Le fonds se concentre sur des sociétés présentant certaines caractéristiques « Qualité ». « Qualité » signifie que nous étudions des indicateurs comme la rentabilité, la stabilité, la solidité financière et la gouvernance d'une société. Le compartiment est géré en référence à des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance importants. Ce qui signifie que des questions pouvant influencer la valeur d'une société comme le changement climatique, la performance environnementale, les normes de travail ou la composition du conseil doivent être prises en considération dans l'évaluation des sociétés.

Le fonds peut également investir directement ou indirectement dans d'autres titres (y compris d'autres catégories d'actifs), pays, régions, secteurs ou devises, fonds d'investissement, warrants et placements sur le marché monétaire, et détenir des liquidités.

Le fonds peut utiliser des instruments dérivés dans le but de réduire les risques ou de gérer le fonds de manière plus efficace.

Indice de référence

Les performances du fonds seront évaluées par rapport à son objectif de référence, à savoir dépasser l'indice MSCI AC World (Net TR) et comparées par rapport à l'indice MSCI World (Net TR). La majorité des placements du fonds peuvent correspondre à des composantes de l'indice de référence cible. Le gestionnaire d'investissement investit de manière discrétionnaire et ses investissements ne se limitent pas aux placements conformes à la composition d'un indice de référence cible. Le gestionnaire d'investissement investira dans des entreprises ou des secteurs non inclus dans l'indice de référence cible afin de tirer parti de certaines opportunités d'investissement.

Fréquence des transactions

Vous pouvez demander le rachat de votre investissement. Le présent fonds fait l'objet de négociations quotidiennes.

Politique de distribution

Les revenus de cette catégorie d'actions perçus sur les investissements du fonds sont capitalisés, ce qui signifie qu'ils sont conservés au sein du fonds et que leur valeur est reflétée dans le prix de la catégorie d'actions.

Profil de risque et de rendement

À risque plus faible
Rendement potentiellement plus faible

À risque plus élevé
Rendement potentiellement plus élevé

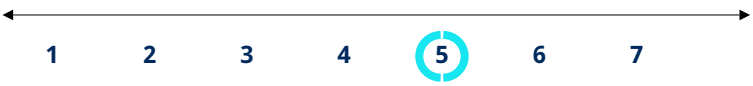

L'indicateur de risque et de rendement

La catégorie de risque a été calculée à l'aide de données de performance historique et peut ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du fonds.

Rien ne garantit que la catégorie de risque du fonds restera figée ; elle peut évoluer dans le temps.

Un fonds se trouvant dans la catégorie la plus basse n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

Le fonds est classé dans cette catégorie dans la mesure où il peut prendre des risques plus élevés dans le cadre de la recherche de rendements plus élevés et son prix peut augmenter ou baisser en conséquence.

Facteurs de risque

Risque de change : le fonds peut perdre de la valeur en raison des fluctuations des taux de change.

Risque lié aux marchés émergents et marchés frontières : les marchés émergents, et notamment les marchés frontières, comportent généralement un risque politique, juridique, opérationnel, de contrepartie et de liquidité accru par rapport aux marchés développés.

Risque de liquidité : dans des conditions de marché difficiles, le fonds peut être dans l'incapacité de vendre un titre à sa vraie valeur ou de le vendre tout simplement. Ceci pourrait peser sur la performance et obliger le fonds à différer ou suspendre les rachats de ses actions.

Risque opérationnel : les processus opérationnels, notamment ceux liés à la garde des actifs, peuvent échouer. Cela peut entraîner des pertes pour le fonds.

Risque de performance : Les objectifs d'investissement expriment un résultat escompté mais rien ne permet de garantir qu'un tel résultat sera obtenu. Selon les conditions de marché et l'environnement macroéconomique, il peut devenir plus difficile d'atteindre les objectifs d'investissement.

Taux interbancaire offert : la transition des marchés financiers vers des taux de référence alternatifs, au détriment de l'utilisation des taux interbancaires offerts (TIO), peut avoir un impact sur la valorisation de certaines participations et perturber la liquidité de certains instruments. Cela peut avoir un impact sur les résultats d'investissement du fonds.

Risque lié aux instruments dérivés – Gestion efficace du portefeuille et objectifs d'investissement : les instruments dérivés peuvent être utilisés pour gérer efficacement le portefeuille. Un instrument dérivé peut ne pas se comporter comme prévu, entraîner des pertes plus importantes que le coût de l'instrument dérivé ainsi que des pertes pour le fonds. Le fonds peut également investir de manière significative dans des instruments dérivés, notamment en utilisant des techniques de vente à découvert et d'effet de levier dans le but de générer un rendement. Lorsque la valeur d'un actif change, la valeur d'un instrument dérivé basé sur cet actif peut évoluer de manière plus significative. Cela peut entraîner des pertes supérieures à celles d'un investissement dans l'actif sous-jacent.

Frais

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	5.00%
Frais de sortie	Aucun

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi.

Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	1.60%

Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances
Commission de performance
Aucun

Les frais que vous acquittez servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds, y compris ses coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

Les frais d' entrée et de sortie affichés correspondent à des maximums et dans certains cas, vous pouvez payer moins. Vous pouvez obtenir le montant effectif des frais d'entrée et de sortie auprès de votre conseiller financier.

Le montant des frais courants se fonde sur les frais de l'exercice précédent clos en décembre 2019 et peut varier d'un exercice à l'autre.

De plus amples informations sur les frais figurent à la Section 3 du prospectus du fonds.

Performances passées

Les performances passées ne constituent pas une indication fiable des performances futures et peuvent ne pas se reproduire. La valeur des investissements peut fluctuer à la baisse comme à la hausse et il est possible que vous ne récupériez pas le montant que vous avez initialement investi.

Le diagramme montre les performances en euro après paiement des frais courants et des coûts des opérations de portefeuille. Les frais d'entrée sont exclus des calculs des performances passées.

Le fonds a été lancé le 17 octobre 2007.

Informations pratiques

Dépositaire : J. P. Morgan Bank Luxembourg S.A.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir des informations complémentaires concernant ce fonds, y compris le prospectus, le dernier rapport annuel, tout éventuel rapport semestriel ultérieur et le dernier cours des actions auprès de la société de gestion du fonds sise 5, rue Höhenhof, L-1736 Senningerberg, Luxembourg et sur le site **www.schroders.lu/kid.** Ces documents sont disponibles gratuitement en bulgare, en anglais, en français, en allemand, en grec, en hongrois, en italien, en polonais, en flamand, en néerlandais, en finnois, en portugais et en espagnol.

Législation fiscale : Le fonds est assujetti à l'impôt au Luxembourg, ce qui peut avoir une incidence sur votre situation fiscale personnelle.

Responsabilité : La responsabilité de Schroders Investment Management (Europe) S.A. ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du fonds.

Fonds à compartiments multiples : Ce fonds est un compartiment d'un fonds à compartiments multiples, dont le nom figure en haut du présent document. Le prospectus et les rapports périodiques sont préparés pour le fonds à compartiments multiples dans son ensemble. Pour protéger les investisseurs, l'actif et le passif de chaque compartiment sont ségrégués en vertu de dispositions légales de ceux des autres compartiments.

Échanges : Sous conditions, vous pouvez demander d'échanger votre investissement contre une autre catégorie d'actions au sein de ce fonds ou d'un autre fonds Schroder. Veuillez vous reporter au prospectus pour de plus amples informations.

Politique de rémunération : Un résumé de la politique de rémunération de Schroders ainsi que les publications associées figurent sur le site **www.schroders.com/remuneration-disclosures.** Des exemplaires papier sont disponibles gratuitement sur demande.
La politique comprend une description de la façon dont la rémunération et les avantages sont calculés et mentionne l'identité des personnes responsables de l'attribution de la rémunération et des avantages.

Glossaire : Vous pouvez trouver une explication de certains des termes utilisés dans le présent document sur le site **www.schroders.lu/kid/glossary.**

Indice de référence : L'indice de référence cible a été sélectionné parce qu'il est représentatif du type d'investissements dans lesquels le fonds est susceptible d'investir et qu'il constitue, par conséquent, un objectif approprié par rapport au rendement que le fonds vise à générer. L'indice de référence de comparaison a été retenu parce que le gestionnaire d'investissement estime qu'il représente une comparaison appropriée de la performance au vu de l'objectif et de la politique d'investissement du fonds.

Coûts de distribution : Le niveau des coûts de distribution dans certaines juridictions peut avoir une incidence sur la capacité du gestionnaire de placements à atteindre l'objectif de placement du fonds dans toutes les catégories d'actions après déduction des frais.

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

SYCOMORE SELECTION RESPONSABLE (Part R)
ISIN FR0011169341

FCP géré par Sycomore Asset Management, UCITS V

OBJECTIF ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

L'objectif du FCP, classé « actions des pays de la zone euro », est la réalisation sur un horizon minimum de placement recommandé de cinq ans d'une performance supérieure à l'indice Euro Stoxx Total Return (dividendes réinvestis), par une sélection rigoureuse d'actions de la zone euro.

La sélection des actions (« stock picking ») repose sur un processus rigoureux d'analyse fondamentale des entreprises, visant à identifier des sociétés de qualité dont la valorisation boursière n'est pas représentative de la valeur intrinsèque estimée, sans contraintes de secteur ou de taille de capitalisation des sociétés cibles. Les actions de sociétés de petite capitalisation pourront ainsi représenter jusqu'à 100% du portefeuille. L'exposition du portefeuille aux actions des pays de la zone euro (hors Slovénie et Slovaquie) varie entre 60% et 100%, le portefeuille demeurant investi en permanence pour au moins 75% en actions éligibles aux plans d'épargne en actions (PEA). Le portefeuille peut être exposé jusqu'à 10% à des actions de sociétés cotées sur les marchés hors zone euro tels que la Suisse, la Grande Bretagne, la Norvège ou les Etats-Unis.

Le processus d'analyse des sociétés intègre des critères extra – financiers qui conduisent à privilégier les entreprises dont les critères « ESG » (Environnement, Social, Gouvernance) traduisent la recherche d'une croissance durable.

La construction du portefeuille ne tient pas compte de l'indice précité. Ainsi le poids de chaque société dans le portefeuille est totalement indépendant du poids de cette même société dans l'indice, et il est possible qu'une société en portefeuille ne figure pas dans ledit indice ou qu'une société y figurant en bonne place soit exclue du portefeuille du FCP.

En complément aux investissements en actions le FCP pourra investir dans les instruments financiers suivants :

- Instruments des marchés obligataire et/ou monétaire, publics ou privés, jusqu'à 25% de l'actif ;
- Instruments financiers à terme négociés sur des marchés réglementés et/ou de gré à gré pour couvrir ou exposer le portefeuille aux marchés d'actions, sans possibilité de surexposition du portefeuille ;
- OPCVM français ou européens, pour la gestion de la trésorerie du FCP ou en complément aux investissements directs en actions (jusqu'à 10% de l'actif).

Indicateur de référence I Euro Stoxx Total Return (dividendes réinvestis)

Affectation des revenus I Capitalisation

Heure limite de centralisation des ordres de souscription / rachat I Dans la catégorie de parts R les résultats du FCP sont capitalisés intégralement. Les demandes de souscription– en nombre de parts ou en montant – et de rachat sont centralisées chaque jour chez BNP PARIBAS Securities Services à 12 heures. Elles sont exécutées sur la base de la valeur liquidative calculée en J+1 à cours inconnu, les règlements afférant intervenant le deuxième jour ouvré suivant (J+2).

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

A risque plus faible *A risque plus élevé*

Rendement potentiellement plus faible *Rendement potentiellement plus élevé*

L'indicateur de risque et de rendement de niveau 5 reflète principalement l'exposition du fonds aux marchés actions dans lesquels il est investi.

- Les données historiques utilisées pour calculer le niveau de risque pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de ce fonds.
- La catégorie la plus faible ne signifie pas "sans risque".
- La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

Les risques importants non pris en compte dans l'indicateur :

Risque de crédit I Du fait de la possibilité pour le FCP d'être exposé jusqu'à 25% à des instruments monétaires et/ou à des OPCVM monétaires. Il est possible que l'émetteur d'un titre de créance (Etat, société) ne soit plus à même de rembourser sa dette ou que sa notation soit dégradée, et que cette situation entraîne une baisse de la valeur liquidative.

Risque de liquidité I Du fait de la faible capitalisation de certaines entreprises dans lesquelles le FCP est susceptible d'investir. En nombre limité sur le marché, leur achat ou leur vente peuvent prendre jusqu'à plusieurs semaines. Ces actions peuvent également connaître des variations à la hausse ou à la baisse plus rapides et plus marquées que sur les grandes capitalisations, impactant d'autant la valeur liquidative du FCP.

Garantie I Le Fonds n'est pas garanti en capital.

FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	3.00%
Frais de sortie	Néant
Frais de conversion	Néant

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.

Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	2.00% *

Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	0,00%**

Méthode : 20.00% TTC au-delà de l'indice Euro Stoxx TR.

Les frais d'entrée et de sortie affichés communiqués sont des maxima ; dans certains cas l'investisseur paie moins. Il est possible d'obtenir de votre conseiller ou distributeur financier la communication du montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

***Les frais courants** sont fondés sur les frais de l'exercice précédent.
Ce pourcentage peut varier d'une année sur l'autre.
Il exclut :

- les commissions de surperformance,
- les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par le Fonds lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre OPC. Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous référer à la section « Frais et Commissions » du prospectus du FCP, disponible sur notre site internet www.sycomore-am.com.

** clos au 29/03/2019.

PERFORMANCES PASSEES

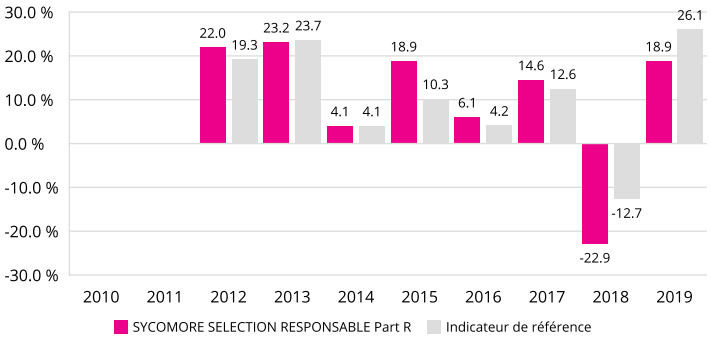

Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

Les performances présentées dans ce diagramme le sont toutes charges incluses.

Date de création du fonds I 2011

Date de lancement de la Part R I 22/12/2011

Devise de référence I Euro (EUR)

INFORMATIONS PRATIQUES

Dépositaire I BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES.
Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques, ainsi que toutes autres informations pratiques sont disponibles sur notre site internet www.sycomore-am.com ou sur simple demande écrite à : SYCOMORE AM - Service clients - 14, avenue Hoche, 75008 Paris, France.

La valeur liquidative est disponible sur www.sycomore-am.com ou sur simple demande écrite aux mêmes coordonnées.

Fiscalité I le FCP est éligible au dispositif fiscal français des plans d'épargne en actions (PEA). Selon votre régime fiscal, les plus-values et/ou revenus liés à la détention de parts de ce FCP peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès de votre conseil habituel ou du commercialisateur du FCP.

La responsabilité de SYCOMORE Asset Management ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou incohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du FCP.

Ce fonds est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF). SYCOMORE Asset Management est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers. Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 14/02/2020.

INFORMATIONS CLÉS POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Sustainable Global Thematic Portfolio

un compartiment de AB SICAV I
Actions de catégorie A (LU0069063385)

Le Fonds est géré par AllianceBernstein (Luxembourg) S.à r.l., une entité du groupe AB

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Objectif d'investissement

Le Fonds cherche à accroître la valeur de votre placement à long terme.

Politique d'investissement

Dans des circonstances normales, le Fonds prévoit d'investir au minimum 80% de son actif net dans des actions ou des titres assimilés d'émetteurs établis dans le monde entier qui, de l'avis du Gestionnaire, sont exposés favorablement aux thèmes liés à l'investissement durable.

Le Fonds investit essentiellement dans des actions de sociétés de différents secteurs présentant une exposition positive aux thèmes d'investissement durable de nature environnementale ou sociale qui participent à la réalisation des Objectifs de développement durable des Nations unies. Il vise à investir dans des titres assortis d'un potentiel de croissance supérieure des bénéfices et met l'accent sur la sélection des secteurs et des titres, tout en tenant compte de tendances à long terme susceptibles d'affecter plusieurs secteurs.

Il peut faire appel à des instruments dérivés (i) afin d'accroître son exposition, (ii) à des fins de gestion efficace du portefeuille et (iii) pour réduire les risques potentiels.

Indice de référence

MSCI All Country World Index utilisé à des fins de comparaison de performance et d'évaluation des risques.

Le Fonds fait l'objet d'une gestion active et le Gestionnaire d'Investissement n'est pas limité par son indice de référence. Veuillez consulter le prospectus du Fonds pour obtenir plus d'informations.

Devise du Fonds

La devise de référence du Fonds est USD.

Devise de la catégorie de parts

La devise de référence de la catégorie de parts est USD.

Politique de distribution

Cette catégorie de parts n'est pas une catégorie de parts de distribution. Le revenu et les plus-values réalisés par le Fonds sont réinvestis.

Fréquence des opérations de rachat

Les parts peuvent être rachetées les jours où la Bourse de New York et les banques luxembourgeoises sont ouvertes.

Glossaire

Instruments dérivés : instruments financiers dont la valeur est liée à un ou plusieurs taux, indices, cours boursiers ou autres valeurs.

Actions : titres représentatifs d'une participation dans une société.

Pays émergents : états dont les économies et marchés de titres sont moins bien établis.

Thèmes liés à l'investissement durable : thèmes qui découlent des ODD des Nations unies tels que la santé, le climat et l'autonomisation. Les thèmes liés à l'investissement durable sont susceptibles d'évoluer au fil du temps.

Objectifs de développement durable des Nations unies (« ODD ») : un ensemble de 17 objectifs qui représentent les ambitions des Nations unies pour parvenir à un monde meilleur à l'horizon 2030. Ces 17 objectifs visent à répondre aux défis liés à la prospérité économique, à l'environnement, au développement durable et à l'intégration sociale.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

Risque plus faible — **Risque plus élevé**

Rendement potentiellement plus faible — Rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	**5**	6	7

Que signifie cet indicateur de risque?

Cet indicateur du risque/rendement synthétique (SRRI) révèle les performances que le Fonds est susceptible de réaliser et le risque de perte de tout ou partie de votre capital. En règle générale, un potentiel de gains élevés s'accompagne d'un risque de perte supérieur. La catégorie la plus faible ne correspond pas nécessairement à un placement dénué de tout risque.

La note ci-dessus est une estimation et non une garantie. Elle est calculée au moyen de méthodes sectorielles standards et repose sur la volatilité à court terme (l'ampleur des hausses et des baisses du cours effectif ou estimé des parts du Fonds sur cinq ans).

Il se peut que les données historiques ne donnent pas d'indication fiable quant au profil de risque futur de ce Fonds. Aucune garantie ne peut être émise quant à la pérennité de la catégorie de risque/rendement de ce Fonds, qui est susceptible de changer au fil du temps.

Pourquoi ce Fonds appartient-il à cette catégorie?

Aucune garantie ne peut être émise quant aux fonds propres du Fonds. Le Fonds investit dans des actions qui peuvent faire l'objet de fluctuations, à la hausse comme à la baisse, et qui peuvent générer des gains ou des pertes.

Risques liés au Fonds mais non inclus dans le SRRI

La note ne reflète pas les effets possibles de conditions de marché inhabituelles ou d'évènements importants imprévisibles, lesquels pourraient amplifier les risques quotidiens et s'accompagner d'autres risques, tels que :

Risque de contrepartie : si une entité avec laquelle le Fonds fait affaire devient insolvable, les paiements dus au Fonds pourraient être retardés, réduits ou éliminés.

Risque lié à la liquidité : certains titres pourraient devenir difficiles à acheter ou à vendre au moment ou au prix souhaité.

FRAIS

Les frais que vous acquittez sont utilisés pour couvrir les coûts liés à la gestion du Fonds, y compris ses coûts de commercialisation et de distribution. Ils réduisent la croissance potentielle de votre placement.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	5,00 %
Frais de sortie	Aucun

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.

Frais prélevés par le Fonds sur une année	
Frais courants	2,00 %

Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Aucune

Les frais d'entrée et de sortie indiqués correspondent à des chiffres maximums. Il se peut que vous payiez moins dans certains cas – votre conseiller financier pourra vous renseigner sur le sujet.

Le chiffre des frais courants repose sur les dépenses encourues pendant l'exercice clôturé en décembre 2019 et peut varier d'une année à l'autre. En sont exclus :

- les frais de transaction du portefeuille, sauf en cas de droit d'entrée/de sortie acquitté par le Fonds lors de l'achat ou de la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif.

Pour obtenir de plus amples informations sur les frais, veuillez consulter le prospectus du Fonds, qui est disponible à l'adresse **www.alliancebernstein.com**.

PERFORMANCES PASSÉES

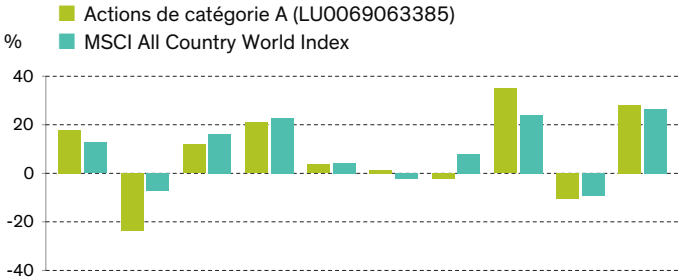

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
	17,9	-23,7	11,9	21,0	3,6	1,3	-2,1	35,0	-10,6	28,2
	12,7	-7,3	16,1	22,8	4,2	-2,4	7,9	24,0	-9,4	26,6

Veuillez noter que la performance passée n'est pas un indicateur fiable des résultats futurs.

La performance passée est présentée après déduction des frais courants. Tous les droits d'entrée/de sortie sont exclus du calcul.

Le Fonds a été lancé le 31/08/2006.
La catégorie de parts du Fonds a été lancée le 31/08/2006.

La performance est indiquée uniquement lorsque l'historique de performance est disponible sur une année entière.

La performance passée a été calculée en USD et est exprimée sous la forme d'une variation en pourcentage de la valeur liquidative du Fonds à la fin de chaque exercice.

INFORMATIONS PRATIQUES

Dépositaire et Agent administratif :
Brown Brothers Harriman (Luxembourg) S.C.A.
80, route d'Esch, L-1470 Luxembourg

Société de gestion :
AllianceBernstein (Luxembourg) S.à r.l.
2-4, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg

Le prospectus en anglais, français et allemand et les derniers rapports annuel et semestriel en anglais et allemand ainsi que la Valeur Liquidative (VL) des actions peuvent être obtenus gratuitement au siège social de la Société de gestion ou sur Internet à l'adresse **www.alliancebernstein.com**.

Fiscalité : le Fonds est soumis à la loi et aux réglementations fiscales de Luxembourg, ce qui peut avoir une incidence sur votre situation fiscale personnelle en fonction de votre pays de résidence. Veuillez consulter votre conseiller fiscal pour davantage de détails.

Echange de parts : le Fonds est un compartiment de AB SICAV I, qui est composé d'autres compartiments. L'actif et le passif de chaque compartiment sont distincts de ceux des autres compartiments de AB SICAV I. Dans certaines conditions, vous pouvez convertir vos parts en parts d'un autre compartiment de AB SICAV I. Pour obtenir de plus amples détails sur la conversion, veuillez vous référer à la section intitulée « Comment échanger ou convertir des parts » du prospectus, qui est disponible sur Internet à l'adresse **www.alliancebernstein.com** ainsi qu'au siège social de la Société de gestion.

Le Fonds facilite les investissements dans les devises énumérées ci-dessous. Veuillez noter que toutes les devises offertes (et les ISIN correspondants) mentionnées ci-après ne représentent pas des catégories d'actions distinctes. Ces ISIN ont pour unique objectif de faciliter les investissements dans le Fonds dans une devise autre que la devise de référence du Fonds. Veuillez noter par ailleurs que la performance passée et l'indicateur SRRI figurant dans le présent document sont calculés dans la devise de référence du Fonds et ne tiennent pas compte des effets potentiels des fluctuations entre la devise de référence du Fonds et la devise d'investissement de l'investisseur. Devises proposées : LU0252218267 (EUR), LU0592692320 (GBP), LU0472753341 (HKD), LU0289739343 (SGD).

Politique de rémunération : la politique de rémunération appliquée par la Société de gestion, notamment la description du mode de calcul de la rémunération et des avantages sociaux ainsi que l'identité des personnes qui octroient les rémunérations et les avantages sociaux, et de celles qui composent le comité de rémunération du groupe AB, peuvent être consultées à l'adresse **https://www.alliancebernstein.com/go/remuneration_policy.htm**. Une version imprimée de cette politique peut être obtenue gratuitement sur demande au siège social de la Société de gestion.

Déclaration de responsabilité : AllianceBernstein (Luxembourg) S.à r.l. peut uniquement être tenu responsable sur la base d'une déclaration figurant dans le présent document qui serait trompeuse, inexacte ou contraire aux parties du prospectus du Fonds concernées.

AB SICAV I est une société d'investissement à capital variable.

Ce Fonds est autorisé au Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (Grand-Duché de Luxembourg). AllianceBernstein (Luxembourg) S.à r.l. est autorisée au Luxembourg et réglementée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (Grand-Duché de Luxembourg). Ces informations clés pour l'investisseur sont correctes en date du 17/02/2020.

INFORMATIONS CLÉS POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Sustainable US Thematic Portfolio

un compartiment de AB FCP I
Actions de catégorie A EUR H (LU0520233601)

Le Fonds est géré par AllianceBernstein (Luxembourg) S.à r.l., une entité du groupe AB

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Objectif d'investissement

Le Fonds cherche à accroître la valeur de votre placement à long terme.

Politique d'investissement

Dans des circonstances normales, le Fonds prévoit d'investir au minimum 80% de son actif net dans des actions ou des titres assimilés d'émetteurs établis aux États-Unis qui, de l'avis du Gestionnaire, sont exposés favorablement aux thèmes liés à l'investissement durable.

Le Fonds investit dans des sociétés américaines de différents secteurs présentant une exposition positive aux thèmes d'investissement durable de nature environnementale ou sociale qui participent à la réalisation des Objectifs de développement durable des Nations unies.

Il peut faire appel à des instruments dérivés (i) afin d'accroître son exposition, (ii) à des fins de gestion efficace du portefeuille et (iii) pour réduire les risques potentiels.

Indice de référence

S&P 500 Index utilisé à des fins de comparaison de performance.

Le Fonds fait l'objet d'une gestion active et le Gestionnaire d'Investissement n'est pas limité par son indice de référence. Veuillez consulter le prospectus du Fonds pour obtenir plus d'informations.

Catégorie de parts couverte

Cette catégorie de parts vise à réduire les effets des fluctuations de change entre la devise de référence du Fonds et la devise de la catégorie de parts.

Devise du Fonds

La devise de référence du Fonds est USD.

Devise de la catégorie de parts

La devise de référence de la catégorie de parts est EUR.

Politique de distribution

Cette catégorie de parts n'est pas une catégorie de parts de distribution. Le revenu et les plus-values réalisés par le Fonds sont réinvestis.

Fréquence des opérations de rachat

Les parts peuvent être rachetées les jours où la Bourse de New York et les banques luxembourgeoises sont ouvertes.

Glossaire

Instruments dérivés : instruments financiers dont la valeur est liée à un ou plusieurs taux, indices, cours boursiers ou autres valeurs.

Actions : titres représentatifs d'une participation dans une société.

Thèmes liés à l'investissement durable : thèmes qui découlent des ODD des Nations unies tels que la santé, le climat et l'autonomisation. Les thèmes liés à l'investissement durable sont susceptibles d'évoluer au fil du temps.

Objectifs de développement durable des Nations unies (« ODD ») : un ensemble de 17 objectifs qui représentent les ambitions des Nations unies pour parvenir à un monde meilleur à l'horizon 2030. Ces 17 objectifs visent à répondre aux défis liés à la prospérité économique, à l'environnement, au développement durable et à l'intégration sociale.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

Risque plus faible — **Risque plus élevé**

Rendement potentiellement plus faible — Rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	**5**	6	7

Que signifie cet indicateur de risque?

Cet indicateur du risque/rendement synthétique (SRRI) révèle les performances que le Fonds est susceptible de réaliser et le risque de perte de tout ou partie de votre capital. En règle générale, un potentiel de gains élevés s'accompagne d'un risque de perte supérieur. La catégorie la plus faible ne correspond pas nécessairement à un placement dénué de tout risque.

La note ci-dessus est une estimation et non une garantie. Elle est calculée au moyen de méthodes sectorielles standards et repose sur la volatilité à court terme (l'ampleur des hausses et des baisses du cours effectif ou estimé des parts du Fonds sur cinq ans).

Il se peut que les données historiques ne donnent pas d'indication fiable quant au profil de risque futur de ce Fonds. Aucune garantie ne peut être émise quant à la pérennité de la catégorie de risque/rendement de ce Fonds, qui est susceptible de changer au fil du temps.

Pourquoi ce Fonds appartient-il à cette catégorie?

Aucune garantie ne peut être émise quant aux fonds propres du Fonds. Le Fonds investit dans des actions qui peuvent faire l'objet de fluctuations, à la hausse comme à la baisse, et qui peuvent générer des gains ou des pertes.

Risques liés au Fonds mais non inclus dans le SRRI

La note ne reflète pas les effets possibles de conditions de marché inhabituelles ou d'évènements importants imprévisibles, lesquels pourraient amplifier les risques quotidiens et s'accompagner d'autres risques, tels que :

Risque de contrepartie : si une entité avec laquelle le Fonds fait affaire devient insolvable, les paiements dus au Fonds pourraient être retardés, réduits ou éliminés.

Risque lié à la liquidité : certains titres pourraient devenir difficiles à acheter ou à vendre au moment ou au prix souhaité.

FRAIS

Les frais que vous acquittez sont utilisés pour couvrir les coûts liés à la gestion du Fonds, y compris ses coûts de commercialisation et de distribution. Ils réduisent la croissance potentielle de votre placement.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	5,00 %
Frais de sortie	Aucun

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.

Frais prélevés par le Fonds sur une année

Frais courants	1,75 %

Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances

Commission de performance	Aucune

Les frais d'entrée et de sortie indiqués correspondent à des chiffres maximums. Il se peut que vous payiez moins dans certains cas – votre conseiller financier pourra vous renseigner sur le sujet.

Le chiffre des frais courants repose sur les dépenses encourues pendant l'exercice clôturé en décembre 2019 et peut varier d'une année à l'autre. En sont exclus :

- les frais de transaction du portefeuille, sauf en cas de droit d'entrée/de sortie acquitté par le Fonds lors de l'achat ou de la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif.

Pour obtenir de plus amples informations sur les frais, veuillez consulter le prospectus du Fonds, qui est disponible à l'adresse **www.alliancebernstein.com**.

PERFORMANCES PASSÉES

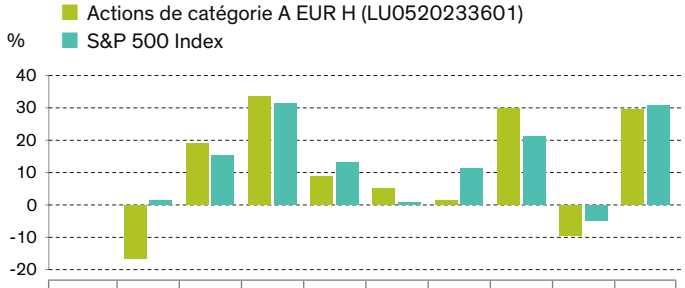

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
		-16,6	19,1	33,4	8,9	5,1	1,5	29,7	-9,4	29,4
		1,5	15,2	31,5	13,0	0,7	11,2	21,1	-4,9	30,7

Veuillez noter que la performance passée n'est pas un indicateur fiable des résultats futurs.

La performance passée est présentée après déduction des frais courants. Tous les droits d'entrée/de sortie sont exclus du calcul.

Le Fonds a été lancé le 31/05/2006.
La catégorie de parts du Fonds a été lancée le 15/07/2010.

La performance est indiquée uniquement lorsque l'historique de performance est disponible sur une année entière.

La performance passée a été calculée en EUR et est exprimée sous la forme d'une variation en pourcentage de la valeur liquidative du Fonds à la fin de chaque exercice.

La performance de l'indice de référence est exprimée dans une monnaie différente de celle de la catégorie d'actions, ce qui pourrait influencer la comparaison des performances.

INFORMATIONS PRATIQUES

Dépositaire et Agent administratif :
Brown Brothers Harriman (Luxembourg) S.C.A.
80, route d'Esch, L-1470 Luxembourg

Société de gestion :
AllianceBernstein (Luxembourg) S.à r.l.
2-4, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg

Le prospectus en anglais, français et allemand et les derniers rapports annuel et semestriel en anglais et allemand ainsi que la Valeur Liquidative (VL) des actions peuvent être obtenus gratuitement au siège social de la Société de gestion ou sur Internet à l'adresse **www.alliancebernstein.com**.

Fiscalité : le Fonds est soumis à la loi et aux réglementations fiscales de Luxembourg, ce qui peut avoir une incidence sur votre situation fiscale personnelle en fonction de votre pays de résidence. Veuillez consulter votre conseiller fiscal pour davantage de détails.

Echange de parts : le Fonds est un compartiment de AB FCP I, qui est composé d'autres compartiments. L'actif et le passif de chaque compartiment sont distincts de ceux des autres compartiments de AB FCP I. Dans certaines conditions, vous pouvez convertir vos parts en parts d'un autre compartiment de AB FCP I. Pour obtenir de plus amples détails sur la conversion, veuillez vous référer à la section intitulée « Comment échanger ou convertir des parts » du prospectus, qui est disponible sur Internet à l'adresse **www.alliancebernstein.com** ainsi qu'au siège social de la Société de gestion.

Politique de rémunération : la politique de rémunération appliquée par la Société de gestion, notamment la description du mode de calcul de la rémunération et des avantages sociaux ainsi que l'identité des personnes qui octroient les rémunérations et les avantages sociaux, et de celles qui composent le comité de rémunération du groupe AB, peuvent être consultées à l'adresse **https://www.alliancebernstein.com/go/remuneration_policy.htm**. Une version imprimée de cette politique peut être obtenue gratuitement sur demande au siège social de la Société de gestion.

Déclaration de responsabilité : AllianceBernstein (Luxembourg) S.à r.l. peut uniquement être tenu responsable sur la base d'une déclaration figurant dans le présent document qui serait trompeuse, inexacte ou contraire aux parties du prospectus du Fonds concernées.

AB FCP I est un fonds commun de placement qui émet des titres référencés comme « parts » dans le présent document.

Ce Fonds est autorisé au Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (Grand-Duché de Luxembourg). AllianceBernstein (Luxembourg) S.à r.l. est autorisée au Luxembourg et réglementée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (Grand-Duché de Luxembourg). Ces informations clés pour l'investisseur sont correctes en date du 17/02/2020.

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

FRAMLINGTON EQUITIES

AXA Euro Valeurs Responsables

Catégorie d'actions : AXA Euro Valeurs Responsables Distribution EUR (ISIN : FR0000982779)
Cet OPCVM est géré par AXA IM Paris, filiale du Groupe AXA IM

Objectif et politique d'investissement

L'OPCVM est classé dans la catégorie suivante: « Actions de pays de la zone euro ».

Objectif d'investissement

L'objectif de l'OPCVM est la recherche de croissance à long terme du capital, mesurée en Euro, en investissant principalement dans des sociétés socialement responsables de la zone euro.

Politique d'investissement

L'OPCVM est géré de manière active dans le cadre d'une procédure d'Investissement Responsable (IR) afin de capturer les opportunités sur le marché des actions dans la zone euro.
En utilisant le filtre IR, les décisions d'investissement se fondent sur une combinaison d'analyses spécifiques macroéconomique, sectorielle et d'entreprise. Le processus de sélection des actions se base principalement sur une analyse rigoureuse du modèle économique des sociétés, de la qualité de gestion, des perspectives de croissance, du respect des critères d'Investissement Responsable (environnemental, social et de gouvernance) et du profil général de rendement-risque. L'OPCVM vise à sélectionner des émetteurs alliant rentabilité financière et mise en œuvre d'une politique socialement responsable.
L'OPCVM applique la Politique d'AXA IM sur les normes Environnementales, Sociales et de Gouvernance (« Politique d'AXA IM sur les normes ESG»), qui sont disponibles sur le site internet : https://particuliers.axa-im.fr/fr/investissement-responsable
Les actions sélectionnées par l'équipe de gestion sont sélectionnées parmi celles composant l'indicateur de référence. Il est précisé que la volatilité de l'OPCVM et de l'indicateur de référence ne devrait pas s'éloigner de manière significative, le portefeuille investissant totalement dans des instruments financiers composant l'indicateur de référence comme indiqué précédemment.
L'OPCVM est en permanence investi à hauteur de 75% minimum de son actif dans des actions éligibles au PEA, de toutes capitalisations, de tous secteurs économiques et répondant aux critères d'Investissement Responsable.
Dans la limite de 200% de l'actif net de l'OPCVM, la stratégie d'investissement peut être réalisée par des investissements en direct ou via des dérivés. L'OPCVM peut utiliser des dérivés également pour se couvrir.

Indicateur de référence

L'indice Euro Stoxx dividendes nets réinvestis, sous-ensemble de l'indice Stoxx Europe 600, regroupe des sociétés de toutes capitalisations de pays de la zone Euro : Autriche, Belgique, Finlande, France, Allemagne, Grèce, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal et Espagne. La composition de l'indice est disponible sur le site: www.stoxx.com.

Devise de l'OPCVM

Devise de référence de l'OPCVM : Euro.

Durée de placement recommandée

Cet OPCVM pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 8 ans.

Modalités de souscription/rachat

Les ordres de souscription, de rachat et d'échange entre les parts C et D doivent parvenir auprès du dépositaire, chaque jour ouvré avant 14h00 (heure de Paris) et sont exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative.
L'attention des porteurs de parts est attirée sur l'existence potentielle de délais de traitement supplémentaires du fait de l'existence d'intermédiaires tels que le conseiller financier ou le distributeur.
La valeur liquidative de cet OPCVM est calculée sur une base quotidienne.

Profil de risque et de rendement

Risque plus faible ← → **Risque plus élevé**

Rendement potentiellement plus faible — Rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	**6**	7

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Pourquoi le Compartiment est-il dans cette catégorie ?

L'OPCVM n'est pas garanti en capital. Il est investi sur des marchés et/ou utilise des techniques ou instruments qui peuvent faire face à des fluctuations rapides et significatives pouvant engendrer des gains ou pertes importants.

L'indicateur de risque de l'OPCVM est représentatif de son exposition aux marchés actions des pays de la zone Euro.

Risques importants non pris en compte par l'indicateur de risque

Risque de contrepartie : risque d'insolvabilité ou de défaillance d'une contrepartie de l'OPCVM, pouvant conduire à un défaut de paiement ou de livraison.

Risque de crédit : risque que les émetteurs des instruments de dette détenus par l'OPCVM puissent faire défaut ou voir leur qualité de crédit se dégrader, pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Impact de certaines techniques de gestion telles que la gestion de dérivés: certaines techniques de gestion comportent des risques spécifiques tels que risques de liquidité, de crédit, de contrepartie, risques liés aux sous-jacents, risques juridiques, de valorisation et opérationnels.
Le recours à ces techniques peut également entraîner/impliquer un levier ayant pour conséquence une amplification des mouvements de marché sur l'OPCVM et pouvant engendrer des risques de pertes importantes.

FRAMLINGTON EQUITIES

AXA Euro Valeurs Responsables

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	4.50%
Frais de sortie	Aucun
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi.	
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	1.48%
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Aucune

Les frais d'entrée et de sortie affichés sont des frais maximum. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Les frais courants sont fondés sur les dépenses de la période des 12 derniers mois se terminant en décembre 2019. Ce pourcentage peut varier d'une année sur l'autre. Il exclut :

- les commissions de performance
- les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre OPCVM. Certaines stratégies d'investissement entraînant une rotation du portefeuille régulière génèrent des coûts supplémentaires de transaction

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez vous référer à la section « frais » du prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site internet www.axa-im.com.

Performances passées

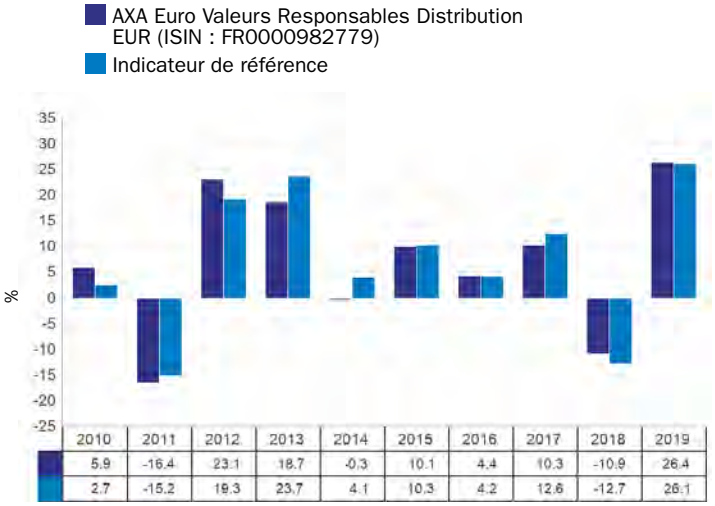

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
	5.9	-16.4	23.1	18.7	-0.3	10.1	4.4	10.3	-10.9	26.4
	2.7	-15.2	19.3	23.7	4.1	10.3	4.2	12.6	-12.7	26.1

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Les performances présentées sont nettes de frais. Les frais d'entrée et de sortie ne sont pas inclus dans les performances.

L'OPCVM a été créé le 18/03/2002.

Les performances passées sont calculées en Euro et sont exprimées en pourcentage de la valeur liquidative de l'OPCVM à chaque fin d'année.

Informations pratiques

Dépositaire :

BNP-Paribas Securities Services, Grands Moulins de Pantin
9, rue du Débarcadère - 93500 Pantin

Informations supplémentaires :

Plus d'informations concernant cet OPCVM, tels que le dernier prospectus, ainsi que le rapport annuel ou semi-annuel sont disponibles gratuitement auprès de la société de gestion ou bien sur le site www.axa-im.com.

Des détails sur la politique de rémunération actuelle de la société de gestion sont disponibles à l'adresse https://www.axa-im.com/en/remuneration. Ils incluent la description du mode d'attribution de la rémunération et des avantages aux employés ainsi que le comité de rémunération. La société de gestion peut en fournir une copie papier sur demande.

Lieu et modalités d'obtention de la valeur liquidative :

La dernière valeur liquidative de l'OPCVM est disponible sur simple demande auprès d'AXA Investment Managers Paris ou sur son site www.axa-im.com.

Fiscalité :

L'OPCVM est soumis au régime fiscal de la France. Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de titres de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM ou de votre conseiller habituel.

Déclaration de responsabilité :

La responsabilité d'AXA Investment Managers Paris ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM. L'OPCVM n'est pas ouvert aux Investisseurs US visés dans le prospectus.

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

FRAMLINGTON EQUITIES

AXA World Funds - Framlington Clean Economy

Un compartiment de AXA World Funds SICAV
Classe d'actions : AXA World Funds - Framlington Clean Economy A (Hedged) Capitalisation EUR (ISIN : LU1914342263)
Ce compartiment est géré par AXA Funds Management S.A., filiale de AXA IM Groupe

Objectif et politique d'investissement

Objectif d'investissement

Le Compartiment vise à générer une croissance à long terme, en USD, à partir d'un portefeuille d'actions cotées et de titres assimilables géré de manière active.

Politique d'investissement

Le Compartiment est géré de manière active et fait référence à l'indice MSCI AC World Total Return Net (l'« Indice de Référence ») uniquement à des fins de comparaison. Le Gestionnaire financier dispose de toute latitude dans la composition du portefeuille du Compartiment et peut exposer ce dernier à des entreprises, des pays ou des secteurs qui ne sont pas inclus dans l'Indice de Référence. Les divergences de portefeuille et de performance entre le Compartiment et l'Indice de Référence ne sont soumises à aucune restriction.
Le Compartiment investit dans des actions d'entreprises du monde entier présentes dans le domaine de l'économie verte qui développent des activités contribuant à la transition énergétique et à l'optimisation des ressources.
Plus particulièrement, le Compartiment investit au minimum les deux tiers de son actif net dans des actions et des titres assimilés d'entreprises du monde entier qui visent à offrir un potentiel de croissance et sont actives dans des domaines tels que le transport durable, les énergies renouvelables, l'agriculture responsable, la production et la fourniture de denrées alimentaires et d'eau ainsi que le recyclage et la réduction des déchets. Les investissements peuvent inclure des sociétés de toutes tailles de capitalisation boursière.
Le gestionnaire utilise une stratégie qui associe l'analyse macroéconomique, sectorielle et spécifique aux différentes sociétés. Le processus de sélection de titres s'appuie sur l'analyse rigoureuse du modèle économique, de la qualité des dirigeants, des perspectives de croissance et du profil de risque et de rendement des entreprises, en mettant l'accent sur les avantages à moyen et long termes associés aux sociétés qui remplissent les critères ESG (environnementaux, sociaux et de gouvernance) et respectent les principes définis dans le Pacte mondial (Global Compact) des Nations Unies.
Le Compartiment peut également investir dans des instruments du marché monétaire.
Le Compartiment adopte une approche d'investissement socialement responsable en appliquant une méthodologie Best-in-Class selon laquelle le Gestionnaire financier applique à tout moment des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans le processus de sélection des titres, à l'exception des produits dérivés et des OPC éligibles sous-jacents. L'univers d'investissement éligible est donc réduit et défini selon les critères ESG, le périmètre des titres éligibles ESG étant revu tous les 6 mois au minimum, tel que décrit dans le code de transparence du Compartiment disponible sur le site https://www.axa-im.com/fund-centre.
En outre, le Compartiment applique également la politique de normes environnementales, sociales et de gouvernance d'AXA Investment Managers (« Normes ESG ») disponible sur le site www.axa-im.com/en/responsible-investing en vertu de laquelle le Gestionnaire financier vise à intégrer les normes ESG dans le processus d'investissement en appliquant des exclusions sectorielles spécifiques telles que le tabac et les armes au phosphore blanc et en excluant les investissements dans des titres émis par des sociétés en violation grave des principes du Pacte mondial des Nations Unies et qui présentent les notes ESG les plus basses décrites dans la politique. Le Gestionnaire financier applique à tout moment les Normes ESG dans le processus de sélection de titres, à l'exception des produits dérivés et des OPC éligibles sous-jacents.
Le Compartiment peut investir jusqu'à 10 % son actif net dans des OPCVM et/ou des OPC.
Dans la limite de 200 % de son actif net, le Compartiment peut utiliser des investissements directs et/ou des produits dérivés pour atteindre son objectif d'investissement. Des instruments dérivés pourront être utilisés uniquement à des fins de gestion efficace du portefeuille et de couverture.

L'objectif de la Classe d'Actions est la couverture du risque de change découlant de l'écart entre la devise de référence du Compartiment et la devise de cette Classe d'Actions via le recours à des instruments dérivés, tout en conservant l'allocation définie au titre de la Politique d'investissement du Compartiment.

Politique de distribution

Dans le cas des classes d'actions de capitalisation (Cap), le dividende est réinvesti.

Devise du compartiment

La devise de référence du Compartiment est USD.

Horizon d'investissement

Ce Compartiment peut ne pas être adapté aux investisseurs qui envisagent de retirer leur capital avant 8 ans.

Souscription et Rachat

Les ordres de souscription, de conversion ou de rachat doivent être reçus par l'Agent de Registre et de Transfert tout Jour de Valorisation au plus tard à 15h00 (heure du Luxembourg). Ces ordres seront traités sur la base de la Valeur Liquidative calculée ce même Jour de Valorisation. Nous attirons l'attention des investisseurs sur la possibilité d'un délai de traitement supplémentaire dû à l'éventuelle participation d'intermédiaires tels que des Conseillers Financiers ou des distributeurs.

La Valeur Liquidative de ce Compartiment est calculée quotidiennement.

Profil de risque et de rendement

Risque plus faible ← → **Risque plus élevé**

Rendement potentiellement plus faible — Rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	**5**	6	7

La catégorie de risque est calculée sur la base de données historiques et ne constitue pas nécessairement un indicateur fiable du futur profil de risque du Compartiment.

La catégorie de risque indiquée n'est pas garantie et peut évoluer avec le temps.

La catégorie la plus faible n'est pas synonyme d'absence de risque.

Pourquoi le Compartiment est-il dans cette catégorie ?

Le Compartiment n'est pas garanti en capital. Le Compartiment investit sur les marchés financiers et utilise des techniques et des instruments qui sont sujets à des variations, ce qui peut engendrer des gains ou des pertes.

Risques additionnels

Risque de contrepartie : risque de faillite, d'insolvabilité ou de défaillance d'une contrepartie du Compartiment, pouvant entraîner un défaut de paiement ou de livraison.

Risque géopolitique : les investissements dans des titres émis ou cotés dans différents pays peuvent impliquer l'application de normes et de réglementations différentes. Ces investissements peuvent être affectés par l'évolution des taux de change, des lois ou restrictions applicables à ces investissements, de la réglementation sur le contrôle des changes ou de la volatilité des cours.

Impact des techniques telles que les produits dérivés : certaines stratégies de gestion comportent des risques spécifiques, tels que le risque de liquidité, le risque de crédit, le risque de contrepartie, le risque légal, le risque de valorisation, le risque opérationnel et les risques liés aux actifs sous-jacents. L'utilisation de telles stratégies peut également induire un effet de levier, qui peut accroître l'effet des mouvements du marché sur le Compartiment et engendrer un risque de pertes importantes.

FRAMLINGTON EQUITIES

AXA World Funds - Framlington Clean Economy

Frais

Les frais dont vous vous acquittez sont destinés à couvrir les coûts d'exploitation du fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	5.50%
Frais de sortie	Aucun
Le pourcentage indiqué est le maximun pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi.	
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	1.81%
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Aucune

Les frais d'entrée et de sortie indiqués constituent des maximums. Dans certains cas, il peut arriver que vous ayez moins à payer ; vous pouvez obtenir le montant effectif de ces frais auprès de votre conseiller financier.

Les frais courants se basent sur les dépenses encourues pendant la période de douze mois close fin décembre 2019. Ils sont ajustés en fonction des modifications budgétaires mises en place pour 2019. Ces frais peuvent varier d'une année à l'autre. Ils excluent :

- les commissions de performance
- les frais de transaction, excepté dans le cas de frais d'entrée / de sortie payés par le Compartiment lors de l'achat ou la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez consulter la section « Frais » du prospectus, disponible sur le site www.axa-im.com.

Performances passées

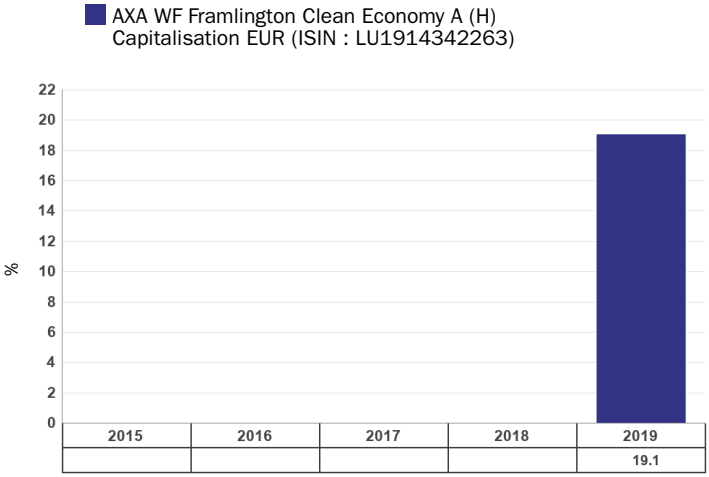

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Les performances passées sont indiquées après déduction des frais courants. Tous frais d'entrée / de sortie sont exclus du calcul.

Le Compartiment a été lancé le 14/12/2018 et la classe d'actions en 2018.

Les performances passées ont été calculées en EUR et sont exprimées en pourcentage d'évolution de la Valeur liquidative du Compartiment à la fin de chaque année.

La performance du Compartiment n'est pas alignée sur celle de l'indice de référence.
Pour les différentes classes d'actions du Compartiment, la performance de l'indice de référence est indiquée dans la section « Performances passées ». Elle est soit convertie dans le devise de la classe d'actions correspondante, soit couverte contre la devise de référence du Compartiment s'il s'agit de classes d'actions couvertes (« indice de référence couvert »). Lorsque l'indice de référence couvert n'est pas disponible, l'indice de référence est indiqué dans la devise de référence du Compartiment. La performance de l'indice de référence indiqué peut donc être différente de celle de la classe d'actions correspondante du fait que l'écart de performance inhérent à l'activité de couverture du risque de change n'est pas pris en compte dans l'indice de référence.

Informations pratiques

Dépositaire :

State Street Bank International GmbH, Luxembourg Branch
49, Avenue J.F. Kennedy
L-1855 Luxembourg

Autres informations :

De plus amples informations sur ce Compartiment, telles que le prospectus complet ainsi que les derniers rapports annuels et semestriels, peuvent être obtenues gratuitement en anglais, allemand, français, espagnol et italien auprès de la Société de gestion du Compartiment, de l'agent administratif central, des distributeurs du Compartiment, ou en ligne sur www.axa-im.com. D'autres classes d'actifs sont disponibles pour ce Compartiment. Pour plus d'informations sur les autres classes d'actions, veuillez consulter le prospectus, disponible sur www.axa-im.com.
Le détail de la politique de rémunération actualisée de la société est publié en ligne à l'adresse https://www.axa-im.com/en/remuneration. Cette politique inclut la description de la manière dont les rémunérations et avantages sont octroyés aux salariés, et des informations sur le comité de rémunération. La société en fournira gratuitement un exemplaire imprimé sur demande.

Publication de la Valeur liquidative :

La Valeur liquidative par action est disponible sur www.axa-im.com ainsi qu'au siège social de la Société de gestion.

Législation fiscale :

Le Compartiment est soumis aux lois et réglementations fiscales en vigueur au Luxembourg. En fonction de votre propre pays de résidence, ceci pourrait avoir un impact sur vos investissements. Pour de plus amples détails, veuillez consulter un Conseiller fiscal.

Déclaration de responsabilité :

AXA Funds Management S.A. ne peut être tenu responsable que sur la base d'informations contenues dans ce document qui s'avéreraient erronées, inexactes ou incohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Compartiment.

Transfert entre Compartiments :

Les actionnaires peuvent souscrire à toute classe d'actions de tout Compartiment à convertir en classes d'actions de tout autre Compartiment, sous réserve que les conditions d'accès à la classe, au type ou sous-type d'actifs cible soient remplies à l'égard de ce Compartiment, sur la base de leur Valeur liquidative respective calculée le Jour de Valorisation suivant la réception de la demande de conversion.
Les coûts de rachat et de souscription liés à la conversion peuvent être imputés à l'actionnaire, tel qu'indiqué dans le prospectus.
Pour plus d'informations sur la façon de changer de compartiment, veuillez consulter le prospectus, section transfert entre Compartiments, disponible sur www.axa-im.com.

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

FRAMLINGTON EQUITIES

AXA World Funds - Framlington Digital Economy

Un compartiment de AXA World Funds SICAV
Classe d'actions : AXA World Funds - Framlington Digital Economy A (Hedged) Capitalisation EUR (ISIN : LU1684369710)
Ce compartiment est géré par AXA Funds Management S.A., filiale de AXA IM Groupe

Objectif et politique d'investissement

Objectif d'investissement

Le Compartiment vise à générer une croissance à long terme, en USD, à partir d'un portefeuille d'actions cotées et de titres assimilables géré de manière active.

Politique d'investissement

Le Compartiment est géré de manière active et fait référence à l'indice MSCI AC World Total Return Net (l'« Indice de Référence ») uniquement à des fins de comparaison. Le Gestionnaire financier dispose de toute latitude dans la composition du portefeuille du Compartiment et peut exposer ce dernier à des entreprises, pays ou secteurs qui ne sont pas inclus dans l'Indice de Référence. Les divergences de portefeuille et de performance entre le Compartiment et l'Indice de Référence ne sont soumises à aucune restriction.
Le Compartiment investit dans des actions de sociétés du monde entier dans le secteur de l'économie numérique.
Le Compartiment investit en permanence au moins deux tiers de son actif net dans des actions et titres assimilés à des actions de sociétés actives dans l'ensemble de la chaîne de valeur de l'économie numérique, de la découverte initiale par les clients des produits et services, à la décision d'achat, au paiement final et à la livraison, mais également dans les facilitateurs technologiques qui offrent une assistance et une analyse des données afin de développer la présence numérique des sociétés. Les investissements pourront inclure des sociétés de toutes tailles de capitalisation boursière.
Le gestionnaire utilise une stratégie qui combine une analyse macroéconomique et une analyse spécifique des secteurs et des sociétés. Le processus de sélection de titres s'appuie sur l'analyse et la sélection rigoureuses de sociétés de haute qualité qui d'une manière générale bénéficient d'équipes dirigeantes compétentes, de modèles économiques robustes et d'environnement concurrentiels sains, où la croissance de l'économie numérique devrait avoir une incidence positive importante sur leurs résultats financiers à un horizon de moyen à long terme.
Le Compartiment peut également investir dans des instruments du marché monétaire.
Le Compartiment peut investir jusqu'à 10 % son actif net dans des OPCVM et/ou des OPC.
Dans la limite de 200 % de son actif net, le Compartiment peut utiliser des investissements directs et/ou des produits dérivés pour atteindre son objectif d'investissement. Des produits dérivés pourront être utilisés à des fins de gestion efficace du portefeuille et de couverture.

L'objectif de la Classe d'Actions est la couverture du risque de change découlant de l'écart entre la devise de référence du Compartiment et la devise de cette Classe d'Actions via le recours à des instruments dérivés, tout en conservant l'allocation définie au titre de la Politique d'investissement du Compartiment.

Politique de distribution

Dans le cas des classes d'actions de capitalisation (Cap), le dividende est réinvesti.

Devise du compartiment

La devise de référence du Compartiment est USD.

Horizon d'investissement

Ce Compartiment peut ne pas être adapté aux investisseurs qui envisagent de retirer leur capital avant 8 ans.

Souscription et Rachat

Les ordres de souscription, de conversion ou de rachat doivent être reçus par l'Agent de Registre et de Transfert tout Jour de Valorisation au plus tard à 15h00 (heure du Luxembourg). Ces ordres seront traités sur la base de la Valeur Liquidative calculée ce même Jour de Valorisation. Nous attirons l'attention des investisseurs sur la possibilité d'un délai de traitement supplémentaire dû à l'éventuelle participation d'intermédiaires tels que des Conseillers Financiers ou des distributeurs.

La Valeur Liquidative de ce Compartiment est calculée quotidiennement.

Profil de risque et de rendement

Risque plus faible ← → **Risque plus élevé**

Rendement potentiellement plus faible — Rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	**6**	7

La catégorie de risque est calculée sur la base de données historiques et ne constitue pas nécessairement un indicateur fiable du futur profil de risque du Compartiment.

La catégorie de risque indiquée n'est pas garantie et peut évoluer avec le temps.

La catégorie la plus faible n'est pas synonyme d'absence de risque.

Pourquoi le Compartiment est-il dans cette catégorie ?

Le Compartiment n'est pas garanti en capital. Le Compartiment investit sur les marchés financiers et utilise des techniques et des instruments qui peuvent être sujets à des variations soudaines et significatives, ce qui peut engendrer d'importants gains ou pertes.

Risques additionnels

Risque de contrepartie : risque de faillite, d'insolvabilité ou de défaillance d'une contrepartie du Compartiment, pouvant entraîner un défaut de paiement ou de livraison.

Impact des techniques telles que les produits dérivés : certaines stratégies de gestion comportent des risques spécifiques, tels que le risque de liquidité, le risque de crédit, le risque de contrepartie, le risque légal, le risque de valorisation, le risque opérationnel et les risques liés aux actifs sous-jacents. L'utilisation de telles stratégies peut également induire un effet de levier, qui peut accroître l'effet des mouvements du marché sur le Compartiment et engendrer un risque de pertes importantes.

FRAMLINGTON EQUITIES

AXA World Funds - Framlington Digital Economy

Frais

Les frais dont vous vous acquittez sont destinés à couvrir les coûts d'exploitation du fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	5.50%
Frais de sortie	Aucun
Le pourcentage indiqué est le maximun pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi.	
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	1.78%
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Aucune

Les frais d'entrée et de sortie indiqués constituent des maximums. Dans certains cas, il peut arriver que vous ayez moins à payer ; vous pouvez obtenir le montant effectif de ces frais auprès de votre conseiller financier.

Les frais courants se basent sur les dépenses encourues pendant la période de douze mois close fin décembre 2019. Ils sont ajustés en fonction des modifications budgétaires mises en place pour 2019. Ces frais peuvent varier d'une année à l'autre. Ils excluent :

- les commissions de performance
- les frais de transaction, excepté dans le cas de frais d'entrée / de sortie payés par le Compartiment lors de l'achat ou la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez consulter la section « Frais » du prospectus, disponible sur le site www.axa-im.com.

Performances passées

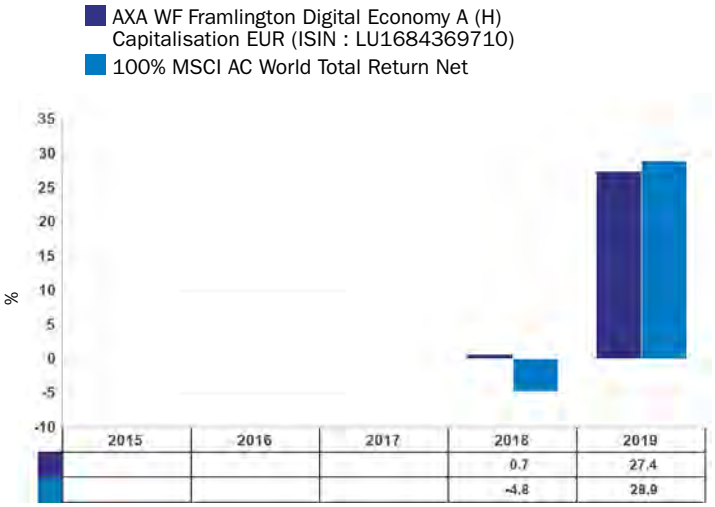

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Les performances passées sont indiquées après déduction des frais courants. Tous frais d'entrée / de sortie sont exclus du calcul.

Le Compartiment a été lancé le 24/10/2017 et la classe d'actions en 2017.

Les performances passées ont été calculées en EUR et sont exprimées en pourcentage d'évolution de la Valeur liquidative du Compartiment à la fin de chaque année.

La performance du Compartiment n'est pas alignée sur celle de l'indice de référence.
Pour les différentes classes d'actions du Compartiment, la performance de l'indice de référence est indiquée dans la section « Performances passées ». Elle est soit convertie dans le devise de la classe d'actions correspondante, soit couverte contre la devise de référence du Compartiment s'il s'agit de classes d'actions couvertes (« indice de référence couvert »). Lorsque l'indice de référence couvert n'est pas disponible, l'indice de référence est indiqué dans la devise de référence du Compartiment. La performance de l'indice de référence indiqué peut donc être différente de celle de la classe d'actions correspondante du fait que l'écart de performance inhérent à l'activité de couverture du risque de change n'est pas pris en compte dans l'indice de référence.

Informations pratiques

Dépositaire :

State Street Bank International GmbH, Luxembourg Branch
49, Avenue J.F. Kennedy
L-1855 Luxembourg

Autres informations :

De plus amples informations sur ce Compartiment, telles que le prospectus complet ainsi que les derniers rapports annuels et semestriels, peuvent être obtenues gratuitement en anglais, allemand, français, espagnol et italien auprès de la Société de gestion du Compartiment, de l'agent administratif central, des distributeurs du Compartiment, ou en ligne sur www.axa-im.com. D'autres classes d'actifs sont disponibles pour ce Compartiment. Pour plus d'informations sur les autres classes d'actions, veuillez consulter le prospectus, disponible sur www.axa-im.com.
Le détail de la politique de rémunération actualisée de la société est publié en ligne à l'adresse https://www.axa-im.com/en/remuneration. Cette politique inclut la description de la manière dont les rémunérations et avantages sont octroyés aux salariés, et des informations sur le comité de rémunération. La société en fournira gratuitement un exemplaire imprimé sur demande.

Publication de la Valeur liquidative :

La Valeur liquidative par action est disponible sur www.axa-im.com ainsi qu'au siège social de la Société de gestion.

Législation fiscale :

Le Compartiment est soumis aux lois et réglementations fiscales en vigueur au Luxembourg. En fonction de votre propre pays de résidence, ceci pourrait avoir un impact sur vos investissements. Pour de plus amples détails, veuillez consulter un Conseiller fiscal.

Déclaration de responsabilité :

AXA Funds Management S.A. ne peut être tenu responsable que sur la base d'informations contenues dans ce document qui s'avéreraient erronées, inexactes ou incohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Compartiment.

Transfert entre Compartiments :

Les actionnaires peuvent souscrire à toute classe d'actions de tout Compartiment à convertir en classes d'actions de tout autre Compartiment, sous réserve que les conditions d'accès à la classe, au type ou sous-type d'actifs cible soient remplies à l'égard de ce Compartiment, sur la base de leur Valeur liquidative respective calculée le Jour de Valorisation suivant la réception de la demande de conversion.
Les coûts de rachat et de souscription liés à la conversion peuvent être imputés à l'actionnaire, tel qu'indiqué dans le prospectus.
Pour plus d'informations sur la façon de changer de compartiment, veuillez consulter le prospectus, section transfert entre Compartiments, disponible sur www.axa-im.com.

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

FRAMLINGTON EQUITIES

AXA World Funds - Framlington Global Small Cap

Un compartiment de AXA World Funds SICAV
Classe d'actions : AXA World Funds - Framlington Global Small Cap A Capitalisation EUR (ISIN : LU0868490383)
Ce compartiment est géré par AXA Funds Management S.A., filiale de AXA IM Groupe

Objectif et politique d'investissement

Objectif d'investissement

L'objectif du compartiment est de générer une croissance à long terme du capital mesurée en USD en investissant dans des sociétés de petite capitalisation du monde entier.

Politique d'investissement

Le Compartiment est géré de manière active. Son objectif est de saisir les opportunités sur les marchés actions mondiaux, en investissant principalement dans les actions d'entreprises faisant partie de l'univers de l'indice S&P Global Small Cap Total Return Net (l'« Indice de Référence »). Dans le cadre du processus d'investissement, le Gestionnaire financier bénéficie d'un large pouvoir discrétionnaire sur la composition du portefeuille du Compartiment et peut, en fonction de ses convictions d'investissement, sous-pondérer ou surpondérer des pays, des secteurs ou des entreprises par rapport à la composition de l'Indice de Référence et/ou exposer le Compartiment à des entreprises, des pays ou des secteurs qui ne sont pas inclus dans l'Indice de référence, bien que les composantes de l'Indice de Référence soient généralement représentatives du portefeuille du Compartiment. Ainsi, l'écart par rapport à l'Indice de Référence peut s'avérer significatif.
Les décisions d'investissement se basent à la fois sur une analyse macroéconomique et sectorielle et sur la sélection des entreprises. Le Gestionnaire d'investissement sélectionne des titres à l'aide de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance d'entreprise (Investissement Responsable) avec une attention particulière à un ensemble de thèmes durables, en parallèle à une analyse du modèle économique, de la qualité des dirigeants, des perspectives de croissance et du profil de risque et de rendement des entreprises.
Le Compartiment investit essentiellement dans des petites capitalisations. Le Compartiment peut investir au maximum 10 % de son actif net dans des instruments du marché monétaire, des obligations convertibles et des fonds indiciels (ETF).
Le Compartiment adopte une approche d'investissement socialement responsable en appliquant une méthodologie Best-in-Class selon laquelle le Gestionnaire financier applique à tout moment des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans le processus de sélection des titres, à l'exception des produits dérivés et des OPC éligibles sous-jacents. L'univers d'investissement éligible est donc réduit et défini selon les critères ESG, le périmètre des titres éligibles ESG étant revu tous les 6 mois au minimum, tel que décrit dans le code de transparence du Compartiment disponible sur le site https://www.axa-im.com/fund-centre. En outre, le Compartiment applique également la politique de normes environnementales, sociales et de gouvernance d'AXA Investment Managers (« Normes ESG ») disponible sur le site www.axa-im.com/en/responsible-investing en vertu de laquelle le Gestionnaire financier vise à intégrer les normes ESG dans le processus d'investissement en appliquant des exclusions sectorielles spécifiques telles que le tabac et les armes au phosphore blanc et en excluant les investissements dans des titres émis par des sociétés en violation grave des principes du Pacte mondial des Nations Unies et qui présentent les notes ESG les plus basses décrites dans la politique. Le Gestionnaire Financier applique obligatoirement et en permanence les Standards ESG lors du processus de sélection de titres, à l'exception des produits dérivés et des OPC sous-jacents éligibles.
Dans la limite de 200 % de son actif net, le Compartiment peut utiliser des investissements directs et/ou des produits dérivés pour atteindre son objectif d'investissement. Des produits dérivés peuvent également être utilisés à des fins de couverture.

Politique de distribution

Dans le cas des classes d'actions de capitalisation (Cap), le dividende est réinvesti.

Devise du compartiment

La devise de référence du Compartiment est USD.

Horizon d'investissement

Ce Compartiment peut ne pas être adapté aux investisseurs qui envisagent de retirer leur capital avant 8 ans.

Souscription et Rachat

Les ordres de souscription, de conversion ou de rachat doivent être reçus par l'Agent de Registre et de Transfert tout Jour de Valorisation au plus tard à 15h00 (heure du Luxembourg). Ces ordres seront traités sur la base de la Valeur Liquidative calculée ce même Jour de Valorisation. Nous attirons l'attention des investisseurs sur la possibilité d'un délai de traitement supplémentaire dû à l'éventuelle participation d'intermédiaires tels que des Conseillers Financiers ou des distributeurs.

La Valeur Liquidative de ce Compartiment est calculée quotidiennement.

Profil de risque et de rendement

Risque plus faible ← → **Risque plus élevé**

Rendement potentiellement plus faible — Rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	**5**	6	7

La catégorie de risque est calculée sur la base de données historiques et ne constitue pas nécessairement un indicateur fiable du futur profil de risque du Compartiment.

La catégorie de risque indiquée n'est pas garantie et peut évoluer avec le temps.

La catégorie la plus faible n'est pas synonyme d'absence de risque.

Pourquoi le Compartiment est-il dans cette catégorie ?

Le Compartiment n'est pas garanti en capital. Le Compartiment investit sur les marchés financiers et utilise des techniques et des instruments qui sont sujets à des variations, ce qui peut engendrer des gains ou des pertes.

Risques additionnels

Risque de contrepartie : risque de faillite, d'insolvabilité ou de défaillance d'une contrepartie du Compartiment, pouvant entraîner un défaut de paiement ou de livraison.

Risque géopolitique : les investissements dans des titres émis ou cotés dans différents pays peuvent impliquer l'application de normes et de réglementations différentes. Ces investissements peuvent être affectés par l'évolution des taux de change, des lois ou restrictions applicables à ces investissements, de la réglementation sur le contrôle des changes ou de la volatilité des cours.

Risque de liquidité : risque de faible niveau de liquidité dans certaines conditions de marché pouvant conduire le Compartiment à faire face à des difficultés de valorisation, d'achat ou de vente de tout ou partie de ses actifs et ayant un impact potentiel sur sa valeur liquidative.

FRAMLINGTON EQUITIES

AXA World Funds - Framlington Global Small Cap

Frais

Les frais dont vous vous acquittez sont destinés à couvrir les coûts d'exploitation du fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	5.50%
Frais de sortie	Aucun
Le pourcentage indiqué est le maximun pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi.	
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	2.01%
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Aucune

Les frais d'entrée et de sortie indiqués constituent des maximums. Dans certains cas, il peut arriver que vous ayez moins à payer ; vous pouvez obtenir le montant effectif de ces frais auprès de votre conseiller financier.

Les frais courants se basent sur les dépenses encourues pendant la période de douze mois close fin décembre 2019. Ils sont ajustés en fonction des modifications budgétaires mises en place pour 2019. Ces frais peuvent varier d'une année à l'autre. Ils excluent :

- les commissions de performance
- les frais de transaction, excepté dans le cas de frais d'entrée / de sortie payés par le Compartiment lors de l'achat ou la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez consulter la section « Frais » du prospectus, disponible sur le site www.axa-im.com.

Performances passées

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Les performances passées sont indiquées après déduction des frais courants. Tous frais d'entrée / de sortie sont exclus du calcul.

Le Compartiment a été lancé le 07/01/2013 et la classe d'actions en 2013.

Les performances passées ont été calculées en EUR et sont exprimées en pourcentage d'évolution de la Valeur liquidative du Compartiment à la fin de chaque année.

La performance du Compartiment n'est pas alignée sur celle de l'indice de référence.
Pour les différentes classes d'actions du Compartiment, la performance de l'indice de référence est indiquée dans la section « Performances passées ». Elle est soit convertie dans le devise de la classe d'actions correspondante, soit couverte contre la devise de référence du Compartiment s'il s'agit de classes d'actions couvertes (« indice de référence couvert »). Lorsque l'indice de référence couvert n'est pas disponible, l'indice de référence est indiqué dans la devise de référence du Compartiment. La performance de l'indice de référence indiqué peut donc être différente de celle de la classe d'actions correspondante du fait que l'écart de performance inhérent à l'activité de couverture du risque de change n'est pas pris en compte dans l'indice de référence.

Informations pratiques

Dépositaire :

State Street Bank International GmbH, Luxembourg Branch
49, Avenue J.F. Kennedy
L-1855 Luxembourg

Autres informations :

De plus amples informations sur ce Compartiment, telles que le prospectus complet ainsi que les derniers rapports annuels et semestriels, peuvent être obtenues gratuitement en anglais, allemand, français, espagnol et italien auprès de la Société de gestion du Compartiment, de l'agent administratif central, des distributeurs du Compartiment, ou en ligne sur www.axa-im.com. D'autres classes d'actifs sont disponibles pour ce Compartiment. Pour plus d'informations sur les autres classes d'actions, veuillez consulter le prospectus, disponible sur www.axa-im.com.
Le détail de la politique de rémunération actualisée de la société est publié en ligne à l'adresse https://www.axa-im.com/en/remuneration. Cette politique inclut la description de la manière dont les rémunérations et avantages sont octroyés aux salariés, et des informations sur le comité de rémunération. La société en fournira gratuitement un exemplaire imprimé sur demande.

Publication de la Valeur liquidative :

La Valeur liquidative par action est disponible sur www.axa-im.com ainsi qu'au siège social de la Société de gestion.

Législation fiscale :

Le Compartiment est soumis aux lois et réglementations fiscales en vigueur au Luxembourg. En fonction de votre propre pays de résidence, ceci pourrait avoir un impact sur vos investissements. Pour de plus amples détails, veuillez consulter un Conseiller fiscal.

Déclaration de responsabilité :

AXA Funds Management S.A. ne peut être tenu responsable que sur la base d'informations contenues dans ce document qui s'avéreraient erronées, inexactes ou incohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Compartiment.

Transfert entre Compartiments :

Les actionnaires peuvent souscrire à toute classe d'actions de tout Compartiment à convertir en classes d'actions de tout autre Compartiment, sous réserve que les conditions d'accès à la classe, au type ou sous-type d'actifs cible soient remplies à l'égard de ce Compartiment, sur la base de leur Valeur liquidative respective calculée le Jour de Valorisation suivant la réception de la demande de conversion.
Les coûts de rachat et de souscription liés à la conversion peuvent être imputés à l'actionnaire, tel qu'indiqué dans le prospectus.
Pour plus d'informations sur la façon de changer de compartiment, veuillez consulter le prospectus, section transfert entre Compartiments, disponible sur www.axa-im.com.

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

FRAMLINGTON EQUITIES

AXA World Funds - Framlington Longevity Economy

Un compartiment de AXA World Funds SICAV
Classe d'actions : AXA World Funds - Framlington Longevity Economy A Capitalisation EUR (ISIN : LU0266013126)
Ce compartiment est géré par AXA Funds Management S.A., filiale de AXA IM Groupe

Objectif et politique d'investissement

Objectif d'investissement

Le Compartiment vise à générer une croissance à long terme du capital mesurée en USD, en investissant dans des actions de sociétés du monde entier liées au vieillissement de la population et à l'allongement de l'espérance de vie.

Politique d'investissement

Le Compartiment est géré de manière active et fait référence à l'indice MSCI AC World Total Return Net (l'« Indice de Référence ») uniquement à des fins de comparaison. Le Gestionnaire financier dispose de toute latitude dans la composition du portefeuille du Compartiment et peut exposer ce dernier à des entreprises, des pays ou des secteurs qui ne sont pas inclus dans l'Indice de Référence. Les divergences de portefeuille et de performance entre le Compartiment et l'Indice de Référence ne sont soumises à aucune restriction.
Le Compartiment investit au moins deux tiers de ses actifs dans des actions et instruments assimilés émis par des sociétés spécialisées dans la prise en charge des personnes âgées, leur bien-être et les traitements médicaux qui leur sont destinés. Le Compartiment vise également à tirer parti de l'accroissement des dépenses des séniors (y compris dans des activités de loisirs, la planification financière et les soins esthétiques). Le Compartiment investit dans des actions de tous types de capitalisation boursière.

Les décisions d'investissement se basent à la fois sur une analyse macroéconomique et sur une analyse spécifique des secteurs et des sociétés. Le processus de sélection de titres s'appuie sur l'analyse rigoureuse du modèle économique, de la qualité des dirigeants, des perspectives de croissance et du profil de risque et de rendement des entreprises, en mettant l'accent sur les avantages à moyen et long termes associés au développement de la tendance démographique de long terme que constitue le vieillissement de la population.
Le Compartiment n'est sujet à aucune limite concernant la proportion de son actif net qui peut être investie dans un pays ou une région spécifique.
Le Compartiment applique la politique de normes environnementales, sociales et de gouvernance d'AXA Investment Manager (« Normes ESG ») disponible sur le site www.axa-im.com/responsible-investing en vertu de laquelle le Gestionnaire financier vise à intégrer les normes ESG dans le processus d'investissement en appliquant des exclusions sectorielles spécifiques telles que le tabac et les armes au phosphore blanc et en excluant les investissements dans des titres émis par des sociétés en violation grave des principes du Pacte mondial des Nations Unies et qui présentent les notes ESG les plus basses décrites dans la politique. Le Gestionnaire Financier applique obligatoirement et en permanence les Standards ESG lors du processus de sélection de titres, à l'exception des produits dérivés et des OPC sous-jacents éligibles.

Le Compartiment peut utiliser des investissements directs et/ou des produits dérivés pour réaliser sa stratégie d'investissement, dans la limite de 200 % de son actif net. Des produits dérivés pourront être utilisés à des fins de gestion efficace du portefeuille et de couverture.

Politique de distribution

Dans le cas des classes d'actions de capitalisation (Cap), le dividende est réinvesti.

Devise du compartiment

La devise de référence du Compartiment est USD.

Horizon d'investissement

Ce Compartiment peut ne pas être adapté aux investisseurs qui envisagent de retirer leur capital avant 8 ans.

Souscription et Rachat

Les ordres de souscription, de conversion ou de rachat doivent être reçus par l'Agent de Registre et de Transfert tout Jour de Valorisation au plus tard à 15h00 (heure du Luxembourg). Ces ordres seront traités sur la base de la Valeur Liquidative calculée ce même Jour de Valorisation. Nous attirons l'attention des investisseurs sur la possibilité d'un délai de traitement supplémentaire dû à l'éventuelle participation d'intermédiaires tels que des Conseillers Financiers ou des distributeurs.
La Valeur Liquidative de ce Compartiment est calculée quotidiennement.

Profil de risque et de rendement

Risque plus faible ← → **Risque plus élevé**

Rendement potentiellement plus faible — Rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	**6**	7

La catégorie de risque est calculée sur la base de données historiques et ne constitue pas nécessairement un indicateur fiable du futur profil de risque du Compartiment.

La catégorie de risque indiquée n'est pas garantie et peut évoluer avec le temps.

La catégorie la plus faible n'est pas synonyme d'absence de risque.

Pourquoi le Compartiment est-il dans cette catégorie ?

Le Compartiment n'est pas garanti en capital. Le Compartiment investit sur les marchés financiers et utilise des techniques et des instruments qui peuvent être sujets à des variations soudaines et significatives, ce qui peut engendrer d'importants gains ou pertes.

Risques additionnels

Risque de contrepartie : risque de faillite, d'insolvabilité ou de défaillance d'une contrepartie du Compartiment, pouvant entraîner un défaut de paiement ou de livraison.

Risque géopolitique : les investissements dans des titres émis ou cotés dans différents pays peuvent impliquer l'application de normes et de réglementations différentes. Ces investissements peuvent être affectés par l'évolution des taux de change, des lois ou restrictions applicables à ces investissements, de la réglementation sur le contrôle des changes ou de la volatilité des cours.

Risque de liquidité : risque de faible niveau de liquidité dans certaines conditions de marché pouvant conduire le Compartiment à faire face à des difficultés de valorisation, d'achat ou de vente de tout ou partie de ses actifs et ayant un impact potentiel sur sa valeur liquidative.

Risque de crédit : risque que les émetteurs de titres de créance détenus par le Compartiment ne s'acquittent pas de leurs obligations ou voient leur note de crédit abaissée, ce qui entraînerait une baisse de la Valeur liquidative.

Impact des techniques telles que les produits dérivés : certaines stratégies de gestion comportent des risques spécifiques, tels que le risque de liquidité, le risque de crédit, le risque de contrepartie, le risque légal, le risque de valorisation, le risque opérationnel et les risques liés aux actifs sous-jacents. L'utilisation de telles stratégies peut également induire un effet de levier, qui peut accroître l'effet des mouvements du marché sur le Compartiment et engendrer un risque de pertes importantes.

FRAMLINGTON EQUITIES

AXA World Funds - Framlington Longevity Economy

Frais

Les frais dont vous vous acquittez sont destinés à couvrir les coûts d'exploitation du fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	5.50%
Frais de sortie	Aucun
Le pourcentage indiqué est le maximun pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi.	
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	2.00%
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Aucune

Les frais d'entrée et de sortie indiqués constituent des maximums. Dans certains cas, il peut arriver que vous ayez moins à payer ; vous pouvez obtenir le montant effectif de ces frais auprès de votre conseiller financier.

Les frais courants se basent sur les dépenses encourues pendant la période de douze mois close fin décembre 2019. Ils sont ajustés en fonction des modifications budgétaires mises en place pour 2019. Ces frais peuvent varier d'une année à l'autre. Ils excluent :

- les commissions de performance
- les frais de transaction, excepté dans le cas de frais d'entrée / de sortie payés par le Compartiment lors de l'achat ou la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez consulter la section « Frais » du prospectus, disponible sur le site www.axa-im.com.

Performances passées

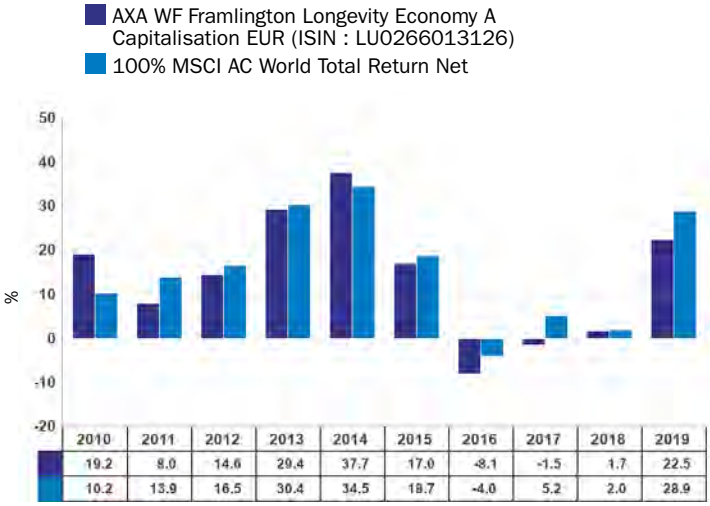

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Les performances passées sont indiquées après déduction des frais courants. Tous frais d'entrée / de sortie sont exclus du calcul.

Le Compartiment a été lancé le 12/01/2007 et la classe d'actions en 2007.

Les performances passées ont été calculées en EUR et sont exprimées en pourcentage d'évolution de la Valeur liquidative du Compartiment à la fin de chaque année.

La performance du Compartiment n'est pas alignée sur celle de l'indice de référence.
Pour les différentes classes d'actions du Compartiment, la performance de l'indice de référence est indiquée dans la section « Performances passées ». Elle est soit convertie dans le devise de la classe d'actions correspondante, soit couverte contre la devise de référence du Compartiment s'il s'agit de classes d'actions couvertes (« indice de référence couvert »). Lorsque l'indice de référence couvert n'est pas disponible, l'indice de référence est indiqué dans la devise de référence du Compartiment. La performance de l'indice de référence indiqué peut donc être différente de celle de la classe d'actions correspondante du fait que l'écart de performance inhérent à l'activité de couverture du risque de change n'est pas pris en compte dans l'indice de référence.

Informations pratiques

Dépositaire :

State Street Bank International GmbH, Luxembourg Branch
49, Avenue J.F. Kennedy
L-1855 Luxembourg

Autres informations :

De plus amples informations sur ce Compartiment, telles que le prospectus complet ainsi que les derniers rapports annuels et semestriels, peuvent être obtenues gratuitement en anglais, allemand, français, espagnol et italien auprès de la Société de gestion du Compartiment, de l'agent administratif central, des distributeurs du Compartiment, ou en ligne sur www.axa-im.com. D'autres classes d'actifs sont disponibles pour ce Compartiment. Pour plus d'informations sur les autres classes d'actions, veuillez consulter le prospectus, disponible sur www.axa-im.com.
Le détail de la politique de rémunération actualisée de la société est publié en ligne à l'adresse https://www.axa-im.com/en/remuneration. Cette politique inclut la description de la manière dont les rémunérations et avantages sont octroyés aux salariés, et des informations sur le comité de rémunération. La société en fournira gratuitement un exemplaire imprimé sur demande.

Publication de la Valeur liquidative :

La Valeur liquidative par action est disponible sur www.axa-im.com ainsi qu'au siège social de la Société de gestion.

Législation fiscale :

Le Compartiment est soumis aux lois et réglementations fiscales en vigueur au Luxembourg. En fonction de votre propre pays de résidence, ceci pourrait avoir un impact sur vos investissements. Pour de plus amples détails, veuillez consulter un Conseiller fiscal.

Déclaration de responsabilité :

AXA Funds Management S.A. ne peut être tenu responsable que sur la base d'informations contenues dans ce document qui s'avéreraient erronées, inexactes ou incohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Compartiment.

Transfert entre Compartiments :

Les actionnaires peuvent souscrire à toute classe d'actions de tout Compartiment à convertir en classes d'actions de tout autre Compartiment, sous réserve que les conditions d'accès à la classe, au type ou sous-type d'actifs cible soient remplies à l'égard de ce Compartiment, sur la base de leur Valeur liquidative respective calculée le Jour de Valorisation suivant la réception de la demande de conversion.
Les coûts de rachat et de souscription liés à la conversion peuvent être imputés à l'actionnaire, tel qu'indiqué dans le prospectus.
Pour plus d'informations sur la façon de changer de compartiment, veuillez consulter le prospectus, section transfert entre Compartiments, disponible sur www.axa-im.com.

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

FRAMLINGTON EQUITIES

AXA World Funds - Framlington Robotech

Un compartiment de AXA World Funds SICAV
Classe d'actions : AXA World Funds - Framlington Robotech A Capitalisation EUR (ISIN : LU1536921650)
Ce compartiment est géré par AXA Funds Management S.A., filiale de AXA IM Groupe

Objectif et politique d'investissement

Objectif d'investissement

Le Compartiment vise à générer une croissance du capital à long terme, en USD, à partir d'un portefeuille d'actions en investissant dans des actions cotées et des titres assimilables.

Politique d'investissement

Le Compartiment est géré de manière active et fait référence à l'indice MSCI AC World Total Return Net (l'« Indice de Référence ») uniquement à des fins de comparaison. Le Gestionnaire Financier dispose de toute latitude dans la composition du portefeuille du Compartiment et peut exposer ce dernier à des entreprises, des pays ou des secteurs qui ne sont pas inclus dans l'Indice de Référence. Les divergences de portefeuille et de performance entre le Compartiment et l'Indice de Référence ne sont soumises à aucune restriction.
Le Compartiment cherchera à atteindre ses objectifs en investissant au moins deux tiers de son actif net dans des actions et des instruments assimilables émis par des sociétés de toutes capitalisations du monde entier qui opèrent dans le cadre du thème croissant lié à la robotique et aux technologies connexes.
Les décisions d'investissement se basent à la fois sur une analyse macroéconomique et sur une analyse spécifique des secteurs et des sociétés. Les sociétés visées seront actives dans les domaines de la robotique industrielle et également du transport, de la santé, des semi-conducteurs, des logiciels et d'autres technologies liées à la robotique. Le Gestionnaire Financier sélectionnera parmi les sociétés visées des candidates bénéficiant d'équipes dirigeantes solides et dont l'on s'attend à ce qu'elles aient un impact positif important sur leurs résultats financiers à un horizon de moyen à long terme grâce à la conception, la production et l'utilisation de technologies de robotique dans leurs domaines d'activité respectifs.
L'allocation d'actifs n'est pas prédéterminée du point de vue géographique et le Compartiment peut investir son actif net aussi bien dans des marchés développés qu'émergents.
Le Compartiment peut également investir dans des instruments du marché monétaire.
Le Compartiment applique la politique d'AXA Investment Managers en matière de standards Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (« Standards ESG ») disponible sur www.axa-im.com/en/responsible-investing, selon laquelle le Gestionnaire Financier vise à intégrer les Standards ESG au processus d'investissement en appliquant des exclusions sectorielles spécifiques telles que le tabac et les armes au phosphore blanc, et en excluant les investissements dans des titres émis par des sociétés en grave violation des principes du Pacte Mondial des Nations Unies et affichant les scores ESG les plus faibles tels que décrit dans la politique. Le Gestionnaire Financier applique obligatoirement en permanence les Standards ESG lors du processus de sélection des titres, à l'exception des produits dérivés et des OPC sous-jacents éligibles.
Dans la limite de 200 % de son actif net, le Compartiment peut utiliser des investissements directs et/ou des produits dérivés pour atteindre son objectif d'investissement. Des produits dérivés peuvent également être utilisés à des fins de couverture.

Politique de distribution

Dans le cas des classes d'actions de capitalisation (Cap), le dividende est réinvesti.

Devise du compartiment

La devise de référence du Compartiment est USD.

Horizon d'investissement

Ce Compartiment peut ne pas être adapté aux investisseurs qui envisagent de retirer leur capital avant 8 ans.

Souscription et Rachat

Les ordres de souscription, de conversion ou de rachat doivent être reçus par l'Agent de Registre et de Transfert tout Jour de Valorisation au plus tard à 15h00 (heure du Luxembourg). Ces ordres seront traités sur la base de la Valeur Liquidative calculée ce même Jour de Valorisation. Nous attirons l'attention des investisseurs sur la possibilité d'un délai de traitement supplémentaire dû à l'éventuelle participation d'intermédiaires tels que des Conseillers Financiers ou des distributeurs.

La Valeur Liquidative de ce Compartiment est calculée quotidiennement.

Profil de risque et de rendement

Risque plus faible ← → **Risque plus élevé**

Rendement potentiellement plus faible — Rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	**6**	7

La catégorie de risque est calculée sur la base de données historiques et ne constitue pas nécessairement un indicateur fiable du futur profil de risque du Compartiment.
La catégorie de risque indiquée n'est pas garantie et peut évoluer avec le temps.
La catégorie la plus faible n'est pas synonyme d'absence de risque.

Pourquoi le Compartiment est-il dans cette catégorie ?

Le Compartiment n'est pas garanti en capital. Le Compartiment investit sur les marchés financiers et utilise des techniques et des instruments qui peuvent être sujets à des variations soudaines et significatives, ce qui peut engendrer d'importants gains ou pertes.

Risques additionnels

Risque de contrepartie : risque de faillite, d'insolvabilité ou de défaillance d'une contrepartie du Compartiment, pouvant entraîner un défaut de paiement ou de livraison.

FRAMLINGTON EQUITIES

AXA World Funds - Framlington Robotech

Frais

Les frais dont vous vous acquittez sont destinés à couvrir les coûts d'exploitation du fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	5.50%
Frais de sortie	Aucun
Le pourcentage indiqué est le maximun pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi.	
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	1.75%
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Aucune

Les frais d'entrée et de sortie indiqués constituent des maximums. Dans certains cas, il peut arriver que vous ayez moins à payer ; vous pouvez obtenir le montant effectif de ces frais auprès de votre conseiller financier.

Les frais courants se basent sur les dépenses encourues pendant la période de douze mois close fin décembre 2019. Ils sont ajustés en fonction des modifications budgétaires mises en place pour 2019. Ces frais peuvent varier d'une année à l'autre. Ils excluent :

- les commissions de performance
- les frais de transaction, excepté dans le cas de frais d'entrée / de sortie payés par le Compartiment lors de l'achat ou la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez consulter la section « Frais » du prospectus, disponible sur le site www.axa-im.com.

Performances passées

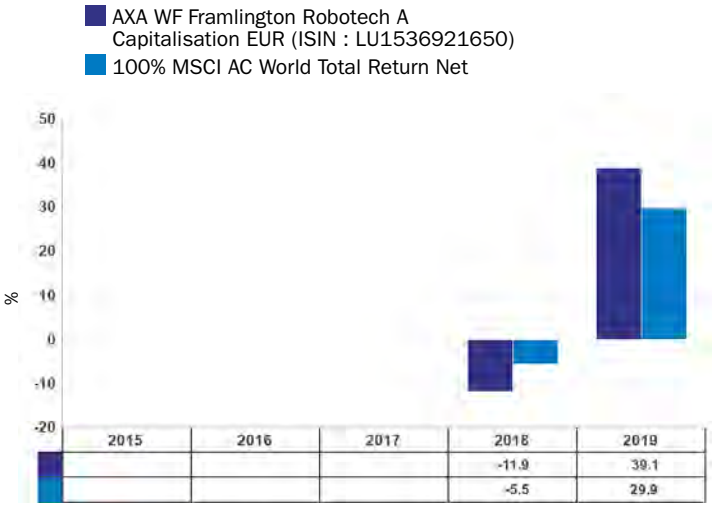

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Les performances passées sont indiquées après déduction des frais courants. Tous frais d'entrée / de sortie sont exclus du calcul.

Le Compartiment a été lancé le 19/12/2016 et la classe d'actions en 2017.

Les performances passées ont été calculées en EUR et sont exprimées en pourcentage d'évolution de la Valeur liquidative du Compartiment à la fin de chaque année.

La performance du Compartiment n'est pas alignée sur celle de l'indice de référence.
Pour les différentes classes d'actions du Compartiment, la performance de l'indice de référence est indiquée dans la section « Performances passées ». Elle est soit convertie dans le devise de la classe d'actions correspondante, soit couverte contre la devise de référence du Compartiment s'il s'agit de classes d'actions couvertes (« indice de référence couvert »). Lorsque l'indice de référence couvert n'est pas disponible, l'indice de référence est indiqué dans la devise de référence du Compartiment. La performance de l'indice de référence indiqué peut donc être différente de celle de la classe d'actions correspondante du fait que l'écart de performance inhérent à l'activité de couverture du risque de change n'est pas pris en compte dans l'indice de référence.

Informations pratiques

Dépositaire :

State Street Bank International GmbH, Luxembourg Branch
49, Avenue J.F. Kennedy
L-1855 Luxembourg

Autres informations :

De plus amples informations sur ce Compartiment, telles que le prospectus complet ainsi que les derniers rapports annuels et semestriels, peuvent être obtenues gratuitement en anglais, allemand, français, espagnol et italien auprès de la Société de gestion du Compartiment, de l'agent administratif central, des distributeurs du Compartiment, ou en ligne sur www.axa-im.com. D'autres classes d'actifs sont disponibles pour ce Compartiment. Pour plus d'informations sur les autres classes d'actions, veuillez consulter le prospectus, disponible sur www.axa-im.com.
Le détail de la politique de rémunération actualisée de la société est publié en ligne à l'adresse https://www.axa-im.com/en/remuneration. Cette politique inclut la description de la manière dont les rémunérations et avantages sont octroyés aux salariés, et des informations sur le comité de rémunération. La société en fournira gratuitement un exemplaire imprimé sur demande.

Publication de la Valeur liquidative :

La Valeur liquidative par action est disponible sur www.axa-im.com ainsi qu'au siège social de la Société de gestion.

Législation fiscale :

Le Compartiment est soumis aux lois et réglementations fiscales en vigueur au Luxembourg. En fonction de votre propre pays de résidence, ceci pourrait avoir un impact sur vos investissements. Pour de plus amples détails, veuillez consulter un Conseiller fiscal.

Déclaration de responsabilité :

AXA Funds Management S.A. ne peut être tenu responsable que sur la base d'informations contenues dans ce document qui s'avéreraient erronées, inexactes ou incohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Compartiment.

Transfert entre Compartiments :

Les actionnaires peuvent souscrire à toute classe d'actions de tout Compartiment à convertir en classes d'actions de tout autre Compartiment, sous réserve que les conditions d'accès à la classe, au type ou sous-type d'actifs cible soient remplies à l'égard de ce Compartiment, sur la base de leur Valeur liquidative respective calculée le Jour de Valorisation suivant la réception de la demande de conversion.
Les coûts de rachat et de souscription liés à la conversion peuvent être imputés à l'actionnaire, tel qu'indiqué dans le prospectus.
Pour plus d'informations sur la façon de changer de compartiment, veuillez consulter le prospectus, section transfert entre Compartiments, disponible sur www.axa-im.com.

BLACKROCK®

INFORMATIONS CLÉS POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

World Technology Fund

Un Compartiment de BlackRock Global Funds

Class A2 EUR

ISIN: LU0171310443

Société de Gestion : BlackRock (Luxembourg) S.A.

Objectifs et politique d'investissement

Le Fonds vise à optimiser le rendement de votre investissement, en combinant croissance du capital et revenu des actifs du Fonds.

Le Fonds investit à l'échelle mondiale au moins 70 % du total de son actif en actions (et autres titres de participation) de sociétés dont la majeure partie de l'activité fait partie du secteur technologique.

Le gestionnaire financier par délégation (GFD) peut utiliser les instruments financiers dérivés (IFD) (c.-à-d. des investissements dont le prix repose sur un ou plusieurs actifs sous-jacents) à des fins d'investissement pour aider à la réalisation de l'objectif d'investissement du Fonds et/ou pour réduire le risque du portefeuille du fonds, réduire les coûts d'investissement et générer un revenu supplémentaire. Le Fonds peut, via les IFD, créer différents niveaux d'effets de levier (c.-à-d. que l'exposition du Fonds au marché est supérieure à la valeur de ses actifs).

Le Fonds est géré activement et le GFD peut choisir les investissements du Fonds. Lors de leur sélection, le GFD peut prendre en considération le MSCI AC World Information Technology Index (l'« Indice ») en construisant le portefeuille du Fonds, ainsi qu'à des fins de gestion des risques pour s'assurer que le risque actif (c.-à-d. le degré d'écart par rapport à l'Indice) pris par le Fonds reste approprié compte tenu de l'objectif et de la politique d'investissement du Fonds. Le GFD n'a aucune obligation quant aux composantes ou à la pondération de l'Indice lors de la sélection des investissements. Le GFD peut également utiliser son pouvoir discrétionnaire pour investir dans des titres non inclus dans l'Indice afin de profiter d'opportunités d'investissement spécifiques. Cependant, les exigences sectorielles de l'objectif et de la politique d'investissement peuvent avoir pour effet de limiter l'écart entre les avoirs du portefeuille et l'Indice. Les investisseurs devraient utiliser l'Indice pour comparer la performance du Fonds.

Recommandation : Ce Fonds pourrait ne pas convenir pour un investissement à court terme.

Vos actions ne seront pas des actions de distribution (c'est-à-dire que les dividendes seront inclus dans leur valeur).

La devise de référence du Fonds est le dollar américain. Les actions de cette catégorie sont achetées et vendues en euro. Cette différence de devise peut avoir une incidence sur la performance de vos actions.

Vous pouvez acheter et vendre vos actions chaque jour. L'investissement initial minimal pour cette catégorie d'actions est de 5 000 USD ou sa contre-valeur en devise.

Pour de plus amples informations relatives au Fonds, aux classes d'actions/de parts, aux risques et aux frais, veuillez consulter le prospectus du Fonds, disponible sur les pages produits du site www.blackrock.com.

Profil de Risque et de Rendement

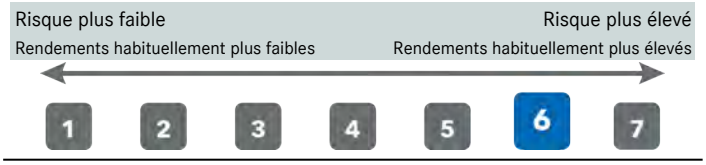

Cet indicateur est basé sur des données historiques et pourrait ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Fonds.

La catégorie de risque indiquée n'est pas garantie et peut changer avec le temps.

La catégorie de risque la plus basse n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

Le Fonds appartient à la catégorie 6 en raison de la nature de ses investissements, qui comprennent les risques présentés ci-dessous. Ces facteurs peuvent avoir une incidence sur la valeur des investissements du Fonds ou exposer le Fonds à des pertes.

- Le risque d'investissement est concentré sur des secteurs, pays, devises ou sociétés spécifiques. Cela signifie que le Fonds est plus sensible à tout événement localisé d'ordre économique, de marché, politique ou réglementaire.
- La valeur des actions ou titres liés à des actions est sensible aux mouvements de marché boursier quotidiens ainsi qu'à l'actualité politique et économique, aux résultats des entreprises et aux événements significatifs d'entreprises.

Les risques spécifiques que l'indicateur de risque ne prend pas adéquatement en considération comprennent :

- Risque de contrepartie : l'insolvabilité de tout établissement fournissant des services tels que la garde d'actifs ou agissant en tant que contrepartie à des instruments dérivés ou à d'autres instruments peut exposer le Fonds à des pertes financières.

Frais

Les frais sont utilisés pour payer les coûts d'exploitation du Fonds, y compris ses coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de vos investissements.

Les frais d'entrée et de sortie indiqués sont des maximums. Dans certains cas, il est possible que vous payiez moins. Veuillez consulter votre conseiller financier ou votre distributeur pour connaître le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

*Soumis à des frais de 2% maximum payés au Fonds lorsque le Gestionnaire soupçonne qu'un investisseur effectue des opérations excessives.

Le montant des frais courants est basé sur les dépenses de la période de douze mois se terminant au 31 décembre 2019. Ce chiffre peut varier d'une année sur l'autre. Il ne comprend pas les frais liés aux opérations de portefeuille, à l'exception des frais payés au dépositaire et tous frais d'entrée/de sortie payés à un organisme de placement collectif sous-jacent (le cas échéant).

** Dans la mesure où le Fonds prête des titres pour réduire les coûts, le Fonds percevra 62,5 % du revenu associé produit et les 37,5 % restants seront perçus par BlackRock en sa qualité d'agent de prêt de titres. Etant donné que le partage du revenu de prêts de titres n'augmente pas les coûts d'exploitation du Fonds, celui-ci n'est pas inclus dans les frais courants.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement.	
Frais d'entrée	5,00 %
Frais de sortie	Non*

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou avant que le revenu ne vous soit distribué.

Frais prélevés sur le Fonds sur une année	
Frais courants	1,81 %**
Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Non

Performance Passée

La performance passée n'est pas une indication de la performance future.

Le tableau illustre la performance annuelle du Fonds en EUR pour chaque année calendaire pour la période affichée dans le tableau. Elle est exprimée en pourcentage de la valeur d'inventaire nette du Fonds à chaque clôture d'exercice. Le Fonds a été lancé en 1995. La catégorie de parts de fonds a été lancée en 1995.

La performance indiquée est calculée après déduction des frais courants. Les frais d'entrée/de sortie ne sont pas inclus dans le calcul.

†[1]MSCI AC World Information Technology Index (EUR)

Avant le 1er janvier 2010, le Fonds a utilisé une valeur de référence différente qui est prise en compte dans les données de la valeur de référence. Il n'est pas prévu que la performance du Fonds suive celle de l'indice.

Performance historique au 31 décembre 2019

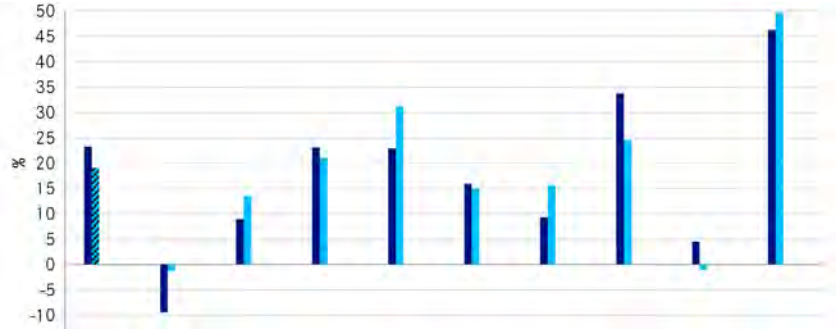

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Fonds	23,3	-9,5	9,0	23,1	22,8	15,9	9,3	33,7	4,5	46,2
Contrainte †[1]	19,1	-1,2	13,6	21,1	31,2	14,9	15,6	24,5	-1,1	49,6

Durant cette période, la performance a été réalisée dans des circonstances qui ne sont plus applicables.

Informations Pratiques

Le dépositaire du Fonds est The Bank of New York Mellon SA / NV, filiale du Luxembourg.

Des informations complémentaires sur le Fonds sont disponibles dans les rapports annuels et semestriels les plus récents de BlackRock Global Funds (BGF). Ces documents sont disponibles gratuitement en anglais et dans certaines autres langues. Ils peuvent être obtenus, ainsi que d'autres informations telles que le prix des actions, sur le site Internet de BlackRock, www.blackrock.com, ou en appelant les Services aux Investisseurs Internationaux au +44 (0) 20 7743 3300.

Les investisseurs sont priés de noter que la législation fiscale applicable au Fonds peut avoir un impact sur la situation fiscale de leur investissement dans le Fonds.

Le Fonds est un compartiment de BGF, une SICAV à compartiments. Le présent document est spécifique au Fonds et à la catégorie de parts de fonds mentionnés au début du présent document. Le prospectus et les rapports annuels et semestriels, par contre, sont préparés pour la SICAV.

La responsabilité de BGF ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.

En vertu du droit luxembourgeois, les passifs des compartiments de BGF sont séparés (c'est-à-dire que les actifs du Fonds ne seront pas utilisés pour acquitter les passifs d'autres compartiments de BGF). En outre, les actifs du Fonds sont détenus séparément des actifs des autres compartiments.

Les investisseurs peuvent échanger leurs actions du Fonds contre des actions d'un autre compartiment de BGF sous réserve du respect de certaines conditions comme il est mentionné dans le prospectus.

La Politique de rémunération de la Société de gestion, qui décrit les modalités de définition et d'attribution des rémunérations et des avantages ainsi que les modalités de gouvernance connexes, sera disponible sur le site www.blackrock.com/Remunerationpolicy ou sur demande auprès du siège social de la Société de gestion.

INFORMATIONS CLÉS POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

CANDRIAM
A NEW YORK LIFE INVESTMENTS COMPANY

Candriam Equities L Oncology Impact, un compartiment de la SICAV Candriam Equities L

Classe C - Actions de Capitalisation : LU1864484214

Autorité compétente: Commission de Surveillance du Secteur Financier
Société de gestion: Candriam Luxembourg

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Principaux actifs traités:

Actions de sociétés actives dans le domaine de l'oncologie (étude, diagnostic, traitement, etc. du/contre le cancer) ayant leur siège et/ou leur activité prépondérante dans le monde entier.

Stratégie d'investissement:

Le fonds vise une croissance du capital en investissant dans les principaux actifs traités.

Dans le cadre des limites imposées par l'objectif et la politique d'investissement du fonds, l'équipe de gestion effectue des choix discrétionnaires d'investissement dans le portefeuille, en fonction de ses analyses des caractéristiques et des perspectives d'évolution des actifs traités.

La stratégie d'investissement exclut les entreprises qui sont exposées de façon non-marginale aux activités controversées (dont notamment le tabac, le charbon thermique et armements). La stratégie n'investit pas dans des entreprises qui produisent, utilisent ou détiennent des mines anti-personnelles, des bombes à fragmentation, des armes à l'uranium appauvri, chimiques, biologiques ou au phosphore blanc.

Les détails de la Politique d' Activités Controversées de Candriam sont accessibles sur le site internet de la Société de Gestion via le lien : https://www.candriam.com/en/professional/market-insights/sri-publications.

Le fonds peut recourir aux produits dérivés, tant dans un but d'investissement que dans un but de couverture (se prémunir contre des évènements financiers futurs défavorables).

Valeur de référence: MSCI World Health Care (Net Return)

Le fonds est géré de manière active et le processus d'investissement implique la référence à une valeur de référence (l'indice).

Définition de l'indice:

L'indice mesure la performance des actions du secteur de la santé dans les pays à marché développé.

Utilisation de l'indice:

- en tant qu'univers d'investissement. En général, les instruments financiers du compartiment font majoritairement partie de l'indice. Cependant, des investissements en-dehors de cet indice sont autorisés ;
- dans la détermination des niveaux/paramètres de risque.

Le fonds étant géré activement, il n'a pas pour objectif d'investir dans tous les composants de l'indice, ni d'investir dans les mêmes proportions que les composants de cet indice. Dans des conditions normales de marché, la tracking error attendue du fonds sera importante, à savoir supérieure à 4%. Cette mesure est une estimation des écarts de performance du fonds par rapport à la performance de son indice. Plus la tracking error est importante, plus les déviations vis-à-vis de l'indice sont importantes. La tracking error réalisée dépend notamment des conditions de marché (volatilité et corrélations entre instruments financiers) et peut dès lors s'écarter de la tracking error attendue.

Remboursement des actions: Sur demande, chaque jour, au Luxembourg.

Affectation des résultats: Réinvestissement.

Recommandation: Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans les 6 ans.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

Risque plus faible — Risque plus élevé

Rendement potentiellement plus faible — Rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	**6**	7

- Le niveau de risque mentionné reflète la volatilité de l'historique du fonds, éventuellement complété de celui de son cadre de référence. La volatilité indique dans quelle mesure la valeur du fonds peut fluctuer à la hausse comme à la baisse.
- Les données historiques ne présagent pas du profil de risque futur.
- La catégorie affichée pourra évoluer dans le temps.
- La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».
- Il n'existe ni garantie ni mécanisme de protection de capital.

L'investisseur doit être conscient des risques importants suivants qui ne sont pas nécessairement adéquatement pris en compte par l'indicateur :

- **Risque lié aux instruments financiers dérivés**: leur utilisation comporte un risque lié à leurs sous-jacents et peut accentuer des mouvements de baisse via l'effet levier qui en découle. En cas de stratégie de couverture, celle-ci peut ne pas être parfaite. Certains dérivés peuvent être complexes à valoriser dans des conditions de marché exceptionnelles.
- **Risques liés aux pays émergents:** les pays émergents peuvent présenter des incertitudes politiques, légales et fiscales ou d'autres événements pouvant impacter négativement les actifs du fonds. Les actifs traités sur ces pays présentent des mouvements de marché potentiellement plus rapides que sur les grandes places internationales et des écarts de cotation qui peuvent augmenter substantiellement dans certaines circonstances de marché. Ces actifs peuvent se révéler moins liquides, soit ne pas pouvoir être vendus rapidement à des prix raisonnables. Les variations des cours des monnaies de pays émergents peuvent être brusques et substantielles.
- **Risque de liquidité:** le fonds peut investir dans des valeurs et/ou des segments de marché qui peuvent s'avérer moins liquides, en particulier dans certaines circonstances de marché, avec pour conséquence que des titres ne puissent être liquidées rapidement à des prix raisonnables.
- **Risque de concentration:** vu la concentration importante des actifs sur un segment de marché, voire sur un nombre restreint d'émetteurs, les risques qui pourraient découler d'une détérioration des fondamentaux et/ou de la liquidité de ce segment/ces émetteurs se répercuteraient avec une ampleur plus importante sur les actifs, par comparaison avec un portefeuille d'actifs plus diversifié.

FRAIS

FRAIS PONCTUELS PRELEVES AVANT OU APRES INVESTISSEMENT	
Frais d'entrée	3.50%
Frais de sortie	Néant
Frais de conversion	Néant
FRAIS PRELEVES PAR LE FONDS SUR UNE ANNEE	
Frais courants	1.84%
FRAIS PRELEVES PAR LE FONDS DANS CERTAINES CIRCONSTANCES	
Commission de performance	Néant

Les frais acquittés par les investisseurs servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution de ses actions, et réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais d'entrée et de sortie:

Les chiffres communiqués sont des maximums et dans certains cas, l'investisseur paie moins.

L'investisseur peut obtenir auprès de son conseiller ou de son distributeur la communication du montant effectif.

Frais courants:

Le chiffre communiqué se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos en décembre 2019, et peut varier d'une année à l'autre.

Il n'inclut ni la commission de performance, ni les coûts des opérations de portefeuille, exceptés ceux facturés par la banque dépositaire et les cas où des frais d'entrée/de sortie sont payés par le fonds lors de l'achat/vente de parts d'un autre fonds.

Plus de détails sur les frais sont disponibles aux sections correspondantes du prospectus accessible via www.candriam.com.

PERFORMANCES PASSEES

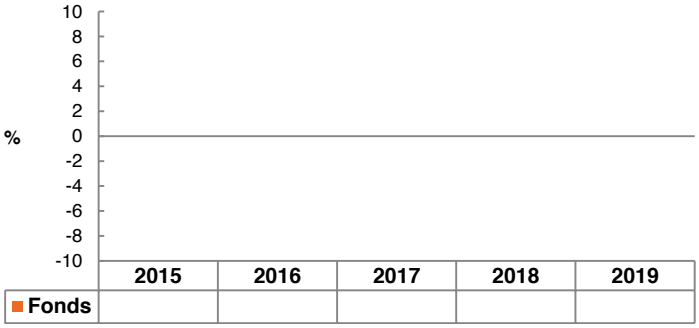

Il existe trop peu de données pour fournir des indications utiles sur les performances passées.

Année de création de l'action: 2018.

Devise: EUR.

Indice: MSCI World Health Care (Net Return) EUR

INFORMATIONS PRATIQUES

Banque dépositaire: RBC Investor Services Bank S.A. .

Ce document décrit une catégorie d'actions d'un compartiment de Candriam Equities L. Le prospectus et les rapports périodiques sont établis pour l'ensemble des compartiments. Les autres catégories d'actions existantes sont listées dans le prospectus.

L'investisseur a le droit de demander la conversion de ses actions en actions d'une autre catégorie du même compartiment ou en actions d'une autre catégorie d'un autre compartiment du fonds en fonction des critères d'éligibilité et selon les modalités disponibles auprès de son intermédiaire financier.

Le compartiment ne répond que des dettes, engagements et obligations qui peuvent être mis à sa charge.

Des informations supplémentaires sur le fonds sont disponibles dans le prospectus et les rapports périodiques qui peuvent être obtenus sur demande, sans frais, au siège social de la Société de Gestion et consultés à tout moment sur le site internet www.candriam.com. Ces documents sont disponibles dans une des langues acceptées par l'autorité locale de chaque pays ou le fonds est autorisé à commercialiser ses actions ou dans une langue usuelle de la sphère financière internationale. Toute autre information pratique, notamment le dernier prix des actions est disponible aux endroits cités ci-dessus.

La législation fiscale de l'état membre d'origine du fonds peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur.

Les détails de la politique de rémunération actualisée, y compris la composition du comité de rémunération et une description de la manière dont les rémunérations et les avantages sont calculés, sont accessibles sur le site internet de Candriam via le lien https://www.candriam.com/siteassets/legal-and-disclaimer/external_disclosure_remuneration_policy.pdf.

Un exemplaire imprimé sera mis à disposition gratuitement sur demande.

La responsabilité de Candriam Luxembourg ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document et ses traductions qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus.

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

DNCA Invest - Beyond Infrastructure & Transition - Classe B - EUR

Un compartiment de la SICAV DNCA INVEST - ISIN : LU0309082799

Ce fonds est géré par DNCA FINANCE Luxembourg

Objectifs et politique d'investissement

Caractéristiques essentielles de la gestion :

Fonds Actions Européennes

Le compartiment recherche une performance supérieure à celle de l'indice MSCI Europe Infrastructure Net Index sur la durée de placement recommandée.

Le Compartiment est géré en tenant compte de principes de gestion Durable et Responsable. Ainsi, le processus d'investissement et la sélection des valeurs en portefeuille tiennent compte d'une évaluation interne de la Responsabilité d'entreprise et de la contribution à la Transition Durable. Des informations complémentaires relatives à la stratégie ISR peuvent être consultées dans le prospectus du Compartiment. Le compartiment sera investi à tout moment, pour deux tiers au moins du total de son actif, dans des actions d'émetteurs ayant leur siège social en Europe ou exerçant, de manière prépondérante, en Europe leur activité économique principalement axée sur les infrastructures. Les infrastructures assurent la fourniture de produits et/ou de services collectifs essentiels (les services de transport, les concessions de routes à péage, les plates-formes aéroportuaires, les réseaux de satellites, la production d'électricité, le traitement de l'eau, l'assainissement, les réseaux de transport de gaz et d'énergie, les énergies renouvelables, les parcs éoliens, les hôpitaux et les établissements scolaires...) à une large population pendant une longue durée en respectant un cadre réglementaire global. Le Compartiment investira également dans des technologies et des fournisseurs d'équipement qui ont un impact positive avéré sur l'efficacité énergétique pour les infrastructures et les questions de mobilité.

Le compartiment peut investir à tout moment, en respectant les limites suivantes,

- dans des actions européennes ou instruments financiers dérivés équivalents (tels que des CFD ou des DPS) dans une fourchette comprise entre 75 % et 100 % de son actif net,
- dans des actions non européennes à hauteur de 25 % maximum de son actif net,
- dans des titresde créance, y compris des instruments du marché monétaire, si les conditions de marché sont défavorables, dans une fourchette comprise entre 0 % à 25 % de son actif net ,
- dans des parts et/ou des actions d'OPCVM et/ou de FIA à hauteur de 10 % maximum de son actif net.

Le compartiment peut investir dans des titres libellés dans toutes devises. Cependant, l'exposition aux autres devises que la devuse de référence doit être couverte du risque de change. De manière plus précise, des contrats à terme et des contrats de change à terme peuvent être utilisés à ces fins.

Les dérivés listés ou les dérivés de gré à gré (autres que des CFD et des DPS) peuvent représenter 40 % maximum de l'actif net du compartiment, comprenant mais pas exclusivement des contrats à terme et des options non complexes négociés sur des marchés réglementés à des fins de couverture ou d'exposition au du risque action sans chercher de surexposition.

Le compartiment est éligible au PEA (Plan d'épargne français en actions).

Information Benchmark : Le compartiment est géré de manière active et recourt à un indice de référence pour le calcul de la commission de surperformance et à titre de comparaison des performances. A cet effet, les décisions d'investissement du Gestionnaire financier sont prises afin d'atteindre l'objectif de gestion ; notamment les décisions concernant la sélection des actifs et le niveau global d'exposition aux marchés. Le Gestionnaire Financier n'est nullement contraint par l'indice de référence dans le positionnement du portefeuille et peut s'écarter en tout ou partie de la composition de l'indice de référence.

Autres informations importantes :

Les revenus sont capitalisés
Le rachat des parts/actions peut être demandé chaque jour

Durée de placement recommandée :

Ce compartiment pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans les 5 ans.

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible — A risque plus élevé

Rendement potentiel plus faible — Rendement potentiel plus élevé

1	2	3	4	**5**	6	7

Les données historiques utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM. La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas sans risque. L'exposition au marché d'actions et/ou de taux, explique le niveau de risque de cet OPCVM. Le fonds ne bénéficie d'aucune garantie ni d'aucune protection en capital.

Risques importants non pris en compte par cet indicateur:

Risque de crédit : en cas de dégradation de la qualité des émetteurs, la valeur des obligations en portefeuille peut baisser, entraînant la baisse de la valeur liquidative du compartiment.
La survenance de l'un de ces risques peut entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	**2,00%**
Frais de sortie	**0,00%**

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. Dans certains cas, l'investisseur paie moins.

Vous pouvez obtenir auprès de votre conseiller financier ou auprès de l'établissement auquel vous transmettez votre ordre, le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	**2,62%**

Los gastos corrientes se basan en las cifras correspondientes al anterior ejercicio del fondo finalizado el 31 de diciembre de 2019. Ce pourcentage peut varier d'un exercice à l'autre. Ils ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais de transactions excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion.

Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances		
Commission de performance	**0,00%**	Correspondant à 20% de la performance positive nette de tous frais par rapport à l'indice MSCI Europe Infrastructure Net Index with High Water Mark.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous référer à la page 65 de la dernière version du prospectus disponible sur le site internet www.dnca-investments.com.

Performances passées

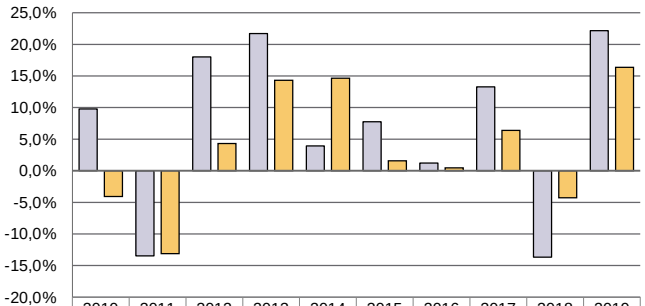

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
OPCVM	9,8%	-13,5%	18,0%	21,7%	3,9%	7,8%	1,2%	13,3%	-13,7%	22,2%
Indicateur de référence	-4,1%	-13,1%	4,3%	14,3%	14,7%	1,6%	0,5%	6,4%	-4,3%	16,4%

Tous les frais sont inclus dans les calculs de performance.

Le lancement de la part/l'action présentée dans ce document a eu lieu en octobre 2007.

La devise de présentation des performances est la suivante : EUR.

Les performances passées ne sont pas celles du futur.

Les performances des autres classes d'actions sont disponibles sur le site internet de la Société de gestion.

Les performances passées ont été réalisées sur la base d'une stratégie de gestion qui a été modifiée le 11 octobre 2018.

Informations pratiques

Dépositaire : BNP Paribas Securities Services, Luxembourg Branch, 60, avenue JF Kennedy L-1855 Luxembourg

L'ensemble des documents réglementaires (prospectus, DICI, rapports annuels et semi-annuels) sont disponibles en anglais gratuitement au siège social de la société de gestion (1, Place d'Armes L-1136 Luxembourg / téléphone : +352-27621307) et sur son site internet: http://www.dnca-investments.com.

Ce document d'information clé pour l'investisseur décrit: pour le compartiment de l'OPCVM cité en référence, les objectifs, la politique de gestion et le profil de risque et de rendement; pour la classe d'actions du compartiment de l'OPCVM citée en référence: les frais et les performances passées; tandis que le prospectus et les rapports périodiques sont établis pour l'ensemble de l'OPCVM.

De même, les dernières valeurs liquidatives sont accessibles sur le site internet de la société de gestion. Les informations relatives aux modalités pratiques des souscriptions et des rachats sont disponibles auprès de l'établissement qui reçoit habituellement vos ordres, ou auprès de l'établissement centralisateur principal : BNP Paribas Securities Services, Luxembourg Branch, 60, avenue JF Kennedy L-1855 Luxembourg / téléphone : +352-26962030 / Fax : +352-26969747.

Le détail des informations relatives à la politique de rémunération de la société de gestion, incluant de façon non limitative le descriptif du calcul des rémunérations, l'identité de la personne responsable de la supervision des rémunérations ainsi que la composition du comité de rémunération le cas échéant, doit être disponible sur le site internet http://www.dnca-investments.com/lu/regulatory-information. Une copie de cette politique est disponible gratuitement sur simple demande.

La législation fiscale du pays d'enregistrement du fonds pourrait avoir une incidence sur l'imposition individuelle de l'investisseur. La responsabilité de DNCA FINANCE Luxembourg ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Les actifs de ce compartiment sont conservés séparément de ceux des autres compartiments de la SICAV citée en référence, comme prévu par les dispositions légales. L'investisseur a le droit d'échanger les parts qu'il détient dans un compartiment contre des parts d'un autre compartiment. Les frais de conversion ne peuvent être supérieurs à : 1%.

Lieu et modalités d'obtention d'informations sur les autres catégories de parts : DNCA Finance Luxembourg (cf. coordonnées ci-dessus). DNCA Investments est une marque de DNCA Finance.

Ce fonds est agréé au Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier.
DNCA FINANCE Luxembourg est agréé au Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier.
Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 14/02/2020.

Document d'Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

ECOFI ENJEUX FUTURS

Code ISIN : FR0010592022 - Part C

Société de gestion : ECOFI INVESTISSEMENTS - Groupe CREDIT COOPERATIF

Objectif et politique d'investissement

De classification « actions internationales », l'OPCVM a pour objectif d'optimiser, sur un horizon de 5 ans, la performance d'un portefeuille investi en actions internationales, géré de façon discrétionnaire sur le thème du développement durable et selon une approche ISR.

Au regard du caractère discrétionnaire du portefeuille, la gestion de l'OPCVM ne vise pas à répliquer un indice. Aucun indicateur de référence n'est donc défini. Néanmoins, à titre d'information, la performance du FCP pourra être comparée *a posteriori* à l'indice MSCI WORLD INDEX (converti en euro et dividendes réinvestis), indice représentatif des marchés actions internationaux.

La sélection des valeurs composant le portefeuille est réalisée sur la base d'une combinaison de critères éthiques, de critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) et de critères financiers selon le processus de sélection décrit ci-après. Le processus de sélection des valeurs au sein de l'univers d'investissement s'articule comme suit :

(i) le portefeuille est géré sur le thème du développement durable (définition ONU - rapport Brundtland 1987) en privilégiant les entreprises dont l'activité ou la Recherche & Développement sont liées aux domaines suivants :
- efficience énergétique ;
- traitement de l'eau et des déchets ;
- énergies renouvelables ;
- santé ;
- services à la personne et éducation ;
- testing, inspection et certification.

(ii) L'univers d'investissement de l'OPCVM est filtré en amont selon les principes de notre processus ISR (Investissement Socialement Responsable). Le processus ISR d'Ecofi Investissements repose sur les 3 principes suivants appliqués en concomitance :

- Exclusion des paradis fiscaux et exclusions sectorielles : Ecofi Investissements exclut de l'ensemble de ses investissements les émetteurs dont le siège social est enregistré dans un paradis fiscal et les entreprises impliquées dans la production de bombes à sous-munitions et/ou de mines anti-personnel. Le processus ISR exclut les entreprises impliquées dans les jeux d'argent, la production de tabac, l'extraction de charbon et la production d'énergie liée au charbon. Pour les émetteurs souverains, Ecofi Investissements exclut de l'ensemble de ses investissements les Etats désignés comme des paradis fiscaux.
- Sélection des émetteurs au regard de leur performance ESG : l'évaluation de la performance ESG est obtenue grâce à l'analyse fondée sur les critères utilisés par Vigeo Eiris selon une approche « best in universe » (exemples pour les entreprises : politique en matière d'émissions de gaz à effet de serre, taux de fréquence et de gravité des accidents du travail, part de femmes dans les instances dirigeantes ; exemples pour les Etats : ratification des conventions internationales environnementales, taux de scolarisation, ratification des conventions sur les droits humains des Nations-Unies). Elle inclut la surpondération des indicateurs quantitatifs de résultat et ceux de la « Touche ECOFI » (pour les entreprises : équilibre des pouvoirs et efficacité du conseil d'administration, non-discrimination et égalité hommes-femmes, relations responsables avec les clients et les fournisseurs, responsabilité fiscale ; pour les Etats : efficacité gouvernementale, parité liée au genre, dépenses publiques en matière de santé et d'éducation, transparence fiscale, émissions de CO_2). Les émetteurs sont repartis en déciles (fractionnement de l'univers en 10 parts égales ; le décile 1 est constitué par les émetteurs les mieux notés et le décile 10 par les émetteurs les moins bien notés) selon la note attribuée. L'OPC peut investir dans les émetteurs appartenant aux déciles 1 à 9 et, dans la limite de 10% de son actif net, dans des sociétés non notées par notre agence de notation ESG et dans des OPC externes.
- Gestion des émetteurs controversés : le processus ISR exclut les sociétés impliquées dans des controverses ESG, incidents dont la gravité est évaluée sur une échelle de 1 (impact faible) à 5 (impact fort). Le processus ISR appliqué au fonds conduit à exclure les émetteurs faisant l'objet de controverses de niveau 5. Pour les émetteurs souverains, le processus ISR exclut les Etats ne faisant pas preuve d'un cadre législatif et social suffisant au développement de la démocratie.

Après l'application de ces trois principes, environ 20% des émetteurs de l'univers d'investissement initial sont exclus.
Une présentation détaillée du processus ISR est disponible dans le code de transparence AFG-FIR pour les fonds ISR grand public établi par la société de gestion et accessible sur son site internet : http://www.ecofi.fr/sites/default/files/publications/code_de_transparence.pdf

Au sein de l'univers d'investissement ainsi filtré, la décision d'investissement est prise de façon discrétionnaire par le gérant après l'appréciation des fondamentaux de la valeur et avec une analyse de la rentabilité et des risques de la société émettrice.

L'OPCVM est en permanence exposé à 60% au minimum de son actif net en actions internationales négociées sur les principales places boursières de la zone OCDE (en particulier Europe, Amérique du nord et Asie).
Une diversification est possible en dehors de cette zone à hauteur de 20% au maximum de l'actif net (pays émergents). L'univers d'investissement est composé essentiellement des grandes et moyennes capitalisations boursières, et pourra comporter dans la limite de 20% des petites valeurs bien adaptées aux thèmes d'investissement recherchés. Les actions éligibles pourront être négociées sur les marchés réglementés et/ou sur les systèmes multilatéraux de négociation des pays de la zone OCDE.

L'OPCVM a la faculté d'investir le portefeuille en titres émis par des Etats de la zone Euro (dont des titres du Trésor français : BTF, BTAN, et OAT), soit en période de mauvaise orientation des marchés actions en vue d'améliorer la régularité des revenus, soit pour les besoins de la gestion de la liquidité du portefeuille.

L'OPCVM peut recourir à l'utilisation de contrats financiers (i.e. instruments financiers à terme), à terme ferme ou conditionnel, négociés sur des marchés réglementés et/ou organisés, français et/ou étrangers et/ou étranger, et/ou négociés de gré à gré. Ces interventions sont destinées à faire face au risque action dans la zone géographique où le portefeuille est exposé, ou encore à couvrir le risque de change.

L'OPCVM, pour la gestion de sa trésorerie, a recours à des dépôts, des emprunts d'espèces, des opérations d'acquisition et de cession temporaire de titres émis par des Etats de la zone Euro (dont des titres du Trésor français : BTF, BTAN, et OAT).

L'OPCVM peut investir jusqu'à 10% de son actif net en parts ou actions d'autres OPC français ou étrangers ou fonds d'investissement de droit étranger, promus ou gérés par ECOFI INVESTISSEMENTS ou toute entité liée et répondant aux quatre conditions prévues à l'article R.214-13 du Code monétaire et financier. Ces OPC ou fonds d'investissement pourront relever de l'une des classifications AMF ou équivalentes suivantes : « monétaire », « monétaire court terme », ou sans classification AMF. Par ailleurs, dans la même limite de 10% de l'actif net, des investissements en parts ou actions d'OPC français ou étrangers ou fonds d'investissement de droit étranger, offrant une exposition action et gérés ou promus par ECOFI INVESTISSEMENTS ou toute entité liée ou encore par une société de gestion tierce, y compris de type *trackers* (fonds indiciels cotés) orientés sur les marchés actions, et répondant aux quatre conditions prévues à l'article R.214-13 du Code monétaire et financier, sont possibles pour compléter l'exposition de l'OPCVM.

Affectation des sommes distribuables :
Affectation du résultat net : capitalisation.
Affectation des plus-values nettes réalisées : capitalisation.

La durée de placement recommandée est de 5 ans.

La valeur liquidative est établie quotidiennement, chaque jour de bourse ouvré à Paris. Les demandes de souscription et de rachat sont centralisées, par le dépositaire sur délégation de la société de gestion, à 11h30 et exécutées à cours inconnu (soit sur la base des cours de clôture du jour), avec règlement des rachats dans un délai d'un jour de bourse ouvré à Paris suivant celui de l'évaluation.

Profil de risque et de rendement

Indicateur de risque

A risque plus faible, *rendement potentiellement plus faible* — A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé

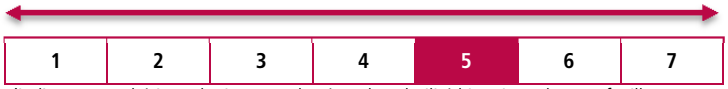

1	2	3	4	**5**	6	7

L'indicateur synthétique de risque est basé sur la volatilité historique du portefeuille au cours des 5 dernières années. L'OPCVM est classé dans la catégorie 5 en raison de son exposition discrétionnaire aux marchés actions. Son profil rendement / risque est élevé.
Les données historiques utilisées pour le calcul de l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.
La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».
Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Risque important non pris en compte dans l'indicateur :
Risque d'investissements sur les marchés émergents : l'OPCVM peut détenir des titres négociés sur les marchés des pays émergents dont les conditions de fonctionnement et de surveillance peuvent s'écarter des standards des grandes places internationales. Les mouvements de baisse sur ces marchés peuvent entraîner une baisse de la valeur liquidative plus rapide et plus forte.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement		
Frais d'entrée	4,00% TTC maximum	Frais d'entrée : le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. Les frais d'entrée et de sortie indiquent un maximum. Dans certains cas, vous pourriez payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.
Frais de sortie	Néant	
Frais prélevés par l'OPCVM sur une année		Le chiffre des frais courants se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos en juin 2019. Ces frais sont susceptibles de varier d'une année à l'autre. Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective. Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous référer à la rubrique Frais et Commissions du prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site internet www.ecofi.fr
Frais courants	2,11% TTC	
Frais prélevés par l'OPCVM dans certaines circonstances		
Commission de performance	Néant	

Performances passées

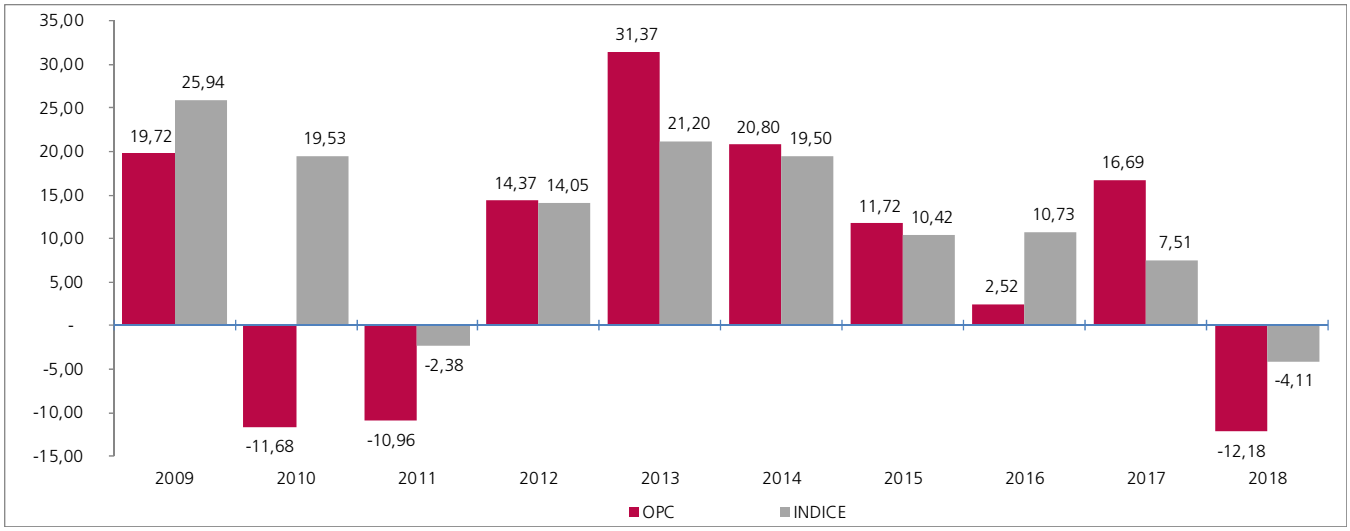

Indice: MSCI WORLD INDEX (converti en euro et dividendes réinvestis - indice représentatif des marchés actions internationaux)
Ticker Bloomberg : MSDEWIN NDEX.
Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances futures.
La performance de l'OPCVM est calculée dividendes et coupons nets réinvestis.
Les performances présentées dans le graphique ci-dessus le sont toutes charges incluses.
L'OPCVM a été créé le 15 avril 2008. Les parts C ont été créées le 15 avril 2008.
La devise de référence est l'euro.

Changements intervenus :
- le 31 juillet 2014 : nouvelle dénomination « ECOFI ENJEUX FUTURS » en remplacement d'« ECOFI DEVELOPPEMENT DURABLE ».
- le 09 juillet 2015 : intégration d'un filtre ISR au sein de sa stratégie d'investissement.

Informations pratiques

- **Nom du dépositaire** : CACEIS Bank
- **Lieu et modalités d'obtention d'informations sur l'OPCVM :** le prospectus, les derniers documents annuels et périodiques ainsi que la composition des actifs sont adressés gratuitement, en langue française, dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite à la Société de gestion : ECOFI INVESTISSEMENTS - Service Clients - 22 rue Joubert - 75009 PARIS - Tél : 01.44.88.39.24 - Fax : 01.44.88.39.39 - email : contact@ecofi.fr
- **Informations pratiques sur la valeur liquidative** : la valeur liquidative est disponible sur le site internet de la Société de gestion (www.ecofi.fr).
- **Lieu et modalités d'obtention d'information sur les autres catégories de parts** : ECOFI INVESTISSEMENTS - Service Clients - 22 rue Joubert - 75009 PARIS - Tél : 01.44.88.39.24 - Fax : 01.44.88.39.39 – email : contact@ecofi.fr.
- **Fiscalité :** selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention des parts de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès de votre conseiller fiscal.
- **Politique de rémunération** : les détails de la politique de rémunération actualisée décrivant notamment les modalités de calcul des rémunérations et avantages de certaines catégories de salariés, les organes responsables de leur attribution ainsi que la composition du Comité de rémunération sont disponibles gratuitement sur simple demande écrite à la Société de gestion : ECOFI INVESTISSEMENTS - Service Clients- 22 rue Joubert - 75009 PARIS - Tél : 01.44.88.39.06 - Fax : 01.44.88.39.39 - email : contact@ecofi.fr ou sur son site internet.
- Afin de permettre aux porteurs de parts qui le souhaitent de répondre à des besoins spécifiques et, à titre d'exemple, de se conformer à la réglementation qui leur est applicable, la Société de gestion transmettra dans un délai raisonnable, à tout porteur qui en fera la demande, les informations nécessaires, dans le respect des règles de bonne conduite prévues par la réglementation.
- L'OPCVM n'a pas été enregistré en vertu de la loi US Securities Act of 1933. Il ne peut pas être offert ou vendu, directement ou indirectement, au bénéfice ou pour le compte d'une «U.S. person», selon les définitions des réglementations américaines "Regulation S" et "FATCA".

La responsabilité de la Société de gestion ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.
Cet OPCVM est agréé par la France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers (AMF).
ECOFI INVESTISSEMENTS est agréée par la France et réglementée par l'AMF.
Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 10 février 2020.

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Fidelity Funds - Global Demographics Fund

un Compartiment de Fidelity Funds

A-ACC-Euro (hedged) (ISIN: LU0528228074)

Ce Compartiment est géré par FIL Investment Management (Luxembourg) S.A.

Objectifs et politique d'Investissement

- Le Compartiment vise une croissance du capital à long terme, accompagnée de revenus qui devraient être peu élevés.
- Le Compartiment investira au moins 70 % dans les actions des sociétés du monde entier à même de bénéficier des changements démographiques. Les investissements regrouperont des sociétés des secteurs de la santé et de la consommation, positionnées pour tirer profit des effets de l'augmentation de l'espérance de vie parmi les populations vieillissantes et de la création de richesse sur les marchés émergents. Le Compartiment peut investir moins de 30 % de ses actifs sur les marchés émergents.
- Le Compartiment peut investir en dehors de ses principaux secteurs de marché, zones géographiques, secteurs d'activité ou catégories d'actifs.
- Les investissements du Compartiment sont concentrés sur les actions d'un nombre plus limité de sociétés, d'où une diversification moins importante du portefeuille.
- La couverture de change vise à fortement réduire le risque de perte causé par des variations de taux défavorables. La couverture de change dite de transparence (« look-through ») permet de couvrir les effets monétaires sous-jacents au niveau du titre par rapport à la devise de référence de la Catégorie d'Actions couverte, générant ainsi les rendements de marché sous-jacents.
- Le Compartiment peut investir directement dans des actifs ou obtenir une exposition indirecte par le biais d'autres moyens autorisés, y compris des instruments dérivés. Le Compartiment peut utiliser des dérivés pour réduire le risque ou les coûts, pour générer du capital ou des revenus supplémentaires, ou pour procéder à des investissements, en accord avec son profil de risque.
- Le Compartiment est géré activement et se réfère à l'indice MSCI All Countries World Index (Net) (l'« Indice de référence »). Le Gérant de Portefeuille dispose d'une grande latitude pour définir la composition du portefeuille du Compartiment. Il peut adopter des expositions qui ne figurent pas dans l'Indice de référence et choisir des pondérations différentes de ce dernier. Il n'existe donc aucune restriction quant à l'écart de performance entre le Compartiment et l'Indice de référence. Le Gérant de Portefeuille peut établir des directives internes qui peuvent, à leur tour, indiquer des écarts par rapport à l'Indice de référence.
- Les revenus perçus par le Compartiment sont cumulés dans le prix de l'action.
- Les actions peuvent être achetées et vendues chaque jour ouvré du Compartiment.

Profil de risque et de rendement

Risque plus faible — **Risque plus élevé**

Rendement typiquement plus faible — Rendement typiquement plus élevé

1	2	3	4	**5**	6	7

- Les données historiques pourraient ne pas constituer une indication fiable pour le futur.
- La catégorie de risque indiquée n'est pas garantie et peut évoluer au fil du temps.
- La catégorie la plus faible ne correspond pas à un investissement « sans risque ».
- Le profil de risque et de rendement est classé selon le degré de volatilité historique des Valeurs liquidatives de la Catégorie d'Actions. Il est reflété par une échelle numérique où 1 - 2 indique une volatilité historique basse, 3 - 5 une volatilité moyenne et 6 - 7 une volatilité élevée.
- La valeur de votre investissement peut évoluer à la baisse comme à la hausse et vous êtes susceptible de ne pas récupérer l'intégralité des montants investis au départ.
- Le Compartiment peut investir dans des instruments libellés dans des devises autres que sa devise de référence. Les fluctuations des taux de change peuvent donc affecter la valeur de votre investissement.
- La couverture de change peut être utilisée pour atténuer les effets de ces fluctuations, sans pour autant les éliminer totalement dans la mesure où on pourrait s'y attendre.
- L'utilisation d'instruments dérivés peut donner lieu à un « effet de levier », à savoir un niveau d'exposition qui pourrait soumettre le Compartiment à des gains ou pertes potentiels supérieurs à la normale.

Fidelity INTERNATIONAL

Frais pour ce compartiment (ISIN: LU0528228074)

Les frais acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du Compartiment, y compris les coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	5.25%
Frais de sortie	Néant

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.

Frais prélevés par le compartiment sur une année

Frais courants	1.94%

Frais prélevés par le compartiment, dans certaines circonstances

Commission de performance Néant

Les frais d'entrée et de sortie communiqués sont des chiffres maximum. Dans certains cas, vous pouvez être amené à payer moins. Pour plus d'information à ce sujet, veuillez vous renseigner auprès de votre conseiller financier / distributeur.

Les frais courants se fondent sur les frais de l'exercice clos au 30/04/2019. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Les frais courants ne comprennent pas:

- les commissions de performance (le cas échéant);
- les frais de transaction, excepté dans le cas des frais d'entrée/ de sortie payés par le Compartiment pour l'achat ou la vente de parts à d'autres organismes de placement collectif.

Pour de plus amples informations sur les frais, y compris sur la possibilité d'application du « swing pricing », consultez le Prospectus le plus récent.

Performances passées

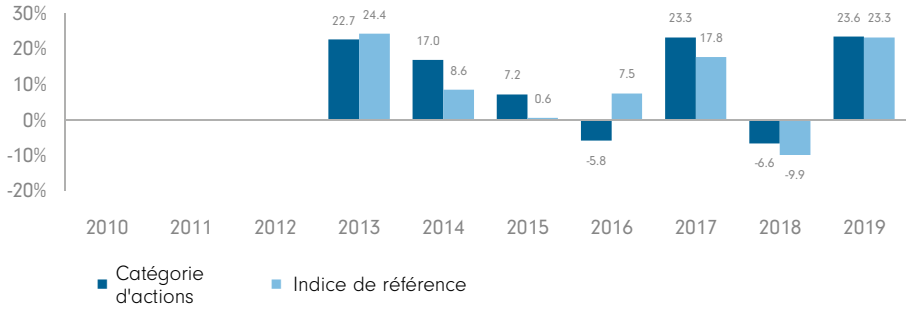

Le cas échéant, les évènements ayant lieu au cours de la durée de vie du Compartiment susceptibles d'avoir affecté l'historique de performance sont signalés par un "*" dans le graphique. Ils peuvent inclure des changements de l'objectif du Compartiment. Ces évènements figurent en détails sur notre site Internet. Vous pouvez également en obtenir une copie auprès de votre représentant mandaté ou de votre contact Fidelity habituel. Le cas échéant, l'indice de référence actuel est repris en détail à la section Objectifs d'Investissement. Les anciens indices de référence peuvent être trouvés dans le rapport annuel et les comptes annuels.

Les performances passées ne constituent pas une indication des performances futures.

Le cas échéant, les performances passées indiquées prennent en compte les frais courants sauf les frais d'entrée/ de sortie.

Le Compartiment a été lancé le 14/03/2012. Cette catégorie d'actions a été lancée le 12/04/2012.

Les performances passées ont été calculées en EUR.

À titre de comparaison, la performance de l'Indice de référence est également indiquée dans le graphique.

Informations pratiques

- Le dépositaire est Brown Brothers Harriman (Luxembourg) S.C.A.
- Pour plus d'informations, veuillez vous référer au Prospectus et rapports périodiques les plus récents qui sont disponibles en anglais et autres langues principales gratuitement auprès de FIL Investment Management (Luxembourg) S.A., des distributeurs ou en ligne à tout moment.
- Une synthèse détaillée de la Politique de rémunération est disponible sur https://www.fil.com. Une version papier en anglais peut être obtenue gratuitement auprès de FIL Investment Management (Luxembourg) S.A.
- Les valeurs liquidatives par action sont disponibles auprès du siège social de Fidelity Funds (l'« OPCVM »). Elles sont également publiées sur le site internet www.fidelityinternational.com où d'autres informations sont disponibles.
- La législation fiscale au Luxembourg peut avoir une incidence sur votre situation fiscale personnelle. Veuillez vous adresser à un conseiller fiscal pour plus de détails.
- La responsabilité de FIL Investment Management (Luxembourg) S.A. ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du Prospectus de l'OPCVM.
- Le présent document décrit un Compartiment et une catégorie d'actions de l'OPCVM. Le Prospectus et les rapports périodiques sont établis pour l'OPCVM dans son ensemble.
- Les éléments d'actif et de passif de chaque Compartiment de l'OPCVM sont légalement ségrégués ; de ce fait, les éléments d'actif du Compartiment ne seront pas utilisés pour régler le passif d'autres Compartiments.
- D'autres catégories d'actions sont disponibles pour cet OPCVM. Des informations détaillées figurent dans le Prospectus.
- Vous pouvez échanger cette catégorie d'actions contre le même type ou éventuellement contre d'autres types de catégories d'actions de ce même ou d'un autre Compartiment. Dans certains cas, la totalité des frais d'entrée seront applicables. Des informations détaillées sur les règles d'échange figurent dans le Prospectus.

Pays dans lequel ce Compartiment est agréé : Luxembourg. L'Autorité de surveillance est : Commission de Surveillance du Secteur Financier.
Pays dans lequel FIL Investment Management (Luxembourg) S.A. est agréée : Luxembourg. L'Autorité de surveillance est : Commission de Surveillance du Secteur Financier.
Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 10/02/2020.

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Fidelity Funds - Sustainable Water & Waste Fund

un Compartiment de Fidelity Funds

A-ACC-Euro (ISIN: LU1892829828)

Ce Compartiment est géré par FIL Investment Management (Luxembourg) S.A.

Objectifs et politique d'Investissement

- Le Compartiment vise une croissance du capital à long terme, accompagnée de revenus attendus qui devraient être faibles, en investissant dans les actions de sociétés du monde entier.
- Le Compartiment adopte une approche Thématique de Durabilité en sélectionnant activement les sociétés impliquées dans la conception, la fabrication ou la vente de produits et de services utilisés dans ou en rapport avec les secteurs de la gestion de l'eau et des déchets. Au moins 70 % seront investis dans des titres qui présentent des caractéristiques durables. Les caractéristiques durables peuvent comprendre, sans s'y limiter, une gouvernance efficace et une gestion de qualité supérieure des questions environnementales et sociales (« ESG »), sachant qu'un émetteur doit conserver ces caractéristiques s'il bénéficie d'une notation ESG supérieure au seuil minimum déterminé par le Gérant de Portefeuille de temps à autre.
- Le Gérant de Portefeuille évaluera les actions et les notations des sociétés à l'aide d'analyses quantitatives et qualitatives de leurs caractéristiques durables.
- Le Compartiment se conforme à un cadre exclusif qui comprend une base normative et une sélection négative des secteurs, des sociétés et des pratiques, et qui s'appuie sur des critères ESG spécifiques que le Gérant de Portefeuille définit de temps à autre.
- Le Compartiment peut également investir dans des émetteurs qui affichent des caractéristiques durables en voie d'amélioration.
- Le Gérant de Portefeuille a toute liberté pour investir en dehors des principaux secteurs de marchés, zones géographiques, devises ou catégories d'actifs du Compartiment et il n'est pas limité quant aux montants qu'il peut investir dans un pays ou une région.
- Comme il peut investir à l'échelle mondiale, le Compartiment peut effectuer des placements dans des pays considérés comme des marchés émergents.
- Le Compartiment peut investir jusqu'à 10 % directement dans des Actions A et B chinoises (l'exposition totale incluant les investissements directs et indirects étant inférieure à 30 %).
- Le Compartiment peut investir directement dans des actifs ou obtenir une exposition indirecte par le biais d'autres moyens autorisés, y compris des instruments dérivés. Le Compartiment peut utiliser des dérivés pour réduire le risque ou les coûts, pour générer du capital ou des revenus supplémentaires, ou pour procéder à des investissements, en accord avec son profil de risque.
- Le Compartiment est géré activement et se réfère à l'indice MSCI All Countries World Index (Net) (l'« Indice de référence »). Le Gérant de Portefeuille dispose d'une grande latitude pour définir la composition du portefeuille du Compartiment. Il peut adopter des expositions qui ne figurent pas dans l'Indice de référence et choisir des pondérations différentes de ce dernier. Il n'existe donc aucune restriction quant à l'écart de performance entre le Compartiment et l'Indice de référence. Le Gérant de Portefeuille peut établir des directives internes qui peuvent, à leur tour, indiquer des écarts par rapport à l'Indice de référence.
- Les revenus perçus par le Compartiment sont cumulés dans le prix de l'action.
- Les actions peuvent être achetées et vendues chaque jour ouvré du Compartiment.

Profil de risque et de rendement

Risque plus faible — **Risque plus élevé**

Rendement typiquement plus faible — Rendement typiquement plus élevé

1	2	3	4	**5**	6	7

- Les données historiques pourraient ne pas constituer une indication fiable pour le futur.
- La catégorie de risque indiquée n'est pas garantie et peut évoluer au fil du temps.
- La catégorie la plus faible ne correspond pas à un investissement « sans risque ».
- Le profil de risque et de rendement est classé selon le degré de volatilité historique des Valeurs liquidatives de la Catégorie d'Actions. Il est reflété par une échelle numérique où 1 - 2 indique une volatilité historique basse, 3 - 5 une volatilité moyenne et 6 - 7 une volatilité élevée.
- La valeur de votre investissement peut évoluer à la baisse comme à la hausse et vous êtes susceptible de ne pas récupérer l'intégralité des montants investis au départ.
- Le Compartiment peut investir dans des instruments libellés dans des devises autres que sa devise de référence. Les fluctuations des taux de change peuvent donc affecter la valeur de votre investissement.
- La couverture de change peut être utilisée pour atténuer les effets de ces fluctuations, sans pour autant les éliminer totalement dans la mesure où on pourrait s'y attendre.
- L'utilisation d'instruments dérivés peut donner lieu à un « effet de levier », à savoir un niveau d'exposition qui pourrait soumettre le Compartiment à des gains ou pertes potentiels supérieurs à la normale.
- La liquidité est une mesure de la facilité avec laquelle un investissement peut être converti en numéraire. Dans certaines conditions de marché, les actifs peuvent s'avérer plus difficiles à vendre.
- Les marchés émergents peuvent être plus volatils et il pourrait s'avérer plus difficile de vendre ou négocier des titres. La supervision et la réglementation peuvent s'avérer moindres et les procédures moins bien définies que dans des pays plus développés. Les marchés émergents peuvent être sensibles à une instabilité politique, qui peut se traduire par une volatilité et des incertitudes accrues, ce qui expose le fonds à un risque de pertes.

Frais pour ce compartiment (ISIN: LU1892829828)

Les frais acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du Compartiment, y compris les coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	5.25%
Frais de sortie	Néant

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.

Frais prélevés par le compartiment sur une année

Frais courants	1.95%

Frais prélevés par le compartiment, dans certaines circonstances

Commission de performance Néant

Les frais d'entrée et de sortie communiqués sont des chiffres maximum. Dans certains cas, vous pouvez être amené à payer moins. Pour plus d'information à ce sujet, veuillez vous renseigner auprès de votre conseiller financier / distributeur.

Les frais courants se fondent sur les frais de l'exercice clos au 30/04/2019. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Les frais courants ne comprennent pas:

- les commissions de performance (le cas échéant);
- les frais de transaction, excepté dans le cas des frais d'entrée/ de sortie payés par le Compartiment pour l'achat ou la vente de parts à d'autres organismes de placement collectif.

Pour de plus amples informations sur les frais, y compris sur la possibilité d'application du « swing pricing », consultez le Prospectus le plus récent.

Performances passées

Les performances passées ne constituent pas une indication des performances futures.

Le cas échéant, les performances passées indiquées prennent en compte les frais courants sauf les frais d'entrée/ de sortie.

Le Compartiment a été lancé le 07/11/2018. Cette catégorie d'actions a été lancée le 07/11/2018.

Les performances passées ont été calculées en EUR.

À titre de comparaison, la performance de l'Indice de référence est également indiquée dans le graphique.

Le cas échéant, les évènements ayant lieu au cours de la durée de vie du Compartiment susceptibles d'avoir affecté l'historique de performance sont signalés par un "*" dans le graphique. Ils peuvent inclure des changements de l'objectif du Compartiment. Ces évènements figurent en détails sur notre site Internet. Vous pouvez également en obtenir une copie auprès de votre représentant mandaté ou de votre contact Fidelity habituel. Le cas échéant, l'indice de référence actuel est repris en détail à la section Objectifs d'Investissement. Les anciens indices de référence peuvent être trouvés dans le rapport annuel et les comptes annuels.

Informations pratiques

- Le dépositaire est Brown Brothers Harriman (Luxembourg) S.C.A.
- Pour plus d'informations, veuillez vous référer au Prospectus et rapports périodiques les plus récents qui sont disponibles en anglais et autres langues principales gratuitement auprès de FIL Investment Management (Luxembourg) S.A., des distributeurs ou en ligne à tout moment.
- Une synthèse détaillée de la Politique de rémunération est disponible sur https://www.fil.com. Une version papier en anglais peut être obtenue gratuitement auprès de FIL Investment Management (Luxembourg) S.A.
- Les valeurs liquidatives par action sont disponibles auprès du siège social de Fidelity Funds (l'« OPCVM »). Elles sont également publiées sur le site internet www.fidelityinternational.com où d'autres informations sont disponibles.
- La législation fiscale au Luxembourg peut avoir une incidence sur votre situation fiscale personnelle. Veuillez vous adresser à un conseiller fiscal pour plus de détails.
- La responsabilité de FIL Investment Management (Luxembourg) S.A. ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du Prospectus de l'OPCVM.
- Le présent document décrit un Compartiment et une catégorie d'actions de l'OPCVM. Le Prospectus et les rapports périodiques sont établis pour l'OPCVM dans son ensemble.
- Les éléments d'actif et de passif de chaque Compartiment de l'OPCVM sont légalement ségrégués ; de ce fait, les éléments d'actif du Compartiment ne seront pas utilisés pour régler le passif d'autres Compartiments.
- D'autres catégories d'actions sont disponibles pour cet OPCVM. Des informations détaillées figurent dans le Prospectus.
- Vous pouvez échanger cette catégorie d'actions contre le même type ou éventuellement contre d'autres types de catégories d'actions de ce même ou d'un autre Compartiment. Dans certains cas, la totalité des frais d'entrée seront applicables. Des informations détaillées sur les règles d'échange figurent dans le Prospectus.

Pays dans lequel ce Compartiment est agréé : Luxembourg. L'Autorité de surveillance est : Commission de Surveillance du Secteur Financier.

Pays dans lequel FIL Investment Management (Luxembourg) S.A. est agréée : Luxembourg. L'Autorité de surveillance est : Commission de Surveillance du Secteur Financier.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 10/02/2020.

LA FINANCIÈRE DE L'ÉCHIQUIER

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Echiquier Positive Impact Europe – Action A (ISIN : FR0010863688)

Cette SICAV est gérée par La Financière de l'Echiquier

Objectifs et politique d'investissement

Les caractéristiques essentielles de l'OPCVM sont les suivantes :

OPCVM de classification « Actions des pays de l'Union européenne », Echiquier Positive Impact Europe est une SICAV recherchant la performance à long terme à travers l'exposition sur les marchés des actions européennes au travers d'entreprises qui se distinguent par leur bonne gouvernance ainsi que la qualité de leur politique sociale et environnementale et dont l'activité apporte des solutions aux enjeux du développement durable. L'objectif extra-financier est de minimiser les risques et de capter des opportunités en investissant dans des sociétés qui ont de bonnes pratiques en matière sociale, environnementale et de gouvernance et de contribuer à faire progresser les entreprises sur les enjeux ESG en engageant avec elles un dialogue régulier et en partageant avec elles des axes d'amélioration précis et suivis dans le temps.

L'indice MSCI EUROPE NR est un indicateur représentatif de la gestion d'Echiquier Positive Impact Europe. Cet indice, utilisé uniquement à titre indicatif, est représentatif de l'évolution des marchés actions des pays les plus développés en Europe. Il est calculé en euros, dividendes réinvestis. L'attention du souscripteur est attirée sur le fait que la composition du portefeuille pourra s'éloigner sensiblement de celle de son indicateur de référence.

L'OPCVM met en oeuvre une gestion active et discrétionnaire qui s'appuie sur une sélection rigoureuse de titres « stock picking » obtenue au travers de la mise en oeuvre d'un processus qui passe par la rencontre directe avec les entreprises dans lesquelles la SICAV investit. Une analyse extra-financière réalisée en interne par plusieurs gérants et analystes vient compléter l'analyse financière et concerne plus particulièrement la gouvernance, les politiques mises en place par les sociétés en matière d'environnement et ressources humaines.

Echiquier Positive Impact Europe est exposé en permanence entre 60% et 100% sur un ou plusieurs marchés d'actions émises dans un ou plusieurs pays de l'Union européenne. Les actifs de la SICAV sont composés à hauteur de 60% minimum en actions européennes. L'exposition maximale aux petites et moyennes capitalisations sera de 60%. Toutefois, afin de permettre l'éligibilité de la SICAV au PEA, la SICAV est investi à hauteur de 75 % en actions européennes.

La SICAV capitalise les revenus encaissés.

Autres informations :

L'OPCVM se réserve la possibilité d'investir à hauteur de 25% maximum en produits de taux. Lors de l'acquisition et du suivi en cours de vie des titres, l'appréciation du risque de crédit repose sur la recherche et l'analyse interne de La Financière de l'Echiquier ainsi que sur les notations proposées par les agences. Les titres obligataires concernés sont des titres réputés « Investment grade », à savoir notes au minimum BBB- par Standard & Poor's ou équivalent ou considérés comme tels par l'équipe de gestion.

Une partie des frais de gestion est reversée à la Fondation Financière de l'Echiquier sous l'égide de la Fondation de France.

Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans.

L'investisseur pourra obtenir sur simple demande un remboursement chaque jour ouvré. Les demandes de rachats sont centralisées chaque jour de bourse ouvré avant 12 heures (heure de Paris) auprès de notre centralisateur BNP Paribas Securities Services et exécutées sur la valeur liquidative calculée sur les cours de clôture du jour de centralisation.

Profil de risque et de rendement

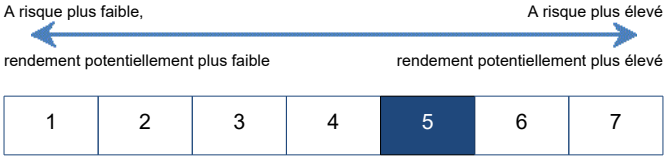

Cette donnée se base sur les résultats passés en matière de volatilité. Les données historiques telles que celles utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque synthétique peuvent ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM. Il n'est pas certain que la catégorie de risque et de rendement affichée demeure inchangée. Le classement de l'OPCVM est susceptible d'évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

Votre OPCVM se situe actuellement au niveau 5 de l'indicateur synthétique en raison de sa gestion discrétionnaire et de son exposition aux marchés des actions françaises et européennes et des produits de taux de la zone OCDE. Cela signifie qu'il dispose d'une volatilité hebdomadaire historique sur 5 ans comprise entre 10% et 15%.
L'OPCVM n'est pas garanti en capital.
L'OPCVM peut également être exposé aux risques suivants non suffisamment pris en compte par l'indicateur de risque :
Risque de crédit : la SICAV est exposée aux instruments monétaires ou obligataires.
Le risque de crédit correspond au risque de baisse de la qualité de crédit d'un émetteur privé ou de défaut de ce dernier. La valeur des titres de créance ou obligataires, dans lesquels est investi l'OPC, peut baisser, entraînant une baisse de la valeur liquidative.

Pour plus d'informations sur les risques, vous pouvez vous référer au prospectus de l'OPCVM.

FRAIS

Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective. Les frais et commissions servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM, y compris les coûts de commercialisation et la distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement		
Frais d'entrée	3,00 %	Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.
Frais de sortie	Néant	Dans certains cas des frais inférieurs sont appliqués, l'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif de frais d'entrée et de sortie.
Frais prélevés par la SICAV sur une année		
Frais courants	1,82 %	Le pourcentage indiqué se fonde sur les frais de l'exercice précédent (frais de gestion fixes et commission de mouvement), clos en décembre 2019. Ces frais peuvent varier d'un exercice à l'autre.
Frais prélevés par la SICAV dans certaines circonstances		
Commission de surperformance	0,00 %	Néant

Echiquier Positive Impact Europe est une SICAV de partage. Le tiers des frais de gestion, dans la limite de 0.60%, est reversé à la Fondation Financière de l'Echiquier sous l'égide de la Fondation de France. Le don réalisé au profit de cette fondation peut offrir à la société de gestion un droit à une exonération fiscale.

Vous pouvez obtenir plus d'informations sur les frais dans le prospectus disponible sur le site internet www.lfde.com et sur simple demande auprès de La Financière de l'Echiquier, 53 avenue d'Iéna, 75116 Paris.

PERFORMANCES PASSEES

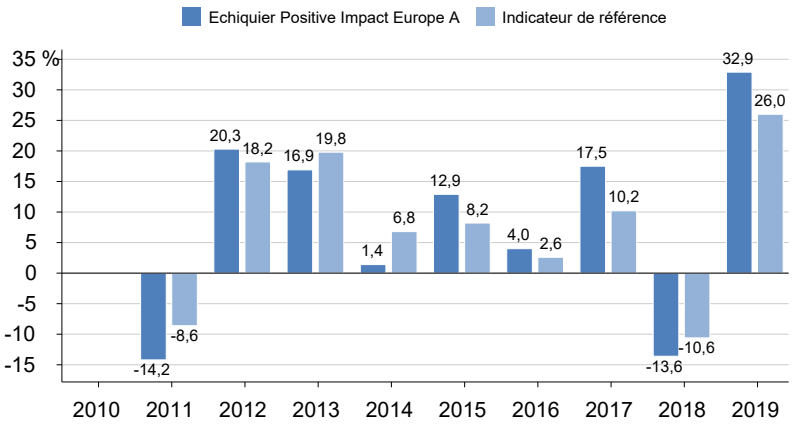

Les performances présentées ne constituent pas une indication fiable des performances futures.

Les performances de l'OPCVM et de l'indicateur de référence tiennent compte des éléments de revenus distribués.

Jusqu'au 31 décembre 2012, l'indicateur de référence Stoxx Europe 600 ne tient pas compte des éléments de revenus. A compter de 2013, l'indice de référence sera le MSCI Europe dividendes réinvestis.

Le calcul des performances tient compte de l'ensemble des frais et commissions.

L'action a été créée le 19/03/2010.

Les performances sont calculées en EUR.

INFORMATIONS PRATIQUES

Le dépositaire de l'OPCVM est BNP Paribas Securities Services
Le prospectus de la SICAV ainsi que les derniers documents annuels et périodiques sont adressés sur simple demande écrite auprès de La Financière de l'Echiquier, 53 avenue d'Iéna, 75116 Paris ainsi que sur le site internet : www.lfde.com.
L'OPCVM peut être constitué d'autres types d'actions. Vous pouvez trouver plus d'informations sur ces actions dans le prospectus de l'OPCVM ou sur le site internet de la société.
D'autres informations pratiques sont indiquées dans le prospectus de l'OPCVM. La VL est disponible auprès de la société de gestion ou sur le site internet : www.lfde.com.
Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention d'actions de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM ou de votre conseiller fiscal.
La responsabilité de La Financière de l'Echiquier ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.
La Politique de rémunération de la Société de gestion, qui décrit les modalités de définition et d'attribution des rémunérations et des avantages ainsi que les modalités de gouvernance connexes, sera disponible sur le site www.lfde.com ou sur simple demande auprès de la Société de gestion.

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'AMF. La Financière de l'Echiquier est agréée en France et réglementée par l'AMF.
Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 18 février 2020.

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

MIROVA ACTIONS MONDE

Code ISIN : FR0010091173 Part N (C)

Société de gestion : Natixis Investment Managers International (Groupe BPCE)

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

- *Un OPCVM nourricier est un OPCVM investi au minimum à 85 % dans un seul autre OPCVM qui prend alors la qualification de maître. Le type de gestion du nourricier s'apprécie au travers de celui de son maître.*
- L'OPCVM est un fonds nourricier du compartiment maître MIROVA GLOBAL SUSTAINABLE EQUITY FUND, compartiment de la SICAV de droit luxembourgeois MIROVA FUNDS. L'objectif de gestion de l'OPCVM nourricier est identique à celui de son maître diminué des frais de gestion du nourricier. *L'objectif de gestion du compartiment maître est de surperformer l'indice MSCI World, calculé dividendes nets réinvesti, sur la période d'investissement recommandée minimum de cinq ans au travers de placements en actions d'entreprises dont les activités ont trait à des thèmes liés à l'investissement durable.*
  L'indice MSCI World est représentatif des marchés boursiers mondiaux.
- L'Indicateur de Référence peut servir à déterminer la commission de performance qui pourra être prélevée.
- La politique d'investissement du compartiment maître *consiste à investir, conformément à la directive OPCVM, dans des actions des sociétés du monde entier qui conçoivent des produits ou services destinés à répondre à des problèmes clés en matière d'investissement durable. Elle privilégie les thèmes phares de l'investissement durable : énergie, mobilité, construction et urbanisme, gestion des ressources naturelles, consommation, santé, technologies de l'information et finance.*

  Cet OPCVM a pour classification AMF : Actions internationales.
- L'OPCVM est investi en totalité dans le compartiment maître. *Le portefeuille du compartiment maître investit au moins 80% de ses actifs nets dans des actions des sociétés du monde entier et jusqu'à 10% de ses actifs dans des liquidités et des instruments du marché monétaire.*
  Le compartiment maître peut investir jusqu'à 25% de ses actifs sur les marchés émergents.
- L'OPCVM capitalise ses revenus.
- Les demandes de rachat de parts sont reçues tous les jours au plus tard à 09h30 et exécutées quotidiennement.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

A risque plus faible — A risque plus élevé

Rendement potentiellement plus faible — Rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	**5**	6	7

L'indicateur de risque reflète l'exposition de l'OPCVM aux marchés des actions françaises et internationales.

- Les données historiques, utilisées pour calculer le niveau de risque, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de cet OPCVM.
- La catégorie la plus faible ne signifie pas "sans risque".
- La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur :

Néant

Le profil de risque du nourricier est identique à celui du maître. Les modalités de souscription et de rachat de l'OPCVM maître sont détaillées dans la rubrique "Modalités de souscription et de rachat" de son prospectus.

FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution de parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	2,00%
Frais de sortie	Néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.	
Frais prélevés par l'OPCVM sur le dernier exercice	
Frais courants	1,81%
Frais prélevés par l'OPCVM sous conditions de performances	
Commission de surperformance	20% de la surperformance de l'OPCVM par rapport à l'indicateur de référence, le MSCI World, dividendes nets réinvestis, soit 0,72% pour l'exercice précédent.

Les frais courants sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent clos en décembre 2019. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre.

Les frais courants ne comprennent pas :

- les commissions de surperformance.
- les frais d'intermédiation excepté dans le cas des frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Pour plus d'information sur les frais, il est conseillé à l'investisseur de se reporter à la rubrique "frais" du prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site internet www.im.natixis.com.

PERFORMANCES PASSEES

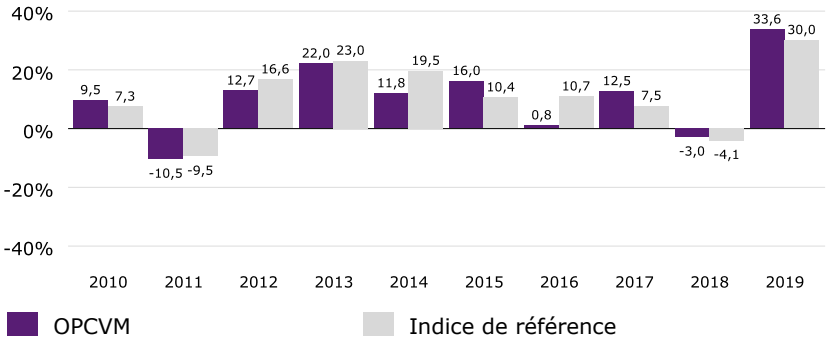

- Le diagramme des performances affiché ne constitue pas une indication fiable des performances futures.
- Les performances annuelles sont calculées après déduction des frais prélevés par l'OPCVM.
- **Année de création de l'OPCVM :** 2004.
- **Année de création de la part N (C) :** 2004.
- **Devise :** Euro.
- La performance de l'OPCVM n'est pas liée à celle de l'indice de référence. Ce dernier est destiné à servir de point de comparaison.

INFORMATIONS PRATIQUES

- Dépositaire : CACEIS Bank.
- Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques, ainsi que toutes autres informations pratiques de l'OPCVM et de son maître sont disponibles auprès de la société de gestion sur simple demande écrite à :
  Natixis Investment Managers International – 43 avenue Pierre Mendès France - 75648 Paris Cedex 13 ou à l'adresse électronique suivante : ClientServicingAM@natixis.com.
- Les informations relatives aux autres catégories de parts sont disponibles selon les mêmes modalités.
- Les détails de la politique de rémunération sont disponibles sur www.im.natixis.com.
- Fiscalité: Selon votre régime fiscal, les plus-values et/ou revenus éventuels liés à la détention de parts peuvent être soumis à taxation. Il est conseillé à l'investisseur de se renseigner à ce sujet auprès de son conseil ou de son distributeur.
- La valeur liquidative est disponible auprès de la société de gestion à l'adresse postale mentionnée ci-dessus et sur son site internet www.im.natixis.com.
- La responsabilité de Natixis Investment Managers International ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de cet OPCVM.

INFORMATIONS CLÉS POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient sont fournies aux investisseurs conformément à une obligation légale, afin de les aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels sont les risques associés. Il leur est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

OFI FUND – RS EUROPEAN EQUITY POSITIVE ECONOMY (R-C-EUR)

ISIN : LU1209226023 - Cette catégorie d'actions est proposée aux investisseurs individuels

Un compartiment d'OFI FUND umbrella SICAV

La société de gestion de cette SICAV est OFI LUX.

Ce Compartiment est géré par OFI Asset Management

Objectifs et politique d'investissement

Objectif et politique d'investissement

L'objectif de ce Compartiment est de maximiser la croissance du capital à long terme en investissant dans des titres d'entreprises cotées en bourse, domiciliées et cotées sur des Marchés réglementés ou d'Autres marchés réglementés au sein de l'Espace économique européen, et suivant des objectifs d'économie positive. Ces objectifs visent à avoir un impact bénéfique sur l'environnement et le bien-être individuel, en lien, entre autres, avec la transition et l'efficacité énergétique, l'amélioration de la gestion des ressources naturelles, la santé, l'alimentation et la sécurité des individus

Pour atteindre son objectif d'investissement, le Compartiment basera ses choix d'investissement sur la recherche fondamentale liée à la sélection de titres individuels pour des positions longues. La stratégie du Compartiment reste à la discrétion du Gestionnaire, selon ses attentes concernant le marché. Le Gestionnaire pourrait également faire libre usage de son expertise dans des domaines extra financiers pour ses choix d'investissement.

Le Compartiment investira en permanence un minimum de 75 % de son actif net dans des actions ordinaires d'entreprises qui ont leur siège social, qui sont cotées en bourse ou qui mènent la plupart de leurs activités au sein de l'Espace économique européen.

Un maximum de 25 % de l'actif net du Compartiment peut être investi dans des actions suisses.

Les entreprises poursuivant des objectifs d'économie positive pouvant englober une large gamme de secteurs financiers et de capitalisations boursières, la politique du Compartiment est d'investir dans tous types de capitalisations boursières, sans contraintes de secteur ou allocation de référence.

Le Compartiment peut aussi détenir des espèces ou équivalents, dans la limite de 20 % de son actif net.

Le Compartiment peut être exposé aux marchés et devises de tout l'Espace économique européen et de Suisse. De plus, le Compartiment peut être exposé à d'autres devises de l'OCDE, dans la limite de 5 % de son actif.

Pouvoir de gestion

Le Gestionnaire a le pouvoir de vendre et d'acheter des placements pour le compte du Compartiment dans les limites fixées par les objectifs et la politique d'Investissement.

Acquisition, rachat et conversion

Vous pouvez acheter, vendre et convertir cette catégorie d'action auprès de l'agent de registre et de transfert ou du distributeur principal sur une base quotidienne (à toute date d'opération, c.-à-d. tout jour où les banques du Luxembourg sont ouvertes pour les activités bancaires).

Politique de distribution

Les revenus découlant du compartiment sont réinvestis.

Recommandation

Ce compartiment ne convient pas aux investisseurs qui prévoient de retirer leur argent sous 5 ans.

Profil de risque et de rendement

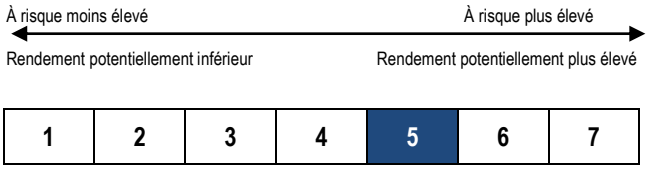

Cet indicateur est basé sur la volatilité historique calculée à partir des performances hebdomadaires de cette Catégorie d'actions depuis sa création et complétée par la volatilité historique de l'indice de référence sur les cinq dernières années.

Cette Catégorie d'actions est classée en catégorie **5,** car au moins 75 % de l'actif net du Compartiment sera en permanence investi dans des actions ordinaires d'entreprises dont le siège social ou le bureau principal est situé dans un Pays membre de l'Union européenne.

D'autres risques essentiels pour le Compartiment ne sont pas suffisamment couverts par l'indicateur ci-dessus : le Compartiment peut investir jusqu'à 10 % de son actif dans des titres de créances ou d'autres actions, dont des ADR, des GDR, des obligations convertibles et des garanties sur titres cotés ou négociés sur des Marchés réglementés ou d'Autres marchés réglementés.

Le compartiment peut être exposé au risque de crédit lié aux titres si l'émetteur fait défaut ou voit sa notation révisée à la baisse.

Le Compartiment peut aussi détenir jusqu'à 20 % de son actif net en espèces ou équivalents. Il utilisera des instruments dérivés tels que des options de vente ou d'achat et/ou des contrats à terme ou des valeurs mobilières et des indices financiers.

De plus, la valeur de votre investissement peut chuter ou augmenter, et il est possible que vous récupériez une somme inférieure au montant initialement investi.

Les données historiques utilisées aux fins du calcul de la catégorie de risque et de profit ne peuvent pas servir d'indicateur fiable pour le profil de risque à l'avenir.

Il n'est pas certain que la catégorie de risque et de rendement affichée ci-dessus demeure inchangée ; elle est susceptible d'évoluer au fil du temps.

La catégorie la plus basse de risque ne signifie pas que l'investissement est sans risque.

Le capital ne bénéficie d'aucune garantie ni d'aucune protection.
Vous trouverez de plus amples informations à propos du profil de risque et de rendement dans le prospectus relatif à la SICAV disponible chez OFI LUX ou sur le site Internet du Distributeur principal à l'adresse www.ofilux.lu.

Frais pour cette catégorie d'action

Les frais imputés aux investisseurs servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds, notamment les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après votre investissement	
Frais d'entrée	3,00 %
Frais de sortie	Non applicable
Il s'agit du montant maximum pouvant être prélevé sur votre argent avant qu'il ne soit investi ou avant que le produit de votre investissement ne vous soit versé.	
Frais prélevés pour cette catégorie d'action sur une année	
Frais courants	1,98 %
Frais prélevés pour cette catégorie d'action dans certaines circonstances	
Commission de surperformance	20 % sur la performance excédant celle du Stoxx Europe 600 Net Return EUR

Les **frais d'Entrée** et de **Sortie** peuvent être inférieurs. Pour obtenir de plus amples informations sur les frais, adressez-vous à votre conseiller financier ou votre distributeur.

Le montant des frais courants est basé sur les dépenses de l'exercice précédent, clos en décembre 2019. Ce pourcentage peut varier d'une année à l'autre. Les frais courants ne comprennent pas les commissions de surperformance ni les frais de transaction du portefeuille, sauf dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par le fonds lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre organisme de placement collectif.

Aucune commission de performance n'a été facturée pour l'exercice clos en décembre 2019

Pour tout complément d'information sur les frais, veuillez vous reporter au Chapitre 15 du prospectus sur les SICAV, disponible sur le site Internet www.ofilux.lu.

Performances passées

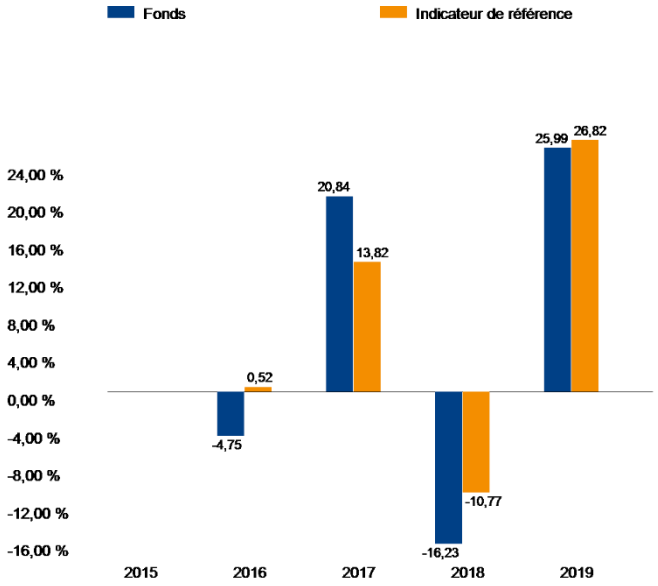

Indice de référence : Stoxx Europe 600 Net Return EUR

Les frais d'entrée éventuels ne sont pas pris en compte dans le calcul de la performance.

Les frais courants et la commission de surperformance sont pris en compte dans le calcul de la performance.

Ce Compartiment a été lancé le 14 décembre 2016. Le 24 février 2017, le compartiment OFI FUND – European Small Cap (le compartiment d'accueil) a absorbé le compartiment SSP-OFI European Smaller Companies de la SICAV Single Select Platform. Il reflète donc la performance du compartiment absorbé.

Depuis le 13/07/2017, l'indice de référence est le Stoxx Europe 600 en remplacement du Stoxx Europe Small 200.

Devise utilisée pour les calculs : EUR

Avertissement : les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Informations pratiques

Banque dépositaire (agent de registre et de transfert) : **SOCIÉTÉ GÉNÉRALE BANK & TRUST LUXEMBOURG**

Pour obtenir de plus amples informations sur le Compartiment, nous vous invitons à visiter notre site internet www.ofilux.lu. Vous pourrez y demander une copie gratuite du prospectus (disponible en anglais) et du rapport annuel (disponible en anglais). Notre Site internet fournit également d'autres informations qui ne sont pas reprises dans ce document, comme les cours des actions.

Le compartiment est soumis à la législation fiscale luxembourgeoise. En fonction de votre pays de résidence, cela pourrait avoir un impact sur votre imposition personnelle. Nous vous conseillons de consulter votre conseiller fiscal pour obtenir plus de détails à ce propos.

La société de gestion, OFI Lux, est uniquement responsable des informations énoncées dans le présent document qui s'avéreraient trompeuses, inexactes ou en contradiction avec les chapitres pertinents du prospectus relatif à la SICAV.

En tant que filiale détenue à 100 % par OFI Asset Management, la société de gestion applique la politique de rémunération du groupe OFI. Cette politique établit un équilibre approprié entre les composantes fixes et variables de la rémunération globale et se base sur un certain nombre de critères qualitatifs et quantitatifs, appliqués différemment pour les preneurs de risque, les cadres supérieurs et les fonctions de contrôle. L'évaluation de la performance est définie dans un cadre pluriannuel adapté à la période de détention recommandée aux investisseurs dans le fonds de l'OPCVM géré par la société de gestion, en vue de garantir que le processus d'évaluation est basé sur une performance à long terme de la société ainsi que sur ses risques d'investissement, et que le paiement effectif des composantes de la rémunération basées sur la performance est étalé sur la même durée. La politique de rémunération du groupe a été déterminée par le comité stratégique du groupe, composé de représentants des actionnaires du groupe. Ce comité est chargé de la définition et de la mise en œuvre de la politique de rémunération. Les détails de la Politique de rémunération actualisée, y compris, sans toutefois s'y limiter, une description du mode de calcul de la rémunération et des avantages sociaux, sont disponibles à l'adresse http://www.ofilux.lu/. Une copie papier pourra être obtenue gratuitement sur simple demande au siège social de la Société de gestion.

L'investisseur peut passer à des actions d'une autre catégorie du compartiment ou d'un autre compartiment de la SICAV. Vous trouverez de plus amples informations à ce sujet dans le Chapitre 16 du prospectus relatif à la SICAV.

La SICAV est autorisée au Luxembourg et placée sous la surveillance de la CSSF.

La société de gestion est autorisée au Luxembourg et placée sous la surveillance de la CSSF.

Ces informations clés pour l'investisseur sont exactes et à jour au 10/02/2020

INFORMATIONS CLES POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel.
Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

OFI RS EUROPEAN GROWTH CLIMATE CHANGE – PART RC – FR0013267150

Cet OPCVM est géré par la société OFI ASSET MANAGEMENT.

Objectifs et politique d'investissement

Classification AMF : Actions Internationales - FCP Eligible au PEA.

Objectif de gestion : Le Fonds a pour objectif de réaliser une performance supérieure à celle de l'indice Stoxx Europe 600 Dividendes Nets Réinvestis en mettant en œuvre une approche ISR et une approche Low Carbon liée à la Transition Energétique.

Indicateur de référence : Stoxx Europe 600 Dividendes Nets Réinvestis (SXXR Index)
Cet indice est la référence globale des marchés européens. Il est composé de 600 valeurs sélectionnées parmi les pays de la zone Euro et le Royaume Uni, le Danemark, la Suisse, la Norvège et la Suède. Le Fonds n'a pas pour autant l'objectif de reproduire d'une manière ou d'une autre la performance de cet indice.

Stratégie de gestion : L'univers d'investissement d'OFI RS EUROPEAN GROWTH CLIMATE CHANGE regroupe environ 1200 valeurs européennes dont 200 font l'objet d'un suivi plus particulier de la part des gérants.

Le portefeuille est construit et géré sur la base d'une analyse qualitative des sociétés disposant d'une position dominante sur leur marché ou leur secteur, ou bien de sociétés spécialisées présentant un leadership sur un créneau spécifique.
L'analyse qualitative s'effectue individuellement par entreprise appartenant à l'univers d'investissement. Chaque titre, sans négliger l'environnement sectoriel et économique, fait ainsi l'objet d'une analyse pour permettre au gérant d'appréhender les positions concurrentielles, la qualité de la stratégie et du management.

Pendant cette phase d'analyse, le gérant effectue une étude des critères financiers de la société. Ce sont principalement le taux de croissance moyen terme du chiffre d'affaires, du résultat opérationnel et du résultat net, la rentabilité des capitaux investis et la capacité de financement de la croissance. L'analyse des positions concurrentielles, de l'existence ou non de barrières à l'entrée, est appréhendée à partir d'entretiens et de visites auprès des dirigeants, et de la recherche, sectorielle ou individuelle, menée en interne ou par des intermédiaires financiers sélectionnés.

Concomitamment, le gérant complète son étude : **Par l'analyse de critères extra financiers** afin de privilégier une sélection « Investissement Socialement Responsable » (ISR) des sociétés en portefeuille. Cette étude est réalisée en prenant en compte des éléments Environnementaux, Sociétaux et de Gouvernance, c'est-à-dire : - **Dimension Environnementale** : impact direct ou indirect de l'activité de l'émetteur sur l'environnement : changements climatiques, ressources naturelles, financement de projets, rejets toxiques, produits verts - **Dimension Sociétale** : impact direct ou indirect de l'activité de l'émetteur sur les parties prenantes : salariés, clients, fournisseurs et société civile, par référence à des valeurs universelles (notamment : droits humains, normes internationales du travail, impact environnementaux, lutte contre la corruption…) - **Dimension de Gouvernance** : ensemble des processus, réglementations, lois et institutions influant la manière dont la société est dirigée, administrée et contrôlée.
L'équipe d'analyse ISR définit un référentiel sectoriel des enjeux clés (Environnement, Social, Gouvernance), en sélectionnant pour chaque secteur d'activité les enjeux ESG les plus importants.
A partir du référentiel sectoriel d'enjeux clés, une note ESG est calculée par émetteur qui comprend d'une part les notes des enjeux clés Environnementaux et Sociaux (E et S) et d'autre part les enjeux de gouvernance G.
Les enjeux de gouvernance comprennent une pondération fixe de 30% pour le gouvernement d'entreprise et une pondération variable de 10% à 40% reflétant le niveau de risque induit par le comportement des dirigeants ou de l'entreprise. Ce niveau varie selon les secteurs d'activités.
La pondération globale des enjeux E et S est ensuite déterminée.
La pondération des enjeux Environnementaux, Sociaux et de gouvernance est spécifique à chaque secteur d'activités.
Ces notes peuvent faire l'objet, d'éventuels malus liés à des controverses non encore intégrées dans les notations des enjeux clés
Cette note ESG est calculée sur 10.
L'univers d'investissement est réduit par l'élimination des valeurs figurant dans le plus mauvais quintile en termes de note ESG, que nous appelons "Sous surveillance".
Ensuite, dans la construction de portefeuille, une pondération maximale est attribuée à chaque valeur en fonction de sa catégorie ISR : Leaders 10%, Impliqués 6%, Suiveurs 3%, Incertains 2%.

Et par l'analyse Transition énergétique et écologique afin d'évaluer le comportement des émetteurs privés les plus actifs vis-à-vis de la Transition Energétique et de performances en termes d'émissions carbone.
L'univers des secteurs d'activité peu intenses en émissions de Gaz à Effet de Serre sera défini par la limitation des sociétés présentant les moins bonnes notes (à hauteur de 15% minimum) sur les enjeux environnementaux (changements climatiques, ressources naturelles, financement de projets, rejets toxiques, produits verts).
L'univers des secteurs d'activités intenses en émissions de Gaz à Effet de Serre sera analysé selon deux axes : l'Intensité Carbone des activités de l'entreprise et le niveau de l'implication de l'entreprise dans la Transition Energétique.
Le périmètre étudié sera celui des secteurs d'activité les plus intenses en émissions de gaz à effet de serre (GES) qui sont les plus aptes à agir pour les diminuer de manière significative. Les émissions de GES, exprimées en poids équivalent CO2, sont des données qui proviennent soit des entreprises – directement ou via des déclarations faites au Carbon Disclosure Project, soit des données estimées par un prestataire (MSCI).
Pour rappel, les émissions comportent trois catégories : Scope 1 : Emissions directes de GES – Scope 2 : Emissions à énergie indirectes – Scope 3 : Autres émissions indirectes. Nos données ne couvrent que les deux scopes sur les trois représentant l'ensemble des catégories d'émissions de gaz à effet de serre.
Certaines données sont déclaratives et leur vérification n'est pas obligatoire.
Les sociétés de ces secteurs carbo intensifs qui sont, soit à « risque fort », soit à « risque », sont exclues de l'univers d'investissement du Fonds. De plus, le Fonds détiendra en portefeuille, à hauteur de 15% minimum, des sociétés qui présentent des « opportunités fortes », En effet, ces sociétés sont les mieux positionnées pour contribuer à la transition énergétique et écologique.
L'équipe d'analyse ISR attribuera aux entreprises un bonus en fonction du niveau de leur chiffre d'affaires réalisé dans les technologies « vertes ». Ce bonus éventuel sera attribué au niveau « Transition énergétique » de l'entreprise. Un malus de – 4 sera attribué aux entreprises qui possèdent directement ou indirectement, de manière majoritaire, des mines d'extraction de charbon « thermique ». Ce malus éventuel sera attribué aux niveaux « Intensité des activités » et « Transition énergétique » de l'entreprise.

L'objectif de gestion est de constituer un portefeuille de titres offrant un potentiel de valorisation significatif.

L'OPCVM est exposé au minimum à hauteur de 60% de son actif net sur les marchés actions. Plus précisément, en raison de son éligibilité au régime fiscal du PEA, le FCP est investi au minimum à 75% en titres éligibles au PEA.

En complément de ces investissements qui sont le cœur de la stratégie, 25% au maximum du portefeuille peuvent être consacrés aux instruments suivants :
Titres de créances et instruments du marché monétaire (d'émetteurs privés ou publics). Ces instruments sont utilisés dans le cadre de la gestion de trésorerie de l'OPCVM. Les émetteurs des titres en portefeuille doivent être notés « Investment Grade » selon la politique de notation mise en place par la société de gestion. Cette politique de notation des titres de créance prévoit une règle unique en matière d'attribution de notation long terme des titres obligataires. En application de cette politique, une notation est déterminée en fonction des notes attribuées par une ou des agences reconnues et de celle issue des analyses de l'équipe d'Analyse Crédit de la société de la gestion. Ainsi, les décisions d'investissement ou de cession des instruments de crédit ne se fondent pas mécaniquement et exclusivement sur le critère de leur notation et reposent notamment sur une analyse interne du risque de crédit ou de marché. La décision d'acquérir ou de céder un actif se base également sur d'autres critères d'analyse du gérant.

Le gérant peut également effectuer des dépôts auprès d'établissements de crédit, réaliser temporairement des emprunts d'espèces dans le cadre de sa gestion de trésorerie.

Le gérant peut prendre des positions afin de couvrir le portefeuille contre une baisse anticipée des marchés ou à l'inverse, afin de l'exposer à une hausse attendue de ces mêmes marchés, par l'utilisation d'instruments tels que les contrats futures ou options. L'exposition du portefeuille n'a pas vocation à être supérieure à 100% ; cependant, dans le cas de souscriptions ou de rachats importants ou de variations importantes des marchés, l'OPCVM peut se trouver temporairement exposé au-delà de 100%. Il s'autorise également à couvrir le portefeuille contre le risque de change.

Conditions de rachat : la périodicité de calcul de la valeur liquidative est quotidienne, la VL est établie chaque jour de bourse de Paris ouvré à Paris, à l'exception des jours fériés légaux en France. L'investisseur à la faculté d'obtenir le remboursement de ses parts sur demande, auprès du dépositaire, chaque jour de valorisation (Bourse de Paris) avant 12H0. Les dividendes sont capitalisés.

Recommandation : La durée de placement recommandée est de 5 ans. Il pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans.

Profil de risque et de rendement

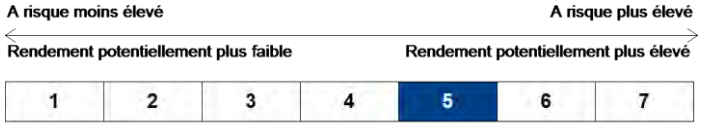

Cet indicateur synthétique a été déduit de l'estimation de la volatilité historique calculée à partir des performances hebdomadaires de la part sur une période de 5 ans.
Le risque de l'OPCVM se situe actuellement au niveau **5** de l'indicateur synthétique.
Ce niveau de risque élevé s'explique par l'obligation d'investir l'actif du fonds à plus de 75% en actions pouvant être cotées dans des devises différentes de celle de la part, le risque de change qui en résulte n'étant pas systématiquement couvert.

Risque important pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur
En outre, l'OPCVM est exposé au risque de crédit en cas de dégradation de la qualité de crédit ou de défaut d'émetteurs de titres détenus en portefeuille.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de votre OPCVM.

Il n'est pas certain que la catégorie de risque et de rendement affichée demeure inchangée, le classement de votre OPCVM étant dès lors susceptible d'évoluer dans le temps. La catégorie la plus basse n'est pas synonyme d'investissement sans risque. Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur le profil de risque et de rendement dans le prospectus complet disponible auprès de la Société de Gestion OFI ASSET MANAGEMENT.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après votre investissement	
Frais d'entrée	4% Maximum
Frais de sortie	1% Maximum

Les frais d'entrée et de sortie mentionnés sont en maximum. Dans certains cas l'investisseur pourra payer moins cher, il peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie. Les frais d'entrée sont prélevés avant que votre capital ne soit investi et que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.

Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants [1]	**1,80%**
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de surperformance	20% au-delà de l'indice Stoxx Europe 600 dividendes nets réinvestis

Frais courants [1] : ce chiffre se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos en juin 2019 et peut varier d'un exercice à l'autre.

Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective. Ce pourcentage peut varier d'une année à l'autre

Les frais relatifs à la commission de surperformance au cours de l'exercice clos en juin 2019 s'élèvent à 2,58%.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous référer aux pages 18 et 19 du prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site internet **www.ofi-am.fr**

Performances passées

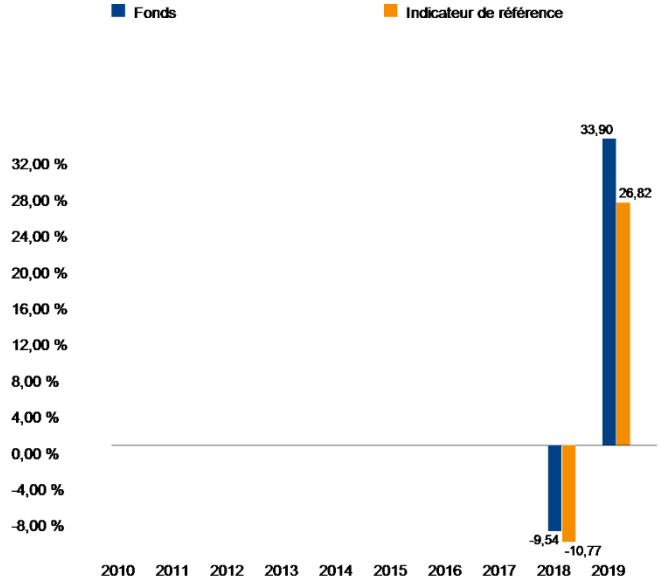

Indicateur de référence : Stoxx Europe 600 Net Return.

Les commissions d'entrée éventuellement prélevées ne sont pas prises en compte dans le calcul des performances.
Les frais courants ainsi que la commission de surperformance sont pris en compte dans le calcul des performances.

Cet OPCVM a été créé le 14/03/1997 - Devise utilisée pour les calculs : EUR.

La part RC a été créée le 07/07/2017.

Changements significatifs au cours des 10 dernières années :

Néant.

A compter du 26/07/2019, modification de la méthodologie ISR et mise à jour de la rédaction relative au secteur carbo intensif.

Avertissement : les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Informations pratiques

Nom du dépositaire : **SOCIETE GENERALE**

Des informations complémentaires (valeur de la part, prospectus complet, rapports annuels) peuvent être obtenues gratuitement :

- sur simple demande écrite auprès de la Société de Gestion **OFI ASSET MANAGEMENT,** société de gestion agréée par Commission des Opérations de bourse le 15/07/1992 sous le n° GP 92-12 à l'adresse suivante : **OFI ASSET MANAGEMENT - 22 rue Vernier - 75017 PARIS**
- à l'adresse mail suivante : **contact@ofi-am.fr**. Vous pouvez également contacter notre **Direction Commerciale au 01 40 68 12 94**

Ces informations sont disponibles dans les langues suivantes : Français

Le régime fiscal des revenus et des plus-values de l'OPCVM est fonction de la situation particulière de l'investisseur et de son pays de résidence fiscale. Il est préférable de vous renseigner à ce sujet auprès de votre conseiller fiscal habituel.

La responsabilité de la Société de Gestion OFI ASSET MANAGEMENT ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

D'autres informations sur la Société de Gestion et ses OPCVM sont disponibles à l'adresse suivante : **www.ofi-am.fr**. Afin de permettre aux porteurs de parts qui le souhaitent de répondre à des besoins spécifiques et, à titre d'exemple, de se conformer à la réglementation qui leur est applicable, la société de gestion transmettra dans un délai raisonnable, à tout porteur qui en fera la demande, les informations nécessaires, dans le respect des règles de bonne conduite prévues par la réglementation.

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers. La société OFI ASSET MANAGEMENT est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au **17/02/2020**

Les informations relatives aux parts I et LFM du FCP sont également disponibles sur simple demande (cf. modalités ci-dessus).

PICTET
1805
Asset Management

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations clefs aux investisseurs dans ce Compartiment. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Compartiment et les risques qui y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Pictet - European Sustainable Equities

(le « Compartiment ») est un compartiment de Pictet (le « Fonds »)

P EUR (la "Classe d'actions") - ISIN LU0144509717

Le Fonds est géré par Pictet Asset Management (Europe) S.A. (la «Société de gestion»), qui fait partie du groupe Pictet

Objectifs et politique d'investissement

OBJECTIF

Augmenter la valeur de votre investissement.

INDICE DE RÉFÉRENCE

MSCI Europe (EUR). Utilisé pour la composition du portefeuille, la surveillance des risques, l'objectif de performance et la mesure de la performance.

ACTIFS EN PORTEFEUILLE

Le Compartiment investit principalement dans les actions d'entreprises domiciliées en Europe ou qui y exercent la majeure partie de leurs activités, et qui appliquent à ces activités les principes du développement durable.

PRODUITS DÉRIVÉS ET STRUCTURÉS

Le Compartiment peut utiliser des produits dérivés pour réduire différents risques (couverture) et à des fins d'optimisation de la gestion du portefeuille. Il peut utiliser des produits structurés pour s'assurer une exposition aux actifs en portefeuille.

DEVISE DU COMPARTIMENT

EUR

PROCESSUS D'INVESTISSEMENT

Dans le cadre de sa gestion active du Compartiment, le gestionnaire d'investissement utilise une approche quantitative pour sélectionner les valeurs dont il estime qu'elles présentent des caractéristiques optimales sur le plan financier et de la durabilité. Le compartiment est conçu pour offrir des performances susceptibles d'être sensiblement différentes de celles de l'indice de référence.

Termes à comprendre

Produits dérivés Instruments financiers dont la valeur est liée à un ou plusieurs taux, indices, cours d'actions ou autres valeurs.
Actions Titres représentant une part des résultats d'une entreprise.
Produits structurés Titres similaires aux dérivés, mais présentant des caractéristiques de risques ou de performances bien définis.

Caractéristiques de la Classe d'actions

Conçu pour les investisseurs qui comprennent les risques de ce Compartiment et qui prévoient d'investir pour une durée de 5 ans ou plus. Il s'agit d'une catégorie d'actions de capitalisation, ce qui signifie que tous les revenus du fonds sont ajoutés au cours des actions. Les ordres d'achat, de conversion ou de remboursement d'actions sont généralement traités chaque jour ouvrable bancaire ordinaire complet au Luxembourg.

Profil de risque et de rendement

Risque plus faible — Risque plus élevé

1	2	3	4	**5**	6	7

Performance potentiellement plus basse — Performance potentiellement plus élevée

Cette Classe d'actions se voit attribuer cette catégorie de risque du fait des fluctuations de cours liées à sa devise, aux investissements et à la stratégie du Compartiment. La catégorie de risque indiquée est basée sur des données historiques et peut ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de la Classe actions. La catégorie de risque indiquée ne constitue pas un objectif ou une garantie et peut évoluer avec le temps. La catégorie la plus basse n'est pas synonyme d'investissement sans risque. Le Compartiment n'offre aucune garantie du capital ni aucune mesure de protection des actifs.
Le Compartiment peut être exposé aux risques matériels suivants qui ne sont pas reflétés de manière adéquate par l'indicateur synthétique de risques, et qui peuvent avoir un impact sur ses performances:

- **Risque lié aux instruments financiers dérivés :** l'effet de levier engendré par les dérivés amplifie les pertes dans certaines conditions de marché.
- **Risque de contrepartie :** des pertes se produisent lorsqu'une contrepartie ne respecte pas ses obligations liées aux contrats, par exemple dans le cas de dérivés négociés de gré à gré (OTC).
- **Risque opérationnel :** des pertes peuvent être causées par des erreurs humaines, des défaillances systémiques, une valorisation incorrecte ou une garde incorrecte des actifs.

Vous trouverez de plus amples informations dans le prospectus.

Frais

Les frais que vous supportez servent à couvrir les coûts d'exploitation du Compartiment, y compris les coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

Les frais d'entrée, de conversion et **de sortie** communiqués sont des maximums. Dans certains cas, vous pouvez payer des frais moins importants - votre conseiller financier ou votre distributeur vous renseignera à ce sujet.

Le pourcentage des **frais courants** est basé sur les dépenses pour la période prenant fin le 31 décembre 2019. Ces chiffres peuvent varier d'un exercice à l'autre. Ils ne comprennent pas les commissions de performance et les coûts de transactions de portefeuille, sauf dans le cas de frais d'entrée/de sortie payés par le Compartiment lors de l'achat ou de la vente de parts/d'actions d'un autre organisme de placement collectif.

Pour de plus amples informations sur les frais, veuillez consulter la section "Frais du Fonds" du prospectus du Fonds, disponible sur le site assetmanagement.pictet

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée (en faveur du distributeur)	Jusqu'à 5.00%
Frais de sortie (en faveur du distributeur)	Jusqu'à 3.00%
Frais de conversion (en faveur du distributeur)	Jusqu'à 2.00%

Le montant indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi, et avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.

Frais annuels prélevés sur la Classe d'actions

Frais courants	1.20%

Frais prélevés sur la Classe d'actions dans certaines circonstances

Commission de performance	Pas de commission de performance

Performance passée

La Classe d'actions a été lancée le 28 novembre 2006 (Compartiment le 28 novembre 2006). Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Le diagramme présente la performance de la Classe d'actions après paiement de tous les frais, y compris les frais d'opérations de portefeuille, par rapport à la performance historique du/des indice(s) de référence ci-dessous. Les performances passées ont été calculées en EUR.

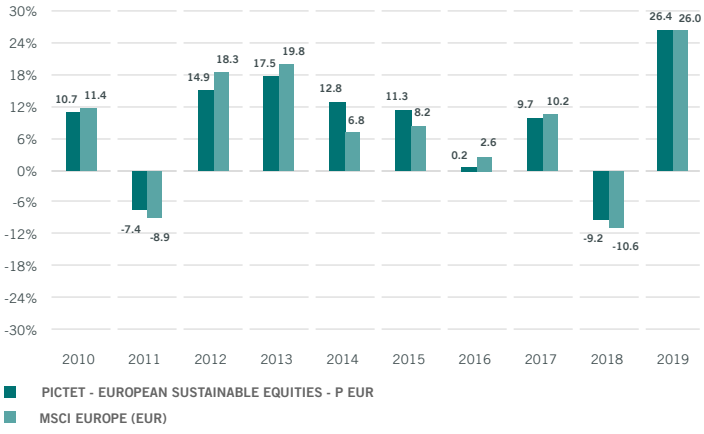

Le Compartiment est géré activement et il n'est pas prévu qu'il reproduise activement le MSCI Europe (EUR).

Informations pratiques

- Banque dépositaire : Pictet & Cie (Europe) S.A., 15A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Tel.: +352 467171-1, Fax: +352 467171-7667.
- Le prospectus, les derniers rapports annuel et semi-annuel ainsi que d'autres informations relatives au Fonds peuvent être obtenus en langues française et anglaise gratuitement au siège social du Fonds, 15, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Tel.: +352 467171-1.
- Le dernier prix des actions ainsi que d'autres informations pratiques peuvent être obtenus au siège social du Fonds.
- La législation fiscale du Grand-duché de Luxembourg peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur.
- La responsabilité du Fonds ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.
- Ce document décrit une classe d'un Compartiment du Fonds, le prospectus et les rapports périodiques étant établis pour l'ensemble du Fonds.
- L'actif et le passif des différents Compartiments du Fonds sont juridiquement autonomes. En conséquence, les droits des investisseurs et des créanciers relatifs à un Compartiment sont limités aux actifs de ce Compartiment.
- Pour autant qu'il remplisse les conditions d'accès, l'investisseur a le droit d'échanger ses actions contre des actions d'une autre classe de ce Compartiment ou d'un autre Compartiment du Fonds. De plus amples informations sur les modalités d'exercice de ce droit peuvent être obtenues au siège social du Fonds.
- Les détails de la politique de rémunération actualisée, y compris, mais sans que cette liste soit restrictive, une description de la manière dont les rémunérations et les avantages sont calculés, l'identité des personnes responsables de l'attribution des rémunérations et des avantages, y compris, le cas échéant, la composition du comité de rémunération, sont disponibles à l'adresse https://www.am.pictet/en/luxembourg/global-articles/ucits-remuneration-disclosure, et un exemplaire papier est disponible gratuitement sur demande auprès du siège social de la Société de gestion.

Le Fonds est agréé au Luxembourg et supervisé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier.

Les informations clés pour l'investisseur fournies ici sont exactes au 14 février 2020.

PICTET 1805 Asset Management

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations clefs aux investisseurs dans ce Compartiment. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Compartiment et les risques qui y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Pictet - Global Environmental Opportunities

(le « Compartiment ») est un compartiment de Pictet (le « Fonds »)

P EUR (la "Classe d'actions") - ISIN LU0503631714

Le Fonds est géré par Pictet Asset Management (Europe) S.A. (la «Société de gestion»), qui fait partie du groupe Pictet

Objectifs et politique d'investissement

OBJECTIF

Augmenter la valeur de votre investissement.

INDICE DE RÉFÉRENCE

MSCI ACWI (EUR). Utilisé pour l'objectif de performance et la mesure de performance.

ACTIFS EN PORTEFEUILLE

Le Compartiment investit principalement dans les actions d'entreprises actives dans les énergies propres, l'eau, l'agriculture, la sylviculture et d'autres domaines de la chaîne de valeur environnementale. Le Compartiment peut investir dans le monde entier, y compris sur les marchés émergents et en Chine continentale.

PRODUITS DÉRIVÉS ET STRUCTURÉS

Le Compartiment peut utiliser des produits dérivés pour réduire différents risques (couverture) et à des fins d'optimisation de la gestion du portefeuille. Il peut utiliser des produits structurés pour s'assurer une exposition aux actifs en portefeuille.

DEVISE DU COMPARTIMENT

EUR

PROCESSUS D'INVESTISSEMENT

Dans le cadre de la gestion active du Compartiment, le gestionnaire d'investissement utilise une combinaison d'analyse des marchés et d'analyse fondamentale des sociétés afin de sélectionner les titres dont il estime qu'ils offrent des perspectives de croissance favorables à un prix raisonnable. La composition du portefeuille n'est pas limitée par rapport à l'indice de référence, de sorte que la similitude des performances du Compartiment avec celle de l'indice de référence peut varier.

Termes à comprendre

Produits dérivés Instruments financiers dont la valeur est liée à un ou plusieurs taux, indices, cours d'actions ou autres valeurs.
Marchés émergents Les marchés de pays moins développés sur le plan économique, comme certains pays d'Asie, d'Afrique, d'Europe orientale et d'Amérique latine.
Actions Titres représentant une part des résultats d'une entreprise.
Produits structurés Titres similaires aux dérivés, mais présentant des caractéristiques de risques ou de performances bien définis.

Caractéristiques de la Classe d'actions

Conçu pour les investisseurs qui comprennent les risques de ce Compartiment et qui prévoient d'investir pour une durée de 5 ans ou plus. Il s'agit d'une catégorie d'actions de capitalisation, ce qui signifie que tous les revenus du fonds sont ajoutés au cours des actions. Les ordres d'achat, de conversion ou de remboursement d'actions sont généralement traités chaque jour ouvrable bancaire ordinaire complet au Luxembourg.

Profil de risque et de rendement

Risque plus faible — Risque plus élevé

1	2	3	4	**5**	6	7

Performance potentiellement plus basse — Performance potentiellement plus élevée

Cette Classe d'actions se voit attribuer cette catégorie de risque du fait des fluctuations de cours liées à sa devise, aux investissements et à la stratégie du Compartiment. La catégorie de risque indiquée est basée sur des données historiques et peut ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de la Classe actions. La catégorie de risque indiquée ne constitue pas un objectif ou une garantie et peut évoluer avec le temps. La catégorie la plus basse n'est pas synonyme d'investissement sans risque. Le Compartiment n'offre aucune garantie du capital ni aucune mesure de protection des actifs.
Le Compartiment peut être exposé aux risques matériels suivants qui ne sont pas reflétés de manière adéquate par l'indicateur synthétique de risques, et qui peuvent avoir un impact sur ses performances:

- **Risque lié aux instruments financiers dérivés :** l'effet de levier engendré par les dérivés amplifie les pertes dans certaines conditions de marché.
- **Risque de contrepartie :** des pertes se produisent lorsqu'une contrepartie ne respecte pas ses obligations liées aux contrats, par exemple dans le cas de dérivés négociés de gré à gré (OTC).
- **Les investissements sur les marchés émergents** sont généralement plus sensibles aux événements à risque tels que les modifications de l'environnement économique, politique, fiscal et juridique ainsi qu'aux cas de fraude.
- **Les investissements en Chine continentale** peuvent faire l'objet de restrictions de capital et de quotas de négociation, par exemple dans le cas des régimes QFII et RQFII. Le Compartiment peut rencontrer des difficultés ou des retards dans l'application de ses droits dans le cas de litige.
- Les programmes de négociation **chinois « Stock Connect »** peuvent présenter des risques supplémentaires liés aux droits de propriété, à la compensation, au règlement, à des quotas de négociation et à des problèmes opérationnels.
- **Risque opérationnel :** des pertes peuvent être causées par des erreurs humaines, des défaillances systémiques, une valorisation incorrecte ou une garde incorrecte des actifs.

Vous trouverez de plus amples informations dans le prospectus.

Frais

Les frais que vous supportez servent à couvrir les coûts d'exploitation du Compartiment, y compris les coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

Les frais d'entrée, de conversion et **de sortie** communiqués sont des maximums. Dans certains cas, vous pouvez payer des frais moins importants - votre conseiller financier ou votre distributeur vous renseignera à ce sujet.

Le pourcentage des **frais courants** est basé sur les dépenses pour la période prenant fin le 31 décembre 2019. Ces chiffres peuvent varier d'un exercice à l'autre. Ils ne comprennent pas les commissions de performance et les coûts de transactions de portefeuille, sauf dans le cas de frais d'entrée/de sortie payés par le Compartiment lors de l'achat ou de la vente de parts/d'actions d'un autre organisme de placement collectif.

Pour de plus amples informations sur les frais, veuillez consulter la section "Frais du Fonds" du prospectus du Fonds, disponible sur le site assetmanagement.pictet

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée (en faveur du distributeur)	Jusqu'à 5.00%
Frais de sortie (en faveur du distributeur)	Jusqu'à 3.00%
Frais de conversion (en faveur du distributeur)	Jusqu'à 2.00%

Le montant indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi, et avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.

Frais annuels prélevés sur la Classe d'actions

Frais courants	2.02%

Frais prélevés sur la Classe d'actions dans certaines circonstances

Commission de performance	Pas de commission de performance

Performance passée

La Classe d'actions a été lancée le 10 septembre 2010 (Compartiment le 10 septembre 2010). Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Le diagramme présente la performance de la Classe d'actions après paiement de tous les frais, y compris les frais d'opérations de portefeuille, par rapport à la performance historique du/des indice(s) de référence ci-dessous. Les performances passées ont été calculées en EUR.

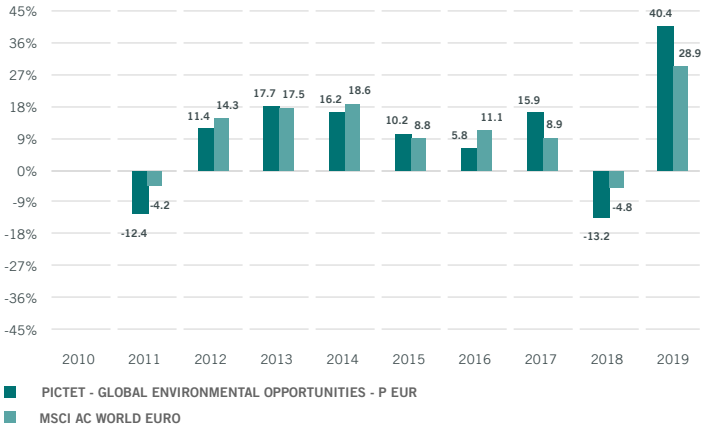

Le Compartiment est géré activement et il n'est pas prévu qu'il reproduise activement le Msci Ac World Euro.

Informations pratiques

- Banque dépositaire : Pictet & Cie (Europe) S.A., 15A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Tel.: +352 467171-1, Fax: +352 467171-7667.
- Le prospectus, les derniers rapports annuel et semi-annuel ainsi que d'autres informations relatives au Fonds peuvent être obtenus en langues française et anglaise gratuitement au siège social du Fonds, 15, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Tel.: +352 467171-1.
- Le dernier prix des actions ainsi que d'autres informations pratiques peuvent être obtenus au siège social du Fonds.
- La législation fiscale du Grand-duché de Luxembourg peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur.
- La responsabilité du Fonds ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.
- Ce document décrit une classe d'un Compartiment du Fonds, le prospectus et les rapports périodiques étant établis pour l'ensemble du Fonds.
- L'actif et le passif des différents Compartiments du Fonds sont juridiquement autonomes. En conséquence, les droits des investisseurs et des créanciers relatifs à un Compartiment sont limités aux actifs de ce Compartiment.
- Pour autant qu'il remplisse les conditions d'accès, l'investisseur a le droit d'échanger ses actions contre des actions d'une autre classe de ce Compartiment ou d'un autre Compartiment du Fonds. De plus amples informations sur les modalités d'exercice de ce droit peuvent être obtenues au siège social du Fonds.
- Les détails de la politique de rémunération actualisée, y compris, mais sans que cette liste soit restrictive, une description de la manière dont les rémunérations et les avantages sont calculés, l'identité des personnes responsables de l'attribution des rémunérations et des avantages, y compris, le cas échéant, la composition du comité de rémunération, sont disponibles à l'adresse https://www.am.pictet/en/luxembourg/global-articles/ucits-remuneration-disclosure, et un exemplaire papier est disponible gratuitement sur demande auprès du siège social de la Société de gestion.

Le Fonds est agréé au Luxembourg et supervisé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier.

Les informations clés pour l'investisseur fournies ici sont exactes au 14 février 2020.

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

MULTIPARTNER SICAV - RobecoSAM Global Gender Equality Impact Equities,

un compartiment de MULTIPARTNER SICAV
(ISIN : LU1277652514, Catégorie d'actions : B - EUR)
GAM (Luxembourg) S.A., laquelle fait partie de GAM Holding AG, gère ce Fonds

Objectifs et politique d'investissement

- Le Fonds est un produit en actions mondiales long-only géré activement qui offre aux investisseurs un accès exclusif au thème d'investissement durable à fort impact social de l'égalité hommes-femmes. Il vise à générer une appréciation du capital sur le long terme en investissant dans des titres de qualité affichant une valorisation intéressante émis par des sociétés durables qui s'attachent à promouvoir la diversité et l'égalité hommes-femmes.
- Les clients bénéficient d'un portefeuille concentré à forte conviction composé d'actions mondiales d'émetteurs affichant un solide profil en matière de durabilité et générant un impact social positif. Les recherches universitaires démontrent que la diversité réduit les risques, encourage l'innovation et favorise une meilleure prise de décisions stratégique. Notre expérience atteste que les entreprises comptant une importante proportion de femmes au sein de leur conseil d'administration et de leur équipe de direction affichent de meilleures performances.
- Le Fonds recourt à une sélection de titres bottom-up systématique qui combine, tout au long du processus d'investissement, les données environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) élaborées en interne et une analyse rigoureuse en matière d'investissement durable. Des critères d'exclusion, des indicateurs d'égalité hommes-femmes et des filtres ESG internes sont utilisés pour définir l'univers initial, qui est ensuite affiné au regard des scores en matière d'égalité, combinés à une analyse fondamentale.
- Une équipe d'investissement active interagit directement avec les équipes dirigeantes des sociétés en portefeuille, contribuant ainsi à accroître leur potentiel en termes d'impact durable.
- L'équipe interne de recherche dans l'investissement durable intègre une analyse sectorielle d'importance financière et une analyse de durabilité propre à chaque entreprise aux scénarios d'investissement. Des évaluations d'impact d'incidences controversées affectant les titres du portefeuille procurent une couche supplémentaire de gestion du risque.
- Le Fonds peut détenir une part importante d'actifs liquides (max. 49%). Le Fonds peut recourir à des instruments financiers complexes (par exemple des dérivés) pour couvrir ses avoirs et profiter de placements prometteurs.

Les autres caractéristiques essentielles du fonds pour l'investisseur sont les suivantes :

- Le Fonds est géré activement. Le Fonds est aligné sur l'indice de référence MSCI World TRN dans la devise de la catégorie d'actions afin de mesurer la performance. Le Fonds choisit librement ses placements et leur pondération. Il peut investir dans des placements faisant partie de l'indice de référence tout en étant indépendant de ce dernier.
- Les investisseurs peuvent acheter ou vendre le Fonds chaque jour ouvrable bancaire au Luxembourg.
- Le Fonds propose plusieurs catégories d'actions qui se distinguent par le montant des commissions, la devise et l'utilisation des revenus.
- Les revenus sont réinvestis dans la catégorie d'actions.
- Recommandation : le Fonds convient aux investisseurs dotés d'un horizon de placement à long terme qui ne prévoient pas de retirer leur apport avant cinq ans au minimum.

Profil de risque et de rendement

Risque plus faible — Risque plus élevé

Potentiel de rendement plus faible — Potentiel de rendement plus élevé

1	2	3	4	**5**	6	7

L'indicateur susmentionné présente les caractéristiques de risque et de rendement du Fonds en fonction de ses performances passées au cours des 5 dernières années. En l'absence d'un historique sur 5 ans, ce dernier a été simulé sur la base d'un indice de référence approprié.

- En raison des fluctuations de valeur qu'il a subies par le passé, le Fonds est classé dans la catégorie mentionnée ci-dessus.
- L'indicateur permet à l'investisseur de mieux comprendre le potentiel de gain et de perte que présente le Fonds. Dans ce contexte, même la catégorie la plus basse ne constitue pas un investissement sans risque.
- La performance passée du Fonds n'est pas un indicateur de la performance actuelle ou future.
- La classification dans une catégorie de risque peut évoluer avec le temps, la performance future du Fonds pouvant différer de la performance passée.
- Le Fonds n'offre à l'investisseur aucune garantie en termes de rendements. Il ne garantit pas non plus le remboursement fixe des sommes investies dans le Fonds par l'investisseur.

L'indicateur prend en compte les risques compris dans la valeur d'inventaire nette du fonds. Il s'agit principalement des risques de fluctuation de la valeur des investissements. En plus des risques reflétés par l'indicateur, la valeur d'inventaire nette du fonds peut également être influencée de manière importante par les facteurs suivants :

- Le Fonds investit dans des placements qui sont en principe facilement négociables et qui peuvent par conséquent être vendus à leur valeur de marché dans des conditions normales. Toutefois, il n'est pas exclu que dans certaines circonstances extrêmes (par exemple en cas de turbulences sur le marché), la négociabilité des placements du Fonds peut être réduite. Dans de telles situations, les placements du Fonds ne peuvent être vendus qu'à perte, avec pour conséquence une dépréciation du Fonds.
- Le Fonds investit dans des instruments financiers complexes (par exemple des dérivés), dont la valeur est liée à des placements sous-jacents. Certains de ces instruments financiers peuvent présenter un effet de levier qui peut fortement influer sur la valeur d'inventaire nette du Fonds.
- Les pays émergents présentent souvent un contexte politique, juridique et économique instable qui peut donner lieu à des changements rapides et imprévus. Ceux-ci peuvent avoir des répercussions négatives sur les investisseurs étrangers ainsi que sur les marchés des capitaux de ces pays. La performance de Fonds investissant dans ces pays peut s'en trouver pénalisée.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Commission d'émission	3.00%
Commission de rachat	0.00%
Commission de conversion	2.00%

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi / avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.

Frais prélevés par le fonds sur une année

Frais courants	1.77%

Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances

Commission de performance

Néant

Les commissions de souscription et de rachat ainsi que les commissions de conversion indiquées correspondent à des valeurs maximales. Dans certains cas, les frais imputés seront moins élevés. Votre conseiller peut vous fournir des informations complémentaires.

Les frais courants sont calculés à la fin de l'exercice. Ce montant peut changer chaque année. Sont exclus :

- Les frais de transaction, sauf si le fonds doit payer une commission de souscription ou de rachat pour l'achat ou la vente d'autres véhicules de placement collectifs.

Pour obtenir des informations supplémentaires sur les coûts, veuillez consulter le prospectus complet. Celui-ci est disponible sur les sites Web www.funds.gam.com et www.fundinfo.com.

Performances passées

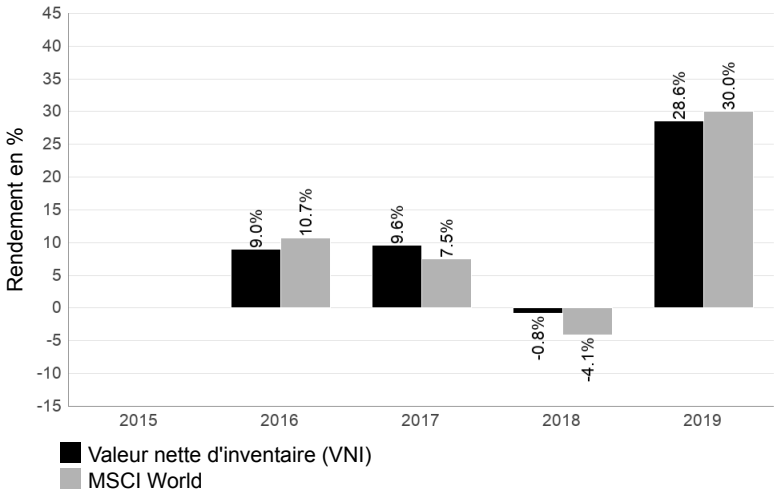

- La performance passée n'est pas un indicateur de la performance actuelle ou future.
- Les données de performance font référence à la valeur d'inventaire nette. Les frais imputés pour la souscription, le rachat ou l'échange (par exemple frais de transaction et de garde de l'investisseur) ne sont pas pris en compte à cet égard.
- Année de lancement de la catégorie d'actions : 2015
- La performance passée a été calculée en EUR.

Informations pratiques

- La banque dépositaire est State Street Bank International GmbH, Luxembourg Branch, 49, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxemburg.
- Des informations supplémentaires sur ce Fonds ou les autres catégories d'actions ou compartiments de la SICAV sont disponibles dans le Prospectus, les Statuts et le dernier Rapport annuel de la SICAV ainsi que dans les rapports semestriels publiés ultérieurement, au siège de la SICAV, auprès des représentants ou distributeurs respectifs dans les différents pays ou sur le site Web www.funds.gam.com. Ces documents peuvent être obtenus gratuitement sur simple demande dans une langue officielle du pays concerné ou en anglais.
- La valeur nette d'inventaire est publiée quotidiennement sur www.funds.gam.com et sur www.fundinfo.com.
- La SICAV est soumise au droit fiscal luxembourgeois. Votre situation fiscale personnelle peut s'en trouver influencée.
- La responsabilité de GAM (Luxembourg) S.A. ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.
- Il existe un droit d'échange entre les compartiments d'investissement de la SICAV luxembourgeoise.
- MULTIPARTNER SICAV est organisée sous la forme d'une Société d'Investissement à Capital Variable de droit luxembourgeois.
- Des informations sur la politique de rémunération actuelle de la Société de gestion seront disponibles sur Internet à l'adresse www.funds.gam.com. Elles comprendront une description des méthodes de calcul des rémunérations et autres avantages ainsi qu'une liste des personnes en charge de l'affectation des rémunérations et autres avantages, y compris la composition du comité de rémunération. Les informations pourront être obtenues en version papier gratuitement et sur simple demande auprès de la Société de gestion.

La SICAV est agréée au Luxembourg et supervisée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF).
Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 10/02/2020.

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

MULTIPARTNER SICAV - RobecoSAM Smart Energy Fund,

un compartiment de MULTIPARTNER SICAV
(ISIN : LU0175571735, Catégorie d'actions : B - EUR)
GAM (Luxembourg) S.A., laquelle fait partie de GAM Holding AG, gère ce Fonds

Objectifs et politique d'investissement

- Le Fonds est un produit d'investissement thématique en actions géré activement qui offre aux investisseurs un accès exclusif à un thème d'investissement durable à impact élevé. Le Fonds vise à générer une appréciation du capital sur le long terme en investissant dans des titres de qualité affichant une valorisation intéressante émis par des sociétés qui contribuent à la transition du secteur de l'énergie vers des alternatives plus propres et plus efficaces.
- Il propose à ses clients une exposition en actions concentrée sur des sociétés durables ciblées sur divers thèmes, tels que le développement et la production d'énergie renouvelable, les réseaux de distribution d'électricité intelligents, les technologies de stockage à faible consommation d'énergie et de gestion de l'électricité, ainsi que l'électrification des applications finales.
- Les recherches en matière d'investissement durable sont ensuite transposées par une équipe dédiée à la thématique actions dans l'analyse fondamentale et les valorisations des actions. Des évaluations d'impact d'incidences controversées affectant les titres du portefeuille procurent une couche supplémentaire de gestion du risque. Une équipe d'investissement active interagit directement avec les équipes dirigeantes des sociétés en portefeuille, contribuant ainsi à accroître leur potentiel en termes d'impact durable.
- Le Fonds recourt à une sélection de titres bottom-up systématique qui combine, tout au long du processus d'investissement, les données et la recherche en matière environnementale, sociale et de gouvernance (ESG) développées en interne. La construction de l'univers d'investissement s'appuie sur des critères ESG d'exclusion et d'adéquation par rapport au thème. En outre, l'équipe interne de recherche dans l'investissement durable intègre une analyse sectorielle d'importance financière et une analyse de durabilité propre à chaque entreprise aux scénarios d'investissement.
- Face aux dommages liés au changement climatique et au durcissement des normes en matière d'émissions, les sociétés qui s'attachent à offrir des solutions innovantes, en lien notamment avec la production d'énergie plus propre, la réduction de la consommation d'énergie, la gestion optimisée de l'électricité et les infrastructures efficientes, recèlent des perspectives de croissance à long terme.
- Le Fonds peut détenir une part importante d'actifs liquides (max. 49%). Le Fonds peut recourir à des instruments financiers complexes (par exemple des dérivés) pour couvrir ses avoirs et profiter de placements prometteurs.

Les autres caractéristiques essentielles du fonds pour l'investisseur sont les suivantes :

- Le Fonds est géré activement. Le Fonds est aligné sur l'indice de référence MSCI World TRN dans la devise de la catégorie d'actions afin de mesurer la performance. Le Fonds choisit librement ses placements et leur pondération. Il peut investir dans des placements faisant partie de l'indice de référence tout en étant indépendant de ce dernier.
- Les investisseurs peuvent procéder à des souscriptions ou à des rachats au sein du Fonds chaque jour ouvrable bancaire au Luxembourg.
- Le Fonds propose plusieurs catégories d'actions qui se distinguent par le montant des commissions, la devise et l'utilisation des revenus.
- Les revenus sont réinvestis dans la catégorie d'actions.
- Le Fonds contribue directement aux Objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies en s'attachant à promouvoir un comportement énergétique plus propre, tant en termes d'approvisionnement et de consommation que d'innovation, aussi bien dans l'industrie que dans le cadre d'applications infrastructurelles.
- Recommandation : le Fonds convient aux investisseurs dotés d'un horizon de placement à long terme qui ne prévoient pas de retirer leur apport avant cinq ans au minimum.

Profil de risque et de rendement

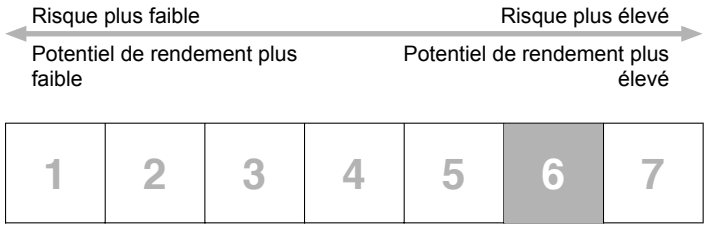

L'indicateur susmentionné présente les caractéristiques de risque et de rendement du Fonds en fonction de ses performances passées au cours des 5 dernières années. En l'absence d'un historique sur 5 ans, ce dernier a été simulé sur la base d'un indice de référence approprié.

- En raison des fluctuations de valeur qu'il a subies par le passé, le Fonds est classé dans la catégorie mentionnée ci-dessus.
- L'indicateur permet à l'investisseur de mieux comprendre le potentiel de gain et de perte que présente le Fonds. Dans ce contexte, même la catégorie la plus basse ne constitue pas un investissement sans risque.
- La performance passée du Fonds n'est pas un indicateur de la performance actuelle ou future.
- La classification dans une catégorie de risque peut évoluer avec le temps, la performance future du Fonds pouvant différer de la performance passée.
- Le Fonds n'offre à l'investisseur aucune garantie en termes de rendements. Il ne garantit pas non plus le remboursement fixe des sommes investies dans le Fonds par l'investisseur.

L'indicateur prend en compte les risques compris dans la valeur d'inventaire nette du fonds. Il s'agit principalement des risques de fluctuation de la valeur des investissements. Outre les risques reflétés par l'indicateur, la valeur d'inventaire nette du fonds peut également être influencée de manière importante par les facteurs suivants :

- Le Fonds investit dans des placements qui sont en principe facilement négociables et qui peuvent par conséquent être vendus à leur valeur de marché dans des conditions normales. Toutefois, il n'est pas exclu que dans certaines circonstances extrêmes (par exemple en cas de turbulences sur le marché), la négociabilité des placements du Fonds peut être réduite. Dans de telles situations, les placements du Fonds ne peuvent être vendus qu'à perte, avec pour conséquence une dépréciation du Fonds.
- Les pays émergents présentent souvent un contexte politique, juridique et économique instable qui peut donner lieu à des changements rapides et imprévus. Ceux-ci peuvent avoir des répercussions négatives sur les investisseurs étrangers ainsi que sur les marchés des capitaux de ces pays. La performance de Fonds investissant dans ces pays peut s'en trouver pénalisée.

Frais

Les frais que vous acquittez permettent d'assurer la gestion du fonds, sa distribution et sa commercialisation. Ces frais ont une influence sur la performance du fonds.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Commission d'émission	3.00%
Commission de rachat	0.00%
Commission de conversion	2.00%

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi / avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.

Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	1.85%

Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances

Commission de performance

Néant

Les commissions de souscription et de rachat ainsi que les commissions de conversion indiquées correspondent à des valeurs maximales. Dans certains cas, les frais imputés seront moins élevés. Votre conseiller peut vous fournir des informations complémentaires.

Les frais courants sont calculés à la fin de l'exercice. Ce montant peut changer chaque année. Sont exclus :

- Les frais de transaction, sauf si le fonds doit payer une commission de souscription ou de rachat pour l'achat ou la vente d'autres véhicules de placement collectifs.

Pour obtenir des informations supplémentaires sur les coûts, veuillez consulter le prospectus complet. Celui-ci est disponible sur les sites Web www.funds.gam.com et www.fundinfo.com.

Performances passées

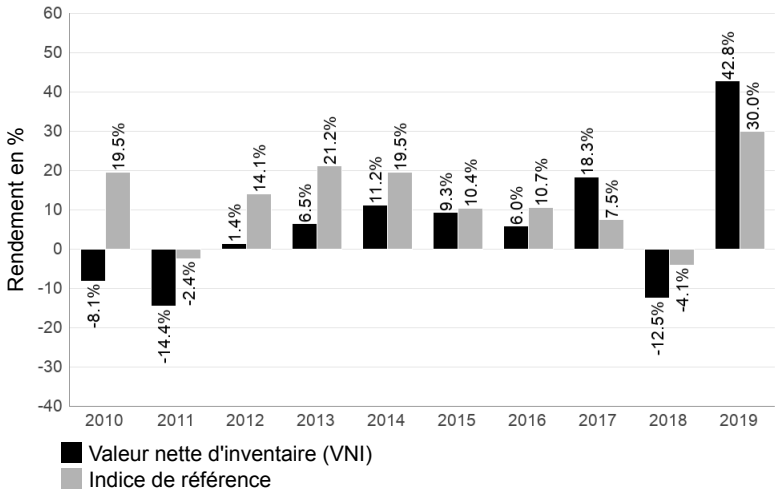

- La performance passée n'est pas un indicateur de la performance actuelle ou future.
- Les données de performance font référence à la valeur d'inventaire nette. Les frais imputés pour la souscription, le rachat ou l'échange (par exemple frais de transaction et de garde de l'investisseur) ne sont pas pris en compte à cet égard.
- Année de lancement de la catégorie d'actions : 2003
- La performance passée a été calculée en EUR.

Informations pratiques

- La banque dépositaire est State Street Bank International GmbH, Luxembourg Branch, 49, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxemburg.
- Des informations supplémentaires sur ce Fonds ou les autres catégories d'actions ou compartiments de la SICAV sont disponibles dans le Prospectus, les Statuts et le dernier Rapport annuel de la SICAV ainsi que dans les rapports semestriels publiés ultérieurement, au siège de la SICAV, auprès des représentants ou distributeurs respectifs dans les différents pays ou sur le site Web www.funds.gam.com. Ces documents peuvent être obtenus gratuitement sur simple demande dans une langue officielle du pays concerné ou en anglais.
- La valeur nette d'inventaire est publiée quotidiennement sur www.funds.gam.com et sur www.fundinfo.com.
- La SICAV est soumise au droit fiscal luxembourgeois. Votre situation fiscale personnelle peut s'en trouver influencée.
- La responsabilité de GAM (Luxembourg) S.A. ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.
- Il existe un droit d'échange entre les compartiments d'investissement de la SICAV luxembourgeoise.
- MULTIPARTNER SICAV est organisée sous la forme d'une Société d'Investissement à Capital Variable de droit luxembourgeois.
- Des informations sur la politique de rémunération actuelle de la Société de gestion seront disponibles sur Internet à l'adresse www.funds.gam.com. Elles comprendront une description des méthodes de calcul des rémunérations et autres avantages ainsi qu'une liste des personnes en charge de l'affectation des rémunérations et autres avantages, y compris la composition du comité de rémunération. Les informations pourront être obtenues en version papier gratuitement et sur simple demande auprès de la Société de gestion.

La SICAV est agréée au Luxembourg et supervisée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF).
Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 10/02/2020.

UNION BANCAIRE PRIVÉE

INFORMATIONS CLÉS POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

UBAM - 30 Global Leaders Equity, un compartiment d'UBAM

Classe : AC EUR (Capitalisation) LU0573559563

UBAM est une SICAV gérée par UBP Asset Management (Europe) S.A.

Objectifs et politique d'investissement

Le Fonds cherche à accroître le capital et à générer un revenu, principalement par le biais d'investissements dans des titres de sociétés du monde entier, y compris celles des marchés émergents.

Le Fonds est activement géré et concentré (autour de 30 positions habituellement).

Le Fonds investit dans des titres de sociétés qui détiennent une position prééminente dans leur secteur d'activité particulier, qui assurent une croissance régulière et qui ont une valorisation attrayante.

Le Fonds se concentre principalement sur des sociétés présentant des perspectives de croissance et des taux de rentabilité interne des investissements parmi les meilleurs du marché (c'est-à-dire durablement de haute qualité). Il est tourné vers le long terme et ne nécessite qu'un faible taux de rotation.

Une commission de performance fixée par rapport à l'indice MSCI AC World Net Return est appliquée à certaines classes d'actions (l'« Indice de référence »). L'Indice de référence n'est pas représentatif du profil de risque du Fonds et les positions du portefeuille s'éloigneront sensiblement de l'Indice de référence.

La valeur du Fonds est calculée et exprimée en Dollars américains.
Le risque de change par rapport à la devise de base USD n'est pas couvert.

Les investisseurs du Fonds peuvent souscrire des parts et demander leur rachat chaque jour ouvrable au Luxembourg.
Les jours de fermeture sont disponibles sur ce lien :
https://www.ubp.com/fr/our-offices/ubp-asset-management-europe-sa.
La période de détention recommandée est au moins de cinq ans.
En tant que fonds d'action, ses positions peuvent évoluer au gré des fluctuations des marchés boursiers ou dégager des rendements inférieurs à ceux-ci. Les investisseurs doivent donc être conscients que la valeur de leur participation peut baisser et qu'il se peut qu'ils ne recouvrent pas les sommes initialement investies.

Tous les revenus perçus par le Fonds sont réinvestis (action de capitalisation).

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible, **A risque plus élevé,**

rendement potentiellement plus faible **rendement potentiellement plus élevé**

1	2	3	4	**5**	6	7

Cet indicateur représente la volatilité historique annuelle du Fonds sur une période de 5 ans.

La catégorie de risque 5 reflète un gain et/ou une perte potentiels élevés pour le portefeuille.

Ceci est dû à des investissements dans des actions du marché mondial.

Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Fonds.

La catégorie de risque associée à ce Fonds n'est pas garantie et est susceptible d'évoluer dans le temps.

La catégorie la plus basse ne signifie pas « sans risque ».

Le capital investi initialement n'est pas garanti.

Risque(s) important(s) pour le Fonds non pris en compte dans cet indicateur :

Risque de contrepartie : Comme le Fonds utilise des dérivés de gré à gré, le Fonds est exposé à un défaut partiel ou total de la contrepartie à honorer ses engagements. Ceci pourrait causer une perte financière pour le Fonds.

Risque de change : Le Fonds investit dans des marchés étrangers. Il pourrait être impacté par des variations des cours de change donnant lieu à une augmentation ou à une diminution de la valeur des investissements.

Risque de liquidité : Le risque de liquidité survient lorsque des investissements particuliers sont difficiles à acheter ou à vendre. Ceci pourrait réduire les rendements du Fonds en cas d'incapacité par ce dernier de conclure des transactions à des périodes opportunes ou des conditions tarifaires favorables.

Tous les risques sont détaillés dans le chapitre « Facteurs de risque » du prospectus.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des actions. Ces frais réduisent la croissance potentielle de vos investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	3.00%
Frais de sortie	Néant

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi / avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.

Frais prélevés par le Fonds sur une année	
Frais courants	2.10%

Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Néant

Les frais d'entrée et de sortie affichés sont des taux maximum. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs. L'investisseur peut obtenir de son conseiller financier ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Le pourcentage des frais courants se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos au 31 décembre 2019. Ce pourcentage peut varier d'une année sur l'autre. Il exclut les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par le Fonds lorsqu'il achète ou vend des actions d'un autre Fonds.

Pour plus d'informations sur les frais du Fonds, veuillez vous reporter aux parties du prospectus, disponible à l'adresse www.ubp.com.

Performances passées

UBAM - 30 Global Leaders Equity AC EUR
MSCI AC World Net Return Index

A: Politique d'investissement modifiée le 17/01/2013

Les performances affichées dans le diagramme en bâtons ne constituent pas une indication fiable des performances futures.

Les performances annualisées sont calculées après déduction de tous les frais prélevés par le Fonds.

Date de création du Fonds : 12/12/2006
Date de lancement de la classe d'action : 23/01/2013

Devise de la classe d'action : EUR

Veuillez noter que la devise de l'indice de référence peut être différente de celle de la classe d'actions.

Informations pratiques

Dépositaire : BNP Paribas Securities Services Luxembourg, succursale de Luxembourg, 60, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg.

UBAM est une SICAV à compartiments multiples qui applique le principe de séparation des actifs et des passifs conformément à la loi.

Des exemplaires du prospectus et des derniers documents d'informations périodiques réglementaires, ainsi que toutes autres informations pratiques peuvent être obtenues gratuitement en anglais auprès d'UBP Asset Management (Europe) S.A., 287, 289 route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Le représentant et service de paiement en Suisse est Union Bancaire Privée, UBP SA, 96-98 rue du Rhône, CH-1211 Genève 1. Le prospectus, les documents intitulés « informations clés pour l'investisseur », les statuts et les rapports annuel et semestriel du Fonds en français sont disponibles gratuitement auprès du représentant en Suisse.

Le Fonds propose d'autres classes d'actions, comme défini plus en détail dans le prospectus. Les conversions en actions d'une autre catégorie au sein de ce Fonds ou en actions d'un autre Fonds sont possibles selon les modalités décrites dans le chapitre « Conversion d'actions » du prospectus.

La valeur liquidative est disponible sur demande auprès du siège social du Fonds ainsi que sur le site Internet www.ubp.com.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention d'actions du Fonds peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès de votre conseiller financier.

Le Fonds ne peut être engagé que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.

Les informations relatives à la politique de rémunération de UBP Asset Management (Europe) S.A., dont, entre autres, une description de la manière dont sont calculés les rémunérations et les avantages, des personnes responsables de leur attribution et, le cas échéant, de la composition du comité de rémunération, sont disponibles sur https://www.ubp.com/fr/nos-bureaux/ubp-asset-management-europe-sa. Un exemplaire papier peut être obtenu gratuitement sur demande au siège social du Fonds.

UBP Asset Management (Europe) S.A. et UBAM sont domiciliées au Luxembourg et supervisées par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 19/02/2020.

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs du FIA. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce FIA et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

FRAMLINGTON EQUITIES

AGIPI Régions Solidaire

Catégorie d'actions : AGIPI Régions A Capitalisation EUR (ISIN : FR0013218302)
Ce FIA est géré par AXA IM Paris, filiale du Groupe AXA IM
Fonds d'investissement à vocation générale - FIA soumis au droit français

Objectif et politique d'investissement

Objectif de gestion

L'objectif de l'OPC est la recherche de croissance à long terme du capital, sur une durée minimum recommandée supérieure à 8 ans, mesurée en euros, en investissant sur les marchés des actions et des obligations des pays de la zone euro. L'équipe de gestion s'intéresse notamment aux marchés français et privilégie, selon sa propre analyse, pour les actions, les valeurs de petites et micro capitalisations, leader sur leur métier et ayant une présence en France et, pour les titres obligataires, les marchés de taux englobant le haut rendement spéculatif et les émissions non notées. L'OPC investit accessoirement dans des OPC dits solidaires.

Politique d'investissement

L'OPC est activement géré afin de capturer les éventuelles opportunités sur les marchés des actions de pays de la zone euro uniquement (dont notamment la France) et des obligations. Les actions dans lesquelles investit l'OPC, directement ou indirectement, de 50% minimum à 80% maximum de son actif net, sont des actions de petites et micro capitalisations notamment françaises et qui visent tous les secteurs économiques et d'activités. L'OPC intervient notamment sur les marchés réglementés ou organisés (y compris sur le marché de l'Alternext).

Les décisions d'investissement se fondent sur une combinaison d'analyses spécifiques macroéconomique, sectorielle et d'entreprise. Le processus de sélection des actions se base principalement sur une analyse rigoureuse du modèle économique des sociétés, de la qualité de gestion, des perspectives de croissance et du profil général rendement/risque.

L'OPC peut investir directement ou détenir via des parts ou actions d'OPC , sans répartition préalablement définie entre les différentes classes d'actifs, des titres de créance négociables, libellés en euros uniquement, jusqu'à 50% maximum de son actif net :

- d'émetteurs publics ou privés, notamment français, correspondant à la catégorie du haut rendement (ou « High Yield ») de type spéculatif de notation inférieure à BBB- sur l'échelle Standard & Poor's (ou de notation équivalente chez toute autre agence de notation ou jugés équivalents à ladite notation par la société de gestion) ou non notés ;

- émis par des Etats, des entreprises publiques ou privées, avec ou sans garantie, notamment français, correspondant à la catégorie « Investment grade » dont la notation est comprise entre AAA et BBB- sur l'échelle Standard & Poor's (ou de notation équivalente chez toute autre agence de notation ou jugés équivalente à ladite notation par la société de gestion) ;

- d'émetteurs appartenant à la zone euro, notamment français, correspondant à des instruments du marché monétaire, titres de créance négociables avec ou sans garantie d'Etat, Bons du Trésor ou instruments équivalents, libellés en euros uniquement, négociés sur des marchés réglementés ou non.

La poche taux sera gérée dans une fourchette de sensibilité aux taux d'intérêt pouvant évoluer entre 0 et +5.

Il est précisé que le gérant mène sa propre analyse de crédit pour sélectionner ces titres. Ainsi, la décision d'acquérir ou de céder un titre ne se fonde pas mécaniquement et exclusivement sur le critère de leur notation et repose sur une analyse interne du gérant.

L'OPC peut investir jusqu'à 100% de son actif net en parts et actions d'autres OPC. Le risque de change, via la détention de parts ou actions d'OPC, sera limité à 10%.

L'OPC investit entre 5% (minimum) et 10% en OPC spécialisés dans les investissements en instruments financiers émis par des entreprises solidaires au sens de l'article L. 3332-17-1 du Code du travail (« OPC solidaires »).

Dans la limite de 100% de l'actif net de l'OPC, la stratégie d'investissement peut être réalisée par des investissements en direct ou via des dérivés.
L'OPC utilise les dérivés pour se couvrir.
L'OPC réinvestit ses sommes distribuables (résultat net et plus - values réalisées).

Devise de l'OPC

Devise de référence de l'OPC : Euro

Durée de placement recommandée

Cet OPC pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 8 ans.

Modalités de souscription/rachat

Les ordres de souscription et de rachat doivent parvenir auprès du dépositaire, chaque jour ouvré avant 12h00 (heure de Paris) et sont exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative. L'attention des actionnaires est attirée sur l'existence potentielle de délais de traitement supplémentaires du fait de l'existence d'intermédiaires tels que le conseiller financier ou le distributeur.
La valeur liquidative de cet OPC est calculée sur une base quotidienne.

Profil de risque et de rendement

Risque plus faible ← → **Risque plus élevé**

Rendement potentiellement plus faible — Rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	**5**	6	7

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du FIA.

La catégorie de risque associée à ce FIA n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Pourquoi le FIA est-il dans cette catégorie ?

Le FIA n'est pas garanti en capital. Il est investi sur des marchés et/ou utilise des techniques ou instruments, soumis à des variations à la hausse comme à la baisse pouvant engendrer des gains ou des pertes.

L'indicateur de risque du FIA est représentatif de son exposition diversifiée aux marchés actions, obligataires et monétaires.

Risques importants non pris en compte par l'indicateur de risque

Risque de contrepartie : risque d'insolvabilité ou de défaillance d'une contrepartie du FIA, pouvant conduire à un défaut de paiement ou de livraison.

Risque de liquidité : risque de rencontrer des difficultés à acheter ou vendre les actifs du FIA.

Risque de crédit : risque que les émetteurs des instruments de dette détenus par le FIA puissent faire défaut ou voir leur qualité de crédit se dégrader, pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative.

FRAMLINGTON EQUITIES

AGIPI Régions Solidaire

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du FIA y compris les coûts de commercialisation et de distribution des actions, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	5.00%
Frais de sortie	Aucun
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi.	
Frais prélevés par l'OPC sur une année	
Frais courants	1.53%
Frais prélevés par l'OPC dans certaines circonstances	
Commission de performance	Aucune

Les frais d'entrée et de sortie affichés sont des frais maximum. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Les frais courants sont fondés sur les dépenses de la période des 12 derniers mois se terminant en décembre 2019. Ce pourcentage peut varier d'une année sur l'autre. Il exclut :

- les commissions de performance
- les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par le FIA lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre OPC. Certaines stratégies d'investissement entraînant une rotation du portefeuille régulière génèrent des coûts supplémentaires de transaction

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez vous référer à la section « frais » du prospectus de ce FIA, disponible sur le site internet www.axa-im.com.

Performances passées

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Les performances présentées sont nettes de frais. Les frais d'entrée et de sortie ne sont pas inclus dans les performances.

Le FIA a été créé le 03/04/2017.

Les performances passées sont calculées en Euro et sont exprimées en pourcentage de la valeur liquidative du FIA à chaque fin d'année.

Informations pratiques

Dépositaire :

BNP-Paribas Securities Services, Grands Moulins de Pantin
9, rue du Débarcadère - 93500 Pantin

Informations supplémentaires :

Plus d'informations concernant le FIA, tels que le dernier prospectus, ainsi que le rapport annuel ou semi-annuel sont disponibles gratuitement auprès de la société de gestion.

Lieu et modalités d'obtention des derniers documents réglementaire :

Le prospectus en vigueur ainsi que le dernier rapport annuel et/ou le dernier état périodique sont disponibles sur simple demande auprès d'AXA Investment Managers Paris à l'adresse suivante : AXA Investment Managers Paris - Tour Majunga - 6, place de la Pyramide - 92908 PARIS - La Défense Cedex.

Lieu et modalités d'obtention de la valeur liquidative :

La dernière valeur liquidative du FIA est disponible sur simple demande auprès d'AXA Investment Managers Paris ou sur son site www.axa-im.com.

Fiscalité :

Le FIA est soumis au régime fiscal de la France. Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de titres du FIA peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur du FIA ou de votre conseiller habituel.

Déclaration de responsabilité :

La responsabilité d'AXA Investment Managers Paris ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du FIA. Le FIA n'est pas ouvert aux Investisseurs US visés dans le prospectus.

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet organisme de placement collectif immobilier (OPCI). Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCI et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

AXA SELECTIV' IMMO

Actions A (CODE ISIN : FR0011129717)

Société de placement à prépondérance immobilière à capital variable (SPPICAV) soumise au droit français

Cet OPCI est géré par AXA REIM SGP, une société du groupe AXA Investment Managers

Objectifs et politique d'investissement

L'OPCI AXA SELECTIV' IMMO a pour objectif de gestion de proposer aux investisseurs une distribution régulière de dividendes en procédant à la constitution d'un portefeuille immobilier. Cet objectif de gestion se réalisera au travers d'investissements dans des Actifs Immobiliers Non Cotés, des Actifs Financiers et des Liquidités. Chaque poche d'actifs sera gérée, de façon discrétionnaire, avec une approche patrimoniale long terme.

La stratégie d'investissement globale de l'OPCI vise à constituer un portefeuille dont l'allocation stratégique sera la suivante :

Une poche d'Actifs Immobiliers Non Cotés (51 % minimum et une cible à 60 % maximum de l'actif de l'OPCI) : l'OPCI investira en actifs Immobiliers Non Cotés, directement ou par l'intermédiaire de participations immobilières, majoritairement dans des immeubles à usage de bureaux, de commerce et/ou résidentiel et, de manière complémentaire, dans des immeubles notamment du secteur industriel, logistique, des services, et/ou des loisirs. Les investissements privilégieront une situation géographique dans les capitales et les métropoles régionales situées en Europe. En cas de marché défavorable ou de forte décollecte, les Actifs Immobiliers Non Cotés pourront représenter 95% de l'actif.

Actifs financiers (de 0% à 44% maximum de l'actif de l'OPCI) : l'OPCI investira en actions de sociétés internationales cotées négociées sur les marchés règlementés, principalement du secteur immobilier, en obligations (d'Etat, émises par des établissements/entreprises du secteur public ou privé et/ou indexées sur l'inflation et, de façon accessoire, hybrides y compris les obligations convertibles ou échangeables, les obligations perpétuelles, les preferred shares émises par des entreprises internationales), majoritairement de qualité « investment grade » à l'achat. L'OPCI pourra détenir des OPCVM, des fonds d'investissement alternatifs (« FIA ») et des fonds d'investissement étrangers autorisés à la commercialisation en France investis en titres financiers mentionnés ci-dessus et/ou, à titre accessoire, des actions internationales cotées sur un des pays du MSCI World Index. Ces OPCVM et les FIA pourront être gérés par la Société de gestion de portefeuille de l'OPCI ou une société de gestion de portefeuille liée.

Liquidités : 5% minimum de l'actif de l'OPCI sera investi notamment dans des bons du trésor, des instruments du marché monétaire, des obligations émises ou garanties par un état de l'OCDE, des OPCVM et/ou FIA investis et exposés dans des actifs liquides et des dépôts.

L'OPCI pourra avoir recours à l'endettement bancaire, l'endettement au travers du crédit-bail et l'endettement non bancaire, direct et indirect dans la limite de 40% de la valeur des Actifs Immobiliers Non Cotés. Par ailleurs, l'OPCI pourra utiliser des emprunts d'espèces dans la limite de 10% de la valeur des Actifs Financiers.

L'OPCI peut utiliser des instruments financiers à terme à titre de couverture et avoir recours à des acquisitions-cessions temporaires de titres.

La devise de référence de l'OPCI est l'euro.

La durée de placement recommandée est de 8 ans.

La valeur liquidative sera bi-mensuelle, datée du 15 de chaque mois et du dernier jour calendaire de chaque mois.

Les demandes de souscription/rachat des Actions A sont centralisées par le Centralisateur des ordres de souscription et de rachat au plus tard avant 11 heures (heure de Paris) un (1) jour ouvré précédant la date d'établissement de la valeur liquidative.

Le délai de règlement des rachats sera de 2 mois calendaires maximum, il pourra être réduit dans des conditions normales de marché à 8 jours ouvrés. Par exception, la Société de gestion de portefeuille pourra suspendre à tout moment les souscriptions dans les conditions précisées par le prospectus.

L'OPCI distribuera au minimum 85% de la quote-part des revenus nets d'exploitation perçus au titre des recettes locatives, au minimum 50% de la quote-part des plus-values immobilières nettes de frais et 100 % de la quote-part des dividendes provenant des filiales régimes « SIIC ».

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible — A risque plus élevé

rendement potentiellement plus faible — rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	**4**	5	6	7

L'OPCI majoritairement investi en actifs immobiliers présente un risque modéré de perte en capital, soit un risque de niveau 4.

La catégorie de risque associée à l'OPCI n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

L'OPCI n'est pas garanti en capital. Il peut en résulter pour l'actionnaire une perte en capital.

Risques importants non pris en compte dans l'indicateur :

- Risques liés à des investissements dans des Actifs Immobiliers Non Cotés : les variations du marché immobilier, l'évolution du marché locatif et le niveau de prestations techniques des immeubles peuvent entraîner des variations importantes de la valeur des immeubles, ce qui pourrait impacter la valeur liquidative de l'OPCI. La cession des Actifs Immobiliers Non Cotés peut également être difficile et pourrait avoir un impact sur la valeur liquidative de l'OPCI.
- Risques liés à l'effet de levier : le recours à l'endettement dans les limites réglementaires permet à l'OPCI de procéder à des investissements immobiliers pour des montants supérieurs à sa collecte. Une baisse éventuelle de la valorisation des Actifs Immobiliers Non Cotés pourrait produire un effet amplificateur sur la valeur liquidative de l'OPCI.

Frais

Frais ponctuels maximum prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée pour les Actions A - dont frais d'entrée acquis à l'OPCI*	**23,5 % maximum** 3,5% maximum
Frais de sortie pour les Actions A - dont frais de sortie acquis à l'OPCI*	**Néant** Néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.	
Frais estimatifs maximum prélevés par le fonds sur une année pour les Actions A	
Frais courants ** - frais de gestion et de fonctionnement - frais d'exploitation immobilière	**1,21 % actif net (1,21 % = 0,80% + 0,41 %)** 0,80 % actif net (0,70 % sur la valeur globale des actifs gérés) 0,41 % actif net (0,56% sur la valeur globale des Actifs Immobiliers Non Cotés gérés)
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Néant

* ayant pour objet de couvrir les frais et taxes relatifs à l'acquisition ou la cession d'actifs. Les sociétés d'assurances du groupe AXA et leurs affiliés ne sont soumises qu'aux frais d'entrée acquis à l'OPCI.
** Les frais courants sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent clos au 31 décembre 2018 et peuvent varier d'un exercice à l'autre.

Les frais courants ne comprennent pas les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCI lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.
Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCI y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.
Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous référer à la section frais du prospectus de cet OPCI, page 26, disponible sur le site internet www.axa-reimsgp.fr.
Le rapport annuel de l'OPCI donnera le montant exact des frais encourus.

Performances passées

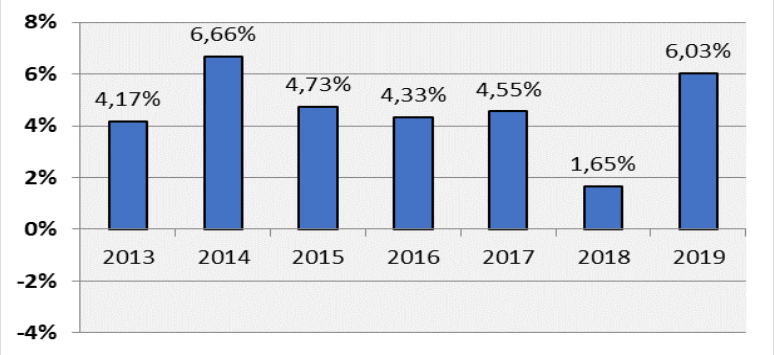

Les performances ne sont pas constantes dans le temps et les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Les performances présentées sont nettes de frais. Les frais d'entrée et de sortie non acquis à l'OPCI ne sont pas inclus dans les performances.

Les performances affichées sont des performances calculées avec dividendes réinvestis.

Les performances passées sont calculées en euro.

L'OPCI a été créé le 14 mai 2012 par transformation de la société civile immobilière AXA Selectiv' Immo en SPPICAV.

Informations pratiques

Dépositaire : BNP Paribas Securities Services – 3, rue d'Antin – 75002 Paris.

Informations supplémentaires : Le prospectus, le dernier rapport annuel et le document d'information périodique (rapport semestriel) sont disponibles gratuitement auprès de la société de gestion sur son site internet (www.axa-reimsgp.fr).

Lieu et modalités d'obtention de la valeur liquidative : La dernière valeur liquidative est disponible sur simple demande auprès d'AXA REIM SGP ou sur son site internet (www.axa-reimsgp.fr).

Fiscalité :
Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de titres de l'OPCI peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès de votre conseiller fiscal habituel.

Déclaration de responsabilité :
La responsabilité d'AXA REIM SGP ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCI.

Gouvernance :
L'OPCI est constitué sous la forme d'une société par actions simplifiée. La Présidence de l'OPCI est assumée par la Société de gestion de portefeuille à laquelle est adjoint un conseil de surveillance qui détermine les orientations de l'activité d'OPCI et veille à leur mise en œuvre.

L'OPCI propose d'autres actions pour des catégories d'investisseurs définies dans son prospectus, disponibles selon des modalités précisées dans le prospectus.

Cet OPCI est agréé et règlementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).
AXA REIM SGP est agréée par l'Etat français et réglementé par l'AMF.
Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 5 février 2020.

Information relative à la performance et les frais des actifs

(conformément à l'article 2 de l'Arrêté du 7 août 2019 portant application de la réforme de l'épargne retraite)

Code ISIN	Libellé	Société de gestion	Performance brute de l'actif 2019	Frais de gestion de l'actif	Performance nette de l'actif 2019	Frais de gestion du plan	Performance finale pour le titulaire du plan	Quotité des rétrocessions de commissions (1)
FR0010606681	Agipi Obligations Inflation	AXA INVESTMENT MANAGERS	2,33%	0,44%	1,89%	1,00%	0,89%	0,33%
FR0012749893	Agipi Obligations Monde	AXA INVESTMENT MANAGERS	6,87%	1,19%	5,68%	1,00%	4,68%	0,67%
FR0000299240	Agipi Ambition	AXA INVESTMENT MANAGERS	14,87%	1,64%	13,23%	1,00%	12,23%	1,22%
FR0011355510	Agipi Convictions	ARCHITAS	10,76%	2,18%	8,58%	1,00%	7,58%	0,00%
FR0011545680	Agipi Immobilier	AXA INVESTMENT MANAGERS	16,36%	1,68%	14,68%	1,00%	13,68%	1,28%
FR0010996611	Agipi Actions Emergents	BFT INVESTMENT MANAGERS	24,06%	2,04%	22,02%	1,00%	21,02%	0,93%
FR0010606673	Agipi Actions Europe	AXA INVESTMENT MANAGERS	28,50%	1,38%	27,12%	1,00%	26,12%	1,15%
FR0000283749	Agipi Actions Monde	AXA INVESTMENT MANAGERS	33,88%	1,08%	32,80%	1,00%	31,80%	0,95%
FR0010492405	Agipi Grandes Tendances	BFT INVESTMENT MANAGERS	31,88%	2,39%	29,49%	1,00%	28,49%	1,23%
FR0007024245	Agipi Innovation	EQUITIS	4,87%	1,77%	3,10%	1,00%	2,10%	1,50%
FR0010500603	Agipi Monde Durable	BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT	29,66%	1,85%	27,81%	1,00%	26,81%	1,56%
FR0013218302	Agipi Régions Solidaire	AXA INVESTMENT MANAGERS	17,45%	1,53%	15,92%	1,00%	14,92%	1,01%
FR0011129717	AXA Selectiv' Immo	AXA REAL ESTATE	6,48%	1,21%	5,27%	1,50%	3,77%	0,00%
FR0010749853	Amundi Crédit Euro ISR PC	AMUNDI ASSET MANAGEMENT	7,89%	1,36%	6,53%	1,00%	5,53%	0,71%
FR0000288664	AXA Euro Credit C	AXA INVESTMENT MANAGERS	6,71%	0,76%	5,95%	1,00%	4,95%	0,41%
LU0546066993	AXA IM FIIS US Corpor Bonds	AXA INVESTMENT MANAGERS	7,19%	0,96%	6,23%	1,00%	5,23%	0,50%
FR0010979922	AXA Label Euro Oblig A	AXA INVESTMENT MANAGERS	6,82%	1,00%	5,82%	1,00%	4,82%	0,66%
FR0013417482	AXA Sélection Oblig Monde	ARCHITAS	*	1,35%	*	1,00%	*	0,00%
LU0072814717	AXA WF Euro Bonds AC	AXA INVESTMENT MANAGERS	7,02%	0,99%	6,03%	1,00%	5,03%	0,50%
LU0251661756	AXA WF Euro Cdt Sho Dur A-C	AXA INVESTMENT MANAGERS	1,92%	0,88%	1,04%	1,00%	0,04%	0,43%
LU0800573858	AXA WF Europe HY Bd A-C EUR	AXA INVESTMENT MANAGERS	11,04%	1,45%	9,59%	1,00%	8,59%	0,79%
LU1280195881	AXA WF Planet Bonds A C	AXA INVESTMENT MANAGERS	7,18%	1,00%	6,18%	1,00%	5,18%	0,50%
LU1670744215	AXA WF Euro Buy Maintain Cdt A	AXA INVESTMENT MANAGERS	*	0,51%	*	1,00%	*	0,00%
LU0125750504	AXA WF Global High Yield Bd AH	AXA INVESTMENT MANAGERS	*	1,52%	*	1,00%	*	0,83%
LU0265288877	BNP Paribas Sust Euro Cp Bd CL	BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT	*	1,10%	*	1,00%	*	0,42%
LU0594539719	Candriam Bonds Emg Markets CH	CANDRIAM INVESTORS GROUP	*	1,26%	*	1,00%	*	0,59%
LU1313770452	Candriam SRI bd EU Corp C-C	CANDRIAM INVESTORS GROUP	6,59%	0,81%	5,78%	1,00%	4,78%	0,35%
LU1644441120	Candriam SRI Bd Gbl Hih Yld C	CANDRIAM INVESTORS GROUP	*	1,26%	*	1,00%	*	0,59%
LU0363447680	JPM EU Government Bond A	JP MORGAN ASSET MANAGEMENT	7,71%	0,61%	7,10%	1,00%	6,10%	0,14%
LU0914734701	Mirova Euro Green Sust Bd R/A	MIROVA RESPONSIBLE INVESTING	*	1,01%	*	1,00%	*	0,37%
LU0552643842	Mirova Euro Sus Cp Bd R EUR	MIROVA RESPONSIBLE INVESTING	7,58%	1,03%	6,55%	1,00%	5,55%	0,37%
LU1586216068	NN (L) Green Bond P	NN INVESTMENT PARTNERS	*	0,60%	*	1,00%	*	0,32%
LU0084302339	Robeco QI Gbl Dc Dur DH EUR	ROBECO	5,07%	0,91%	4,16%	1,00%	3,16%	0,38%
FR0013417466	AXA Sélection Diversifié ISR	ARCHITAS	*	2,40%	*	1,00%	*	0,00%
FR0010120931	Sycomore LS Opportunities	SYCOMORE ASSET MANAGEMENT	10,77%	1,53%	9,24%	1,00%	8,24%	0,49%

Code ISIN	Libellé	Société de gestion	Performance brute de l'actif 2019	Frais de gestion de l'actif	Performance nette de l'actif 2019	Frais de gestion du plan	Performance finale pour le titulaire du plan	Quotité des rétrocessions de commissions (1)
LU0252218267	AB Sust Gbl Thematic A	ALLIANCE BERNSTEIN	*	2,00%	*	1,00%	*	1,09%
LU0520233601	AB Sust US Thematic AH	ALLIANCE BERNSTEIN	*	1,75%	*	1,00%	*	0,96%
FR0000991432	Amundi Actions Europe ISR P	AMUNDI ASSET MANAGEMENT	24,76%	1,39%	23,37%	1,00%	22,37%	0,64%
FR0010153320	Amundi Actions USA ISR P	AMUNDI ASSET MANAGEMENT	34,75%	1,70%	33,05%	1,00%	32,05%	0,90%
FR0000982779	AXA Euro Valeurs Responsables	AXA INVESTMENT MANAGERS	*	1,48%	*	1,00%	*	0,98%
FR0010792465	AXA Label Europe Act A EUR	AXA INVESTMENT MANAGERS	27,62%	1,46%	26,16%	1,00%	25,16%	0,95%
LU0389656892	AXA WF Frm Eurozone A-C EUR	AXA INVESTMENT MANAGERS	28,17%	1,76%	26,41%	1,00%	25,41%	0,99%
LU0316218527	AXA WF Frm Huma Cap A-C EUR	AXA INVESTMENT MANAGERS	22,85%	2,02%	20,83%	1,00%	19,83%	1,16%
LU1914342263	AXA WF Fram Clean Economy AH	AXA INVESTMENT MANAGERS	*	1,81%	*	1,00%	*	0,00%
LU1684369710	AXA WF Fram Digital Economy AH	AXA INVESTMENT MANAGERS	*	1,78%	*	1,00%	*	1,00%
LU0868490383	AXA WF Fram Global Small Cap A	AXA INVESTMENT MANAGERS	*	2,01%	*	1,00%	*	1,16%
LU0266013126	AXA WF Fram Longevity Eco A	AXA INVESTMENT MANAGERS	*	2,00%	*	1,00%	*	0,00%
LU1536921650	AXA WF Fram Robotech A	AXA INVESTMENT MANAGERS	*	1,75%	*	1,00%	*	1,00%
LU0171310443	BGF World Technology A2	BLACKROCK	*	1,81%	*	1,00%	*	0,88%
LU1864484214	Candriam Eq Oncology Impact C	CANDRIAM INVESTORS GROUP	*	1,84%	*	1,00%	*	0,00%
LU1434527435	Candriam SRI Eq World C-C	CANDRIAM INVESTORS GROUP	29,09%	1,86%	27,23%	1,00%	26,23%	0,88%
LU1434523954	Candriam SRI Eqty Emg Mkt C	CANDRIAM INVESTORS GROUP	26,08%	1,89%	24,19%	1,00%	23,19%	0,88%
LU0309082799	DNCA Invest Beyond Inf Tran B	DNCA FINANCE	*	2,62%	*	1,00%	*	1,18%
FR0010863688	Echiquier Positive Impact A	LA FINANCIÈRE DE L'ECHIQUIER	*	1,82%	*	1,00%	*	0,58%
FR0010592022	Ecofi Enjeux Futurs C	ECOFI INVESTISSEMENTS	*	2,11%	*	1,00%	*	1,00%
LU0528228074	Fidelity Gbl Demographics AH	FIDELITY	*	1,94%	*	1,00%	*	0,61%
LU1892829828	Fidelity Sust Water & Waste A	FIDELITY	*	1,95%	*	1,00%	*	0,61%
LU0119750205	Invesco Pan Europ Strd Eqty	INVESCO MANAGEMENT	21,29%	1,57%	19,72%	1,00%	18,72%	0,64%
LU0125944966	MFS Europe Small Cos A1 EUR	MFS INVESTMENT MANAGEMENT COMPANY	33,25%	1,95%	31,30%	1,00%	30,30%	0,97%
FR0010091173	Mirova Actions Monde C	MIROVA RESPONSIBLE INVESTING	*	1,81%	*	1,00%	*	0,00%
LU0914731947	Mirova Euro Sust Eq Fd R	MIROVA RESPONSIBLE INVESTING	29,00%	1,81%	27,19%	1,00%	26,19%	0,76%
LU1209226023	OFI RS Europ Eq Pos Eco RC	OFI ASSET MANAGEMENT	*	1,98%	*	1,00%	*	0,88%
FR0013267150	OFI RS Europ Gth Clim Chg RC	OFI ASSET MANAGEMENT	*	1,80%	*	1,00%	*	0,86%
LU0144509717	Pictet-European Sust Eq P	PICTET ASSET MANAGEMENT	*	1,20%	*	1,00%	*	0,53%
LU0503631714	Pictet-Global Env Opp P	PICTET ASSET MANAGEMENT	*	2,02%	*	1,00%	*	0,94%
FR0000295230	Renaissance Europe C	COMGEST	35,03%	1,82%	33,21%	1,00%	32,21%	0,49%
LU1277652514	RobecoSAM Gender Equ Impact B	ROBECO	*	1,77%	*	1,00%	*	0,75%
LU0175571735	RobecoSAM Smart Energy B	ROBECO	*	1,85%	*	1,00%	*	0,81%
LU0106235293	Schroders Euro Equity A	SCHRODERS	25,29%	1,84%	23,45%	1,00%	22,45%	0,88%
LU0323591833	Schroders QEP Gbl Quality	SCHRODERS	27,35%	1,60%	25,75%	1,00%	24,75%	0,74%
FR0011169341	Sycomore Sélection Resp R	SYCOMORE ASSET MANAGEMENT	20,73%	2,00%	18,73%	1,00%	17,73%	0,98%
LU0573559563	UBAM 30 Gbl Leaders Equity AC	UBP ASSET MANAGEMENT	*	2,10%	*	1,00%	*	0,74%
	FONDS Agipi CLER CLEF		2,45%	0,00%	2,45%	0,75%	1,70%	0,00%
	FONDS Agipi FAR		2,20%	0,00%	2,20%	0,75%	1,45%	0,00%
	FONDS Agipi Euro Croisance		4,67%	0,00%	4,67%	1,17%	3,50%	0,00%

* : Support disponible sur le contrat depuis le 01/06/2020

(1) Commission liée à la distribution des titres financiers, intégrée dans les frais de gestion de l'actif et versée au gestionnaire du produit.

Assureur du contrat

réinventons / notre métier

AXA France Vie
S.A. au capital de 487 725 073,50 €
310 499 959 RCS Nanterre

AXA Assurances Vie Mutuelle
Société d'Assurance Mutuelle sur la vie et de capitalisation à cotisations fixes
Siren 353 457 245

Sièges Sociaux : 313 Terrasses de l'Arche - 92727 Nanterre Cedex

Entreprises régies par le Code des assurances

Centre de gestion des contrats d'assurance AGIPI

Siège Social
12 avenue Pierre Mendès France - CS 10144 - 67312 Schiltigheim Cedex
tél. 03 90 23 90 00

Société anonyme de courtage d'assurances au capital de 480 000 €
Filiale d'AXA France Vie

306 843 731 RCS Strasbourg
Orias 07 029 368

Association souscriptrice du contrat

Siège Social
12 avenue Pierre Mendès France - CS 10144 -67312 Schiltigheim Cedex
tél. 03 90 23 90 00

Bureau parisien
52 rue de la Victoire - 75009 Paris
tél. 01 40 08 93 00

Registre des Associations du tribunal d'instance de Schiltigheim - volume 21 - n° 1049

Siren 307 146 308

Association souscriptrice du contrat

Retraite

Siège Social
12 avenue Pierre Mendès France - CS 10144 -67312 Schiltigheim Cedex
tél. 03 90 23 90 00

Bureau parisien
52 rue de la Victoire - 75009 Paris
tél. 01 40 08 93 00

GERP n° 480 465 244 / GP31
Registre des Associations du tribunal d'instance de Schiltigheim - volume 36 - n° 41

Siren 480 465 244

AGI 0140 Ed 06/2020